62

Ex Bibliotheca
ajori Coll. Rom.
Societ. Jesu

80 G 8 : 8-1-F: 62

Digitized by Google

BIBLIOTECA MAZ.
BIBLIOTECA PUBBLICA
EDIFICIO EMANUELE

# HISTOIRE
## DE LA
# PROVINCE
# D'ALSACE
## SECONDE PARTIE.

TOME IV.

Biblio. Secr. Coll. Rom. Soc. Jesu

# SOMMAIRE DE LA SECONDE PARTIE.

## TOM. 4.

## LIVRE XXV.

*Ligue d'Augsbourg contre la France. Plaintes de l'Empire. Le Roy se prépare à la guerre. Postulation du Cardinal de Furstemberg pour l'Electorat de Cologne rejettée par le Pape. Philisbourg investi. Paix proposée sans succez. Philisbourg pris avec d'autres places par les François. Prise de Mayence & de Bonn par les Impériaux. Palatinat ravagé. Pourquoy. Fort-Loüis & Landau fortifiez. Alsace à couvert. Diverses négociations pour la paix générale. Le Duc de Savoye fait la sienne. Conférences de Ryswick. Prétentions étonnantes de l'Empereur & de l'Empire touchant l'Alsace. Propositions de la France. Vives instances pour la restitution de Strasbourg. Demandes de di-* A. 1686.

*vers Princes. Nouvelles conquêtes du Roy. Négociations particulieres, qui avancent la paix générale.*

## LIVRE XXVI.

A. 1697. *RENouvellement des difficultez sur la ceſſion de l'Alſace, Réponſe des Plénipotentiaires du Roy. Réſolution du Roy touchant Strasbourg. Paix des Hollandois avec la France. Suſpenſion d'armes entre la France & l'Empire. Le Prince de Montbéliard rétabli. Conteſtations ſur le 4. article du traité de paix. Clauſe favorable aux Catholiques. Paix concluë. Les Proteſtans s'oppoſent à la clauſe faite en faveur de la Religion Catholique. Ils ſe rendent. Ratification du traité. Proteſtations de quelques Princes d'Allemagne contre ce traité. Difficultez de l'Electeur Palatin ſur ſon exécution. Négociation à Francfort pour ce ſujet. Eclairciſſemens donnez par Monſieur Obrecht. Accomodement de l'Electeur Palatin. Ce Traité exécuté par rapport aux reſtitutions & aux démolitions.*

## LIVRE XXVII.

*Inquiétudes des Ennemis de la France.* A. 1700.
*Projet de partage de la Monarchie d'Eſpagne. Le Prince Electoral de Baviere en eſt nommé ſeul héritier univerſel. Mort de ce Prince. Autre projet de partage. Rejetté par les Eſpagnols. Teſtament du Roy d'Eſpagne en faveur de Philippe Duc d'Anjou. Mort de ce Roy. Philippe V. Couronné à Madrit. Guerre en Italie. L'Electeur de Baviere ſe déclare pour la France. Ligue contre la France. Guerre déclarée. Armées en Alſace. Landau bloqué par les Imperiaux. Aſſiégé. Le Roy des Romains arrive au Camp. Reddition de Landau. Le Prince de Bade repaſſe le Rhin. Les François s'emparent de Neubourg. Ils paſſent le Rhin. Bataille de Fridelingue. Le Prince de Bade battu par le Marquis de Villars. Autre déroute des Imperiaux. Priſe de quelques petites places. Siége du Fort de Kell. Sa priſe.*

## SOMMAIRE

## LIVRE XXVIII.

A. 1703. *Lignes de Stolhoffen conſtruites. Le Maréchal de Tallard en Alſace. Le Maréchal de Villars paſſe le Rhin, s'approche des lignes de Stolhoffen, traverſe la forêt-noire, joint l'Electeur de Baviere. Le Duc de Bourgogne ſe rend à Strasbourg; aſſiége Briſach & le prend. Siége de Landau par Monſieur de Tallard. Les Imperiaux voulant ſecourir cette Place ſont défaits à Spirbach. Priſe de Landau. Mort du Cardinal de Furſtemberg. Le Prince de Rohan élû Evêque de Strasbourg. Monſieur de Tallard paſſe en Allemagne. Le Maréchal de Villeroy commande ſur le Rhin. Second paſſage en Allemagne. Belle retraite de Monſieur le Comte du Bourg. Retour des François en Alſace. Landau aſſiégé par le Roy des Romains. Tentative ſur Briſach, ſans effet. Gouverneur de Landau bleſſé. Capitulation de cette Place.*

# LIVRE XXIX.

*Dessein du Duc Marlborough contre la France. Il vient camper vers Sirck. Son entrepriſe échouë. Le Maréchal de Villars marche en Alſace, force les lignes de Weiſſembourg. Il fait un détachement pour l'Italie; rentre dans ſes lignes, les abandonne, ſe retire ſous Strasbourg. Les Imperiaux prennent Haguenau avec quelques petites Places; bloquent Fort-Loüis. Monſieur de Villars fait lever le Blocus, reprend Haguenau, s'empare de l'Isle du Marquiſat. Canal de Druſenheim. Mort du Prince Louis de Bade. Lignes de Stolhoffen forcées. Exploits de Monſieur de Villars en Allemagne. Son retour ſur le Rhin. Le Marquis de Vivant ſurpris. Les François repaſſent ce fleuve. Le Comte du Bourg nommé Commandant de l'Alſace. L'Electeur de Baviere Généraliſſime ſur le Rhin. Lignes d'Ettlingue. Le Comte du Bourg chargé de l'Armée.* A. 1705.

## SOMMAIRE

## LIVRE XXX.

A. 1709. *LE Maréchal d'Harcourt commande ſur le Rhin ; paſſe ce fleuve ; rentre dans ſes lignes. Projet des Ennemis. Le Comte de Mercy entre dans la Haute-Alſace. Le Comte du Bourg y eſt envoyé & le défait entierement à Rumersheim. Bâle livre paſſage aux Imperiaux. Plaintes faites aux Cantons Suiſſes. Négociations pour la paix, Congrez de Gertruydemberg. Mort de l'Empereur Joſeph. Conférences d'Utrecht. Offres de la France. Demandes des Alliez. Suſpenſion d'armes avec l'Angleterre. Combat de Dénain, où les François ſont Victorieux. Paix concluë à Utrecht. Propoſitions faites à l'Empereur. La Diéte conclut à la guerre. Le Prince Eugene vient en Alſace. Le Maréchal de Villars y aſſemble ſon Armée. Mouvemens des François. Landau inveſti. Inaction du Prince Eugene. Siége de Landau.*

## LIVRE XXXI.

*Vigueur des attaques. Landau Capitule. Sa garniſon eſt priſonniere de guerre. Mouvemens de l'Armée Françoiſe. Elle marche vers Fribourg. Lignes des Imperiaux forcées. Fribourg aſſiégé. Belles actions de ce ſiége. Démarches & pour-parler de paix. Reddition de Fribourg. Congrez de Raſtat où le Prince Eugene & le Maréchal de Villars ſe rendent. Article de l'Alſace bientôt réglé. Politique du Prince Eugene. L'Empereur céde entierement l'Alſace. Les interêts de l'Electeur de Baviere occupent principalement. Conférences ſuſpenduës. Le Prince Eugéne ſe retire à Stutgard & le Maréchal de Villars à Strasbourg. Paix entre l'Empereur & la France ſignée à Raſtat par le Prince Eugene de Savoye au nom de l'Empereur, & par le Maréchal Duc de Villars au nom du Roy Tres-Chrêtien.* A. 1713.

## LIVRE XXXII.

*Congrez de Bade pour la paix entre l'Empire & la France. Mouvemens de* A. 1714.

*de divers Princes & Etats de l'Empire. On ſe conforme au Traité de Ryswick. Paix de Bade ſignée. Ratifications du Traité. Vains Efforts des Proteſtans au ſujet de la Religion. Article touchant le rétabliſſement de l'Electeur de Baviere, fidélement exécuté. Mort de Loüis-le-Grand. Son Eloge. Loüis XV. luy ſuccéde. Graces qu'il accorde à l'Alſace. Ce Roy choiſit pour Epouſe la Princeſſe Marie fille de Stanislas Roy de Pologne élevée dans cette Province. Par quelles révolutions ce Prince tenoit ſa cour en Alſace. Inſigne*
A. 1725. *piété de cette Cour. Le Mariage eſt célebré à Strasbourg. Diſcours du Cardinal Prince de Rohan Evêque de Strasbourg avant & aprés cette auguſte Cérémonie.*

HISTOIRE

# HISTOIRE D'ALSACE

## LIVRE XXV.

L'Electeur Palatin Charles étant mort le 16. Mars 1681. ſans laiſſer d'héritiers, la branche de Simmeren finit en luy, & l'Electorat paſſa à Philippe-Guillaume Comte Palatin de la branche de Neubourg. Bien loin que le nouvel Electeur voulût s'en tenir aux conventions du Traité fait en 1682, entre le Roy & ſon prédeceſſeur Charles, il ne penſa qu'à conteſter les prétentions que Madame d'Orleans avoit ſur la ſucceſſion de ſon frere le feû Electeur Charles Loüis, qui en cas de mort de ſon fils Charles, ſubſtituoit à ſa fille Elizabeth-Charlotte ſes biens allodiaux & la plus grande partie de ſes meubles. L'Electeur Philippe-Guillaume ſe mit d'abord en poſ-

Conteſtations entre l'Electeur Palatin & Madame d'Orleans

ſeſſion de toute l'hérédité de Charles, comptant ſur la puiſſance de l'Empereur LEOPOLD, avec lequel il avoit contracté une double alliance, ſa fille Eleonore-Magdelaine ayant épouſé LEOPOLD, & ſon fils Jean-Guillaume s'étant marié à Anne ſoeur du même Empereur. Louis XIV ſe croyoit de ſon côté obligé de ſoutenir les droits de ſa belle-ſoeur la Princeſſe Palatine Eliſabeth-Charlotte épouſe de Philippe d'Orleans frere de ſa Majeſté. Mais il voulut d'abord eſſayer de terminer à l'amiable cet important procés, pour ne donner aucune atteinte au traité de tréve, ni troubler la tranquillité de l'Allemagne, & laiſſer l'Empereur continuer ſes conquêtes, qui chaque année en faiſoit de nouvelles ſur l'ennemy commun de la Chrétienté. Ce fut pour éviter de ſi triſtes ſuites, que le Roy propoſa de ſoumettre les prétenſions de ſa belle-ſoeur, à l'Arbitrage du Pape INNOCENT XI, qui par plus d'une raiſon ne devoit pas être ſuſpect ni à l'Empereur, ni à l'Electeur Palatin. Mais l'un & l'autre avoi-

avoient d'autres vûës. L'Empereur n'ayant conſenti qu'avec une extréme répugnance au traité de tréve, voyoit avec chagrin STRASBOURG ſoumis à la Souveraineté du Roy ; & l'Electeur jugeoit que ce ne ſeroit qu'aprés avoir accablé la France qu'il pourroit recouvrer ce que les réünions luy avoient enlevé, & ſe rendre maître d'une partie de l'Alſace, ſur laquelle ſa maiſon avoit de tout tems jetté les yeux.

Prévenus de ces vaſtes idées l'Empereur & l'Electeur Palatin n'omirent rien pour faire entrer dans leurs deſſeins les Princes de l'Empire. L'Empereur ſe ligua d'abord ſecrettement avec l'Electeur de Brandebourg, qui s'obligea par un traité conclu à Berlin le 8. Avril 1686, qu'en cas que l'Electeur Palatin fût attaqué ou dans le Palatinat ou dans le Duché de Juliers, & qu'on entreprit de le troubler dans la poſſeſſion de l'Electorat, il envoyeroit à ſon ſecours douze cens Chevaux, huit cens Dragons & ſix mille hommes d'Infanterie (*a*).

Traité de l'Empereur avec l'Electeur de Brandebourg.



(*a*) PUFEND. Rer. Brand. L. 19.

Pour mieux couvrir le ſecret de ce traité, on en rendit un autre public, dont la France ne pourroit prendre aucun ombrage. Tandis qu'on négotioit ſourdement à Berlin, l'Electeur Palatin tâchoit ouvertement d'animer la diéte de Ratisbonne contre la France; & l'Empereur envoya le Comte Loüis-Guſtave d'Hohenloë dans presque toutes les Cours d'Allemagne propoſer aux Electeurs, aux Princes & aux Cercles de s'aſſembler à Augsbourg, pour concerter les moyens de défendre l'Empire contre les entrepriſes qui pourroient troubler ſon repos, & pour empêcher les contraventions au traité de Weſtphalie & de Nimegue & à celuy de la tréve. Cet objet qu'on ſe propoſoit ne permettoit pas de douter que l'Empereur n'en voulût à la France. L'Electeur de Baviere entra dans cette ligue, dés qu'on l'eut flatté qu'il auroit en chef le commandement de l'Armée, & qu'on réformeroit ce qui luy avoit fait peine dans le traité de Laxembourg. Toute la maiſon Ducale

de

de Saxe acquieſça de même à ce que l'Empereur deſiroit : les Cercles n'oſerent s'y oppoſer, & l'Electeur Palatin fut le principal Promoteur de cet ouvrage. Il ſe ſervit ſur tout pour le faire réüſſir du Baron de Stratman, dont il étoit le bienfaiteur déclaré; & le Comte de Königseck l'appuya de tout ſon crédit à la Cour de Vienne, parcequ'ayant ſes terres en Suabe, il trouvoit ſon avantage que l'Empire eût une Armée toûjours prête à les défendre. Ainſi l'Empereur réüſſit à former la fameuſe Ligue d'Augsbourg qui fut concluë le 9. Juillet 1686. Sa Majeſté imperiale s'engageoit de fournir ſeize mille hommes, l'Eſpagne à cauſe du Cercle de Bourgogne ſix mille ou une ſomme d'argent, le Duc de Baviere huit mille ; & deux mille pour le Cercle de Baviere, celuy de Franconie quatre mille, le Haut-Rhin quatre mille & la maiſon de Saxe deux mille. Le contingent du Roy de Suede n'y fut pas réglé; mais on y convint que l'Electeur de Baviere Maximilien-Emanuel

A. 1686. Ligue d'Augsbourg.

commanderoit l'Armée, avec le Prince George-Fréderic de Valdeck, Chriſtian-Erneſt Marquis de Bareith, & Jean-Charles Comte de Thinguen. Il fut en même tems réglé qu'on prendroit des meſures pour remplir le tréſor de l'Armée, pour faire des magaſins de vivres, & pour tenir prête à Francfort une nombreuſe Artillerie.

Ce traité & ces préparatifs perſuaderent toûjours plus le Roy, que l'orage qui ſe formoit ne tarderoit pas à éclater contre luy, l'Electeur Palatin ne ceſſant pas de ſolliciter l'Empereur de faire ſa paix avec le Turc. Sa Majeſté Tres-Chrétienne demeuroit cependant toûjours tranquille dans les bornes que le traité de tréve luy avoit preſcrites. Bien loin de ſe ſervir des prétextes que les maximes de la politique pouvoient luy ſuggérer, pour empêcher les glorieux progrés que les armes de l'Empereur faiſoient en Hongrie, elle continuoit de ſacrifier au bien de la paix & de la Religion les juſtes ſujets qu'on luy donnoit de prévenir un ennemy,

qui

qui n'attendoit que le moment de porter sur le Rhin toutes ses forces (*b*). Le Roy se contenta pour garentir la Haute-Alsace des irruptions dont elle étoit menacée, de hâter les fortifications d'Huningue. Le Baron de Montclar qui commandoit dans la Province, eut ordre de ne point s'éloigner de cette place qu'elle ne fût hors d'insulte : il obéit & forma prés d'Huningue un petit camp où il coucha toûjours sous la tente jusqu'au mois de Novembre. Le Roy avoit jugé à propos de faire construire à Huningue un pont sur le Rhin, & d'en couvrir la tête par un petit ouvrage. Il étoit difficile de s'en passer, soit par raport à la commodité des Habitans du fort, qui tiroient du Brisgau une partie de leurs denrées, soit par rapport à la sûreté de la place; le Rhin étant fort resseré en cet endroit, elle auroit pû être aisément insultée par le Canon & par les bombes. On ne peut gueres imaginer le bruit que firent dans toute l'Allemage le pont & cet ouvrage,

Huningue fortifiée avec un pont sur le Rhin.



(*b*) Merc. Hist. Novemb. 1656.

vrage, qui occupoit à peine ſept ou huit arpens de terre dont le Roy s'offroit de payer le prix. Le Marquis de Bade-Dourlac en porta ſa plainte à l'Empereur, & l'Empereur en informa d'abord la diéte de Ratisbonne (c). L'occaſion luy parut favorable pour animer toûjours plus l'Empire contre le Roy. Il donna en même tems ordre au Comte Lobkowitz ſon Ambaſſadeur à Paris, de remontrer au Miniſtre de France que cette innovation étoit contraire au traité de Tréve. Monſieur de Croiſſy luy répondit que le Marquis de Bade-Dourlac n'avoit pas repreſenté au Roy, que les entrepreneurs du pont d'Huningue avoient occupé un terrain qui luy appartenoit; que ſi ce Prince en avoit écrit un mot à ſa Majeſté, elle n'auroit pas tardé à le dédommager des arpents de terre qu'il diſoit faire partie de ſon Domaine; qu'une affaire d'une ſi petite conſéquence ne méritoit pas qu'on fit tant de bruit; qu'on voyoit aſſez que le Roy ne prétendoit pas ſe donner par

(c) PUFEND. L. 19. n. 31.

par là un paſſage ſur les terres de l'Empire. Que Briſach & STRASBOURG avoient des ponts toûjours ouverts aux Troupes de France ; que le Prince de Saxe-Eisnach avoit un pont à Huningue lorsque le Roy s'en rendit maître ; qu'on n'avoit fait que le rétablir & le rendre plus ſolide ; que l'ouvrage qui étoit a la tête n'étoit que pour couvrir le pont, & non pour y poſter un Corps de Troupes dont l'Allemagne dût s'inquieter, que puisque le Roy ſuivant les traitez étoit en droit de fortifier Huningue & d'y faire un pont, il étoit néceſſaire de le mettre en ſûreté contre les entrepriſes du premier venu ; que le Roy n'attaquoit perſonne, mais qu'il étoit juſte qu'il ſe mît en défenſe contre la réſolution qu'avoit pris l'Empereur de porter la guerre ſur le Rhin ; que le traité d'Augsbourg luy paroiſſoit une déclaration ouverte, qui annonçoit à ſa Majeſté qu'elle devoit s'attendre à ſoutenir bientôt tous les efforts de l'Empire.

Le Comte Lobkovitz voyant qu'il n'étoit pas tems de répondre ſur un

ton bien fier, l'Empire n'ayant pas encor fait tous les préparatifs néceſſaires pour l'exécution des projets de la ligue d'Augsbourg, avoüa à Monſieur de Croiſſy que ce traité avoit été conclu contre ſon ſentiment; mais que l'Empereur n'avoit pu réſiſter aux preſſantes inſtances de l'Electeur Palatin; qu'au reſte l'Empereur trop occupé contre le Turc, ne penſoit pas à commencer une nouvelle guerre, & que la ligue d'Augsbourg n'avoit d'autre vûë que la défenſe commune de l'Empire & non le deſſein d'attaquer la France. Ce diſcours du Comte ne perſuada pas Monſieur de Croiſſy, que le Roy dût faire raſer le pont & l'ouvrage dont il ſe plaignoit.

La diéte projette d'écrire au Roy.

La diéte de Ratisbonne crut qu'elle ſeroit mieux écouté, & dans cette eſpérance elle fit un decret pour écrire au Roy, au ſujet du pont & de l'ouvrage. Elle ſuppoſoit dans la lettre qu'elle fit projetter, que le Roy n'avoit pas plus de pouvoir dans les lieux réünis, que l'Empereur en avoit dans l'Empire, ſuivant l'article 8. du traité d'Osnabruck: d'où elle concluoit

cluoit que comme l'Empereur ne pouvoit de ſon autorité privée ſans le conſentement de l'Empire, conſtruire de nouvelles fortereſſes dans les terres des Etats, ſa Majeſté Tres-Chrétienne étoit tenûë de ſe conformer à cette loy. Ce point & quelques autres qui étoient inſérez dans le projet de la lettre minutée par la diéte, bleſſoient trop expreſſément la Souveraineté du Roy, pour pouvoir être tolérez. Dés que le Roy en eut avis, il fit déclarer à la diéte que quelque conſideration que ſa Majeſté eut pour les Etats de l'Empire, elle ne pourroit ſans en être offenſée recevoir une lettre conçuë dans des termes qui ne luy convenoient pas, & que ſi la diéte perſiſtoit à vouloir l'envoyer, ſa Majeſté donneroit ordre à Monſieur le Comte de Crecy de ſe retirer de Ratisbonne. L'Electeur de Brandebourg chargea ſes Députez de diſſuader la diéte d'envoyer au Roy une lettre qui pouvoit l'offenſer: il faut meſurer ſes termes, leur diſoit-il, quand on parle à un Prince qui a la force en main; bien loin de chercher à l'aigrir toûjours plus, il eſt

prudent

prudent de diſſimuler au moins pour un tems & d'éviter de luy donner de nouveaux ſujets de ſe plaindre.

Remontrances au ſujet des Canonicats de STRASBOURG.

Le pont d'Huningue ne fut pas le ſeul fait qu'on exagera, pour animer l'Allemagne contre la France; on tâcha d'irriter les Proteſtans, en leur donnant avis qu'il s'étoit fait dans le Chapître de STRASBOURG des innovations contraires au traité de Weſtphalie (*d*); les Chanoines Lutheriens de la Cathedrale de cette Ville ayant été dépoſſedez, depuis que le Roy en étoit maître, & de leurs prébendes & de leurs maiſons. L'Electeurs de Brandebourg en fit parler à ſa Majeſté par le Baron de Sponheim ſon Envoyé à la Cour de France, avec ordre de remontrer à ſa Majeſté que ces ſortes d'innovations faiſoient un mauvais effet dans l'Empire, qu'il luy ſembloit que ſa Majeſté dans le haut point de puiſſance où elle étoit, ne devoit pas conteſter aux Seigneurs Allemands de pareilles minuties, & que bien loin d'y trouver quelque avantage pour ſa Couronne & pour ſa gloire, il aigriſſoit par là toûjours plus

(*d*) PUFEND, L. 19. n. 33.

lus ſes ennemis, & chagrinoit ceux ui faiſoient profeſſion d'avoir à oeur ſes interêts. Ainſi parloit ce rince Proteſtant, qui ignoroit que e rétabliſſement de la Religion Caholique dans tous ſes droits étoit un des principaux objets des deſirs e ſa Majeſté, perſuadée qu'il étoit & e ſa gloire,& de ſa juſtice,d'appuyer e toute ſon autorité les interêts de Egliſe. Le Comte de Crecy avoit éjà déclaré à la diéte, que ce que la aix d'Osnabruck avoit réglé touhant les matieres de Religion, ne egardoit en aucune façon les lieux éünis, qui ne dependoient uniquement que de la France,& que le traité e tréve qui avoit laiſſé aux Proteans l'exercice libre de leur Religin,n'otoit pas au Roy la faculté de endre juſtice aux Catholiques & 'introduire le culte & la doctrine de Egliſe Romaine dans les lieux qui oudroient l'embraſſer ; ajoutant ue ſa Majeſté pourroit même emloyer ſes bienfaits & ſes graces, our engager les Peuples à rentrer ans les bonnes voyes qu'on leur voit fait abandonner.

Pen-

Plaintes du Pape contre le traité d'Augsbourg.

Pendant que le Roy ſe déclaroit ſi hautement à la diéte en faveur de la Religion, le Pape INNOCENT XI, ſe plaignoit à Vienne du traité de la ligue d'Augsbourg, où il étoit dit en termes formels, que l'on pourvoira aux contraventions faites par la France, tant à l'égard du ſpirituel que du temporel.(e) Le ſaint Pere craignoit avec raiſon qu'on ne voulût par-là empêcher le progrés que la Religion Catholique faiſoit en Alſace & dans les lieux réünis, & qu'on n'entreprit même de la proſcrire des Villages & des Villes où elle avoit été rétablie. Le Pape fit grand bruit ſur ce point; il menaça même de ne plus envoyer dargent en Hongrie, il fit témoigner ſon inquietude à l'Empereur par ſon Nonce, qui avoit à Vienne un grand crédit; il ſollicita même les Princes Catholiques liguez d'empêcher une guerre, qui partageroit les forces de l'Empire & arrêteroit le cours des victoires que l'Empereur remportoit chaque année ſur l'ennemy déclaré du nom Chrétien. Nul deſſein n'étoit plus digne

(e) Mem. Hiſt. 1686. T. 1. pag. 19.

ligne du zéle d'un pere commun: mais envain ſon Nonce propoſa à la Cour de Vienne au mois de Janvier 687. qu'il n'y avoit pas de moyen plus prompt, plus facile & plus néeſſaire pour établir une bonne paix ntre la France & l'Empire, que de ire un traité ſur le piéd de celuy de :éve, ſans rentrer dans des difficulz ſi ſouvent débatuës, & qu'on ne ouvoit faire renaître ſans cauſer de ouvelles aigreurs & exciter de nouaux troubles (*f*). Apeine le onſeil de Vienne daigna-t'il écour cette propoſition. Il vouloit acbler la France, bien loin de la laiſr dominer paiſiblement dans l'Alce. Ce procédé augmenta toûurs plus la défiance du Roy, & le erſuada de la verité des avis qu'on y donnoit de toutes parts, que mpereur n'attendoit pour déclar la guerre que le moment qu'il auit fait ſa paix avec le Turc.

Le Roy ſe préparoit à la ſoutenir dés le mois de Novembre 1686, il oit quarante mille hommes ſur éd en Alſace, qui n'attendoient que l'ordre

A. 1686. Groſſe Armée en Alſace.

(*f*) Recueil des traitez de paix T. 6.

l'ordre pour entrer en action. Cependant ſa Majeſté perſiſtoit toûjours à croire qu'il étoit de ſa généroſité & de ſa Religion, de laiſſer l'Empereur multiplier ſes conquêtes en Hongrie, au dépens de l'avantage que luy auroit donné une ſi puiſſante diverſion. Envain Monſieur le Duc d'Orleans frere unique du Roy preſſa ſa Majeſté de luy préter un Corps de Cavalerie, pour ſe mettre en poſſeſſion des Principautez de Lautrec & de Simmeren, afin de s'indemniſer des biens que l'Electeur Palatin refuſoit de reſtitüer à Madame la Ducheſſe d'Orleans. Malgré la tendreſſe que le Roy eut toûjours pour ſon frere, le plus digne qui fût jamais de l'amitié de Louis-le-Grand, ſa Majeſté s'excuſa de luy donner les ſecours qu'il demandoit, de peur que la Religion n'en ſouffrit, en retardant les progrés des armes imperiales. Cependant le Roy étoit bien informé que l'Electeur Palatin redoubloit à Vienne tous ſes efforts pour obliger l'Empereur à faire la paix avec le Turc. Sa Majeſté publia même hautement qu'elle n'ignoroit pas

pas les mouvemens que ce Prince ſe donnoit, pour mettre tout l'Empire en état d'attaquer la France. Ce qui ſe paſſa en ce tems là à Cologne en perſuada toûjours plus ſa Majeſté.

Mouvemens à l'occaſion d'un Coadjuteur de Cologne.

L'Electeur de Cologne Maximilien-Henry de Baviere ſentant ſes forces défaillir, penſa à ſe donner un Coadjuteur, qui pût l'aider dans l'adminiſtration de ſon Electorat, & remplir dignement une ſi haute place & ſi importante pour le bien de l'Egliſe & de l'Empire. Plein de ces ſentimens il ne put ſe réſoudre à jetter les yeux ſur le Prince Joſeph-Clement de Baviere ſon neveu, parcequ'il n'avoit que dix-ſept ans, & que l'état de la Province de Cologne demandoit un Prince, qui pût gouverner par luy-même & avec une prudence capable de la ſoutenir dans les tems les plus difficiles. Une longue expérience avoit fait connoître à l'Electeur, le mérite, l'habileté & la ſageſſe de l'Evêque de STRASBOURG le Cardinal Guillaume de Furſtemberg, Doyen du Chapître, mais on vit d'abord divers Princes mettre tout en oeuvre pour traverſer l'Election

du Cardinal. L'Empereur, l'Electeur de Baviere & celuy de Brandebourg firent faire ſur ce point par leurs Miniſtres de fortes remontrances : le Prince d'Orange offrit de groſſes ſommes d'argent, & l'Electeur Palatin envoya à Cologne ſon fils aîné le Prince Jean-Guillaume qu'on nommoit alors Duc de Juliers, pour empêcher par ſa préſence que le Cardinal ne fût élû (*g*). La France protégeoit l'Evêque de STRASBOURG ; mais le Roy fit déclarer par ſon Envoyé Monſieur de Gravel à tous les Chanoines, qu'ils ne devoient pas s'attendre qu'il leur fît toucher un ſol, & que ſa Majeſté leur promettoit ſeulement qu'en cas qu'ils ſouffriſſent quelque tort de la part de ceux qui vouloient forcer la liberté de leurs ſuffrages, elle leur donneroit ſix fois plus qu'ils n'auroient perdu (*h*). Enfin malgré les menaces & les promeſſes de l'Empereur, la dignité de Doyen & les qualitez perſonelles du Cardinal déterminerent le Chapître à le poſtuler pour Coadjuteur le

(*g*) PUFEND. L. 19. n. 59. (*h*) Manif. du Roy.

le 7, Janvier 1688; de sorte qu'il eut dix-neuf voix, & qu'il n'y eut que trois suffrages qui luy manquerent. A. 1688.

Le Pape INNOCENT XI, refusa d'admettre la postulation de l'Evêque de STRASBOURG & de luy donner des Bulles de Coadjuteur. Cependant l'Electeur Maximilien-Henry, étant mort le 19. Juillet suivant, les brigues recommencerent en faveur du Prince de Baviere Joseph-Clement Evêque de Frisingue & de Ratisbonne. Le Pape INNOCENT XI se déclara ouvertement pour luy, sans avoir égard à ce que la plus grande & la plus considerable partie du Chapître de Cologne avoit conclu en faveur du Cardinal de Furstemberg. Il n'est pas de mon sujet de rapporter icy les raisons qui furent alors alléguées, pour soutenir les prétensions du Cardinal; il me suffit de dire que quatorze Capitulaires du Chapître de Cologne qui n'en compte que vingt-quatre, protesterent en forme, le 24. Septembre 1688 (*i*), contre l'atteinte que le Pape en cette occasion sembloit donner aux droits &



(*i*) Recueil des Traités de Leonard.

aux libertez de leur Egliſe, & qu'ils demeurerent inſéparablement unis au Cardinal de Furſtemberg.

Cependant la Cour de Vienne faiſoit ſes diligences, pour aſſembler les Troupes de la pluspart des Princes Proteſtans, aux environs de l'Archevêché de Cologne ; & l'Empereur s'étant déterminé à faire la paix avec le Turc pour la rompre avec la France, s'étoit allié avec les Hollandois ; & déjà le Prince d'Orange qui méditoit déslors l'invaſion de l'Angleterre avoit engagé les Etats généraux à faire des levées extraordinaires. Ce fut pour prévenir les deſſeins d'un ſi grand nombre d'ennemis, que le Roy ſe réſolut de faire inveſtir Philisbourg, dont la priſe luy paroiſſoit néceſſaire pour mettre l'Alſace à couvert. Mais avant que de preſſer le ſiége, ſa Majeſté fit encor de nouvelles propoſitions de paix, qu'elle rendit publiques dans ſon manifeſte du 25. Septembre 1688. Elle y déclare que pour oter à l'avenir tout ſujet de meſintelligence entre elle & l'Empire, elle conſentoit qu'il fût fait un traité définitif, aux mêmes conditi-

Le Roy propoſe de changer la tréve en paix.

ons

ons que celuy de tréve conclu le 15. Août 1684; bien entendu qu'elle ne pourroit être inquietée au ſujet des fortifications qu'elle avoit faites à Huningue & au Fort-Loüis: que comme ſa Majeſté n'avoit pas entrepris le ſiége de Philisbourg pour s'ouvrir les moyens d'attaquer l'Empire, mais ſeulement pour fermer l'entrée de ſes Etats à ceux qui voudroient y exciter de nouveaux troubles, elle s'offroit pour faciliter d'avantage le traité de paix de faire démolir Philisbourg, dés qu'elle auroit réduit cette place à ſon obéiſſance & de la faire rendre à l'Evêque de Spire, à qui elle appartenoit; elle s'offroit de plus de faire démolir les fortifications de Fribourg & de la rendre à l'Empereur. Quant à l'Electorat de Cologne le Roy offroit d'en retirer ſes Troupes, auſſitôt que le Pape auroit confirmé la poſtulation du Cardinal de Furſtemberg, & de s'employer, dés que ce Prince ſeroit paiſible poſſeſſeur de l'Electorat, pour le faire entrer avec le Chapître dans les temperamens, qui pourroient être propoſez pour la ſatisfac-



BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

tion du Prince Clement & de l'Electeur de Baviere. Enfin pour ne laiſſer aucune occaſion de troubles, ſa Majeſté offroit pour ſon frere unique & pour Madame ſa Belle-ſoeur un déſiſtement de toutes les places, terres & meubles qui leur devoient être reſtitués par l'Electeur Palatin, moyennant un dédommagement en argent, ſuivant l'eſtimation qui en ſeroi faite dans un an par des Commiſſaires nommez à cet effet, & au cas qu'ils ne pûſſent en convenir, ſa Majeſté conſentoit que ce qui reſteroit de différends fût terminé par l'Arbitrage du Roy d'Angleterre & de la République de Veniſe, ſans qu'on pût venir de part & d'autre à aucune voye de fait.

Bien loin que l'Empereur voulût entrer dans les voyes de conciliation, qui luy étoient propoſées, il donna ordre qu'on répondit aux raiſons qui ſervoient d'appuy à la cauſe de ſa Majeſté. Cet ordre fut exécuté & on vit paroître un écrit daté de Vienne du 18. Octobre 1688, plus propre à irriter le mal qu'à pacifier les eſprits. L'Auteur ſentant méme qu'il paſſoit

les

les bornes du reſpect dû à une Majeſté Royale, tâche d'excuſer l'amertume de ſon ſtile, en ſuppoſant que le Manifeſte du Roy eſt un libelle infame, c'eſt ainſi qu'il s'explique, auquel ſa Majeſté n'a eu aucune part. Cependant l'Empereur plein de confiance que la France ne pourroit réſiſter à toutes les forces d'une foule de puiſſances Confédérées contre elle, ayant rejetté toutes les propoſitions d'accommodement, le Roy fit partir Monſeigneur le Dauphin pour commander le ſiége de Philisbourg.

Philisbourg aſſiégé par Mr. le Dauphin.

Ce Prince arriva à Weiſſembourg le 15. Octobre 1688; il paſſa en ſuite le Rhin au Fort-Loüis, où l'on avoit fait un pont fortifié par un ouvrage au delà du Rhin. La tranchée fut ouverte le 10. La preſence & les libéralitez de Monſeigneur le Dauphin animerent les Officiers & les Soldats, de ſorte que le Comte de Staremberg qui étoit Gouverneur de la place, fut contraint de la rendre le 29. Octobre. Monſeigneur comme parlent les lettres de ce tems-là, s'acquit bien de la gloire & bien des coeurs pendant le ſiége. On ne par-

loit que de ſa valeur, de ſa conduite & de ſes airs gracieux à tout le monde, de ſon diſcernement à juger des belles actions & à les récompenſer avec grandeur & avec bonté. Il n'y avoit, dit Monſieur de Buſſy (*k*), que de ſa jeuneſſe dont on ne parloit pas. Pendant qu'on étoit occupé au ſiége de Philisbourg, Heidelberg & Mayence reçurent Garniſon Françoiſe. Monſieur le Dauphin prit enſuite Manheim en trois jours & Frankendal en deux. Spire, Worms, & Oppenheim ſe rendirent : toutes ces conquêtes mirent entierement l'Al-
A. 1689. ſace à couvert. Cependant dés que l'Empereur & les Princes de l'Empire eurent déclaré la guerre à la France, ils porterent d'abord toutes leurs vûës pour ſe rendre maîtres de cette Province. Dés qu'on put tenir la campagne, ils aſſemblerent dans le Palatinat une Armée de cent mille hommes, commandez par le Prince Charles de Lorraine, dont toute l'Europe admiroit la ſageſſe & la bravoure, & qui par là étoit ſi digne de la confiance des Imperiaux. Ils formerent

(*k*) Lettres de Buſſy T. 5. Lettre 32.

merent pendant quelque tems divers projets, déliberant ſur tout ſur les moyens de faire le ſiége de Philisbourg. Mais n'ayant oſé l'entreprendre, ils tournerent du côté de Mayence fort mauvaiſe place, ſans dehors & presque ſans foſſez, étant aiſé d'y deſcendre même à cheval dans pluſieurs endroits du chemin couvert. Le Roy ne comptoit que ſur la valeur de la Garniſon & ſur l'habileté du Marquis d'Huxelles qui y commandoit. Ce Marquis étant convaincu qu'il étoit important pour conſerver l'Alſace, d'arrêter longtems l'ennemy devant une place qui ouvroit aux François l'entrée de l'Allemagne, fit à la hâte élever quelques ouvrages de terre, pour chicaner les aſſiégeans & leur faire perdre une Campagne. A peine eut-il fait les préparatifs néceſſaires pour une bonne défenſe, que le Prince Charles de Lorraine chargé de la conduite du ſiége, fit inveſtir la place du côté de l'Allemagne le 30. May ; la tranchée ne fut ouverte que le 22. Juin. Les fréquentes & vigoureuſes ſorties du Marquis d'Huxelles

combloient ſans ceſſe les travaux presqu'auſſitôt qu'ils étoient faits, & enlevoient aux ennemis un terrain qu'ils n'abandonnoient qu'aprés y avoir perdu beaucoup de monde. Une ſortie ſur tout faite en plein Midy le 16. Août, les obligea de reculer presque jusqu'au point où ils avoient commencé le ſiége. Mais comme leurs Troupes étoient les meilleures de l'Empire, & que le Duc de Lorraine n'étoit pas d'humeur à quitter priſe, il ſe mit enfin en état à force de travail & de coups de Canon, d'attaquer le chemin couvert. Les Imperiaux s'avancerent en bataille le 6. Septembre & donnerent un aſſaut qui leur coûta cher y ayant perdu environ cinq mille hommes tant tuez que bleſſez. Mais malgré l'opiniâtre réſiſtance de la Garniſon, ils ſe logerent ſur un angle du chemin couvert. Aprés une ſuſpenſion d'armes dont on convint pour retirer les morts, le Marquis d'Huxelles qui avoit déjà prolongé ſa défenſe bien au delà du terme que ceux qui connoiſſoient Mayence luy avoient fixé, ſe trouvant ſans poudres & ſans mous-

mousquets, fut obligé de capituler le 8. Septembre. Le Prince de Lorraine le laissa maître de la Capitulation, ne voulant contester aucune marque d'honneur à un Commandant & à une Garnison dont la longue résistance avoit beaucoup servi à augmenter sa propre gloire. Le Duc de Baviere qui toûjours avoit été acteur & témoin de ce qui se passoit, avoüa hautement que dans toutes les guerres de Hongrie il n'avoit jamais vû d'actions plus belles & plus vives, que la sortie dont nous avons parlé & la défense du chemin couvert. Aprés le siége de Mayence, comme toute l'Allemagne réünissoit ses forces, & que la Savoye, l'Espagne, la Hollande & l'Angleterre forçoient le Roy de partager les siennes, il fallut pour conserver l'Alsace ôter aux Ennemis, les moyens d'en approcher, en ruinant les païs d'alentour, qui pouvoient fournir à leur subsistance. La pitié & la guerre ne s'accordent gueres; les Troupes de France firent dans Worms, Spire & dans le Palatinat mille & mille malheureux. On les plaignit; mais la crainte

crainte de voir le Royaume livré aux ennemis, fit croire que le mal étoit néceſſaire. Je ſçay à n'en pouvoir douter, que le Roy luy-même eut peine d'apprendre, que ſon Miniſtre eût ſans ſon ordre porté une ſi funeſte précaution à des excés que ſa Majeſté n'approuva jamais.

Landau & Fort-Loüis fortifiez.

Outre ce triſte moyen qu'on prit pour garentir l'Alſace, le Roy fit inceſſament travailler dans une Isle du Rhin, à fortifier la nouvelle place qu'on nomma Fort-Loüis, pour ſe rendre maître du cours de ce fleuve, & avoir un pont qui fût plus à portée de Philisbourg. En même tems on fortifia Landau, mais avec plus de lenteur; le feu qui prit à la Ville & qui en conſuma la plus grande partie, interrompit longtems les travaux. Enfin chaque année le Roy envoyoit ſur le Rhin un Corps d'Armée, plûtôt pour mettre l'Alſace & la Lorraine en ſûreté, que pour faire dans l'Empire de nouveaux exploits. L'Armée s'aſſembloit ordinairement à Neuſtat le 20. May; elle alloit vivre enſuite du côté d'Altzey. Aprés avoir mangé les fourages, elle remontoit

toit à Belheim en deça de la Queich, & ayant passé le Rhin au Fort-Loüis elle marchoit à Offembourg & à Wilstet, & venoit enfin finir la Campagne au delà du Rhin dans la pleine de Weill. Les Allemands cependant essayerent plus d'une fois de passer le Rhin pour envahir l'Alsace; mais ils avoient affaire au Marquis d'Huxelles qui joignoit à toutes les grandes qualitez d'un Général une vigilance que rien ne pouvoit surprendre. On le vit avec un Corps de cinq ou six mille hommes qu'il commandoit en chef, arrêter tout court les Allemands, qui avoient tout préparé pour le passage du Rhin. Une autre année il le passa luy-même à Huningue & se tint longtems au delà pour empêcher l'ennemi d'aborder ce fleuve. Le Comte de Thinguen se flattant de mieux réüssir que ceux qui l'avoient précedé, s'avança dans une autre Campagne, jusqu'aux rivages du Rhin avec seize mille hommes & plus de cent bateaux chargez sur des haquets. Le Maréchal de Choiseul qui commandoit en Alsace, détacha le Marquis d'Huxelles

Le Marquis d'Huxelles garentit l'Alsace.

xelles avec quatre mille hommes, qui furent renforcez dans la ſuite. Le Marquis avec ce petit Corps prit de ſi juſtes meſures, que le Comte de Thinguen échoüa dans ſon entrepriſe, & fut contraint de laiſſer l'Alſace en repos pendant toute la Campagne. Tout ces glorieux ſervices que le Marquis d'Huxelles avoit rendus à l'Alſace & à toute la France, luy mériterent enfin le bâton de Maréchal, & le Gouvernement de cette Province & de STRASBOURG, dont il ne ceſſe pas d'avoir toûjours à coeur la tranquillité & les intérêts. Tous ces mouvemens de guerre ceſſerent par la paix concluë à Ryswick le 30. Octobre 1697. Pour développer ce qui regarde l'Alſace dans ce traité, il eſt néceſſaire de remonter juſqu'aux premiers commencemens de la négociation.

Traité de paix négotié à Ryswick.

La guerre étoit à peine allumée, que diverſes puiſſances s'intereſſerent pour en éteindre l'incendie. Le Roy de Suede qui étoit aſſûré des diſpoſitions du Roy, offrit dés le mois d'Octobre 1690, ſa médiation à l'Empereur & aux Etats généraux. Quelque tems aprés le Pape INNOCENT XII,

XII, fit de fortes inſtances auprés de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne, pour les preſſer de rendre le calme à toute la Chrétienté. L'Empereur ſe rendit ſourd à toutes ces avances : le Roy cependant malgré ſes victoires ne ceſſoit pas de tenter toutes les voyes, pour donner la paix à l'Europe & le repos à ſes Peuples. Il fit déclarer aux Suiſſes en 1692, qu'il étoit prêt d'accepter leur médiation pour un accommodement avec le Duc de Savoye. Le Roy de Pologne qui ſembloit devoir prendre moins de part à une guerre fort eloignée de ſes Etats, envoya en France Monſieur Mol, ſon réſident à Amſterdam pour eſſayer d'entrer en négociation. Le Roy luy parla avec confiance ; Monſieur de Calliere eut ordre de conferer avec luy ; Monſieur de Harlay fut mis de la partie : on entra en matiere avec Monſieur Duxweldt Député des Etats généraux : les conferences continuerent juſqu'à la fin de la Campagne ; mais les parties n'ayant pû s'accorder, les Négociateurs ſe ſéparerent ſans avoir rien conclu, les Hollandois s'étant opiniatrez à de-

demander la reſtitution de STRASBOURG (*l*).

Le Roy fit en même tems de plus grandes & de plus heureuſes avances, en faiſant propoſer en Suede par Monſieur le Comte d'Avaux, les conditions auxquelles il vouloit bien faire la paix avec l'Empire. Suivant le plan qu'il propoſoit, les traitez de Weſtphalie & de Nimegue devoient ſubſiſter dans toute leur force: le traité de tréve conclu à Ratisbonne en 1684, devoit être converti dans un traité définitif avec quelques changemens, ſçavoir que la Ville de STRASBOURG & tous ſes forts reſteroient incommutablement à la France; mais pour compenſation ſa Majeſté conſentoit que Montroyal & Trarbach fuſſent raſez, & rendus aux Princes auxquels ils appartenoient; que les ouvrages d'Huningue & de Fort-Loüis qui ſont au delà du Rhin fuſſent pareillement démolis. Elle offroit de plus de rendre Philisbourg & Fribourg dans l'état où étoient ces places, elle conſentoit enfin qu'en cas qu'il y eût quelques-

unes

(*l*) STRUVIUS Diſſert. 37, n. 83.

unes des réünions qui ne fuſſent pas conformes aux traitez, il ſeroit nommé des Commiſſaires, & que s'ils ne pouvoient convenir, on s'en rapporteroit à la République de Veniſe. Le Roy de Dannemarck agiſſoit en même tems auprés du Prince d'Orange, qui s'étoit emparé du Trône d'Angleterre, pour l'engager à accepter les conditions que le Roy de France offroit. Enfin Monſieur de Calliere renoüa par ordre du Roy, ſa négociation avec Monſieur Duxcweldt. Mais toutes ces démarches ne purent gâgner les Alliez: les Batailles que la France avoit gâgnées & les pertes qu'ils avoient ſouffertes, ne leur faiſoient pas perdre l'eſpérance de la voir enfin ſuccomber à leur grand nombre.

Le Duc de Savoye penſa autrement, & prenant ombrage des conferences auxquelles il paroiſſoit qu'on luy donnoit peu de part, il craignit que les Alliez ne fiſſent pas aſſez d'attention à ſes interêts. Il les prévint, & ſe détachant d'eux il conclut ſa paix le 29. Novembre 1696. Cette corde étant rompuë

Le Duc de Savoye ſe détache des alliez.

la machine commença à ſe déconcerter. Les Princes de l'Empire furent ſur tout allarmez du bruit qui ſe répandit, que les troupes de France qui étoient en Italie, retomberoient ſur le Rhin au nombre de cent douze mille hommes; & ils ſe perſuaderent qu'une ſi puiſſante armée mettroit la France en état d'engloutir les Provinces voiſines du Rhin, & de donner par là la loy à tous les Alliez. Ils expliquerent leur frayeur dans la lettre qu'ils ecrivirent aux Etats-Généraux le 3. Janvier 1697 (*n*). "Depuis que le Duc de Savoye, leur "diſoient-ils, ayant abandonné les "interêts des alliez, s'eſt rangé du cô-"té de l'ennemy, & qu'on l'a vû dans "une même campagne Généraliſſi-"me des armées des deux partis con-"traires, le Roy de France a fait "marcher tout ce qu'il avoit de trou-"pes en Italie contre les frontieres "de la Haute-Allemagne. Il eſt aiſé "de juger par l'appareil formidable "de ſes armées, qu'il ſe prépare à "nous attaquer. Nous avons pour "ce ſujet écrit à ſa Majeſté Imperiale, "à ſa

(*n*) Mem. de la paix de Ryswick, T. 1.

"à ſa Majeſté Britannique & à tous "les Princes Electeurs nos alliez, "pour les ſupplier d'envoyer dés le "commencement de la campagne "prochaine un ſecours ſuffiſant du "côté du Rhin. C'eſt dans la même "vûë que nous demandons l'aſſiſtan- "ce & les ſoins des vos Hautes Puiſ- "ſances, pour garentir les frontieres "de l'Allemagne des invaſions de "l'ennemy."

Les Etats Généraux diſpoſez à faire la paix.

Cependant les Etats-Généraux & le Prince d'Orange contens des conditions préliminaires que le Roy leur propoſoit, accepterent la médiation du Roy de Suede, & preſſerent auſſitôt l'Empereur de prendre le méme parti. Les mémes raiſons qui obligeoient la France de ſe hâter de faire la paix, faiſoient chercher à l'Empereur tous les moyens de la retarder. La maladie du Roy d'Eſpagne & l'eſpérance d'acquerir pour ſa maiſon une ſi puiſſante Monarchie, étoit le principal reſſort des empreſſemens du Roy pour la paix. Les interêts de l'Empereur étoient tout-à-fait oppoſez. Il prétendoit mettre ſon ſecond fils ſur le trône d'Eſpagne, en

cas que le Roy Catholique vînt à mourir. Il ne luy importoit pas moins que la ligue ſubſiſtât, qu'il importoit au Roy qu'elle fût rompuë. L'Eſpagne étoit ſi voiſine de la France qu'elle pouvoit être envahie, avant qu'on pût former une nouvelle ligue pour s'y oppoſer. Il fallut neantmoins que l'Empereur malgré ſes répugnances, ſe rendît aux inſtances de ſes alliez lâſſez d'une ſi longue guerre, & qu'il acceptât la médiation de la Suede. Mais en même tems il eſpéra de rallentir les négociations, & de trainer jusqu'à ce que le Ciel eût décidé du ſort du Roy d'Eſpagne. Enfin ſa Majeſté Imperiale répondit aux Etats Généraux le 17. Janvier 1697, conformément à leurs deſirs, & le Roy de Suede fut agréé pour être le médiateur de la paix.

Le Roy de Suede médiateur eſt agréé des parties.

Dés que le Baron de Lillieroot eut été nommé par ſa Majeſté Suedoiſe pour ſon Ambaſſadeur mediateur, il entra ſans délay dans l'exercice de ſon Miniſtere; & dés le 10. Fevrier 1697, Monſieur de Callieres luy dicta les articles préliminaires, ſuivant leſquels

A. 1697.

quels le Roy consentoit de faire la paix avec l'Empire. Sa Majesté consentoit par ces articles que les traitez de Westphalie & de Nimegue fussent le fondement de la négociation de la paix, de restituer la Ville de STRASBOURG dans l'état qu'elle a été occupée par sa Majesté, ou de donner un équivalent au choix de l'Empereur, & de rendre toutes les réünions faites depuis la paix de Nimegue, & la Lorraine suivant les conditions du même traité. Tandisque le Ministre de France faisoit ces offres au Médiateur, LOUIS XIV dont le caractere propre étoit de s'affectionner inviolablement à ceux qui avoient de l'attachement pour luy, n'oublia pas les interêts de l'Evêque de STRASBOURG, le Cardinal de Furstemberg: il luy envoya un Exprés pour le faire venir à la Cour où il arriva le 20. Fevrier. Aprés quelques conférences sa Majesté luy dit de dresser un mémoire de ses prétentions, & de nommer un Ministre qui agiroit en son nom au Congrés. Le Cardinal préſenta son mémoire, en priant sa Majesté de faire traiter de ses interêts par les Pléni-

Articles proposez par la France.

potentiaires de France, ce qui luy fut accordé.

Tout paroiſſoit annoncer une paix prochaine. Le Roy avoit nommé pour ſes Ambaſſadeurs Meſſieurs Courtin, de Harlay & de Caillieres. Monſieur Courtin étant devenu preſqu'aveugle, Monſieur le Comte de Crecy prit ſa place. L'Empereur nomma pour les ſiens le Comte de Kaunitz, le Comte de Stratman & le Baron de Seyler. Dés qu'ils furent arrivez à la Haye, le Médiateur leur communiqua les articles préliminaires : ils n'en furent pas contents ; ils firent ſentir d'abord qu'ils avoient bien d'autres demandes à propoſer, & que l'Empereur vouloit que ſans avoir égard au traité de Nimegue, on s'en tînt uniquement au traité de Weſtphalie & au traité d'exécution reglé enſuite à Nuremberg. Tout le Congrés fut ſurpris que la Cour de Vienne le prît ſur un ton ſi fiér, dans un tems où il ne paroiſſoit pas, vû l'état préſent de ſes affaires, qu'elle dût apporter tant d'obſtacles à la concluſion. Pendant que les Miniſtres de l'Empereur per-

perdoient le tems à la Haye, en propoſant un préliminaire ſi chimerique, le Conſeil de Vienne déliberoit ſur le choix d'une Ville où l'on tiendroit les conférences pour la paix. L'Empereur fut enfin obligé d'accepter le château de Ryswic, ſitüé entre la Haye & Delft où les François avoient leurs logemens.

Ryswick lieu choiſi pour les Conférences.

Les conférences s'étant ouvertes à Ryswick le 9. May 1697, les Plénipotentiaires de l'Empereur préſenterent trois jours aprés, un long détail de leurs prétenſions. Leur mémoire contenoit en ſubſtance que le Roy reſtitueroit tout ce qui avoit été pris aprés la paix de Munſter & l'exécution de Nuremberg ; qu'il rendroit Fribourg à l'Empereur ; qu'on abrogeroit tout ce qui avoit été fait par tout ſous le nom d'union & de réünion, comme auſſi tout ce qui avoit été innové ſous le nom ou prétexte du Suntgau, du Landgraviat d'Alſace & de la Préfecture Provinciale, en quelque maniere que ce ſoit; qu'il ſeroit clairement déterminé que le Roy de France ſe contentera des droits ſur le Suntgau & le

Landgraviat d'Alſace & la Préfecture provinciale, tels qu'ils avoient été auparavant poſſedez par la maiſon d'Autriche, ſans que ſa Majeſté Tres-Chrétienne puiſſe rien prétendre au delà, à la réſerve que le Roy poſſédera ces droits en toute Souveraineté, au lieu que la maiſon d'Autriche ne les poſſedoit que comme fiéfs de l'Empire.

Qu'on reſtituera à l'Electeur Palatin tous les Domaines, fiéfs & droits qu'il poſſédoit avant les troubles de Bohéme, & ſpécialement le Baillage de Germersheim, avec les deux Baillages ſubalternes de Landek & d'Altenſtatt qui luy ſont communs avec l'Evêque de Spire.

Qu'on réparera les dommages faits tant à l'Empereur qu'à l'Empire, & qu'à cet effet pour mieux affermir la paix, la France rendra à l'Empereur Briſach & Philisbourg dans l'état où ſe trouvent ces places, & que pour la même raiſon, elle reſtituera les Villes de Haguenau, Weiſſembourg & Landau avec tous les droits que la France prétend ſur elles.

Remarques du Les Députez du Corps de l'Empire

re préſenterent deux jours aprés, leurs remarques ſur ce grand projet, au quel ils ajouterent que tout ce qui avoit été occupé par la France depuis le traité de Munſter & ſon exécution de Nuremberg, ſeroit rétabli, tant pour ce qui regarde les choſes ſacrées que les prophanes, excepté ſeulement l'article qui concerne la Ville de STRASBOURG qui devoit être renduë en l'état où elle étoit lorsque ce mémoire fut préſenté ; c'eſt-à-dire que le Corps de l'Empire conſentoit que la Religion Catholique ſubſiſtât dans l'état où le Roy l'avoit miſe, & qu'on ne pourroit plus luy conteſter les droits & les biens, dont elle étoit alors en poſſeſſion.

Corps Germanique ſur les propoſitions de l'Empereur.

Quelques vaſtes que fuſſent ces prétentions de l'Empereur & de l'Empire, qui réduiſoient la France à laiſſer en oubli tout ce quelle avoit acquis par le traité de Nimegue, & à abandonner la plus grande partie de l'Alſace : ce projet cependant ne ſatisfit pas encor pleinement divers Princes de l'Empire, qui confinent à l'Alſace, & qui avoient des intérêts particuliers dans la ceſſion que

l'Empereur demandoit à la France.

Prétenſions des Etats voiſins de l'Alſace.

Les Cercles aſſociez de Suabe & de Franconie préſenterent au Médiateur, le plan des conditions qu'ils jugeoient néceſſaires pour parvenir à une bonne paix. Ils y inſiſtoient ſur tout, que rejettant tous les équivalents qui ſeroient offerts, on demandât la reſtitution de STRASBOURG avec toutes ſes dépendances, tant en deçà qu'en delà du Rhin, ſans rien démolir des fortifications qui avoient été ajoutées depuis que la France s'en étoit emparée; que Philisbourg ſeroit rendu, les forteresſes d'Huningue, de Fort-Loüis & de Landau & autres ſemblables démolies; que les conteſtations entre la France & l'Empire au ſujet de l'Alſace ſeroient terminées à l'amiable par l'entremiſe du Médiateur; que le Roy Tres-Chrétien reſtituera aux Etats qui ſont compris dans les deux Cercles, tous les lieux qu'il leur retient, & en particulier à l'Evêque de Bâle le fiéf de Rapolſtein, dont la Seigneurie directe luy appartient de toute ancienneté; & qu'enfin on leur donne une ſatisfaction convenable pour les dom-

domages qu'ils ont soufferts, & pour les frais avant & pendant la guerre.

Le Duc Everard-Loüis Régent de Wirtemberg, venant à son tour étaler ses prétensions, demanda que le Duc Georges de Wirtemberg de la ligne de Montbéliard, fût rétabli dans l'immédiate dépendance de l'Empire Romain, dont il avoit joüi avant le commencement des troubles, annullant entierement la reconnoissance de Vasselage de la Couronne de France faite en 1681, de même que dans la possession des fiefs que les Comtes de Rappolstein & les Nobles de Rathsemhausen ont reconnu de la Comté d'Horbourg.(p) Les Plénipotentiaires de France n'omirent pas sans doute de faire attention aux termes du mémoire qui distingue la Comté d'Horbourg de celle de Montbeliard.

Prétensions du Duc de Wirtemberg.

Le Marquis de Bade-Dourlac présenta de même son mémoire le 1. Juillet, par lequel il redemandoit quelques fiefs qui luy appartenoient entre Haguenau & Weissembourg; que les Isles & le terrain qu'on avoit occu-

Prétensions du Marquis de Bade-Dourlac.

(p) Mem. de Ryswick pag. 164.

occupé pour fortifier Huningue luy fuſſent rendus ; que la maiſon de Bade fût réſtituée dans la poſſeſſion de diſpoſer de quelques fiéfs d'Alſace & du Suntgau, & que l'Hôtel que la maiſon de Bade avoit à STRASBOURG & qu'on l'avoit contraint de vendre pour y loger le Gouverneur, luy fût rendu & le contract de vente annullé (q).

Tandis que cette multitude de prétenſions préparoient matiere à des diſcuſſions infinies, qui devoient traîner la négociation en longueur, les François voulant hâter la concluſion, propoſerent au Médiateur le 20. Juillet 1697, les conditions ſuivant leſquelles ils étoient prêts de faire la paix avec l'Empereur & l'Empire. Ils demandoient que les traitez de Munſter & de Nimegue en fuſſent la baſe & le fondement, en la maniere dont ils étoient joints l'un & l'autre dans le traité de Nimegue, & que ſur ce piéd les réünions de quelques terres ſitüées dans l'Empire faites par les Chambres de Belançon, & de Metz, & le Conſeil Souverain de Briſach de-

Conditions propoſées par la France.

(q) Idem pag. 205.

depuis le traité de Nimegue, ſeroient révoquées : à l'égard de STRASBOURG le Roy offroit l'alternative, ou de retenir cette place en donnant en échange Fribourg & ſon Château en l'état qu'ils étoient, Briſach & les quatre Villages de ſa dependance, qui ſont au delà du Rhin ; ſa Majeſté conſentant méme que la nouvelle Ville de Briſach fût démolie auſſi bien que le pont ; mais que le Roy conſerveroit le fort du Mortier ſitüé en déçà du Rhin.

Le Roy promettoit de plus de faire raſer les ouvrages faits à Huningue au delà du Rhin & d'en détruire le pont. Il laiſſoit encor à l'Empereur & à l'Empire le fort de Kell, s'obligeant à faire raſer les forts qui étoient dans les Isles du Rhin, auſſi bien que les ouvrages du Fort-Loüis, qui étoient au delà de ce fleuve. Enfin ſa Majeſté vouloit bien remettre à l'Empereur la Ville de Philisbourg, de ſorte que les frontieres de la France & de l'Empire, ce ſont les termes du projet, demeurent entierement ſéparées par le Rhin. Le pont de Philisbourg & le fort qui étoit en

deçà

deçà de ce fleuve devoient de même être démolis. Les Plénipotentiaires de France terminerent leur mémoire par la déclaration qu'ils firent, que le Roy ne prétendoit faire la paix aux conditions propoſées, que jusqu'à la fin du mois d'Août, ajoutant que ſi dans ce tems la paix n'étoit pas ſignée, ſa Majeſté demeureroit libre de tout engagement, & en état de traiter ſur telles autres conditions qu'elle croiroit convenir à l'état de ſes affaires & au bien de la Chrétienté.

Toute la France fut ſurpriſe que le Roy par tout victorieux, voulût ſacrifier à l'amour de la paix tant de places qu'il avoit fortifiées avec de ſi grandes dépenſes. L'Allemagne au contraire fut allarmée de voir qu'en luy donnant le Rhin pour limites, on aſſûroit pour jamais l'Alſace à la France, ſuivant l'expreſſion d'un Auteur Allemand (*r*): ce projet parut un monſtre, contre lequel tout l'Empire devoit s'armer. Ainſi des interêts différents inſpirent des idées différentes, & ce qui paroit aux uns l'ou-

(*r*) CORTREI Obſerv. ad pac. Ryswic.

l'ouvrage d'une excéſſive modération, eſt aux yeux des autres l'entrepriſe d'une ambition violente. Les Miniſtres de l'Empereur & de l'Empire s'aſſemblerent, confererent, diſputerent ſur le plan propoſé. Tous ſe ſentoient offenſez que la France voulût leur donner la loy, & leur fixer le terme où leurs déliberations devoient finir.

Pendant ces agitations, le Médiateur cherchoit les voyes de concilier les parties, ſur tout au ſujet de l'Alſace. Les Plénipotentiaires de France écrivirent au Roy ce qui s'étoit paſſé, dans les Conférences qu'ils avoient euës ſur ce point: voici comme ils s'expliquent dans leur lettre écrite à Delſt le 26. Juillet (s). "Le Médiateur, diſentils, nous demanda que ſi "nous trouvions bon qu'il nous dît "ſes ſentimens touchant la maniere "de conclure la paix, il nous repreſenteroit que les adouciſſemens qui "ſeroient capables de produire cet "effet, regardoient l'Alſace & la Lorraine, non pas aux conditions que "les Imperiaux pourroient demander,

(s) MS. ex Biblioth. Card. de Rohan.

"der, mais d'une maniere qui n'ap-
"porteroit point de préjudice consi-
"derable à sa Majesté. Nous l'arrê-
"tames tout cour là dessus, continu-
"ent les Plénipotentiaires, sans atten-
"dre qu'il eût achevé de nous expli-
"quer sa pensée, en luy disant que
"nous ne pouvions absolument en-
"tendre parler de l'Alsace; que c'é-
"toit une affaire épuisée & terminée
"par le traité de Nimegue. Il nous
"repliqua que ce traité n'en avoit
"point fait mention. Nous luy ré-
"pondimes que cet article rejetté
"étoit un abandonnement de toutes
"les vaines prétensions de l'Empe-
reur à cet égard." Les Plenipoten-
tiaires s'en tinrent toûjours à cette
réponse dans toutes les Conférences,
& le Roy approuva fort le parti qu'ils
avoient pris, que du moment qu'on
voudroit mettre en négociation la
cession de l'Alsace, ou leur en parler,
ils romproient la négociation, &
n'entendroient plus parler de rien.

Cependant les Ministres des Confé-
dérez, Princes & Etats de l'Empire s'é-
tant assemblez le 2. d'Aoûtchez l'Am-
bassadeur de Mayence, firent leurs
réfle-

réflexions sur le projet que la France avoit proposé, & donnant leurs avis sur tous les articles, ils déclarerent entr'autres qu'on ne devoit admettre aucun équivalent pour STRASBOURG de quelque nature qu'il pût être. Mais qu'on demanderoit que cette Ville fût renduë avec toutes ses appartenances & dependances, tant en deçà qu'au-delà du Rhin. Les Plénipotentiaires de l'Empereur ne travaillerent pas avec moins d'application, à dresser leurs réponses au projet de paix que les François avoient présenté. Ces réponses qu'ils mirent entre les mains du Médiateur le 5. Août, bien loin d'avancer l'ouvrage, mettoient de nouveaux obstacles à la conclusion. Elles étoient une répétition ennuyante de tout ce qui avoit été dit tant de fois dans les Congrés de Munster, de Nimégue & de Ratisbonne. On alléguoit ce qui avoit été réfuté, & on demandoit ce qui avoit été cédé. On vouloit que tout ce que la France avoit occupé depuis le traité de Munster & le traité d'exécution fait à Nuremberg en 1650, fût rendu à l'Empire, y com-

Réponse des Imperiaux.

pris la Nobleſſe libre qui en dépend immédiatement, les Villes, les Citez, les Bourgs &c. en un mot que le Roy ſe contentât de ce qui luy avoit été accordé par le traité de Munſter, ſçavoir les droits du Suntgaw, du Landgraviat d'Alſace & de la Préfecture Provinciale, de la maniere que les poſſédoit autrefois la maiſon d'Autriche, à la réſerve que le Roy joüiroit de ces droits en toute Souveraineté; en conſéquence ils demandoient qu'on reſtituât STRASBOURG avec ſes dépendances ſitüées des deux cotez du Rhin, ſans en démolir les fortifications, qu'on rendît même Landau & Weiſſembourg auſſi bien que STRASBOURG, l'Empereur acceptant pour une partie de la ſatisfaction dûë à ſa Majeſté imperiale l'offre qu'on luy faiſoit de luy céder Philisbourg & Briſach. Euſſent-ils porté leurs prétenſions plus loin, ſi la France qu'ils n'avoient pû jusqu'alors entamer, avoit été accablée ſous le poids de leurs armes?

L'Empereur ne ſe flattoit pas ſans doute de pouvoir obtenir tout ce qu'il demandoit; mais il luy paroiſ-

ſoit

ſoit être de la dignité imperiale de parler en maître qui vouloit donner la loy à la France, & de faire ſentîr aux Princes de l'Empire ſon zéle pour leurs intérêts. Tous applaudirent aux réponſes que les Plénipotentiaires de l'Empereur avoient données au projet des François. Ils les adopterent avec actions de graces, comme un ouvrage digne de la fierté & de la Majeſté du Corps Germanique, & déclarerent le 6. Août qu'elles étoient conformes à leurs ſentimens. Cependant pour s'aſſûrer toûjours d'avantage, & faire enſorte qu'il ne manquât rien à leurs prétenſions, chaque Prince fit une liſte des lieux qu'ils prétendoit devoir luy être rendus, ſans aucune dépendance de la France. Nul Village n'échappa à la diligence de leurs Miniſtres. L'Electeur Palatin y demanda Germersheim, Seltz, Hagenbach, Landeck, Altſtat, Billikheim, Sibeltingen, Euſerſtal, Klingen-Munſter, & un tres grand nombre d'autres fiéfs, dont les uns étoient ſitüez au delà de la Queich & les autres en deçà de cette riviere. On demanda le

Duché de Deux-ponts tout entier, la principauté de la Petite-pierre, la Comté de Veldents, & la Principauté de Birckenfeld. L'Evêque de Spire répétoit Lauterbourg, Jokenheim, Magdenbourg, Dann, le Prieuré de ſainte Valburge & quantité d'autres terres. On voyoit encor dans les prétenſions de l'Empire, divers lieux dépendants de l'Evêché de STRASBOURG, tels que ſont Markelsheim, Benfeld, Dachſtein, Kokersberg, Wantzenau, Saverne; la maiſon de Bade, le Comte de Hanau, le Prince de Montbéliard, le Comte de Linange y faiſoient de même, le détail de tous les lieux qu'ils prétendoient leur appartenir ſous l'immédiateté de l'Empire. Il ſeroit trop long de les rapporter tous dans cette hiſtoire. On trouve cette liſte à la page 398. du tome ſecond des mémoires de la paix de Ryswick. Par toutes ces demandes l'Alſace n'étoit plus qu'un Corps décharné, dont il ne devoit reſter ſous la Souveraineté du Roy Tres-Chrétien, que quelques lambeaux.

Conquêtes du Roy.

Pendant que l'Empereur & l'Empire

pire préparoient toutes ces batteries, pour renverſer entierement les droits que la France avoit ſur cette Province, ils ſe trouverent embaraſſez par les nouvelles conquêtes des armes du Roy. Le Marêchal de Catinat avoit pris Ath; le Duc de Vendôme Barcelone, & Monſieur de Pointis Cartagene d'où il étoit retourné chargé d'un riche butin; tandis que les Alliez demeuroient dans l'inaction, s'excuſant auprés de l'Empereur tantôt ſur la pluye, tantôt ſur le manque de fourages; & l'Angleterre ſur ce qu'elle étoit épuiſée d'argent. Les Imperiaux qui s'étoient attendu que les Alliez ne ſe laſſeroient pas de ſacrifier leurs Finances pour le ſervice de l'Empire, voyoient avec peine les Hollandois avoir de fréquentes & ſecretes Conférences avec les Plénipotentiaires du Roy; que les Eſpagnols paroiſſoient dégoutez de la guerre, & que la France au ſujet de l'uſurpation de la Couronne d'Angleterre donnoit au Prince d'Orange toute la ſatisfaction qu'il deſiroit. Ces réflexions inquietoient les Imperiaux. Delà

les ombrages & les ſoupçons qui les rendoient moins fiérs. Tout leur faiſoit craindre que dés que les Alliez auroient trouvé leur compte dans la négociation, ils n'oubliaſſant les intérêts de l'Empire. Cette crainte leur fit prendre la réſolution de traiter eux-mêmes avec les Plénipotentiaires de France dans des Conférences particulieres. Les Ambaſſadeurs rendirent compte au Roy de ce qui s'y paſſa; & c'eſt de leurs lettres mêmes que j'ay tiré ce que j'en vais rapporter dans le livre ſuivant ; je ne pouvois puiſer dans de meilleures ſources.

## LIVRE XXVI.

A. 1697. Conférences au ſujet de l'Alſace.

LEs Miniſtres de l'Empereur s'appercevant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, ſans ſe mettre en risque d'être abandonnez par leurs Alliez, entrerent tout de bon en matiere au ſujet de la ceſſion de l'Alſace. Mais il ne ſe lâſſerent pas encor de répéter tout ce qui avoit été dit dans les traitez précédents, pour eſſayer de perſuader les Plénipotentiaires du Roy

Roy, qu'ils ne devoient pas prétendre de retenir l'Alsace dans toute son étenduë (*a*). Ils insisterent sur tout sur le traité d'exécution de la paix de Nimegue, dans lequel il est dit que l'Empereur feroit sortir ses Troupes de toutes les Provinces de l'Empire, qui n'appartiennent pas à la maison d'Autriche, de Landau & de Weissembourg; d'où ils concluoient que ces Villes appartenoient à l'Empire. Ils tâcherent ensuite de tirer avantage du titre de deux arrêts de Brisach, qui portent que le Roy sera mis en possession de la Souveraineté de la Basse-Alsace; d'où ils inferoient que sa Majesté n'y étoit pas avant la paix de Nimegue. De pareilles objections n'étonnerent pas les Ambassadeurs du Roy; ils ne s'arrêterent pas même à les réfuter fort au long. C'est d'eux-mêmes de qui nous avons appris la maniere dont ils y répondirent. "A l'égard de l'Alsace, disent-"ils dans leur lettre écrite au Roy le "16. Août, nous coupâmes court à "toutes les discussions sur d'ancien-"nes difficultez tant de fois rebatuës,



(*a*) Mem. de Ryswick p. 302.

"& nous ne les touchâmes que légé-
"rement : " & pour faire voir que tout ce qu'on pouvoit alléguer n'étoit que ſubtilité & illuſion, ils ajouterent que cette matiere ne pouvoit faire le ſujet de la négociation, & que dés qu'on voudroit y inſiſter, leur ordre étoit de finir plûtôt toute négociation, que d'y entrer d'avantage. Monſieur le Baron de Seyler écouta cette réponſe avec une modération & une douceur dont les Ambaſſadeurs de France eurent ſujet de ſe loüer & qui le rendoient méconnoiſſable.

Limites de l'Alſace.

Les Imperiaux demanderent enſuite quelles limites ſa Majeſté vouloit donner à l'Alſace. A cette queſtion les Plénipotentiaires du Roy répondirent en ces termes (*b*) : "A l'é-
"gard des limites de l'Alſace nous
"leur dîmes que nous les prenions à
"peuprés depuis la riviere de Queich,
"c'eſt-à-dire Landau au dedans &
"Germersheim au dehors, jusqu'à
"Huningue & au Comté de Ferrette,
"& depuis le Rhin jusqu'à la monta-
"gne, & que dans tout cet eſpace, nous

(*b*) Ex Biblior. Card. de Rohan.

"nous prétendions la Souveraineté "du Roy auſſi bien établie qu'en "Champagne. Qu'ainſi l'Evêque & "l'Evêché de STRASBOURG ſur lequel "les Imperiaux avoient inſiſté, é-"toient en cela comme les autres Sei-"gneurs Laïcs & Eccleſiaſtiques, les "Villes & les païs, ceſt-à-dire les ter-"res, prez, forêts, rivieres & Habi-"tans ſans exception, comme ils ont "été cédez par l'Empire, auſſi bien "que par la Maiſon d'Autriche."

Quant à l'exécution de la paix de Nimégue, on répondit qu'il n'avoit point été queſtion de ſçavoir ou d'éxaminer la qualité ou la ſitüation des Villes de Landau & de Weiſſembourg; mais ſeulement de régler que les Troupes de l'Empereur en ſortiroient comme elles en ſortirent en effet, & que c'étoit là l'unique queſtion en cet endroit, le reſte y étant étranger, inutile & de nulle conſideration: mais que quand dans le même traité d'exécution on avoit parlé de faire ſortir les Troupes du Roy des autres Villes d'Alſace, cela avoit été nettement refuſé, les Miniſtres de l'Empereur ayant été con-

traints

traints d'abandonner la demande, & les Troupes de France y étant en effet demeurées. Que ce point étoit ſi déciſif par le traité de Munſter auquel ils vouloient toûjours revenir; qu'ils ne pouvoient faire voir aucune différence entre ces deux Villes de Landau & de Weiſſembourg, & les huit autres, ce qui détruit toute l'induction qu'ils voudroient tirer de l'article de l'exécution du traité de Nimegue. Qu'enfin pour les arrêts de Briſach, il n'y avoit qu'à en lire le diſpoſitif, au lieu du titre que l'Imprimeur y a pû mettre, & qu'on verra qu'ils ſuppoſent le droit de ſa Majeſté ſur l'Alſace & ne l'établiſſent pas; mais au contraire ce droit précedemment tres bien établi par la paix de Munſter, eſt leur principal & unique fondement. Toutes ces réponſes furent faites plus par complaiſance que par beſoin, les Miniſtres du Roy perſiſtant à déclarer qu'ils ne vouloient point mettte en queſtion, la ceſſion de toute l'Alſace à la France, & que c'étoit une affaire décidée.

La Conférence qui ſuivit ne fut pas plus favorable aux Imperiaux.

Le

Le Baron de Seyler la commença par étaler la longue liſte de réünions dont nous avons déjà parlé, qui contenoit en détail le nom de tous les lieux que les Princes & Etats de l'Empire prétendoient ne devoir pas être ſoumis à la Souveraineté du Roy. Les Plénipotentiaires écrivirent à ſa Majeſté le 27. Août la réponſe qu'ils firent ſur ce point. "Nous "déclarames aux Imperiaux, diſent-"ils, que ſa Majeſté rendroit géné-"ralement tout ce qui avoit été pris "ſous prétexte de réünion, pourvû "qu'il ne fût point de l'Alſace; que "nous ne connoiſſions pas vingt "noms de mille lieux ou plus encor, "de ce qui ſe trouvoit dans leur mé-"moire; mais que puiſque ſa Majeſ-"té vouloit rendre toutes les réüni-"ons, elle ne pouvoit de ſa part en "offrir plus, ni les Plénipotentiaires "en demander davantage; qu'il ne "falloit pas qu'ils s'efforcaſſent de ti-"rer de nous l'aveû de rendre "quelque lieu de l'Alſace; que nous "nous en donnerions de garde & que "quand nous l'aurions fait, cela ne "pourroit préjudicier ni au droit de ſa "Ma-

"Majeſté ſur toute l'Alſace, ni à la dé-
"claration que nous avons toûjours
"faite, qu'elle entendoit la conſer-
"ver."

Le Roy veut conſerver toute l'Alſace.

Les Plénipotentiaires de France avoient exhibé quelque tems auparavant au Médiateur, une liſte des lieux réünis que le Roy conſentoit de rendre. Je ne ſçay ſi c'eſt celle qui eſt rapportée à la page 387. des mémoires de la paix de Ryswick, & qu'on dit avoir été preſentée au Médiateur le 11. Août. D'habiles gens en doutent, n'ayant pas été jointe au traité de paix, ce qui paroiſſoit néceſſaire pour luy donner une autenticité requiſe en pareil cas, comme nous l'obſerverons dans la ſuite. Quoyqu'il en ſoit de douze articles que cette liſte contient, il y en a dix dans leſquels les Plénipotentiaires du Roy affectent de dire que les lieux dont ils parlent, ont été réünis par les arrêts de Metz Or la juriſdiction de la Chambre de Metz ne s'étendoit pas ſur les lieux réünis par les arrêts du Conſeil de Briſach, qui ne regardoient que l'Alſace que le Roy vouloit conſerver. Cette liſte rend la

la Comté de Montbéliard au Duc de Wirtemberg, & Germersheim à l'Electeur Palatin, parceque l'un & l'autre ſont ſitüez hors de l'Alſace, Mais enfin poſterieurement à cette liſte les Plénipotentiaires du Roy déclarerent, comme nous venons de l'obſerver, qu'en cas qu'ils eûſſent cédé quelque lieu de la Province d'Alſace, ce ſeroit une ſurpriſe qu'on devroit attribüer à leur peu de connoiſſance des lieux particuliers contenus dans cette Province, & que cette ſurpriſe ne pouvoit préjudicier au droit du Roy ſur toute l'Alſace, ni à la déclaration que ſa Majeſté avoit faite qu'elle vouloit conſerver cette Province dans toute ſon étenduë. Cette déclaration des Plenipotentiaires eſt du 27. Août, & la liſte fut exhibée le 11. Août trois ſemaines auparavant.

"Les Imperiaux, continuent les "Miniſtres du Roy dans leur lettre "du 27. Août, nous demanderent, ſi "Lutzelſtein ou la Petite-Pierre étoit "cenſé être de l'Alſace; ſi tous les "Etats qui comme la Petite-Pierre "ſont nommez & compris dans le "Pa-

"Paragraphe *Teneatur* du traité de "Munſter, & qui ne ſe trouvent pas "dans la liſte que nous avons donné "de la part de vôtre Majeſté des réü- "nions à rendre, doivent être cenſez "de l'Alſace, & ſi vôtre Majeſté veut "les garder tous également. S'il n'y "avoit point à craindre par la même "raiſon pour une grande partie de la "Seigneurie de Germersheim, quoy- "que vôtre Majeſté ſe ſoit expliquée "poſitivement pluſieurs fois de vou- "loir la rendre entiere à Monſieur "l'Electeur Palatin; ſi Birkenfeldt & "quantité d'autres lieux, qui ont été "occupez ſans arrêts de réünions, "doivent être perdus pour l'Empire. "A toutes ces demandes les Plénipo- "tentiares répondirent en ces ter- "mes; que c'étoit ſincérement que "ſa Majeſté s'offroit de rendre toutes "les réünions pourvû qu'on ne tou- "chât pas à l'Alſace, dont la Souve- "raineté luy appartenoit inconteſta- "blement. Nous n'avons pas, ad- "jouterent-ils, aſſez de connoiſſance "de la nature & de la ſitüation des "lieux qu'on nous propoſe en ſi "grand nombre, & de la pluſpart

"des-

"desquels nous ne pouvons pas mê-
"me ſçavoir le nom, pour décider de
"leur ſort, ni dire préciſément ſi le
"Roy devoit ou les garder ou les re-
"lâcher; mais qu'on devoit ſe con-
"tenter de l'offre générale qu'ils
"avoient faite de rendre tout ce qui
"étoit ſitüé hors de l'Alſace."

Il veut conſerver STRASBOURG.

Cependant le tems fixé par le Roy étant expiré, & l'Empereur ne s'étant pas encore déterminé ſur le choix de STRASBOURG ou des Villes que le Roy vouloit bien donner en échange de cette place, ſa Majeſté fit déclarer par ſes Plénipotentiaires qu'elle vouloit conſerver STRASBOURG, & ne plus laiſſer à l'Empereur le choix de l'alternative qu'elle avoit offerte, ſon intention étant que le Rhin ſervît deſormais de barriere entre la France & l'Empire. Peut-être que ce parti ne déplut pas à l'Empereur, qui recouvroit par là Briſach & Fribourg anciens patrimoines de la Maiſon d'Autriche. Mais la perte de STRASBOURG jetta l'allarme parmy les Princes & les Etats de l'Empire. Ce ne furent que déliberations, que mémoires & que plaintes. On en-

entendoit les Députez de l'Empire dire publiquement à la Haye qu'ils aimeroient mieux voir deux cens mille François dans l'Allemagne, que de laiſſer STRASBOURG aprés la paix entre les mains du Roy, & qu'il falloit que l'Empire fît les derniers efforts pour l'empêcher (*d*). Monſieur le Baron de Lillieroot même quittant la balance qu'un Mediateur doit tenir, étoit auſſi animé que les Députez de l'Empire, & les excitoit même à tenir ferme, & à ne rien oublier pour retirer STRASBOURG des mains de ſa Majeſté. Mais le Baron de Lillieroot ceſſa bientôt d'être le maître de la médiation, le Roy de Suede ayant nommé pour ſon premier Ambaſſadeur extraordinaire au Congrés de Ryswick, le Comte Charles Bonde Préſident au Conſeil de Livonie, pour faire conjointement avec le Baron de Lillieroot les fonctions de Médiateur. Je ne ſçay ſi la France s'étoit plainte de la partialité du Baron; mais dés que le Comte Bonde fut arrivé à Ryswich, ſon applica-

Nouvel Ambaſſadeur de Suede.

(*d*) Lettre des Plénipotentiaires du Roy, 3. Sept.

plication, ſon habileté & le ſoin qu'il eut de tenir l'équilibre, avancerent bientôt l'ouvrage de la paix. Rien cependant ne porta plus les Imperiaux à rabattre de leur fierté, que la réſolution que prirent les Hollandois & les Eſpagnols de conclure leur paix indépendament d'eux. Ils la ſignerent en effet le 20. Septembre 1697.

Dés que l'Empereur & l'Empire ſe virent ainſi deſtituez du ſecours de leurs Alliez, on ne mit plus en queſtion, ſi on céderoit STRASBOURG au Roy qui vouloit la retenir : Il fallut acquieſcer & ſe rendre à la réſolution que ſa Majeſté avoit priſe. D'autres points arrêterent cependant encor la concluſion du traité. Ce fut pour le concerter avec plus de tranquillité que le Roy voulut bien accorder à la priére de l'Eſpagne & des Etats-Généraux, une ſuſpenſion d'armes entre la France & l'Empire juſqu'au 1. Novembre 1697 (e). Alors les Plénipotentiaires de l'Empereur reprirent leurs Conférences avec l'ambaſſade de France; mais quoy-

 qu'ils

(e) Idem 20. Sept.

qu'ils euſſent toûjours fortement à coeur la ceſſion de toute l'Alſace, ils n'oſerent faire ouvertement de nouveaux efforts pour réſerver à l'Empire quelques fiefs de cette Province. Ils prirent un détour & firent parler le ſieur Suolski Plénipotentiaire du Roy de Suede, qui demanda non ſeulement la reſtitution du Duché de Deux-ponts, mais auſſi de toute l'hérédité du feû Prince de Veldentz, c'eſt-à-dire le Comté de Veldentz & celuy de la Petite-pierre, de méme que la reſtitution de la principauté de Birkenfeldt, du Comté de Sponheim & de quelques autres terres. Cette demande obligea les Plénipotentiaires du Roy à déclarer nettement, avec tous les temperamens d'honnêteté & de conſidération pour le Roy de Suede au ſujet de la Petite-pierre; "que pour nulle rai-"ſon ſa Majeſté Tres-Chrétienne à "cauſe des conſéquences, ne remet-"troit à qui que ce ſoit aucun fief "d'Alſace, que d'une maniere qui ne "préjudicieroit pas à ſes droits, Cet-"te déclaration ſi préciſe coupa juſ-"qu'à la racine tous les deſſeins que

Déclaration préciſe que le Roy ne veut rien céder de l'Alſace.

le

"le Baron de Seyler avoit, en ſe rendant l'Avocat du Roy de Suede, & "ſous prétexte des prétenſions de ce "Roy, de remettre à flot toutes les "diſputes, touchant les fiéfs d'Alſace. C'eſt ainſi que les Plénipotentiaires de France s'en expliquerent dans leur lettre écrite au Roy le 8. Octobre 1697.

Le Député du Prince de Montbéliard eſpéroit, qu'à la faveur des ſollicitations de Monſieur de Chamlay, il pourroit retenir ſous l'immédiateté de l'Empire, Horbourg & Richenwihr, deux fiéfs que ce Prince poſſéde en Alſace. On fit grande attention aux intérêts de ce Prince; & on le rétablit dans la pleine & libre poſſeſſion tant des fiéfs qu'il poſſéde en Bourgogne, de Clerval & Paſſavant, que des Seigneuries de Granges & d'Héricourt, & autres lieux dans la Comté de Bourgogne & la principauté de Monbéliard; mais à l'égard des autres qui ſont ſituez en Alſace, tels que ſont Horbourg & Richenwihr, les Plénipotentiaires du Roy ne ſoufrirent pas qu'on en fit une expreſſe mention dans le traité, parce-

que comme ils le manderent au Roy le 8. Octobre, il n'étoit pas néceſſaire d'en parler, dés que STRASBOURG & l'Alſace demeuroient en pleine & entiere Souveraineté au pouvoir de ſa Majeſté.

Quelques arrêts de réünion caſſez.

La révocation des réünions étoit l'article important d'où dépendoit tout le traité. Le Roy ſe rendoit facile à rendre aux Princes particuliers les droits Seigneuriaux & le domaine utile, qui leur appartenoient dans leurs terres d'Alſace ; mais il ne vouloit rien céder de la Souveraineté, qui avoit autrefois appartenu à l'Empereur & à l'Empire ſur toute cette Province. L'article du traité devoit régler ce point, & prononcer ſi le Roy devoit en rien ſe relâcher du ſupréme domaine dont il étoit en poſſeſſion, non ſeulement en vertu des arrêts de réünions & de la ſoumiſſion des Peuples d'Alſace, mais méme du conſentement de l'Empereur & de tout l'Empire, en conſéquence du traité de Ratisbonne du 15. Août 1684. Le Roy vouloit s'y maintenir ; l'Empereur & l'Empire faiſoient au contraire tous leurs efforts,

forts, pour ſe conſerver quelques droits ſur les Seigneurs & les terres compriſes dans la Province d'Alſace. Delà les conteſtations qui ayant commencé presqu'en même tems que le Congrés, continüerent jusques vers le milieu du mois d'Octobre.

Les Miniſtres de l'Empereur entrerent en ce tems-là en Conférence avec ceux du Roy, ſur le ſujet des réünions d'Alſace exprimées dans les deux arrêts de Briſach. Dés qu'on vint à déliberer ſur la maniere dont on s'expliqueroit ſur ce point dans l'article 4. du traité, les François déclarerent aux Imperiaux, ou qu'on ne fît dans cet article aucune mention des deux arrêts de Briſach, ou qu'on exceptât tous les fiéfs d'Alſace des réünions que la France vouloit remettre. Ces propoſitions renverſoient le projet que les Imperiaux avoient dreſſé touchant les réünions: voicy comme ils l'avoient conçu (*f*).

"On abolira tout ce qui a été fait "durant la guerre, & toutes choſes



(*f*) Null. & iniq. reun Alſatiæ n. 72.

"ſeront rétablies de part & d'autre "dans l'état où elles ont été ſuivant le "traité de Nimegue. On reſtituera "tout ce qui a été occupé ſous le "nom de réünion. On ne rendra "pas ſeulement ce qui eſt contenu "dans la liſte annexée cy-deſſus, mais "encor toutes choſes ſemblables, ſans "que dorenavant on puiſſe être trou-"blé ni inquieté à ce ſujet : & com-"me ces différentes réünions de "quelques terres, ou lieux ſituez dans "l'Empire, ont été faites aprés la paix "de Nimegue par les arrêts des "Chambres de Metz & de Beſançon, "& par le Conſeil de Briſach, & que "ſa Majeſté Royale & Tres-Chréti-"enne s'en eſt miſe en poſſeſſion, ces "réünions ſeront annullées, nonob-"ſtant les arrêts rendus à ce ſujet par "les Chambres de Metz & de Be-"ſançon & le Conſeil de Briſach, & "toutes choſes ſeront remiſes entie-"rement dans le même état qu'elles "étoient au tems de la paix de Nime-"gue avant ces arrêts & les réüni-"ons.

Les Plénipotentiaires du Roy n'avoient garde d'agréer cet article qui en-

enlevoit à ſa Majeſté tous ſes droits & toutes ces prétenſions ſur l'Alſace. Envain les Miniſtres de l'Empereur firent tous leurs efforts pour le faire recevoir; il fut conſtamment rejetté par les François, à moins qu'on n'y fît les changemens qu'ils avoient propoſez. Les Plénipotentiaires de l'Empereur envoyerent le 18. Octobre leur Secretaire à la Haye, pour informer de ce refus les Députez de l'Empire qui y étoient aſſemblez & leur demander leur avis (*g*). "Nos "projets, leur dirent-ils, ont eu peu "de ſuccés au ſujet des termes que "nous voulions employer pour dreſ- "ſer le quatriéme article. La France "ne veut pas les accorder, mais elle "perſiſte à démander qu'en caſſant "les arrêts de Metz & de Beſançon, "on laiſſe ſubſiſter ceux du Conſeil "de Briſach, en omettant ces mots "*Conſilium Briſacenſe*; ou qu'on expri- "me que la France ne remet que les "lieux & les droits qui ſont ſituez "hors de l'Alſace; ajoutant ces mots "*reſtituentur . . . . ſtatibus extra* "*Alſatiam ſitis omnia loca &c.* on enfin



(*g*) Protocoll. Legat. Imper. Ryswic.

"qu'on insére dans le traité ces mots. "*De supremo Dominii jure in Alsatiam* "*per instrumentum pacis Monasterienſis* "*cessio*, pour reconnoître que la Sou- "veraineté sur l'Alsace a été cédée au "Roy. Le tems est court, ajoutoient- "ils, & comme les Médiateurs pour- "roient bien dés aujourdhuy parler "de cette affaire, vous ne devez pas "différer de prendre vos résolu- "tions."

L'article 4. est dressé.

Les Ambassadeurs Plénipotentiaires & Députez de l'Empire pour le traité de paix, répondirent le même jour aux Ministres de l'Empereur, que si on ne pouvoit faire changer de résolution aux François, & qu'ils demeurassent fermes dans leurs prétensions, on étoit convenu à tout évenement, qu'on choisiroit le second moyen proposé, comme le moindre mal entre plusieurs autres; à sçavoir qu'on mettroit dans l'article 4. une exception des lieux situez en Alsace. Ainsi du consentement de l'Empereur & de l'Empire, l'article 4. dressé sur ce plan, n'obligea le Roy qu'à la restitution des droits & des lieux, dont il étoit en possession, & qui étoient

étoient ſitüez hors de l'Alſace. Cette clauſe ſeule aſſûroit au Roy la Souveraineté ſur toute l'Alſace: car comme ſa Majeſté étoit en poſſeſſion par le conſentement général de tout l'Empire, de tous les lieux réünis, dés qu'on ne l'oblige qu'à reſtituer les lieux réünis ſitüez hors de la Province d'Alſace, elle ne peut plus être troublée dans la poſſeſſion de tout le reſte, ſans violer la bonne foy du traité de paix.

Cependant comme dans le projet que les Imperiaux avoient dreſſé, il étoit parlé de la liſte où les Princes & les Etats de l'Empire avoient ſpécifié en détail, tous les lieux qu'ils prétendoient devoir leur être rendus, & qu'ils demandoient même que cette liſte fût jointe au traité, *in primis verò "reſtituentur quæcumque réunionum nomine occupata fuerunt, non ea tantùm "quæ Catalogo infra annexo continentur, "ſed quævis alia ſimilia &c.* Les François voulant faire connoître qu'on ne devoit avoir aucun égard à la liſte préſentée par les Princes & Etats de l'Empire, exigerent qu'on inſerât poſitivement dans l'article quatriéme,

que c'étoit à la liſte que l'Ambaſſade de France avoit exhibée *in indice à legatione Gallica exhibito*, & qu'il ne falloit pas avoir recours à celle que les Princes & Etats de l'Empire avoient dreſſée, pour reconnoître les lieux que la France devoit rendre. Cette liſte cependant de l'Ambaſſade de France ne fut point jointe au traité. Les Imperiaux ne le demanderent pas, parcequ'elle leur étoit trop peu favorable; & les François négligerent de l'inſerer, parcequ'il leur parut ſuffiſant de s'en tenir à la clauſe générale qui n'oblige la France, qu'à reſtituer les lieux réünis, ſitüez hors de l'Alſace. Ainſi dans les conteſtations qui pourroient ſurvenir les Imperiaux ne pourroient, ni citer la liſte préſentée par les Princes & Etats de l'Empire, le traité n'admettant que celle que l'Ambaſſade de France a préſentée; ni s'appuyer même ſur la liſte préſentée par cette Ambaſſade, parceque n'ayant été ni annexée au traité ni ſouſcrite avec luy, elle n'a pas l'autenticité qui puiſſe faire foy, qui la diſtingue de celles qu'on pourroit ſuppoſer, & qui luy donne une entiere certitude. Ces

Ces difficultez étant applanies, d'autres plus grandes ſurvinrent au ſujet de la derniere clauſe de l'article 4. qui régle que la Religion Catholique Romaine demeurera dans l'état, où elle eſt dans les lieux que la France reſtituë par le traité. Les ſoins de ceux qui avoient prêché la veritable Religion, dit le Roy dans ſa lettre du 7. Octobre, dans les lieux dont ſa Majeſté s'étoit rendu maître dans le Palatinat, & les autres païs réünis, avoient eu des ſuccés ſi heureux que la plus grande partie des Habitans s'étoient convertis. Mais craignant d'être perſécutez pour la Religion, & l'Electeur Palatin ne ſe ſentant pas aſſez autoriſé pour maintenir dans ſon païs la foy Catholique que ſes Peuples avoienr embraſſée, le Roy fut ſupplié de contribuer à ſoutenir ce qui avoit été fait en faveur de la Religion, & ſa Majeſté donna ſes ordres à ſes Ambaſſadeurs, de s'employer de concert avec l'Electeur Palatin pour conſerver la Religion Catholique & Romaine, dans l'état où elle étoit dans tous les lieux que le Roy vouloit bien rendre. La négociation réüſ-

Difficultez au ſujet de la Religion.

réüſſit; la clauſe fut inſérée; les Plénipotentiaires des Princes Catholiques accepterent avec joye une condition ſi favorable à leur Religion. Tous accoururent à l'envy dans l'appartement des Ambaſſadeurs de France, dans le tems qu'à Ryswick on ſignoit le traité, pour les aſſûrer par les expreſſions les plus vives & les plus touchantes de leur reconnoiſſance, de leur vénération & de leur dévouëment à ſa Majeſté Tres-Chrétienne, reconnoiſſant publiquement que c'étoit d'elle aprés Dieu, que les Catholiques devoient attendre la ſûreté & la proſpérité de leur Religion. C'eſt dans ces termes que les Plénipotentiaires en écrivirent au Roy le 1. Novembre 1697.

Dés qu'on fut convenu par l'article 4. que le Roy ne rendroit pas à l'Empereur & l'Empire les droits de Souveraineté, qui leur avoient autrefois appartenus ſur les lieux ſitüez en Alſace, & que le Roy occupoit; on régla aiſément toutes les prétenſions des Princes particuliers. Sa Majeſté rendit ſans peine à l'Electeur de Tréves Evêque de Spire, la principauté de

Art. VI. X. XV. &c.

de Veldentz ; au Prince de Naſſau, & aux Comtes de Hanau & de Linange les droits Seigneuriaux & de Domaine utile qui leur appartenoient. Mais par rapport aux terres que ces Seigneurs poſſédoient en Alſace, ſur leſquelles l'Empereur & l'Empire exerceoient auparavant les droits de ſupréme domaine, on les renvoya à la régle générale de l'article 4 qui en laiſſoit la Souveraineté au Roy. L'Evêque de Spire inſiſta que du moins on luy donnât le titre de Prévôt de Weiſſembourg : ſa Majeſté ne voulut pas le permettre, de peur de donner atteinte à ſes droits ſur une partie conſiderable de l'Alſace : c'eſt ainſi qu'elle s'en expliqua dans ſa lettre écrite à ſes Ambaſſadeurs le 21. Octobre 1697.

On s'étendit plus au long ſur la maniere dont STRASBOURG ſeroit cédée à la France. On vouloit qu'il ne manquât rien de tout ce qui pouvoit aſſûrer que l'Empire ne s'y réſervoit aucun droit. On s'expliqua avec la même attention par rapport aux places que le Roy donnoit en échange de STRASBOURG. Philis-

bourg,

bourg, Fribourg, Briſach, les forts qui étoient ſituez au-delà du Rhin, tout fut cédé, de ſorte qu'on ne pouvoit plus douter que ce fleuve ne dût toûjours ſervir de barriere entre la France & l'Empire.

Enfin comme le Roy ne vouloit rien omettre de tout ce qui pouvoit favoriſer la Religion Catholique & Romaine, ſur laquelle les Proteſtans avoient depuis longtems uſurpé divers bénéfices, que ſa Majeſté avoit retirez de leurs mains, & dont elle avoit diſposé ſuivant les régles Canoniques, il fut convenu que ces bénéfices reſteroient à ceux, qui les poſſédoient dans le tems de la ſignature de la paix.

Art. XLVII.

Tout ayant été ainſi réglé, le traité fut enfin ſigné à Riswick le 30. Octobre 1697, jour auquel expiroit le terme que ſa Majeſté avoit fixé. Les Miniſtres cependant de pluſieurs Electeurs & Princes Proteſtans refuſerent de ſigner le traité, ſous prétexte qu'ils n'avoient pas ordre de leurs maîtres, de ſouſcrire à la derniere clauſe de l'article 4. qui portoit que la Religion Catholique & Romaine ſeroit

Le traité eſt ſigné.

roit maintenuë dans l'état où elle étoit dans les lieux réünis, que la France vouloit bien reſtituer; de ſorte que parmi les Proteſtans il n'y eut que les Députez du Duc de Wirtemberg, ceux des Comtes du Banc de Weteravie, parmi leſquels les Comtes de Hanau & de Linange ont leur rang, les Députez de la Ville d'Augsbourg & de Francfort qui ſignerent le traité. Il étoit à craindre que le refus des autres Princes Proteſtans n'attirât une guerre dans l'Empire; mais le Roy qui vouloit luy procurer la tranquillité & le repos, & qui ſe faiſoit un plaiſir de ménager les Electeurs & les Princes, voulant leur donner le loiſir de prendre leur parti aprés une déliberation plus mûre, eut la condeſcendance de conſentir que les Proteſtans qui n'avoient pas ſigné le traité, jouiroient de l'effet de la ceſſation des armes, juſqu'à la ratification, à condition qu'ils déclareroient à Riswick ou à Ratisbonne pendant le cours de ſix ſemaines, que leurs Souverains & maîtres avoient ſpécialement conſenti à la ratification de l'Empire, & qu'autrement ils ſeroient

tenus

tenus pour exclus (*k*). Cette déclaration de l'Ambaſſade de France fut miſe au Protocole des Médiateurs, pour la ſûreté de ceux des Etats qui n'avoient pas ſigné le traité.

Mouvemens des Protestans.

La Députation de l'Empire rendit compte le 1. Novembre 1697, à la diéte imperiale de ce qui s'étoit paſſé. Cette nouvelle allarma les Protestans, qui ſentoient l'avantage que la Religion Catholique & Romaine venoient de prendre ſur la leur, par le zéle & l'autorité du Roy. On les vit s'agitter à la Haye & à Ratisbonne, pour prévenir la guerre dont ils étoient menacez. Les Députez qui étoient à la Haye firent d'abord un long mémoire, pour juſtifier le refus qu'ils avoient fait de Signer la paix. Ils le dépoſerent entre les mains des Médiateurs le 4. Novembre, ils ſe plaignirent enſuite amérement de l'Empereur & des Princes qui avoient ſigné la paix ſans eux; ils proteſterent même hautement contre la maniere dont la paix avoit été négotiée, prétendant qu'on ne s'étoit pas

(*k*) Mém. de Ryswick Tom. 4. pag. 121.

pas conformé aux uſages ordinaires de l'Empire, & particulierement aux diſpoſitions du traité d'Osnabruck ; d'où ils conclurent que tout ce qui avoit été fait ne pourroit préjudicier aux droits des Etats de l'Empire. L'acte qui fut dreſſé à ce ſujet fut remis aux Médiateurs le 11. Novembre. Les Médiateurs eux-mêmes firent de fortes inſtances pour engager les François à faire quelques changements dans la clauſe inſerée dans l'article 4. touchant la Religion. Les inſtances des Médiateurs furent inutiles. Les Proteſtans ne furent pas plus heureux en employant pour le même ſujet, le crédit des Etats-Généraux, qui répondirent à leurs priéres le 28. Novembre, que le Roy Tres-Chrétien n'avoit eu d'autres intentions que de conſerver les Egliſes & les fondations aux Catholiques Romains, dans les lieux qui devoient être rendus, ſans prétendre empécher que la Religion Proteſtante y eût ſes exercices accoutumez. Toutes ces ſources étant fermées, les Etats de l'Empire de la Confeſſion d'Augsbourg aſſemblez à Ratisbon-

ne, le prirent ſur un ton plus haut, & ne feignirent pas de requerir l'Empereur qu'il fût déclaré, que les Catholiques ne ſe ſerviroient jamais ni dans le cours de la juſtice ni ailleurs, de la clauſe que les François avoient ajoutée au 4. article de la paix, mais qu'ils ſe tiendroient au contraire préciſément à l'obſervation du traité de Weſtphalie. Ils oſerent même ajouter que ſi les Catholiques vouloient s'opiniâtrer à faire uſage d'une clauſe ſi fatale aux Proteſtans, on devoit craindre les ſuites de la diſcorde & de la meſintelligence, qui dans ce cas diviſeroient les Etats des differentes Religions.

L'Empereur étonné & ſans doute offenſé même d'une ſi fiére déclaration, ne voulut pas cependant ni condenſcendre aux deſirs des Proteſtans, ni irriter des eſprits trop aigris. Il ſe contenta de rejetter ſur les François toute la haine, ou plutôt de leur laiſſer tout l'honneur de la clauſe inſérée dans le traité en faveur de la Religion Catholique. "N'eſt-il "pas à craindre, diſoit en plaine diéte "le Prince Lobkowitz Commiſſaire "im-

"imperial ; & ne doit-on pas appré-
"hender que ſi les François apperce-
"vant quelque réſerve dans le con-
"ſentement de l'Empire par la ratifi-
"cation, ils ne trainent au moins en
"longueur l'exécution de la paix, ſous
"prétexte qu'on veut renverſer ce
"qui a été convenu touchant la Reli-
"gion ?" Les Proteſtans ne ſe laiſ-
ſant pas ébranler par ce diſcours, ſa Majeſté Imperiale leur fit repréſenter que, s'ils perſiſtoient dans leurs ſenti-
mens, elle ne pourroit ſe diſpenſer de faire communiquer à l'Ambaſſade de France, le reſultat de la diéte tel qu'il étoit, & qui d'ailleurs ne pouvoit luy être caché ; mais que ſa Majeſté imperiale ne répondoit pas des mauvais effets qui pourroient en être la ſuite. Cette réponſe déconcerta les Proteſtans, qui craignirent d'attirer contre eux ſeuls toutes les forces de la France, tandis que l'Empereur ne prendroit aucune part à leur querelle. Ils ſe radoucirent, & par un réſultat ſolemnel des trois Colleges daté du 26. Novembre, ils déclarerent qu'ils trouvoient bon & qu'ils avoient conclu que la paix ſignée à

Réſultat des Proteſtans.

Ryswick le 30. Octobre, fût approuvée & ratifiée de la part de l'Empire, dans la meilleure forme qu'il ſe pourroit. Ils remercierent même ſa Majeſté Imperiale des ſoins paternels qu'elle avoit pris, & la priérent de confirmer de ſon côté le traité, qui venoit de donner la paix : les contestations étant finies, l'Empereur donna ſa ratification en ſon nom & en celuy de l'Empire datée du 7. Décembre. Aprés qu'on en eut fait l'échange, le Roy ordonna à tous ſes Peuples de ſe joindre à luy, pour remercier le Ciel qui avoit enfin réconcilié les nations. "STRASBOURG, diſoit ſa "Majeſté dans ſa lettre du 5. Janvier "1698, l'un des principaux remparts "de l'Empire & de l'héréſie eſt réüni "pour toûjours à l'Egliſe & à ma "Couronne ; le Rhin eſt rétabli pour "barriere entre la France & l'Alle-"magne ; & ce qui me touche encor "plus, le Culte de la véritable Reli-"gion eſt autoriſé par un traité ſo-"lemnel chez des Souverains d'une "différente Religion."

Divers Princes n'applaudirent pas de même au traité qui venoit d'être con-

conclu. Quelques-uns entreprirent d'y oppoſer des proteſtations, qu'ils dépoſerent entre les mains des Médiateurs, dés que la paix eut été ſignée. Tels furent les Ducs de Brunswick-Lunébourg de la branche de Volfenbutel, qui prétendoient que deux Prébendes ou Canonicats de la Cathedrale de STRASBOURG leur appartenoient en vertu du traité de Weſtphalie. Dés le 11. Juillet 1687, ils avoient été déboutez de leurs prétenſions par un arrêt du Conſeil Souverain d'Alſace, & les Chanoines Catholiques avoient été depuis ce tems paiſibles poſſeſſeurs de ces Prébendes. Ces Princes Proteſtans ſe plaignoient que le traité leur eût pour jamais fermé toutes les voyes de rentrer dans ces bénéfices. L'article 4. ayant décidé que ce qui regarde la Religion Catholique devoit demeurer dans l'état où il étoit, & l'article 47. ayant réglé que les bénéfices devoient reſter à ceux qui les poſſedoient au moment que la paix fut ſignée, ces déciſions rendoient inutiles les proteſtations des Princes de Wolfenbutel. Les Plénipotentiaires

Proteſtations ſur deux Canonicats de STRASBOURG.

res de France leur oppoſerent encor une proteſtation générale, que la France ne ſouffriroit jamais qu'on touchât à ce qui a été ſi mûrement réglé dans le traité.

On vit cependant aprés l'échange des ratifications naître de nouvelles difficultez par rapport à l'exécution du traité. Divers Princes préſenterent encor la longue liſte, dont nous avons parlé plus d'une fois, qui contenoit les lieux qu'ils s'imaginoient ne devoir pas reſter ſous la Souveraineté du Roy. Les Ambaſſadeurs de France répondirent en deux mots à toutes leurs inſtances en ces termes (*l*); 'Nous avons accordé tous les "fiéfs qui ſont énoncez dans la liſte "des reünions que nous avons com-"muniquée; & à l'égard de la liſte de 'ſupplément donnée par Meſſieurs les "Ambaſſadeurs de l'Empereur, nous "accordons tous les fiéfs réünis par "les arrêts de réünions, à la réſerve "de ceux qui ſont de la Province "d'Alſace, que nous avons déclaré "être de la Souveraineté du Roy." C'eſt ainſi que les Plénipotentiaires s'ex-

(*l*) Mém. de Ryswick. Tom. 2. pag. 408.

s'expliquerent dans leur déclaration ulterieure donnée à Ryswick le 11. Août 1698.

Cette déclaration n'empêcha pas les Miniſtres de l'Electeur Palatin, de former de nouvelles conteſtations par rapport à l'exécution de la paix. Dés le 20. Décembre 1697, le Roy avoit rétabli l'Electeur dans la poſſeſſion des droits & des lieux qui luy appartenoient dans la Province d'Alſace: mais ſa Majeſté s'y réſerva la Souveraineté, dont elle exerça les droits, par des impoſitions, des bureaux, de péages & le logement des troupes dans Seltz, Haguenbach, Altſtat, & autres lieux ſitüez en deçà de la Queich, riviere qui ſert de bornes à l'Alſace. Aprés que ſa Majeſté eut ainſi exécuté de ſa part les diſpoſitions du traité de paix, elle preſſa l'Electeur Palatin de payer à Madame d'Orleans, la ſomme de deux cens mille livres qu'il devoit luy compter par proviſion, ſuivant le même traité. Les Officiers de ſon Alt. El. différoient toûjours d'acquitter cette charge, ſous prétexte que l'Electeur n'étoit pas encor pleinement reſtitué

A. 1698.

Conférences de Francfort au ſujet des droits de Madame d'Orleans.

dans tous ſes droits. Ce refus fit peine au Roy, parcequ'il craignoit qu'il ne troublât la bonne intelligence qu'il vouloit conſerver avec les Princes de l'Empire. Pour prévenir ce malheur, il conſentit que les prétenſions réciproques fuſſent examinées à Francfort par ſon Plénipotentiaire & celuy de l'Electeur Palatin, en préſence de Monſieur Binder Miniſtre de l'Empereur. Monſieur Ulric Obrecht Préteur Royal de STRASBOURG fut nommé de la part du Roy, & le ſieur Jean-Richard Zachman de la part de l'Electeur, pour une ſi importante fonction. L'un & l'autre ſe rendirent à Francfort dés le 2. Décembre 1698, où Monſieur Zachman communica d'abord au Plénipotentiaire de France un long état des griefs de S. Al. El. Le récit que j'entreprends de faire de cette négociation où il s'agiſſoit de la Souveraineté du Roy dans divers lieux de la Baſſe-Alſace, ſera un ſimple extrait des lettres de Monſieur Obrecht & de quelques autres piéces originales.

Monſieur Obrecht convint ſans peine

peine qu'en vertu du traité de Ryswick, l'Electeur devoit être reſtitué dans le baillage de Germersheim & les Prévôtez ou Sous-Baillages qui en dépendent, en la maniere que l'Electeur Charles-Loüis y avoit été rétabli en conſéquence de la paix de Weſtphalie. Mais il ſoutint que la Souveraineté ſur ces Baillages avoit toûjours inconteſtablement appartenuë à l'Empereur & à l'Empire, avant qu'elle eût été à la France par le traité de Weſtphalie. Qu'il étoit vray que ce traité avoit peut-être laiſſé quelque ambiguité ſur ce point, mais que le traité de Ryswick les avoit entierement éclaircies; en obligeant le Roy à ne rendre à l'Empereur & à l'Empire, que les droits & les lieux réünis qui étoient ſitüez hors de l'Alſace; & qu'enfin on ne pouvoit douter que Seltz, Haguenbach, Altſtat & les autres lieux, dont il étoit ſur tout queſtion, ne fûſſent enfermez, dans la Province d'Alſace, puiſqu'ils étoient même incorporez à la Préfecture de Haguenau (*m*).

Art. VIII. Eclairciſſement touchant la ceſſion du Baillage de Germersheim.



(*m*) Lettre au Roy du 16. Déc. 1698.

Malgré toutes ces raiſons Monſieur Zachman inſiſta toûjours que la reſtitution déjà faite à ſon maître, ne pouvoit être ſuffiſante, à moins qu'il ne poſſédât ſous la Souveraineté de l'Empereur & de l'Empire, les droits & les lieux qu'on luy avoit rendus. Sur la réponſe que luy fit Monſieur Obrecht, le ſieur Fréderic Binder Miniſtre de l'Empereur convint que la Souveraineté de l'Empereur & de l'Empire ne devoit point entrer en diſcuſſion, attendu qu'elle devoit ſe régler ſur l'ar. 4 du traité; au lieu qu'il n'étoit queſtion que d'examiner la reſtitution qui devoit avoir été fait ſuivant la teneur de l'article 8, où il eſt réglé qu'on rétablira l'Electeur Palatin dans tous ſes Etats & tous ſes droits; mais il n'y eſt pas dit qu'il en joüira ſous la Souveraineté de l'Empereur & de l'Empire. Cet article ne déroge en rien aux diſpoſitions de l'article 4, qui en conſéquence de la paix de Weſtphalie laiſſa au Roy la Souveraineté ſur tous les lieux qui ne ſont pas ſitüez hors de l'Alſace.

A. 1698. Le Roy informé du détail de ces pre-

premieres Conférences, écrivit à ſon Plénipotentiaire le 29. Décembre qu'il devoit bien prendre garde de ne rien admettre, qui pût faire le moindre tort à ſa Souveraineté dans toute l'étenduë de l'Alſace. "Je prétends, "diſoit ſa Majeſté, la maintenir telle "que l'Empereur & l'Empire l'a-"voient ſur cette Province, & telle "que les traitez me l'ont acquiſe," Monſieur Obrecht connoiſſoit trop la juſtice de ſa Majeſté, pour s'éloigner de cette régle. Mais il falloit concilier les droits du Roy avec les intérêts de l'Electeur, dont tous les griefs, "dit Monſieur Obrecht dans "ſa lettre du 6. Janvier, ſe réduiſent "à certains droits dans les Villes de "Seltz & d'Haguenbach, & dans Alt-"ſtat. Il ſe plaint qu'il ne joüit pas "dans ces lieux du droit de logement "de gens de guerre, que ſa Majeſté "tient Garniſon dans Haguenbach, & "que dans Altſtat elle fait des impoſi-"tions, & qu'elle y a des bureaux de "péage. Ce n'eſt pas là le noeud de "la difficulté, ajoute Monſieur Ob-"recht; mais elle conſiſte en ce que "l'Electeur Palatin a prétendu joüir "de

"de ces droits en toute Souveraineté,
"ou du moins ſous la Souveraineté
"de l'Empereur & de l'Empire : au
"lieu que de la part de ſa Majeſté on
"ſoutient que cette Souveraineté luy
"a été cédée, ſçavoir ſur la Ville d'Ha-
"guenbach, parceque la proprieté en
"appartient à l'Abbaye de Weiſſem-
"bourg, ſur la Ville de Seltz, parce-
"que ſes Habitans ſont ſoumis au
"Grand-Bailly de Haguenau, & ſur
"Altſtatt parcequ'elle fait partie du
"Mundat de Weiſſembourg. Il eſt
"vray auſſi, continuë cet habile Plé-
"nipotentiaire, que ce n'eſt pas en
"vertu du Domaine ſupréme ou de la
"vraye Souveraineté, mais en vertu
"des droits Régaliens & de la Supé-
"riorité Territoriale que les Etats de
"l'Empire joüiſſent dans leurs terres,
"du droit de loger des Troupes, de
"faire des impoſitions, ou d'avoir des
"péages ; & en cas de Concurrence,
"la Souveraineté de l'Empereur & de
"l'Empire fait ceſſer l'exercice de ces
"droits. Il eſt même porté dans le
"traité, à l'égard de la communauté
"d'Altſtatt, fait entre l'Electeur Pala-
"tin & l'Abbé de Weiſſembourg en
"1521,

"1521, que lors que le Grand-Bailly "de Haguenau mandera les Habi- "tans de cette Communauté à la "guerre, le droit de l'Electeur Palatin "de les mander auſſi, demeurera ſus- "pens."

Aprés que ſa Majeſté eut reçu ces éclairciſſemens, elle conſentit que ſon Plénipotentiaire déclarât à celuy de l'Electeur, que ſa Majeſté ne vouloit rien changer ni innover dans la reſtitution qui avoit été faite à S. Al. El. le 20. Décembre 1697: qu'elle ſouffriroit que l'Electeur joüit de certains droits régaliens & de Supériorité territoriale dans Seltz & dans Haguenbach, incorporez d'ancieneté à la Préfecture de Haguenau, du droit de logement de gens de guerre & de celuy de péages, & dans quelques villages du Baillage d'Altſtat, enclavez dans le diſtrict & finage du Mundat de Weiſſembourg; en outre de celuy des amandes & impoſitions, le tout ſans déroger à la paix de Weſtphalie & à celle de Ryswick, tant à l'égard des droits appartenants au Grand-Bailly de Haguenau, dans les lieux incorporez & ſoumis

à la

à la Souveraineté cédée à ſa Majeſté par l'Empereur & par l'Empire, qu'à l'égard des bénéfices compris dans l'article 47. du traité de Ryswick. Cette déclaration fut préſenté au ſieur Zachman le 16. Février 1699.

A. 1699. Quelque favorable que cette déclaration fût à l'Electeur, elle ne le parut point aſſez au gré du ſieur Zachman, qui bien loin de l'accepter & de vouloir ſe tenir aux conditions qu'elle contenoit, il fit le 25. Février une réponſe, par laquelle il déclara que l'Electeur ne ſe croiroit pas pleinement réſtitüé que ſa Majeſté n'eût fait retirer ſes troupes, & fait ceſſer les autres ſujets de plaintes. Il ajouta même dans la ſuite qu'avant qu'on penſât au payement des ſommes duës à Madame, il falloit que le Roy fit reſtituer à l'Electeur ce qu'on appelle *Præpoſituras*, c'eſt-à-dire les Abbayes de Seltz, de Hert, de Klingen-Munſter & d'Euſerſtal, dont ſa Majeſté avoit diſpoſé ſelon les regles de l'Egliſe. "Ce Député, dit Mon-
"ſieur Obrecht dans ſa lettre du 4.
A. 1699. "Avril, avoit formé les mêmes pré-
"tenſions dans les conférences. On
"luy

"luy ferma la bouche moyennant "l'article 47 du traité de Ryswick, & "en luy montrant même l'ordre que "l'Electeur ſon maître avoit envoyé "aux Officiers du Baillage de Ger- "mersheim, pour faire joüir de ces "bénéfices, ceux qui en étoient pour- "vûs, & pour empêcher qu'ils ne fuſ- "ſent troublez dans leur adminiſtra- "tion. Qui plus eſt, continue Mon- "ſieur Obrecht, le Chancelier Wei- "ſer me dit en paſſant par Francfort, "que l'Electeur avoit deſavoüé ſon "Député en ce qui concerne cette "propoſition, & qu'on luy avoit "même défendu de parler des béné- "fices; mais qu'étant Calviniſte il "s'étoit apparemment laiſſé emporter "par le faux zéle de ſa Religion.

Dés que le Roy eut été informé de la réponſe que le ſieur Zachman avoit faite à la déclaration que le ſieur Obrecht avoit offerte, & de la force avec laquelle ſon Plénipotentiaire avoit réfuté cette réponſe & ſoutenu les droits de ſa Majeſté, elle luy écrivit en ces termes le 22. Avril; "j'approuve fort l'attention que "vous avez à ne pas ſouffrir que "Mon-

"Monſieur l'Electeur Palatin veüille "donner des bornes à ma Souverai- "neté ſur toute l'Alſace. Il eſt eſſen- "tiel de ne rien admettre qui puiſſe "donner lieu de croire, que j'aye con- "ſenti à quelque reſtriction de ce qui "m'appartient inconteſtablement, "& que le traité de Ryswick vient "de confirmer clairement en dernier "lieu. Ainſi vous avez raiſon de re- "jetter principalement l'article de "cette réponſe, où il eſt parlé des "Baillages de Seltz, d'Haguenbach, du "Mundat de Weiſſembourg & des "dépendances du Baillage d'Altſtat." Sa Maj. cependant ne voulant ni s'écarter en rien des régles d'une exacte juſtice, ni donner aux Etats de l'Empire aucun ſujet de plaintes, ordonna à Monſieur Obrecht de luy donner de plus amples éclairciſſemens ſur la diſtinction des droits de la Supériorité territoriale, qui appartient aux Princes & aux Etats de l'Empire, d'avec la Souveraineté ou du Supréme Domaine qui appartient à l'Empereur & à l'Empire.

Droits de la Supériorité

Cet habile homme obéït à cet ordre le 5 May, par une longue lettre qui

qui paroît être ſur ce point un précis du droit public de l'Empire. Il y convient qu'en vertu de la Supériorité Territoriale l'Electeur Palatin eſt en droit de ſe faire préter le ſerment de fidélité, par les Habitans des Baillages qui ſont en queſtion ; mais que ſi ſa Majeſté le deſire, ce ne ſera qu'aprés qu'il luy aura prété luy-même l'hommage qu'il a prété à l'Empereur & à l'Empire, à raiſon de ſes autres terres qui en relévent. Territoriale & de Suprême domaine.

Il peut y faire obſerver ſes ſtatuts, mais les ordonnances de ſa Majeſté y doivent avoir la même force, qu'y ont eu ſous les Electeurs précédens les conſtitutions de l'Empire & les réſolutions de la Diéte générale, c'eſt-à-dire que leſdites ordonnances Royales dérogent auxdits ſtatuts Electoraux dans les points où elles ſeront contraires.

L'Electeur Palatin peut faire afficher & publier des mandemens dans ces Baillages : ſa Majeſté le peut auſſi, parceque l'Empereur eſt conſtamment en droit de faire la même choſe dans les terres appartenantes aux Electeurs, Princes & états de l'Empire.

Il eſt ſans difficulté que les Princes & Etats de l'Empire ont droit de faire des impoſitions; mais ſi ces impoſitions ſont nouvelles ou exorbitantes, elles peuvent être moderées ou prohibées entiérement par l'autorité de la Chambre imperiale ; & les Electeurs Princes & Etats de l'Empire ſont tenus de ſe ſoumettre à ſa déciſion. Sa Majeſté eſt entrée dans tous ces droits.

Il n'eſt pas moins certain qu'il peut être fait des impoſitions par l'autorité de l'Empereur & de l'Empire, non ſeulement ſur les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, mais auſſi ſur leurs Sujets.

La paix de Weſtphalie met le droit d'ordonner des levées & logements de Soldats, au nombre des choſes qui ſe doivent régler par l'avis & le conſentement d'une aſſemblée de tous les Etats de l'Empire ; d'où il s'enſuit que le Roy étant en même droit que l'Empereur & l'Empire, & par conſéquent en celuy de la diéte générale des Etats, Monſieur l'Electeur Palatin ne peut conteſter à ſa Majeſté le droit de logement de gens de guerre,

guerre, ſans luy conteſter la Souveraineté même.

La Supériorité Territoriale donne droit à Monſieur l'Electeur, de loger des Troupes dans les lieux qui luy appartiennent : mais à l'égard de ceux qui ont été cédez à ſa Majeſté, ce ne peut être qu'avec dépendance & ſubordination, c'eſt-à-dire ſous le bon plaiſir de ſa Majeſté, & avec cette diſtinction que ſi des raiſons générales de l'Etat portent le Roy à loger des Troupes dans les lieux en queſtion, celles de Monſieur l'Electeur ſeront obligées de déloger; la Supériorité Territoriale devant céder en tout à la Souveraineté ou au Domaine-ſupréme. L'Empereur & l'Empire ſe ſont inconteſtablement ſervis à toutes occaſions, du pouvoir de mettre Garniſon dans les lieux fermez appartenants aux Etats, ſelon que le beſoin de l'état a ſemblé le requérir: & cela ſans avoir égard à l'oppoſition que les Princes, à qui ces dits lieux appartiennent, y auront pu former; Nous voyons, c'eſt toûjours Monſieur Obrecht qui parle, que dans Philisbourg qui eſt une place,

dont la Supériorité Territoriale appartient toute entiere à l'Evêque de Spire, & dans laquelle il a eu autrefois Garniſon, il y a préſentement Garniſon de l'Empire. L'Empereur & l'Empire viennent de donner la Supériorité Territoriale du fort de Kell à Monſieur le Prince de Baden; cependant l'Empire y tient Garniſon.

Enfin les Electeurs & Princes de l'Empire ne joüiſſent d'aucun péage, qu'en vertu d'une conceſſion de l'Empereur & de l'Empire, de qui ils le prennent en fiéf, de méme que tous les autres droits régaliens. L'Empereur eſt juge naturel, lorsqu'il y a quelque conteſtation ſur la perception d'un péage; enfin il eſt porté par la paix de Weſtphalie qu'on examinera les péages nouvellement établis, & qu'on abolira ceux qui auront été introduits ſans autorité légitime: toutes ces loix établiſſent les droits de ſa Majeſté.

Monſieur Obrecht appuya ces maximes, de l'autorité, des coûtumes & des loix de l'Empire, & le Roy les regarda comme des principes aux-

auxquels on ne pouvoit donner atteinte, ſans violer la foy des traitez. Sa Majeſté ne témoigna pas ſeulement à ſon Miniſtre la ſatisfaction que ſa lettre luy avoit donnée, il luy écrivit même qu'il en avoit donné part à monſieur de Chamois ſon Envoyé à la diéte de Ratisbonne, afin qu'il la communiquât aux Princes de l'Empire, pour les prévenir contre ceux qui vouloient leurs faire croire que ſa Majeſté portoit ſes prétenſions trop loin, dans les païs que l'Empereur & l'Empire venoient de luy céder. Mais en même tems il manda à ſon Plénipotentiaire, qu'il étoit abſolument néceſſaire que l'Electeur Palatin luy donnât la déclaration qu'il luy avoit demandé, ſur ce qui regarde la Souveraineté dans l'Alſace. Il ajouta que l'Electeur ne devoit pas la refuſer, ſi on vouloit empêcher ſa Majeſté de maintenir par d'autres actes les droits qui luy appartenoient: "il ne doit pas comp-
"ter, diſoit ſa Majeſté, que je retire
"mes troupes des lieux qui luy ont
"été rendus, avant que cette déclara-
"tion ait été remiſe à mon Miniſtre."

Cette réſolution preſſa l'Electeur de condeſcendre en quelque ſorte à ce que ſa Majeſté deſiroit. Le Chancelier Weiſer donna de ſa part une nouvelle déclaration, où il étoit dit que S. Al. Electorale ne prétendoit pas d'entrer à l'occaſion de ſa reſtitution, en aucune diſcuſſion des limites & de la Souveraineté d'Alſace; mais qu'elle demandoit que le Roy fit retirer ſes Troupes d'Haguenbach; qu'il fit ceſſer les exactions militaires au même Haguenbach & Altſtat, & qu'on la laiſſât joüir paiſiblement des droits régaliens & de la ſupériorité territoriale dans Seltz, où on avoit tout récemment établi des étapes. Cette déclaration, quoyque plus adoucie, que celle qui avoit été préſentée par le ſieur Zachman, fut encor rejettée, parcequ'elle faiſoit entendre que le Roy ne devoit pas exercer certains droits de ſa Souveraineté qui convenoient à ſon ſervice, tels qu'étoient ceux de faire loger des Troupes, de publier des Ordonnances, & de donner des ordres dans des lieux qui devoient luy être ſoumis. C'eſt ainſi que Monſieur Obrecht s'en explique

10. May 1699.

12. May.

plique dans ſa lettre écrite au Roy le 12. May.

La longue réſiſtance des Miniſtres de l'Electeur, fit juger qu'il faudroit en venir à d'autres voyes, pour faire rendre juſtice à Madame. Déjà le Roy avoit donné ordre au Marquis d'Huxelles Commandant en Alſace, de faire avancer des Troupes pour maintenir le Receveur de cette Princeſſe: mais avant que de les faire agir, ſa Majeſté voulut s'aſſûrer toûjoûrs plus quelles étoient les vrayes limites de l'Alſace, à deſſein de contenir ſes Troupes dans l'étenduë de cette Province Il ordonna à Monſieur Obrecht de luy envoyer ſon avis ſur ce point. Perſonne n'en étoit mieux inſtruit: car outre qu'il avoit fait une étude particuliere des Archives de la Province & ſur tout de celles de STRASBOURG, les plus riches & les mieux arrangées qu'on puiſſe deſirer; le Prodrome de l'Hiſtoire d'Alſace qu'il avoit mis au jour, & qui luy avoit mérité l'approbation des Sçavants, le mettoit en état de répondre ſur cette matiere avec connoiſſance de cauſe. Or voici ce que

cet illuſtre Préteur en écrivit au Roy le 22. May 1699. "J'ay toûjours "conçu, luy dit-il, que par l'explica- "tion qui vient d'être donnée à la "paix de Weſtphalie par le traité de "Ryswick, la Souveraineté de vôtre "Majeſté doit s'étendre jusqu'à la ri- "viere de la Queich, & que rien de "tout ce qui eſt renfermé par cette "riviere ne doit plus dépendre de la "Souveraineté de l'Empereur & de "l'Empire." Profitant même des Conférences qu'il eut à Francfort avec le Miniſtre de l'Empereur, il fut aſſez heureux pour luy faire connoître la foibleſſe du prétexte, ſur lequel l'Electeur s'excuſoit de déclarer, qu'il reconnoiſſoit la Souveraineté du Roy ſur les terres qu'il poſſédoit en Alſace en deçà la riviére de la Queich. Ce Prince s'imaginoit que ce ſeroit agir contre la fidélité qu'il devoit à l'Empereur & à l'Empire, dont il s'attireroit le blâme, s'il étendoit ſa reconnoiſſance au delà de ce qu'on croyoit en Allemagne, où il ſuppoſoit qu'il étoit conteſté que les traitez de Weſtphalie & de Ryswick euſſent donné à la Souveraineté du Roy une ſi grande étenduë;

Sentiment de Mr. Obrecht ſur les limites d'Alſace.

"j'ay

"j'ay fait connoître au Plénipoten-
"tiaire de l'Empereur, dit Monſieur
"Obrecht dans ſa lettre du 15. Juil-
"let, que jusqu'icy il n'avoit rien pa-
"ru de cette prétenduë conteſtation
"de la part de l'Empereur & de l'Em-
"pire, dans laquelle je ne crois
"pas même que ſa Majeſté voulût ſe
"laiſſer entrainer de nouveau, aprés
"l'avoir terminée avec un avantage
"ſi conſidérable pour l'Empereur &
"pour l'Empire; que l'Electeur Pa-
"latin avoit été le premier & quaſi le
"ſeul qui eût ſuſcité cette diſpute,
"tant par les mémoires où il attribuë
"ouvertement à l'Empereur & à
"l'Empire la Souveraineté ſur toutes
"les terres qui luy ont été reſtituées,
"quoyque ſitüées notoirement dans
"l'enceinte de l'Alſace & compriſes
"dans les réünions confirmées par la
"paix de Ryswick, que par le refus
"de payer à Madame, ſa proviſion,
"prenant pour prétexte qu'il n'étoit
"pas reſtitué; que la Garniſon
"d'Haguenbach & quelques autres
"actes de Souveraineté que ſa Ma-
"jeſté a été obligée de faire, n'a-
"voient pas empêché que l'Electeur

"n'eût joüi de tous ſes revenus & de "tous ſes droits; & qu'enfin toutes "ces raiſons avoient mis le Roy dans "la néceſſité de demander une décla- "ration plus formelle & plus préciſe "qui mît fin à des conteſtations, qui "ne pouvoient avoir que de fâcheu- "ſes ſuites."

A. 1699. Le Plénipotentiaire de l'Empereur n'ayant rien à oppoſer à des remontrances ſi preſſantes, fit entendre à Monſieur Obrecht qu'à ſon avis l'Electeur Palatin ne devoit pas faire difficulté de donner un acte, moyennant lequel il déclarât qu'il reconnoiſſoit la Souveraineté du Roy ſur les païs & lieux qu'il poſſede dans l'enceinte de l'Alſace, bornée par la Queich, au cas que l'Empereur & l'Empire ne conteſtaſſent pas à ſa Majeſté la Souveraineté ſur ce diſtrict. "Je compris, ajoute Monſieur "Obrecht, par la ſuite de ſon diſcours "qu'il en écriroit au Chancelier "Weiſer dans ces mêmes termes, "pour en faire la propoſition à ſon "maître."

Cet avis du Miniſtre de l'Empereur fit ſans doute impreſſion ſur l'eſprit

l'eſprit de l'Electeur Palatin : car quoyque les conférences de Francfort fuſſent finies dés le commencement de Juillet, la négociation continua à Paris par l'entremiſe de Monſieur le Nonce Delphino, à qui l'Electeur adreſſa une lettre pour ſa Majeſté, dans laquelle aprés s'être plaint dans les termes les plus meſurez, que les Officiers de ſa Majeſté ne le laiſſoient pas joüir du droit de Supériorité Territoriale dans Haguenbach, où les troupes Françoiſes étoient en garniſon, dans Altſtat, Seltz & pluſieurs autres lieux, il déclare qu'il ſe contentera d'être reſtitué pleinement dans ſes Etats, avec touts les droits régaliens & de ſupériorité Territoriale, ſans entrer dans la diſcuſſion de la Souveraineté de l'Alſace, & de ſes limites. Le Roy exerçoit les droits de Supréme domaine, l'Empereur & l'Empire ne les luy conteſtoient pas, & l'Electeur déclaroit qu'il ne luy appartenoit point de les conteſter à ſa Majeſté. Cette lettre fut préſentée au Roy par Monſieur le Nonce qui l'appuya de ſes ſollicitations les plus vives ; elles eurent le ſuccés qu'il eſ-

eſpéroit. Le Roy enfin ſatisfait, fit une réponſe à l'Electeur, dans laquelle parlant en Roy qui veut maintenir les droits de ſa Couronne, il fait connoître les égards qu'il avoit pour S. Al. El. Cette réponſe m'a paru ſi belle que j'ay cru devoir luy donner place dans cette hiſtoire ; elle étoit datée de Marly le 20. de Juillet 1699. En voici les propres termes.

"Je ne puis ignorer que les ordres "que j'ay donnez pour vous rétablir "dans la poſſeſſion des terres & des "revenus qui vous appartiennent, "n'ayent été pleinement exécutez, & "que vous ne joüiſſiez actuellement "de tous les droits de Supériorité "Territoriale dans les lieux que je "vous ay rendu ſitüez dans ma Pro"vince d'Alſace.

"Vous avouez & vous me le "marquez par vôtre lettre, que vous "n'avez d'autres droits à prétendre "que ceux de cette Supériorité Ter"ritoriale. Puisque vous reconnoiſ"ſez ainſi la Souveraineté que les "traitez de Weſtphalie m'ont ac"quiſe ſur l'Alſace, & que celuy de Ryswick a nettement expliquée, il

ne

"ne vous reſte aucun lieu de vous "plaindre, lorsque je me borne aux "droits que l'Empereur & l'Empire "pouvoient exiger dans cette Pro- "vince, dans le tems qu'elle étoit "ſoumiſe à leur Souveraineté; & "qu'ils m'ont cédée depuis par ces "premiers traitez. Etant en leur "place, les mémes droits qu'ils avoi- "ent ne me peuvent être contes- "tez.

"Si j'ay jusqu'à préſent quelques "Troupes dans Haguenbach & dans "quelque autre lieu que ce ſoit, ſitüé "en Alſace, c'eſt en vertu de ces "droits que je l'ay fait. La Supério- "rité Territoriale dont vous devez "joüir, n'en reçoit aucun préjudice; "elle eſt entierement diſtinguée de la "Souveraineté que vous reconnoiſ- "ſez m'appartenir. Enfin ſi vous "voyez avec peine un petit nombre "de mes Troupes dans les lieux où "vous exercez cette Supériorité "Territoriale, il vous ſera facile d'en "être délivré par moy-méme. Si "vous exécutez le traité, comme je "n'en ſçaurois douter, vous pouvez "attendre toutes ſortes de marques

"de

"de ma conſidération. Il ſuffira "pour lors que vous ayez déjà décla- "ré comme vous faites, que vous ne "prétendez pas conteſter en Alſace "ma Souveraineté. J'uſeray des "droits qu'elle me donne de manie- "re que vous n'aurez pas lieu de "vous en plaindre; & je verray avec "un ſenſible plaiſir que vous leverez "ainſi les obſtacles, qui peuvent "m'empêcher encor de vous faire "connoître la véritable affection que "j'ay pour vous." Cette lettre mit fin aux conteſtations entre la France & l'Electeur Palatin, & le Roy demeura dans une poſſeſſion paiſible de ſa Souveraineté dans toute l'étenduë de l'Alſace.

Pendant que cette importante affaire ſe traitoit à Francfort & à Paris, le Roy continuoit d'exécuter le traité de Ryswick. Il rendit Kell, & fit démolir les forts qu'il avoit fait bâtir dans les Isles du Rhin, tout prés de STRASBOURG. Il remit entre les mains de ſa Majeſté Imperiale & de la Maiſon d'Autriche Fribourg, avec le fort de ſaint-Pierre & celuy de l'Etoile. Il rendit pareillement à l'Empire, Phi-

Philisbourg en ſon entier. Il fit raſer les fortifications conſtruites vis-à-vis Fort-Loüis à la droite du Rhin. Ce fleuve ayant ſouvent extraordinairement groſſi, il ne fut pas poſſible de travailler à la démolition du pont de Briſach, auſſitôt qu'on le deſiroit; mais, quoyque le Roy fût bien informé que l'Empereur formoit des alliances au ſujet de la ſucceſion du Roy d'Eſpagne, dont la ſanté étoit deſesperée, il rendit cette redoutable forteresſe le 11. Avril 1700; aimant mieux être fidéle à l'exécution des traitez, que de réſerver une place, qui pouvoit luy être d'un grand ſecours dans la guerre prochaine, dont il étoit menacé. Il démolit la nouvelle Ville de Briſach qu'il avoit bâtie dans une Isle du Rhin, & il ſe contenta pour mettre l'Alſace en ſûreté, de faire bâtir dans un endroit plus éloigné une autre Ville, à qui l'on donna de même le nom de Neuf-Briſach. Il ſembloit qu'aprés avoir acheté au prix de tant de Forteresſes, STRASBOURG & l'entiere Souveraineté ſur toute l'Alſace, l'Empire & la France joüiroient enfin de la paix que le traité de Ryswick venoit de leur don-

donner. Mais bientôt à l'occaſion de la ſucceſſion du Roy d'Eſpagne la guerre s'alluma de toutes parts, & mit en feu toute l'Europe, comme nous le verrons dans les livres ſuivans.

## LIVRE XXVII.

LA ſanté chancelante du Roy d'Eſpagne CHARLES II. à qui des maladies compliquées otoient l'eſpérance d'une longue vie, fit renaître les inquétudes des Princes de l'Europe, toûjours jaloux de la puiſſance de la France. Ils ſe perſuaderent que LOUIS XIV, oubliant la Supériorité que ſes victoires luy avoient donnée ſur ſes ennemis, ne s'étoit rendu ſi facile à conclure la paix, que pour deſunir les Princes, qui s'étoient liguez contre luy, & ſe donner le loiſir de ſe préparer pour faire monter ſa famille ſur le Trône d'Eſpagne. Le Roy GUILLAUME, qui ne ſe croyoit pas encor aſſez affermi ſur celuy d'Angleterre, engagea aiſément les autres puiſſances à ne pas tarder de prendre des meſures, pour empêcher que

Inquiétudes ennemis de la France.

que Louis-le-Grand n'eût la gloire de réünir la Couronne d'Eſpagne avec la ſienne. Pour prévenir cet évenement, que l'Empereur & les Hollandois appréhendoient pour le moins autant que l'Angleterre, le Roy GUILLAUME qui avoit ſçû gâgner la confiance de ſes Alliez, par ſa politique & ſon animoſité contre la France ; ſe chargea de faire un projet de partage de la Monarchie d'Eſpagne, avant même qu'elle eût perdu ſon Roy.

Projet de partage de la Monarchie d'Eſpagne.

Louis XIV. qui avoit à coeur de ſe procurer des jours tranquilles, & de faire reſpirer ſon Peuple fatigué par de longues guerres, voulut bien entrer dans cette négociation ; & dés qu'on luy eût propoſé de donner la Couronne d'Eſpagne au Prince Electoral de Baviere, comme le plus prochain héritier, ſon équité naturelle le fit conſentir au projet de partage, avec d'autant plus de facilité, qu'il y étoit réglé, que Monſeigneur le Dauphin auroit les Royaumes de Naples & de Sicile, avec les places dépendantes de la Monarchie Eſpagnole ſur les côtes d'Italie ; laiſſant à Charles Archiduc d'Autriche, ſecond

fils de l'Empereur LEOPOLD, la Duché de Milan. Ce projet fut signé à la Haye par la France, l'Angleterre & les États-Généraux au mois d'Octobre 1698.

Le Roy GUILLAUME se flattant que LOUIS XIV. se reposant sur la foy de ce traité, le laisseroit sans défiance, faire joüer tous les ressorts de sa politique, agit en secret par ses Ambassadeurs à la Cour d'Espagne, pour renverser l'ouvrage dont il étoit le principal Auteur, & arracher aux fils de France la portion, que le traité de partage venoit de leur attribuer dans la succession d'Espagne. Le Roy CHARLES II. se rendit à ses instances, & fit un testament par lequel il nommoit pour héritier de tous ses Etats le Prince Electoral de Baviere, petit fils de sa propre soeur, & neveu de l'Empereur LEOPOLD. LOUIS XIV. vivement piqué d'une intrigue si contraire à la bonne foy, fit faire par Monsieur d'Harcourt son Ambassadeur en Espagne, de fortes remontrances au Roy CHARLES II. qui y répondit en termes généraux & qui n'avoient rien de décisif. Le décés

du

du Prince Electoral de Baviere, mort à l'âge de six ans & quelques mois, arrêta tout court ce démêlé, qui commençoit à faire craindre pour la paix.

Le Roy qui vouloit la maintenir, sans cependant négliger les intérêts de sa Maison & de sa Couronne, vit avec plaisir ses Ministres & ses Courtisans s'empresser pour luy en suggérer les moyens. Le Comte de Tallard fut assez heureux pour en imaginer un, qui parut suffisant pour contenter toutes les Puissances. Il proposa qu'en cas que le Roy d'Espagne mourût sans enfans, Monseigneur le Dauphin auroit pour luy & ses héritiers tant mâles que femelles, pour tous ses droits & toutes ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne, les Royaumes de Naples & de Sicile, avec toutes les Villes & lieux situez sur les côtes de Toscane dépendants de l'Espagne, les Villes de Fontarabie & de St. Sebastien & le fort du passage; qu'en outre les Duchez de Lorraine & de Bar luy seroient cédez, en donnant en échange au Duc de Lorraine, & à ses héritiers Autre projet de partage.

tant mâles que femelles, le Duché de Milan. Moyennant cette diſtraction de la Monarchie Eſpagnole, les païs, Royaumes, Isles & places poſſédez par le Roy Catholique, devoient être cédez à l'Archiduc d'Autriche Charles, ſecond fils de l'Empereur, pour en joüir, luy, ſes héritiers, ſucceſſeurs & deſcendants tant mâles que femelles. Il n'y avoit que l'amour de la paix qui pût faire agréer au Roy un plan, qui conſervoit l'Eſpagne, les Païs-bas & les Indes à la Maiſon d'Autriche, ne réſervant à Monſeigneur le Dauphin, qu'une partie de ce que l'Eſpagne occupoit en Italie. Les Etats du Duc de Lorraine convenoient à la France, à cauſe de leur proximité: mais ſuffiſoient-ils pour la dédommager du Duché de Milan qu'on luy faiſoit perdre? Quoyque ce plan de partage ne mît pas un parfait équilibre entre les Maiſons de France & d'Autriche, il fut approuvé par le Roy, qui envoya en Angleterre le Comte de Tallard, & en Hollande le Comte de Briord, pour le faire agréer du Roy GUILLAUME & des Etats Généraux. Le Roy d'Angleterre

terre applaudit d'abord à ce nouveau ſiſtéme. Les Etats l'éxaminerent plus à loiſir, & ayant reconnu par là que le Roy vouloit ſincérement maintenir la paix, ils ſignerent le projet comme le Roy GUILLAUME l'avoit ſouſcrit. Il ne fut pas auſſi favorablement reçu en Eſpagne & de l'Empereur. Toute l'Eſpagne parut indignée de ce qu'on entreprenoit de luy donner des loix, & d'affoiblir ſa puiſſance en détachant de ſa Monarchie une grande partie de ſes Etats; il en falloit moins pour bleſſer la fierté d'une nation ſi noble. Il eſt étrange, diſoit-elle, qu'on partage les Etats d'un Prince, avant que la mort luy ait enlevé ſa Couronne: une pareille entrepriſe eſt un outrageant mépris de toute la nation; & peut-elle ſouffrir ſans ſe deshonorer que des étrangers oſent à leur gré diſpoſer de ſes Royaumes? La Cour imperiale ne rejetta pas le projet avec moins de hauteur; & quelque avantage que la Maiſon d'Autriche trouvât dans un traité qui luy conſervoit le titre & la Couronne des Roys d'Eſpagne, elle ſe flatta que puiſque toute

Projet de partage rejetté par l'Eſpagne.

la Nation s'oppoſoit au démembrement de ſa Monarchie, elle ne pouvoit luy manquer en ſon entier, ſon expérience luy ayant appris que l'Angleterre & la Hollande ſeroient toûjours prêtes à appuyer ſes prétentions contre la France.

Teſtament du Roy d'Eſpagne.

On raiſonnoit autrement dans la Cour d'Espagne: le Roy Catholique ne vouloit pas en effet ſouffrir que ſa Monarchie fût démembrée; cette diſpoſition bleſſoit trop ſon honneur & l'interêt de ſes Peuples. Mais d'autre part il vouloit éloigner la guerre de l'Eſpagne; la France étoit à ſes portes, l'Empereur ne pouvoit y pénetrer qu'en paſſant ſur le ventre des François, & il ne doutoit pas que la Religion ne fût en risque, ſi les Hollandois & les Anglois y avoient entrée. Pour prévenir ces
A. 1700. malheurs, le Roy CHARLES II. fit examiner les prétentions de la France ſur ſa Couronne, & s'étant déterminé en ſa faveur il fit ſon teſtament & nomma pour ſon héritier PHILIPPE de France, ſecond fils de Monſeigneur le Dauphin. Le Roy CHARLES ne ſurvequit pas un mois à cette dis-

dispoſition ſi ſolemnelle, étant mort le 1. Novembre 1700. Le méme jour aprés l'ouverture du Teſtament, la Reyne d'Eſpagne & les Seigneurs de la Régence écrivirent au Roy, pour luy notifier les dernieres volontez de feû CHARLES II. & par d'autres Couriers qui ſuivirent de prés, la Régence ſollicita avec inſtance le départ de PHILIPPE Duc d'Anjou, priant ſa Majeſté de ſatisfaire en ce point les voeux de toute la Nation; qui ſouhaitoit avec empreſſement de voir ſur ſon Trône, celuy que feû leur Roy avoit choiſi pour luy ſuccéder.

Peu de jours aprés la Cour de France délibera dans un Conſeil d'Etat ſur cette importante affaire. Le ſentiment de Monſeigneur le Dauphin prévalut à tous les autres, & le Teſtament fut accepté. Alors les manifeſtes & mille différents mémoires volerent de toutes parts. Par tout on raiſonnoit ſur la réſolution que la France avoit priſe: approuvée des uns, blamée des autres, tous jugeoient que la guerre, quelque parti qu'on prît étoit inévitable. De là les

négociations pour tâcher de la prévenir, & la diligence que l'Empereur & le Roy faiſoient à l'envy pour s'y préparer.

PHILIPPE V. Couronné en Eſpagne.

Cependant PHILIPPE partit pour l'Eſpagne où il fut couronné avec les acclamations de tous les Peuples ; & l'Empereur ſe hâta de s'emparer des Etats d'Italie où il fit marcher trente mille hommes, ſous le commandement du Prince Eugene de Savoye ; presqu'en même tems que l'Electeur de Baviere Gouverneur Général des Païs-Bas, s'étant déclaré pour ſon neveu le nouveau Roy d'Eſpagne, fit entrer des Troupes Françoiſes dans Namur, Luxembourg & pluſieurs autres places. Cette démarche hâta la concluſion de la ligue entre l'Empereur, le Roy GUILLAUME & les Hollandois. La mort du Roy GUILLAUME arrivée le
A. 1701. 19. Mars 1701, n'apporta aucun changement au traité qui venoit d'être conclu. Dés que la Reyne Anne ſa belleſoeur, fut montée ſur le Trône d'Angleterre, elle déclara la guerre à la France & aux Roys de France & d'Eſpagne. Les Hollandois & l'Empereur firent coup ſur coup une ſemblable déclaration. Ce

Ce ne fût qu'aprés avoir vû ces actes, que le Roy desespérant de maintenir la tranquillité dans l'Europe; & se trouvant dans la nécessité de conserver ses Etats & ceux de son petit-fils, déclara de sa part la guerre à l'Empereur, à l'Angleterre & aux Etats Généraux des Provinces-unies. Mais il prit garde de ne rien laisser couler dans cette déclaration, qui pût donner de l'ombrage au Corps Germanique, étant prêt à le ménager en tout, s'il ne favorisoit pas les desseins de la Maison d'Autriche. L'Empire en effet balança longtems sur le parti qu'il avoit à prendre, l'Electeur de Baviere ayant soin de faire comprendre aux Cercles, que l'Empire ne devoit pas concourir à une guerre, qui ne les intéressoit en rien, & qui entraineroit infailliblement la ruine des Etats voisins du Rhin; que la Maison d'Autriche pouvoit soutenir ses droits sur la Couronne d'Espagne, comme elle le jugeroit à propos. Qu'au lieu de s'épuiser d'hommes & d'argent pour soutenir ou élever toûjours plus cette Maison, qui ne leur faisoit déjà que trop sentir la supério- A. 1702.

rité de ſa puiſſance, l'Empire attentif à ſa propre ſûreté devoit regarder tout au plus avec un oeil indifférent, le projet qu'elle formoit d'étendre ſa domination plus loin. Que la guerre qui s'allumoit devoit luy paroître étrangere, & que la neutralité qu'il propoſoit étoit la ſeule voye pour conſerver la paix dont les Cercles joüiſſoient, & qui leur avoit coûté ſi cher. L'autorité de l'Empereur l'emporta ſur toutes ces raiſons; & les Cercles de Franconie, de Suabe, du Haut & du Bas-Rhin, joints à celuy d'Autriche, ayant fait à Nordlingue une confédération pour leur commune défenſe le 20. Mars 1702, ſe laiſſerent enſuite engager dans la grande alliance, contre la France & l'Espagne. Cet évenement ne put cependant d'étacher le Duc de Baviere du parti qu'il avoit pris en faveur des deux Roys.

Déjà depuis plus d'un an les Imperiaux & les François agiſſoient en Italie, où leurs armes avoient eu différens ſuccés, tandis que les Anglois & les Hollandois tâchoient d'arrêter dans les Païs-bas les progrés du Duc de

de Bourgogne. L'Allemagne étoit en même tems inquiétée par le Duc de Baviere, qui s'étoit saisi de la Ville d'Ulm. L'Alsace étoit trop voisine de la Suabe pour pouvoir échapper à un incendie si général. Elle ne tarda pas en effet de devenir elle-même le théatre d'une sanglante guerre.

Lignes de Germersheim.

Dans le tems que quelques Cercles & quelques Princes de l'Empire, avoient résolu de se contenir dans les termes d'une exacte neutralité, & de se contenter de veiller à leur commune défense, les Etats voisins de l'Alsace reconnoissant que la riviere de Queich bornoit cette Province, avoient fait des lignes à Germersheim au delà de cette riviere, pour se précautionner contre les invasions inopinées, qu'il seroit difficile d'éviter, si la guerre les approchoit. Mais dés qu'ils se furent soumis aux volontez de l'Empereur, ils ne se renfermerent plus dans les lignes de Germersheim pour défendre leur propre païs; & on vit bientôt renaître dans l'Empire les anciens projets d'en-

A. 1702. d'enlever l'Alſace à la France. (a)

Dés la My-Avril le Prince Loüis de Baden, qui par ſa valeur & ſon habileté dans le métier des armes, avoit mérité la confiance de l'Empire, s'étant mis à la tête d'une Armée paſſa le Rhin ſur des ponts conſtruits avec beaucoup de célérité; & dés le 21. du méme mois il vint camper à Candel, l'un des plus gros villages de la Baſſe-Alſace. S'étant emparé de tous les paſſages de la Loutre, il établit divers poſtes à Lauterbourg & à Weiſſembourg; & par ces diſpoſitions il bloqua étroitement Landau. Il remplit même une partie des Villages voiſins d'Infanterie & de Cavalerie; en ſorte que la place fut inveſtie le 23. Avril, de maniere qu'on ne pouvoit s'en éloigner ſans risque, plus loin qu'à la portée de la Carabine. Cependant Monſieur de Mélac Gouverneur de cette importante forteresſe, étoit obligé de ſe contenir, de peur de donner lieu contre les intentions de la Cour, à faire dire que la Franc eavoit commencé les hoſtilitez

Commencement de la guerre en Alſace.

(a) Manifeſte du Duc de Bavierre Tom. 2. 1705. pag. 19. Clef. du Cabinet.

tez contre l'Empire. Cette contrainte coûtoit cher à la vivacité de ſon humeur guerriere : il prenoit neantmoins des meſures pour faire une bonne défenſe, ne doutant pas qu'il ne dût être aſſiégé. Sans ceſſe il demandoit au Maréchal de Catinat, qui commandoit en Alſace, des munitions & du ſecours. Mais le Prince de Baden occupoit tous les paſſages de la Loutre & le Village des Carrieres d'où les Troupes auroient pû couler du côté des montagnes ; & il n'y eut que le ſecond Bataillon de Royal Artillerie qui fut aſſez heureux pour entrer dans la place. Enfin les Imperiaux ayant pris trente Soldats, qui alloient ordinairement chercher du gazon du côté du Canal, & un Lieutenant poſté à trente pas du chemin couvert, Monſieur de Melac s'en plaignit, & il reçut pour toute réponſe qu'il luy étoit libre de tirer ſur les Allemands, les Allemands ayant réſolu de ne pas épargner les François qui tomberoient ſous leurs mains.

Il n'y avoit dans la place que ſept bataillons, dont trois étoient de nouvelle

velle levée, peu de bombes de calibre, peu de planches & de madriers, & pour comble de disgrace, les fortifications de l'Ouvrage-Couronné & de quelques autres endroits étoient en desordre (*b*). Mais quoyque le Gouverneur sentit ces besoins, il tâchoit d'y suppléer par son intrépidité & sa vigilance. Il avoit entrepris de se conserver le Village de Queicheim situé à sept cens toises de la place, pour se faciliter le moyen de faire paître ses troupeaux. C'est dans ce dessein qu'il posta dans l'Eglise de ce village, un Lieutenant de Nettancourt avec vingt hommes. Ce poste fut attaqué le onziéme de May par trois cens Dragons & cinq cens hommes d'Infanterie. Le Lieutenant s'y défendit avec tant de bravoure, que les ennemis ne pûrent s'en rendre maîtres, qu'aprés un combat opiniâtré pendant deux heures: l'Officier y fut blessé & aima mieux même se laisser brûler vif dans l'Eglise que de se rendre. Enfin le 15. Juin on vit paroître les ennemis en corps d'armée, qu'ils di-

(*b*) Journal de Mr. de Breando.

diviſerent en ſix camps différents pour mieux fermer les avenuës de la place. Le quartier général étoit à Impflingen, & l'artillerie à Wolmisheim. Le ſeiziéme ils établirent le commencement de la tranchée dans un fond ſpacieux au bas de la colline de Wolmisheim. Ils formerent peu de jours aprés une ſeconde attaque à la gauche du village de Queicheim, & une troiſiéme à l'Ouvrage-couronné. Ces trois attaques fatiguoient une garniſon peu nombreuſe, & mettoient Monſieur de Mélac ſans ceſſe en mouvement. Toutes les nuits il couchoit dans le chemin couvert ou dans la demi-lune de la porte de France, inquiétant toûjours les travailleurs par un grand feu de canon & de mousqueterie. Les ennemis cependant perdoient peu de monde, parceque pour ménager leurs troupes, ils n'avançoient leurs travaux qu'avec lenteur & avec beaucoup de précaution. Leur souvrages reſſembloient à des forteresſes également profondes & ſpacieuſes, que les Généraux venoient tous les jours viſiter à cheval, en chaiſes Landau aſſiégé.

&

& même en carosse, toûjours à couvert du feu de la place. Les Officiers de la garnison voyoient avec peine les Imperiaux s'enterrer pour échapper à leurs coups, & ils oserent representer au Gouverneur qu'il convenoit d'aller combler leurs travaux. Mais Monsieur de Mélac qui avoit à coeur de ne pas exposer inutilement ses troupes, ne leur permit que deux sorties pendant plus d'un mois de tranchée ouverte. Ce ne fut que le 25. Juin que cent-cinquante maîtres commandez pour reconnoître de prés les travaux des assiégeans, s'étant avancez jusqu'au rideau qui couvroit la Cavalerie de tranchée, chargerent les Imperiaux avec une bravoure qui les étonna, & les contraignit de reculer jusqu'à la tête d'une ligne d'Infanterie rangée sur la hauteur de Wolmisheim. Là les ennemis se rallierent, le combat s'échauffa, & quoyque la Cavalerie Françoise fût fort inferieure en nombre, elle fit un grand carnage parmi les Cuirassiers de l'Empereur. Dans ce moment toute la plaine fut couverte de Troupes Imperiales, & la

Pérouse

Pérouſe Lieutenant-Colonel du Régiment de Forſac, qui commandoit le petit corps ſorti de la place, ſe replia ſur la gauche des tranchées, dont il eſſuya tout le feu & vint ſe ranger en bataille ſur le glacis. Une ſi fiére contenance devoit inſpirer de la valeur aux aſſiégeans : leur Cavalerie fut en effet comandée pour venir l'attaquer, mais elle fut arrêtée par l'artillerie de la place qui ayant fait tomber des rangs entiers, obligea le reſte de rentrer dans le vallon d'où elle étoit ſortie. Les Imperiaux perdirent dans cette action plus de ſix cens maîtres, & le Prince Loüis mécontent de leur manoeuvre, interdit une partie des Officiers qui s'étoient trouvez dans le combat. Un ſi honteux châtiment fit tout à la fois l'éloge des aſſiégez, & leur fit ſentir qu'ils avoient à faire à un Prince auprés duquel la lâcheté paſſoit pour un grand crime.

Quinze jours aprés la Garniſon donna de nouvelles preuves de ſa valeur. Monſieur de Mélac ayant commandé le 10. Juillet deux cens hommes d'Infanterie avec 40. maî-

tres, ils ſortirent à minuit avec ordre d'attaquer la gauche de la tranchée. Le ſignal donné les ſoldats ſe porterent fiérement jusque dans les retranchemens des Imperiaux où ils mirent tout en deſorde : toute la tranchée plia, l'épouvante fut générale, les gabions furent renverſez ; & le détachement ayant pénétré jusqu'à la batterie des ennemis, & exécuté les ordres qu'il avoit reçus, rentra dans le chemin couvert chargé des depoüilles des Imperiaux, dont la perte fut conſidérable dans cette occaſion. Cet avantage ne conſola pas la Bourgeoiſie, qui voyoit ſes maiſons abimées & miſes en feu par le canon & par les bombes. Pluſieurs furent écraſez ſous les ruines, & un plus grand nombre y fut eſtropié. Ces opérations faiſoient des malheureux, mais elles ne rallentiſſoient pas l'ardeur du Gouverneur, qui faiſoit ſans relâche préparer des fourneaux aux angles des ouvrages, que les travaux des aſſiegeans menaçoient le plûs. Un deſerteur les en avertit, & cet avis les intimida : de ſorte qu'ils n'approchoient qu'en trem-

tremblant : le ſuccés de ces mines fut en effet pluſieurs fois trés heureux & coûta cher aux ennemis.

Enfin le 27 Juillet ils ſe logerent au piéd du glacis, & le lendemain le Roy des Romains, qui fut depuis l'Empereur JOSEPH, étant arrivé à l'armée, ſa préſence hâta le ſiége & donna plus de vigueur à ſes Troupes. Monſieur de Mélac ne ſe plaignit jamais que le courage manquât à ſa Garniſon, quoyqu'affoiblie par les maladies cauſées par des chaleurs exceſſives & des fatigues continuelles. Mais il s'affligea de ce que le Tréſor épuiſé ne luy fourniſſoit plus de quoy récompenſer le Soldat ou le ſoulager dans ſes preſſans beſoins. Sa généroſité luy fit trouver une reſſource dans ſa vaiſſelle d'argent dont il fit de la monnoye, pour ſuppléer à celle qui luy manquoit. Il fit marquer d'une fleur de lys & de ſes armes des morceaux d'argent, du poids de la monnoye qui avoit cours en France, & chaque piéce portoit le chiffre qui en faiſoit connoître le prix. Ce ſecours ne remedia pas à tout le mal : les médicamens com-

mençoient à manquer, & il n'y avoit presque plus de viande, desorte qu'on fut obligé de tuer des chevaux pour faire des boüillons aux malades.

Cependant malgré l'extrémité où la Garnison se voyoit réduite, & le furieux feu des batteries qui avoient ruiné presque toutes les défenses, ce ne fut que la nuit du 20 ou 21 que les assiégeans entreprirent de se rendre maîtres du chemin couvert. Ils y descendirent, mais ils en furent bientôt chassez : ils y revinrent à plusieurs repriſes & toûjours ils trouverent une intrépide réſiſtance. Enfin aprés divers combats qui se succéderent pendant dix jours, la Garnison épuisée abandonna le 1. Septembre le chemin couvert. Le Conseil de guerre jugea quatre jours aprés qu'il falloit de même céder aux ennemis l'Ouvrage-couronné, ouvert aux deux bastions par de larges bréches, & qui occupoit huit cens hommes, dont la perte eût été trop considerable. On n'y laissa que six vingts hommes commandez par trois Capitaines, avec ordre de se retirer à la pre-

premiere attaque. Ce ne fut que la nuit du 8. au 9. que les aſſiégeans au nombre de 1500. ſe préſenterent pour monter à l'aſſaut. Les ſix vingts hommes qui gardoient l'Ouvrage ſe retirerent par le pont de communication ; mais tandis que les aſſiégeans ſe mettoient en bataille & qu'ils travailloient à ſe retrancher, diverſes batteries que Monſieur de Mélac avoit pris ſoin de tenir prêtes, firent ſur eux un ſi grand feu, que dans cette nuit ils perdirent trois cens hommes.

Ce n'étoit pas ſur l'attaque de l'Ouvrage-couronné que les Imperiaux comptoient le plus ; ils s'attendoient ſur tout à emporter la place par la grande attaque, où une batterie de quarante-ſept piéces de Canon qui tiroit continuellement contre trois ouvrages, y fit bréche & remplit le foſſé de leurs décombres. Une ſi triſte ſituation fit juger à Monſieur de Mélac, que la prudence demandoit qu'on délibérât ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Il prit l'avis non ſeulement des Commandants, mais même des Subalternes.

Tous jugerent que la Garniſon réduite à 1800. Hommes, qui ne s'étoient pas deshabillez depuis trois mois, & qui étoient entierement épuiſez par les fatigues d'un ſiége de 85. jours, ne pourroit réſiſter à une Armée imperiale de 45. mille hommes, animez par la préſence d'un Roy des Romains. Le Gouverneur entra dans ce ſentiment, & le deſir de ſauver ce qui luy reſtoit, joint à l'impoſſibilité de réſiſter d'avantage, fit prendre le 9. Septembre la réſolution de battre la Chamade. La Capitulation fut ſignée, & le Roy des Romains luy accorda ſans balancer les plus honorables conditions. Il fut accordé que la Garniſon ſortiroit le 10. Tambour battant, avec armes & bagages, chaque Soldat ayant trente-ſix coups à tirer; qu'elle emmenneroit quatre Canons & deux mortiers, & des munitions pour tirer 24. coups de chaque piéce; que cette Artillerie ſeroit conduite à STRASBOURG aux frais des aſſiégeans, qui fourniroient quatre-cens chariots pour les équipages des Officiers & des Soldats. Une ſi longue & ſi vigou-

goureuſe défenſe méritoit bien une ſi glorieuſe diſtinction,& mit le comble à la gloire de Mr. de Mélac. Ce ſiége coûta à la France 900. Hommes tuez & 800. bleſſez. Les Imperiaux y perdirent un tres grand nombre de leurs plus braves Officiers, entre leſquels ils regretterent ſur tout le Comte de Soiſſons frere aîné du Prince Eugene de Savoye, un Prince de Dourlac & d'autres Seigneurs.

Le Marquis de Villars entre en Alſace.

Aprés cette conquête le Prince Loüis de Bade étendit ſon Armée du côté de Haguenau,& vint luy-même camper à Biſchweiller, dans l'eſpérance de pouvoir faire quelque tentative digne de luy du côté de STRASBOURG. Mais ce projet fut déconcerté par la diverſion que le Duc de Baviere faiſoit en Allemagne, & par les ordres que le Roy donna au Marquis de Villars qui étoit à Metz, de marcher inceſſamment en Alſace. Il vint en effet joindre prés de Saverne le Maréchal de Catinat. Déjà le Duc de Wirtemberg avec les Troupes du Cercle de Suabe, avoit quitté l'Armée du Prince Loüis, pour aller au ſecours de ſon

propre païs, & s'oppoſer au Duc de Baviere, qui aprés avoir pris Ulm s'étoit emparé de Bibrack, de Memminguen & de quelques autres Villes de la Suabe. Cependant quoyque l'Armée du Prince de Baden eût été fort affoiblie par ce détachement, & que celle du Marêchâl de Catinat, eût été renforcée parles Troupes que le Marquis de Villars luy avoit amenées, le Marêchal ne penſa pas à forcer le Prince Loüis de s'éloigner de STRASBOURG. Le Roy avoit d'autres vûës; il avoit eu avis que dés que le Duc de Baviere ſe fut rendu maître d'Ulm, il s'étoit hautement déclaré pour la France. On débitoit même, ſi on en croit deux Auteurs modernes (c), que ce Prince avoit fait un détachement de douze mille hommes, ſous le commandement du Comte d'Arco Général de ſa Cavalerie, avec ordre de s'approcher du Rhin: & que déjà ce Général s'étoit avancé prés de Waldshut l'une des quatre Villes foreſtieres. Ce fait eſt conteſté par d'il-

(c) LIMIERS, l. 14. pag. 227. LARREY Hiſt. de Loüis XIV. T. 8. pag. 125.

d'illuſtres témoins. Quoy qu'il en ſoit le Marquis de Villars eut ordre de marcher à Huningue avec le Corps ſéparé qu'il commandoit, & un renfort détaché de l'Armée du Maréchal de Catinat, qui campoit à Eckblotzheim ſur la Bruſch, à une petite lieuë de STRASBOURG. Ce mouvement obligea le Prince Loüis de Baden, de faire paſſer le Rhin à une partie de ſon Armée ſous les ordres du Comte de Thüngen, pour mettre hors d'inſulte les Troupes des Cercles qui s'étoient retranchées vis-à-vis d'Huningue, ſoutenuës du fort de l'Etoile où ils avoient jetté cinq ou ſix cens hommes, avec beaucoup de Canon.

Ce n'étoit pas pour empêcher la jonction des Troupes de Baviere avec celles de France, comme le penſent les Auteurs que j'ay citez, que le Prince de Bade avoit pris ces meſures. Cette jonction ne pouvoit ſe faire ſans paſſer ſur les terres des Suiſſes, qu'on vouloit ménager, & qui n'auroient pas été d'humeur de ſouffrir des Troupes étrangeres dans leur païs, eux qui dés le mois de Mars

Le Prince de Bade repaſſe le Rhin.

avoient accordé à l'Empereur deux Régiments pour défendre les Villes foreſtieres (*d*). Le Prince projettoit de faire paſſer le Rhin à ſon Armée entre Briſach & Huningue, & d'établir un pont à Neubourg pour s'aſſûrer des quartiers d'hyver, qu'il avoit réſolu de prendre en Haute-Alſace. Ce grand projet fut bientôt déconcerté, & dés que le Prince eut appris que le Marquis de Villars s'avançoit vers Huningue, il paſſa luy-même le Rhin & s'alla mettre à la tête de ſon Armée, pour être en état de couvrir le Brisgau contre les entrepriſes des François, & de conſerver Neubourg ſur lequel il avoit compté pour avoir une entré dans l'Alſace.

Il n'y vint pas à tems : avant que le Marquis de Villars fût arrivé à Huningue, le Chevalier de Chamilly avoit établi un pont ſur le grand bras du Rhin, qui aboutiſſoit à une grande isle ſéparée par un petit bras de ce fleuve, des terres de l'Empire. Il avoit même préparé deux batteries dans l'isle pour faciliter l'ouvrage du petit pont, qui reſtoit à faire ſur le petit

(*d*) Merc. Hiſtoriq.

petit bras. Les Imperiaux travailloient en même tems de leur côté à des tranchées, à la faveur desquelles ils prétendoint empêcher le paſſage des François. Pendant que les deux Armées étoient occupées à ces travaux, le Marquis de Villars fit en moins de deux heures dreſſer le pont ſur le petit bras du Rhin, & donner ordre aux Grenadiers de le paſſer & de ſe tenir ventre à terre à l'autre bord, en attendant le reſte de l'Armée. Cet ordre fut exécuté ſans aucune perte. Déjà la premiere ligne des Grenadiers avoit occupé le terrain qui luy avoit été marqué, lorsque le Marquis de Villars apprit que par un événement trés inopiné, il étoit maître de Neubourg. Avant que d'entrer dans Huningue il avoit donné ordre à Monſieur de Laubanie de tâter cette place: mais l'affaire ayant paru impraticable, déjà Monſieur de Laubanie s'étoit retiré avec Monſieur le Marquis de Biron Maréchal de Camp, ayant laiſſé aux environs de Neubourg un Capitaine d'une Compagnie franche, nommé la Roche, avec la Petitiere Capitaine des

des Grenadiers du Régiment de Cruſſol,& quelques Soldats déſtinez pour la garde des redoutes du Rhin. Cet Officier brave & réſolu, paſſa un bras du Rhin & ſe jetta dans une Isle. La facilité qu'il trouva dans ſon paſſage, & la tranquillité où tout étoit à l'autre bord firent croire à la Petitiere qu'il pouvoit avancer ſans risque ; il embarqua ſa petite troupe & parvint jusqu'au glacis de Neubourg. Monſieur de Laubanie averti de ce ſuccés, rebrouſſa chemin à la hâte, tandis que la Petitiere ſe jetta dans le chemin couvert, dont il s'empara ſans réſiſtance, les Suiſſes qui gardoient Neubourg l'ayant abandonné ſans coup férir. Comme la peur ne fait pas reculer cette Nation, on doit croire qu'ils avoient eu ordre de ſe retirer, d'une place qui n'étoit pas en état de tenir contre une Armée.

Priſe de Neubourg

Au moment que le Marquis de Villars fut informé de ce ſuccés qui luy parut d'un bon augure, il fit embarquer ſur des bateaux armez, un détachement d'Infanterie, afin que ce ſecours porté par la rapidité du Rhin renforçât ſans délay ceux qui avoient

avoient pris Neubourg, & les aydât à s'y maintenir. Il fit en même tems ſuivre un grand train de bateaux chargéz de cordages, de poutrelles & de madriers pour dreſſer inceſſament un pont. Les Imperiaux postez à l'autre bord du Rhin firent un grand feu ſur ce convoy, mais ſans aucun effet. Ce grand feu fit juger au Marquis de Villars que pour ſoutenir cette expédition, qui rompoit toutes les meſures du Prince de Bade, un gros renfort étoit néceſſaire pour hâter l'établiſſement du pont, ſoutenir les travailleurs & défendre en cas d'attaque Neubourg, qui luy ouvroit l'entrée du Brisgau. Il fit à ce deſſein marcher le Comte du Bourg avec deux Régiments de Dragons, & donna ordre au Comte de Guiſcard qui commandoit un Corps campé à Blodelsheim, de ſe porter à Neubourg, de paſſer le Rhin dés que le pont ſeroit fait, & de luy en donner avis, afin qu'il pût aller luy-même faire paſſer ce fleuve à toute ſon Armée.

Pendant tous ces mouvemens le Prince de Bade chagrin de voir Neubourg

bourg entre les mains des François, qui par cette priſe avoient fait échoüer ſes projets, quitta le camp de Fridelingue & s'avança du côté de Neubourg, pour eſſayer d'enlever cette place. Le Comte de Königseck ſon aide-de-camp qui fut fait priſonnier dans la bataille, déclara le jour même qu'il avoit été envoyé pour reconnoître la contenance des Troupes qui gardoient Neubourg; qu'il s'en étoit approché & s'étoit convaincu, que le pont étoit presque fait, & que ce poſte étoit en ſûreté. Sur ce rapport le Prince Loüis changea de réſolution, & ſe flattant que l'Armée du Marquis de Villars, qui avoit paſſé le Rhin à Huningue auſſitôt qu'on ſçût que le Prince Loüis avoit abandonné ſon Camp, ſeroit fort affoiblie par le détachement envoyé à Neubourg, il crut l'occaſion favorable pour donner Bataille.

Députation de Bâle.

Pendant qu'il ſe diſpoſoit à cette grande action, on vit paroitre des Députez de Bâle, qui s'addreſſerent d'abord au Chevalier de Chamilly, pour ſe plaindre que contre la foy des traitez, les Troupes du Roy étoient

étoient postées sur les terres de Bâle. Le Chevalier leur fit entendre que leur délicatesse étoit hors de saison, & les renvoya au Marquis de Villars, qui leur dit qu'il étoit incertain si le terrain que nos troupes occupoient, appartenoit à leur Ville ou au Prince de Dourlac, qu'en attendant que le procés fût vuidé, il alloit battre le Prince de Bade, & chasser bien loin les Imperiaux dont il sçavoit que le voisinage ne leur faisoit pas beaucoup de peine.

Bataille de Fridelingue.

Aprés cette réponse une grande poussiere fit juger que l'ennemy n'étoit pas éloigné. Dés que le Marquis de Villars en eut avis, il donna l'ordre pour faire marcher son Armée. A l'instant tout se mit en mouvement, laissant à gauche le château de Fridelingue situé dans la plaine, prés d'un petit village du même nom. Ce château a par ses derrieres un rideau fort élevé, au dessus duquel est une grande plaine de terres labourables, qui aboutit à une montagne couverte en partie de vignes, au dessus desquelles est un bois. L'Infanterie ennemie étoit postée à my-côte avec

avec ſix piéces de canon. Le Marquis de Villars ne la laiſſa pas languir. Monſieur des Bordes Lieutenant-Général ayant eu ordre de l'attaquer, la pouſſa ſi vivement qu'elle ne put faire aucun uſage de ſon Artillerie. Elle ſe mit en fuite dans l'eſpérance de trouver de bons remparts dans le bois, qui étoit au deſſus; elle s'y rallia & réſiſta même avec fermeté. Le carnage fut grand & Monſieur des Bordes y fut tüé; ſa perte apporta quelque trouble dans l'action: mais le Marquis de Villars étant ſurvenu, comme ſon activité le portoit par tout, il ranime les Troupes, elles percent dans le bois, tuent tout ce qu'elles rencontrent & contraignent l'ennemy de quitter le bois pour ſe jetter dans une plaine.

Pendant que l'Infanterie agiſſoit avec tant de vigueur, Monſieur de Magnac Maréchal de Camp rangeoit au piéd de la montagne ſes Eſcadrons dans la pleine, hors de la porté du Canon du fort de l'Etoile, que les ennemis occupoient à la gauche. Le Prince de Baden à la tête de ſa Cavalerie, attendoit que les Fran-

François vinſſent à luy, & qu'ils prétaſſent le flanc au fort de l'Etoile ; mais ſuivant les ordres du Marquis de Villars & le conſeil de St. Maurice Marêchal de Camp, Officier plein de ſageſſe & dexpérience, Monſieur de Magnac ne branloit pas. Cette contenance impatienta le Prince de Bade ; où eſt donc, diſoit-il, la vivacité des François ? ils nous craignent, & ſur le champ il donne ſes ordres pour les attaquer. Mais dés qu'il ſe fut avancé vis-à-vis le fort de l'Etoile avec deux piéces de canon, batterie trop foible pour tenir contre douze piéces qui étoient rangées au piéd des vignes, la Cavalerie Françoiſe vole à l'ennemy, le pouſſe, le culbute & en moins d'un quart d'heure le contraint de lâcher piéd, laiſſant ſur le chemin cuiraſſes, casques & bagages qui euſſent pû retarder ſa fuite. Les François le pourſuivirent jusqu'à la riviere de Kandern, tuant & bleſſant tout ce qui ſe trouvoit ſur leur route.

L'affaire en étoit là lorsqu'on vit nôtre Infanterie deſcendre la montagne avec précipitation. Elle avoit

été épouvantée par quelques Soldats, qui ayant vû deux Escadrons de Dragons au delà du bois, s'étoient écriez, nous ſommes coupez ; ce cri mit l'Infanterie en deſordre, elle ne ſe contenta pas de regâgner le bois, une partie deſcendit même la montagne. Il n'eſt pas croyable quelle fut la ſurpriſe du Chef de l'Armée Françoiſe, lorsqu'il vit ſes Troupes, maîtreſſes de la victoire, ſe mettre en danger de la laiſſer échapper. Il court à elles à toute bride & les ranime jusqu'à en perdre la voix. Enfin le deſordre ſe rétablit, & le Soldat ſe raſſûre, lorsqu'il voit que la fuite avoit emporté la Cavalerie ennemie bien loin de la nôtre. L'Infanterie Imperiale prit la peur à ſon tour, & ſe retira au haut de la montagne prés d'une chapelle, qu'elle abandonna ne s'y croyant pas en ſureté.

Ainſi finit la bataille qui ſe donna le 14. Octobre 1702, prés de Fridelingue, & qui coûta trois mille hommes aux ennemis, & à l'Armée Françoiſe environ douze cens. Elle reſta maîtreſſe du champ de bataille où elle campa pendant la nuit. Le lende-

demain le Marquis de Villars donna ordre au Comte du Bourg, d'emporter le fort de l'Etoile. L'expédition coûta peu à une Armée victorieuſe; car à peine eut-on mis deux mortiers en batterie, que leur ſeule vûë détermina le Commandant à céder ſon fort; & ceux qui le défendoient au nombre de cinq à ſix cens hommes en ſortirent desarmez. Le Marquis de Villars le fit raſer avec le Château de Fridelingue, dont les ruines perpétueront le ſouvenir de ſa victoire. Les Imperiaux perdirent dans cette journée le Comte d'Hohenzollern, le Général Soſemberg, le Prince de Brandebourg-Anſpach, le Comte de Furſtemberg & quantité d'autres Seigneurs. Les Comtes de Königſegg & d'Hohenloë y furent faits priſonniers. Les François regretterent de leur côté Monſieur des Bordes Lieutenant-Général, Monſieur de Chavannes Brigadier, le Chevalier de Chamilly qui mourut de ſes bleſſures, & quelques autres Officiers de diſtinction.

Malgré la perte que l'Empereur venoit de faire, il jugea à propos de

faire chanter un *Te Deum* à Vienne, accompagné de feux de joye. Un pareil ſpectacle ébloüit le Peuple & luy dérobe la honte de ſa défaite. L'Empire, dit un Auteur moderne (*e*), blâma le Prince de Bade de s'être laiſſé ſurprendre dans cette occaſion, & d'y avoir témoigné peu de vigueur. Tel eſt le ſort de ceux qui ne réüſſiſſent pas, de n'avoir jamais pour eux la voix publique. Toute la France au contraire fit l'éloge de Monſieur de Magnac, qui avoit eu ſi grande part à la victoire, & applaudit à la juſtice que le Roy fit au Marquis de Villars, en luy envoyant le bâton de Maréchal huit jours aprés une ſi glorieuſe journée. Il avoit enlevé aux ennemis trente-cinq drapeaux ou étendars, trois paires de Timbales, onze piéces de Canon (*f*), un trés grand nombre de casques & de cuiraſſes, & une prodigieuſe multitude d'outils à remüer la terre, que les Imperiaux avoient enfoüis, & qui firent croire qu'ils ne penſoient à rien moins qu'à former le ſiége d'Huningue,

(*e*) LIMIERS Hiſt. de LOUIS XIV. (*f*) Lettre du Roy.

gue, aprés la défaite du Marquis de Villars dont il ſe tenoient bien aſſûrez, ayant cinquante-quatre Eſcadrons contre trente-trois. Ils ne doutoient pas du moins que Neubourg ne fût forcé de leur laiſſer le paſſage libre, pour aller prendre des quartiers d'hyver en Haute-Alſace. Tous ces projets s'évanoüirent; le Maréchal de Villars reſta maître de Neubourg d'où il établit des contributions dans le Brisgau.

Aprés un ſi grand ſuccés, rien n'eût empêché le Comte d'Arco de venir joindre ſes Troupes avec celles de France: mais déjà les Suiſſes avoient mis du monde dans toutes les places frontieres, & fait ſçavoir au Général Bavarois, que s'il entreprenoit quelque choſe au préjudice de la liberté des Villes foreſtieres, les traitez mettroient les Cantons en droit de prendre les armes pour arrêter ſes progrés (*g*): le Roy de ſon côté ne vouloit pas inquiéter ſes anciens Alliez. Cependant le Prince de Bade, incertain ſi le Maréchal de Villars ne prendroit par le parti de porter plus avant



(*g*) LUNNEY. Hiſt. de LOUIS XIV.

ſes armes, raſſembla à Stauffen les débris de ſon Armée; & à la reſerve de ſix mille hommes qu'il laiſſa à Weiſſembourg & ſur la Loutre, il ſe fit joindre par toutes les Troupes qui luy reſtoient en Baſſe-Alſace, eſpérant que par ce renfort il pourroit au moins couvrir le Brisgau, tandis que le Général Thünguen veilleroit ſur les entrepriſes qu'on pourroit former contre Landau. Le Maréchal de Villars, ſans s'étonner des meſures que pouvoit prendre un ennemy vaincu, repaſſa le Rhin & vint camper à Othmarsheim, attentif aux mouvemens des Imperiaux. Le Prince de Bade ne tarda pas à ſe retirer le long du Rhin, & vint camper ſous le fort de Kell, d'où il envoya un détachement au Comte de Tünguen chargé de couvrir Landau, & un autre corps dans la Forêt-noire commandé par le Comte de Stirum, pour fermer le paſſage aux Bavarois, qui avoient manqué leur coup du côté des Villes foreſtieres. Le Maréchal de Villars laiſſa les Imperiaux faire tranquillement ces diſpoſitions; & pour leur faire croire qu'il vou-

vouloit finir la Campagne, il quitta la Haute-Alſace, vint camper à Wantzenau, & de là a Saverne où il ſépara l'Armée, & ſe rendit enſuite à STRASBOURG. L'hyver ſuſpendit pour un tems ſes exploits & laiſſa un peu de repos à ſes Troupes ; il s'en lâſſa bientôt & ſans faire attention à la rigueur d'une ſaiſon qui dépoüille la Campagne de ce qui eſt néceſſaire pour la ſubſiſtance d'une Armée, il jugea que les frimats & les glaces étoient propres à endormir un ennemy & à donner lieu de le ſurprendre ; qu'un guerrier doit en tout tems travailler à ſa gloire, & que quand il s'aſſervit à la bizarrerie des Élémens, il manque ſouvent l'occaſion de ſe ſignaler. Chaque jour le Maréchal regardoit avec un oëil jaloux le fort de Kell, qui autrefois fortifié par la France pour ſervir de rempart à l'Alſace & depuis livré aux Imperiaux, inquietoit STRASBOURG, & ſembloit inſulter au Roy dont il étoit l'ouvrage. De ſemblables réflexions & ſur tout le deſir de s'ouvrir un troiſiéme paſſage dans les terres de l'Empire, inſpirerent au Ma-

rêchal la réſolution d'enlever cette fortereſſe. Une grande partie de l'Armée Imperiale cantonnée dans tous les poſtes voiſins du fort, en défendoit les approches ; on étoit au mois de Février où les neiges & les pluyes extraordinaires rendoient les chemins impraticables : & le Prince Loüis de Bade prévoyant que la priſe de ce fort entraineroit la ruine de ſes Etats, n'avoit rien oublié pour le bien munir & confier ſa défenſe à ce qu'il avoit de meilleures Troupes. Ces difficultez n'étonnerent pas le Maréchal, qui fit tres ſecrétement ſes préparatifs pour cette importante conquête.

Siége du Fort de Kell. A. 1703.

Pour mieux couvrir ſon deſſein, il aſſembla ſon Armée en Haute-Alſace, ſous prétexte de changer les quartiers ; & dés le commencement de Février de l'an 1703. il la fit marcher vers le Rhin ; une partie paſſa ce fleuve à Huningue & l'autre à Neubourg. De là paſſant entre Briſach & Fribourg, ne craignant pas de laiſſer derriere luy quelques petits poſtes où les Imperiaux avoient des Troupes, il s'avanca juſqu'à la Kintzig.

zig. Les ennemis ſurpris par une marche ſi peu attenduë ne penſerent qu'à ſauver les Troupes voiſines. Le Général Bibrack qui les commandoit, les retira à la hâte, & abandonna à la mercy des François Wilſtet, Offembourg, Gengenbach & Zell avec les forts & les redoutes qui bordoient la Kintzig & le Rhin, dans pluſieurs desquelles il y avoit du canon: & ayant formé de ces Troupes ramaſſées douze bataillons, bien loin de ſe préſenter au Maréchal, il ne penſa qu'à la retraite. Pour la faire plus ſûrement & avec plus de diligence, il laiſſa ces Troupes ſe diſperſer à leur gré, ſe contentant d'emporter leurs drapeaux, de peur qu'en les laiſſant aux ennemis, on ne publiât qu'il avoit été vaincu, luy qui n'avoit oſé paroître les armes à la main. Il fut ſage de ne pas s'expoſer avec des forces trop inégales. Mais ce n'eſt pas la ſageſſe que le Peuple eſtime le plus dans un guerrier; & ſouvent il regarde les plus prudentes précautions comme une honteuſe lâcheté. La déroute du Général Bibrack & la lenteur des Troupes Imperiales à

quitter leurs quartiers, pour venir ſeconder les deſſeins du Prince Loüis de Bade, le mirent dans l'impoſſibilité de défendre les retranchemens qu'il avoit fait le long de la riviere de Kintzig, il fut contraint de cédér le 18. Février à la diligence du Maréchal, de luy laiſſer le paſſage libre, & de luy abandonner une tres grande quantité de fourages & de munitions, que les ennemis avoient préparez pour la ſubſiſtance de leurs Troupes. Deſorte que le 19. Février le fort de Kell fut inveſti, & ſans délay on commença à établir des ponts de communication au-deſſus & au deſſous de STRASBOURG, pour amener au camp la groſſe Artillerie & les Munitions néceſſaires pour le ſiége.

La tranchée fut ouverte le 25. malgré la rigueur de la ſaiſon, & une pluye continuelle, qui eût fait deſeſperer du ſuccés de cette entrepriſe à un autre Général que le Maréchal de Villars. Elle fut pouſſée avec une vigueur ſurprenante, les Soldats étant ſouvent dans l'eau & la bouë jusqu'à myjambe. Le Rhin même qui eſt ordinairement fort bas pendant l'hy-

ver,

ver, crût ſubitement & mit en danger l'Artillerie, qu'on alloit mettre en batterie ſur le rivage de ce fleuve. On prévint heureuſement ce deſordre à force de travail, & le Canon tira avec tant d'effet contre l'Ouvrage-à-corne, qu'en peu de jours il fut en état d'être emporté. Le Comte du Bourg Lieutenant-Général qui étoit de jour dans la tranchée, fut commandé pour donner l'aſſaut. La Garniſon quoyque forte de trois mille hommes, ne pût tenir contre la valeur des aſſiégeans animez par les Officiers & la préſence du Général; ils ſe rendirent maîtres de l'ouvrage, & ſe logerent à la gorge malgé tout le feu de la place.

Aprés cette perte le Baron d'Emsberg Gouverneur du fort, ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, ne penſa qu'à obtenir une bonne compoſition. Mais malgré ſes inſtances on luy refuſa les neuf piéces de Canon qu'il demandoit, & que les Capucins reſtaſſent dans la place. Il fallut qu'il ſe contentât que ſa Garniſon ſeroit conduite à Philisbourg, mais à ſes dépens, que les équipages ne ſeroient

roient point visitez, & qu'on luy fourniroit trente chariots & quelques bateaux pour le Transport des malades, à condition qu'il laisseroit des otages pour la sûreté du retour. Enfin le 9. Mars les François entrerent dans le fort, qui ne leur avoit coûté que douze jours de tranchée ouverte, quatre-vingts dix hommes tuez & trois cens soixante blessez. Cette conquête délivra STRASBOURG d'un voisin incommode, & épargna au Maréchal de Villars les longs détours qu'il avoit été jusqu'alors obligé de faire pour l'exécution de ses desseins. Il ne tarda pas d'en former un digne de son zéle pour le bien de l'Etat & la gloire de sa Majesté.

## LIVRE XXVIII.

A. 1703. LA conquête de Kell & la victoire de Fridelingue consoloient le Roy de la perte de Landau: mais elles ne le tiroient pas de l'inquiétude où il étoit que l'Electeur de Baviere ne fut accablé, & que malgré le succés de ses expéditions, il ne succombât enfin sous toutes les forces de l'Empire

pire déclaré contre luy. De là Louis XIV, attentif à la gloire & aux intérêts de son Allié, fit son capital de luy envoyer un prompt & puissant secours. Rien n'étoit plus difficile que l'exécution de ce glorieux dessein. La crainte d'inquiéter les Suisses avec lesquels on vouloit conserver une bonne intelligence, fermoit les passages du côté des Villes forestieres. Brisach & Fribourg étoient occupées par les Imperiaux, & il auroit fallu se rendre maître au moins de cette derniere place, avant que d'oser pénétrer dans les gorges dont elle barre l'entrée. La vallée de la Kintzig paroissoit impraticable pour y trainer l'Artillerie & tout l'attirail d'une Armée. Car outre que les gorges en sont souvent trés étroites, on y trouve des montagnes trés escarpées & qu'il faut nécessairement passer. L'Armée auroit eu des routes plus applanies, si elle avoit pû traverser les Etats du Prince de Bade : mais pendant que l'Armée Françoise étoit occupée au siége de Kell, ce Prince avoit fait incessamment travailler aux fameuses lignes de

Lignes de Stolhoffen de Stolhoffen, qui mettoient ſon païs en ſûreté.

Ces lignes aboutiſſoient du côté du Rhin à l'Iſle de Talunde, une grande lieuë au deſſus de Fort-Loüis, & de l'autre côté elles touchoient à Bihl, dont les montagnes étoient retranchées jusqu'à la pointe: la riviere de Stolhoffen leur ſervoit de foſſez, & par le moyen des écluſes & des batardeaux, on avoit ſçû ménager les eaux des rivieres voiſines, de maniere qu'il étoit aiſé d'inonder le front des lignes, qui n'étoit plus en partie qu'un grand marais, où l'on avoit fait deux chauſſées étroites pour conſerver les chemins: outre qu'elles étoient bien fortifiées & couronnées de pluſieurs redoutes, elles étoient défenduës par une nombreuſe Artillerie, & par l'Armée du Prince de Bade, toûjours attentif à s'oppoſer aux entrepriſes de l'ennemy. Le Marêchal de Villars laiſſa malgré luy, à ce Prince le loiſir de perfectionner ſes retranchemens; la néceſſité de pourvoir au ſalut de l'Alſace, l'ayant obligé d'attendre le Marêchal de Tallard avant que de paſſer en Allemagne.

Ce

Ce Maréchal venoit de ſe ſignaler en forçant le Prince de Heſſe-Caſſel de lever le ſiége de Trarbach ; & aprés en avoir rafraichi la Garniſon, & pourvû la place de munitions néceſſaires, il avoit mis ſes Troupes en quartiers depuis Vic jusqu'à Sarbourg, étant chargé de défendre la Sâre & la Moſelle. Ce ne fut que le 7. Avril que les deux Maréchaux s'aboucherent ſur la montagne de Kokersberg, entre Saverne & STRASBOURG. Il fut réſolu dans cette entrevûë que le Maréchal de Tallard s'avanceroit en Alſace, pour ne pas laiſſer cette Province en proye, & tenir tête au Prince de Bade, tandis que le Maréchal de Villars paſſeroit le Rhin & chercheroit le moyen d'aller au ſecours de l'Electeur de Baviere.

Le Maréchal de Tallard vient en Alſace.

A. 1703.

Cinq jours aprés cette entrevûë, le Maréchal de Villars traverſa le Rhin ſur un pont qu'il avoit fait faire prés de Rhinau ; & pour donner de l'inquiétude à Briſach & à Fribourg, il s'empara de la Ville de Kintzingen voiſine de ces deux places. Mais elles virent bientôt éclôre le vray deſſein

deſſein du Maréchal : il fit marcher ſes Troupes à Wilſtet, où celles qu'il avoit laiſſées aux environs de STRASBOURG vinrent le joindre. Toute cette Armée ſe mit le 17. Avril en mouvement pour s'approcher des lignes de Stolhoffen. Le Maréchal les reconnut de prés & jugea par luy-même qu'elles ne pouvoient être emportées en les attaquant par le front, ſans perdre beaucoup de monde. Il eſpéra cependant qu'il ne ſeroit pas impoſſible de s'en rendre maître, en tournant derriere les montagnes de Bihl, pour prendre les ennemis en queuë. Le Marquis de Blainville chargé de tenter cette expédition, à la tête de quelques Bataillons grimpa des montagnes d'un accés trés difficile, accompagné de Monſieur de Chamarante & de Monſieur de Lée Maréchaux de camp, & du Chevalier de Treſsman Major-Général. Cette marche ne leur coûta que beaucoup de fatigues; mais ils n'en tirerent aucun avantage. Car désqu'ils eurent atteint le haut des montagnes, ils reconnurent qu'avant que de parvenir à celle qui terminoit

minoit les retranchements des ennemis, il falloit traverſer des fonds impraticables. Quelque confiance qu'eût le Maréchal dans ces Officiers dont il eſtimoit la prudence & la bravoure, il voulut s'aſſûrer par ſes propres yeux, s'il ne trouveroit pas quelque expédient pour exécuter ce qu'on diſoit être impoſſible ; il en fut luy-même convaincu, & malgré ſa répugnance à reculer devant un ennemy, il luy fallut abandonner le projet de forcer les lignes, & chercher une autre route pour entrer en Allemagne. Struvius ne craint pas d'écrire que les François perdirent trois mille hommes dans cette tentative. A peine y eut-il deux hommes bleſſez par le Canon. Ainſi coûte-t'il peu à des Auteurs dont la vérité ne guide pas la plume, de détruire ceux contre lesquels leur paſſion ſe déclare.

A peine eut-on quitté le deſſein d'attaquer les lignes, que le Marquis de Blainville à la tête de vingt Bataillons & de trente Eſcadrons entra dans la vallée de la Kintzig, pour ouvrir le paſſage au Maréchal de

L'Armée paſſe la Forêt-noire.

Villars qui le ſuivit de prés. Offembourg, Gengenbach & Zell n'étoient pas en état de faire même une légére réſiſtance. Les Païſans tüerent quelques Soldats débandez ; mais à cela prés l'Armée trouva le chemin libre. Les ennemis s'attendoient ſans doute à l'arrêter prés d'Hornberg, où ils avoient des retranchemens; ils furent emportez, & l'Armée quittant le cours de la Kintzig, prit ſa route du côté de Rottweil & du Danube, où elle trouva le 12. May à Dilinguen l'Electeur de Baviere qui l'attendoit. Il n'eſt pas de mon ſujet de raconter ce qui ſe paſſa en Allemagne. Revenons en Alſace, où le Maréchal de Tallard avoit pris le Commandement de l'Armée.

A. 1703. Ce Maréchal avoit déjà acquis beaucoup de gloire pendant le ſiége de Kayſerswert, fourniſſant ſans ceſſe au Marquis de Blainville le ſecours dont il avoit beſoin, & foudroyant les aſſiégeans par une nombreuſe Artillerie établi en deçà du Rhin. De là continuant ſes expéditions il avoit obligé Cologne d'accepter la neutralité qu'on luy offroit : il s'étoit rendu

rendu maître de Trêves, avoit pris le Château de Trarbach, & forcé le Prince de Heſſe-Caſſel d'en lever le ſiége. Des expéditions ſi heureuſes & ſi ſagement conduites firent croire au Roy que le Maréchal ſeroit d'un grand ſecours au Duc de Bourgogne, à qui ſa Majeſté vouloit donner la gloire de réparer la perte de Landau, par la priſe de quelques Villes. Ce Duc arriva à STRASBOURG dans le tems que l'Egliſe a conſacré pour adorer avec une pompe particuliere JESUS-CHRIST dans ſon Sacrement. C'eſt là où avant que de commencer ſes exploits militaires, ce pieux Prince perſuadé que le coeur des Roys, & le ſort des Conquérants eſt entre les mains du Dieu des Armées ne dédaigna pas de paroître à pié au milieu d'une foule de Peuple, pour honorer celuy qu'il reconnoiſſoit être le maître des Souverains.

Ce Prince tint quelque tems les Imperiaux dans l'incertitude du côté où il porteroit ſes armes. Mais dés que le Prince Loüis de Bade s'apperçut qu'on ne penſoit point à Landau, il quitta les lignes de Stolhoffen, pour

aller s'oppoſer au progrés du Maréchal de Villars, ne laiſſant ſur les bords du Rhin, que quinze bataillons Hollandois avec quelque Milices. La Baſſe-Alſace n'ayant plus rien à craindre, le Comte de Marſin Lieutenant-Général paſſa le Rhin, & vint à la My-Août prendre poſte devant Fribourg à la tête d'un gros détachement. Le Gouverneur de cette place en fut allarmé, & ne doutant pas qu'il ne dût être aſſiégé, il fit brûler les maiſons voiſines de la place, & preſſa inſtamment le Comte d'Arco Gouverneur de Briſach de luy envoyer du ſecours. Le Comte ſe rendit à de ſi vives priéres, & le deſir de ſauver Fribourg luy inſpira la condeſcendance de dégarnir Briſach. Il détacha de ſa Garniſon dix hommes par Compagnie, qu'il fit marcher à Fribourg avec la meilleure partie de ſes Cononiers. Cette complaiſance luy coûta cher ; dés le lendemain Briſach fut inveſti, & le Maréchal de Vauban qui s'étoit déjà rendu ſi célébre par la priſe de tant de places, étant chargé de la conduite des travaux, mit tous ſes talents en oeuvre pour hâter

Briſach aſſiégé.

hâter la reddition de celle-cy. Il fit occuper une Isle pour établir la grande attaque du côté de la butte. La tranchée fut ouverte sans aucune perte, & dés le premier jour il établit une batterie de douze piéces de Canon & de douze Mortiers. Le Duc de Bourgogne mettoit luy-même les travailleurs à l'ouvrage, & animoit les Soldats par sa présence & ses libéralitez; le succés répondit à son activité; de sorte que le treiziéme jour du siége, le bastion qui étoit à l'angle du Haut-Rhin, fut ouvert par une large brêche, où un bataillon pouvoit monter de front. Le Comte d'Arco ne se sentant pas en état de soutenir un assaut, demanda à capituler & se rendit en effet le 6. Septembre. A. 1703.

L'Empereur ne luy pardonna pas d'avoir été ou malheureux ou trop foible; prévenu par le bruit que le Peuple faisoit courir en Allemagne, que le Comte avoit été d'intelligence avec le Duc de Bourgogne, que son honneur avoit cédé à l'appas de l'argent, qu'il n'avoit fait mine de se défendre que pour mieux couvrir sa

perfidie, & que l'infamie d'avoir lâchement abandonné à la France la meilleure place de l'Empire ne pouvoit être punie que par le dernier ſupplice. Ces diſcours firent impreſſion ſur l'eſprit de l'Empereur LEOPOLD, qui, quoyque d'ailleurs ſage & religieux, mais touché à l'excés de la perte qu'il venoit de faire, crut qu'il ne pouvoit calmer l'émotion de tout l'Empire, qu'en livrant le Comte d'Arco au Conſeil de guerre. Envain ce Comte repréſenta qu'il ne s'étoit défait d'une grande partie de ſes Canoniers & de ſes Troupes, que pour courir au plus preſſé; que l'embraſement des maiſon voiſines de Fribourg n'étoit pas une marque équivoque, que le Gouverneur étoit bien ſûr que le ſiége de ſa place étoit réſolu; que s'il s'étoit refuſé à ſes inſtances, & qu'on eût attaqué Fribourg, ſon refus auroit paſſé pour un crime; qu'il avoit été trompé, & que ſi on le vouloit, ſon imprudence avoit été la cauſe de ſa mauvaiſe fortune; mais que toûjours il avoit été fidéle, & que l'avis des Officiers de ſa garniſon, qui luy avoient

avoient perſuadé de ſe rendre, devoit ſuffire pour juſtifier ſa conduite. Ses raiſons ne furent point écoûtées & dés le mois de Février ſuivant, il fut condamné à perdre la vie, pour avoir précipitamment abandonné les dehors & les contre eſcarpe, ſans ſouffrir même aucun aſſaut. Cette ſentence fut exécutée le 18. Février 1704. en pleine campagne, ſur le bord du lac de Bregentz. Le Comte de Marſili Bolonois qui avoit le commendement ſous le Comte d'Arco, fut dégradé de ſes armes, & ſon épée fut caſſée par la main du Bourreau, pour avoir conſenti à la capitulation qu'il devoit abſolument empêcher, comme parle la ſentence: il fut banni avec quelques autres Officiers des terres de l'Empire, & ne ſortit de priſon qu'aprés avoir fait ſerment qu'il ne porteroit jamais les armes contre l'Empereur & l'Empire. Un ſi rigoureux châtiment fit ſentir avec quels regrets l'Empire regardoit la perte de Briſach, dont la conquête faiſoit tant d'honneur au Duc de Bourgogne.

Ce Prince qui avoit gâgné l'eſtime

& l'amour de toute l'armée, par l'intrépidité qu'il fit paroître & les largeſſes qu'il répandit, avoit une forte envie de continuer la campagne; mais le Roy bien informé des perils auxquels un fils ſi précieux à la France, s'étoit expoſé, ne voulut pas ſe rendre à ſes inſtances réitérées. Il fut rappellé à la Cour, & le Maréchal de Tallard profitant de l'embarras où l'Electeur de Baviere joint au Maréchal de Villars avoit jetté les Allemands, réſolut de leur enlever la forteresſe de Landau, qui l'année précédente leur avoit coûté trois mois de ſiége. La garniſon étoit compoſée des meilleures troupes de l'Empire, à qui cette place n'étoit pas moins chere qu'au Roy des Romains, qui la régardoit comme ſa premiere conquête. Le Comte de Friſe qui en étoit Gouverneur, avoit de la vigilance, de la fermeté, du courage & toutes les qualitez néceſſaires pour faire uue bonne défenſe. Mais il eut affaire à un Général, qui n'avoit ni moins d'intrépidité ni moins de valeur. Landau fut inveſti le 14. Octobre, & trois jours aprés le Maréchal de

Siége de Landau par Monſieur de Tallard.

de Tallard fit ouvrir la tranchée, dans l'endroit méme où l'année précédente les Imperiaux avoient commencé le ſiége. L'artillerie de la place ne ceſſoit pas d'inquiéter les travailleurs, qui furent méme enfilez par une batterie que les aſſiégez établirent ſur l'Ouvrage-à-corne. Cette faute de l'Ingenieur fut bientôt réparée, & en peu de jours les boyaux furent pouſſez jusqu'au piéd du glacis. La nuit du 22. au 23. le Comte de Friſe fit A. 1703. ſortir quatre cens hommes, qui renverſerent quelques gabions & tuerent quelques Officiers, entre autres un Ingenieur & un Capitaine Grenadier nommé des Roches Gentilhomme d'Alſace, qui ſuivant les traces de ſon pere s'étoit déjà en bien des occaſions diſtingué par ſa bravoure. Mais les aſſiégez furent rudement repouſſez & leur perte fut conſiderable. Le Maréchal de Tallard informé que les aſſiégez attendoient un prompt ſecours, étoit toûjours en mouvement & ne donnoit point de relâche à ſes Troupes. Il ſe rendit heureuſement maître du chemin couvert, dés le commence-

ment de Novembre. Peu aprés la demi-lune fut attaquée & prise; on s'y logea le 4. & les travaux avançant toûjours avec une espéce de rapidité, malgré le grand feu de la place, les Grenadiers furent commandez le 6. pour emporter les deux Contregardes. Ils furent repoussez à la droite; mais ils se rendirent maîtres de la gauche. Ils ne purent cependant s'y conserver, le terrain étant trop étroit pour y loger suffisamment de monde. Dés que le Maréchal eut avis de ce desavantage, il voulut luy-même conduire sur la brêche de nouvelles Troupes. Monsieur de la Fréseliere pour qui il avoit une entiere confiance, & le Comte de Roussi ne purent le retenir. Mais comme il étoit prêt de déboucher la tranchée, Chaubrüere Commissaire Provincial faisant les fonctions de Major, l'arrêta & luy dit avec une hardiesse que son zéle rendoit pardonnable, qu'il ne luy convenoit pas de s'exposer, & que l'Armée avoit trop besoin de luy. Vous pouvez me percer, luy ajouta-t'il, & ce n'est que par ce moyen que vous aurez

aurez le paſſage libre. Le Maréchal revint bientôt de ſon chagrin; car le mineur ayant été attaché aux deux Contre-gardes, elles furent l'une & l'autre emportées ſans perte. Déjà les ponts étoient préparez pour y conduire l'Artillerie, lorsqu'on eut nouvelle que le ſecours étoit arrivé prés du Spirbach, petite riviere qui ſe jette dans le Rhin vers Spire.

Il étoit compoſé de 24. Eſcadrons Anglois & Hollandois, & de 10. Bataillons que le Prince de Heſſe-Caſſel avoit amené du païs de Luxembourg. Le Comte de Naſſau-Weilbourg chargé de défendre les lignes de Stolhoffen, les quitta pour venir joindre avec 7. ou 8. mille hommes qui étoient l'élite de toutes ſes Troupes. La tête de cette Armée parut prés de Spire le 13. Novembre, & les deux Généraux réſolurent d'attaquer dés le lendemain le Maréchal de Tallard; cependant les dix Bataillons qu'ils attendoient n'ayant pu joindre, ils donnerent le loiſir au Marquis de Praçontal d'arriver à tems, avec 24. Eſcadrons qu'il amena des environs de la Meuſe. Le Maréchal

Bataille du Spirbach.

rêchal prit auſſitôt ſon parti, & ſe mit à la tête de ſon Armée pour prévenir ſon ennemi, & le battre avant qu'il pût approcher de la place. Ayant laiſſé à Monſieur de Laubanie le ſoin du ſiége & du Camp, il marcha avec vingt piéces de Canon. Les deux Princes furent ſurpris au moment qu'ils étoient dans les feſtins & dans la joye, pour célébrer la fête de l'Empereur LEOPOLD, qui tomboit au 15. Novembre. A peine eurent-ils le loiſir de mettre leur Armée en Bataille, en deçà du Spirbach, la gauche à la petite Hollande & la droite à Ziédenhoffen. Le Comte de Naſſau eut d'abord quelque avantage ſur la Cavalerie Françoiſe: mais s'étant bientôt ralliée prés de l'Infanterie, elle renverſa le Comte & mit ſa Cavalerie en déroute. L'Infanterie Françoiſe & ſur tout le Régiment de Navarre picqué de quelques termes de mépris, ſe jetta avec fureur ſur l'ennemy, la bayonnette au bout du fuſil, & en fit un horrible carnage. La défaite de la droite ſuivit de prés celle de la gauche. Le Prince de Heſſe aujourdhuy Roy de Suede ſoutint long-

longtems avec une admirable bravoure les efforts des François; enfin il fallut céder & prendre le parti de la retraite, laiſſant presque tous ſes Grenadiers morts ſur le champ de Bataille. Les Alliez perdirent dans cette journée cinq à ſix mille morts, trois mille priſonniers, les munitions & tous les bagages, avec trente piéces de Canon. Si on en croit la lettre que le Maréchal de Tallard écrivit au Roy, les François y prirent plus de drapeaux qu'ils ne perdirent de ſimples Soldats. L'expreſſion eſt vive, mais elle doit ſe pardoñer à un Vainqueur tout occupé de ſes ſuccés, & qui ne compte pas à quel prix il a achetté la victoire. La perte des François fut en effet médiocre; mais ils regretterent beaucoup le Marquis de Pracontal tüé dés la premiere décharge, le Marquis de Beaumanoir, le Comte de Calvo, un Prince de Croy, le Marquis de Meuze & le Marquis de Puy-guion. On dit que le Régiment du Roy perdit vingt-huit Officiers. Le fils du Comte de Friſe fait priſonnier dans la bataille, fut envoyé dans la place, pour annoncer

noncer à ſon pere la nouvelle de la victoire. Le Comte ſe voyant ſans eſpérance & ſans reſſource, capitula & obtint des conditions ſemblables à celles qui avoient été accordées à Monſieur de Mélac. La Garniſon ſortit le 18. pour ſe rendre à Philisbourg, & ſa retraite repandit la joye dans toute l'Alſace, qui par la priſe de Landau ceſſa de ſe voir expoſée à des partis qui la fatiguoient.

Tout étoit cependant en mouvement dans la Province, pour ſe preparer à l'exécution du deſſein que le Roy avoit formé, d'envoyer de nouveaux renforts à l'Electeur de Baviere. Pendant qu'on travailloit ſans relâche à ces préparatifs, STRASBOURG eut la douleur de perdre Guillaume Egon Cardinal de Furſtemberg Evéque & Prince de cette Ville. Il mourut à Paris le 10. Avril 1704, extrémement regretté du Roy dont il avoit mérité l'eſtime & l'amitié, par ſon habileté dans le maniement des affaires & par ſon inviolable attachement à ſa Majeſté. Le Chapitre & le diocéſe ne furent pas moins ſenſibles à la perte de ce Prince, qui les avoit

A. 1704. Mort du Cardinal de Furſtemberg.

avoit toûjours protégé avec zéle, & à qui ils ſe reconnoiſſoient redevables de pluſieurs bienfaits & ſur tout de la fondation d'un Séminaire, qui par le ſecours des Eccleſiaſtiques qu'on y éléve, avoit déjà de ſon tems fait changer de face à ſon diocéſe.

Monſieur le Prince de Rohan Evêque de STRASBOURG.

Le Grand-Chapître de cette illuſtre Egliſe ne délibera pas ſur le choix d'un ſucceſſeur. Dés l'an 1700. le Prince Armand-Gaſton de Rohan-Soubiſe avoit obtenu un bref d'éligibilité qui luy étoit néceſſaire, n'ayant pas l'âge requis pour l'Epiſcopat. Muni de ce tître, de l'agrément du Roy & du conſentement de l'Evêque le Cardinal Guillaume Egon, tous les Chanoines concoururent unanimement en 1701. à le choiſir Coadjuteur. Toute la France applaudit à ce choix & toute l'Egliſe à reconnu depuis qu'il ne pouvoit être plus heureux; ce Prince réüniſſant dans ſa perſonne une éminente capacité en tout genre de litterature, un talent pour penſer, pour parler, pour agir qui fait tout-à-la-fois ſentir la bonté de ſon coeur, & l'excellence de ſon eſprit, jointe avec des qualitez

tez & des graces bien ſupérieures à ſa dignité & à ſa naiſſance. Louis-le-Grand ne tarda pas à luy donner encor d'autres marques de ſon eſtime, ce Prince ayant été mit au nombre des Cardinaux en 1712. & honoré 1713. de la charge de Grand-Aumonier de France. Dés que le Cardinal de Furſtemberg eut les yeux fermez, le Prince de Rohan entra en poſſeſſion de ſon Evêché & fut reçu dans STRASBOURG, non pas avec les cérémonies autrefois uſitées ſous l'Epiſcopat de Guillaume de Honſtein; le nouvel Evêque n'avoit pas beſoin d'un ſemblable appareil pour inſpirer de la vénération à ſon Peuple; un rare mérite frappe & touche plus que l'éclat d'une grande pompe. STRASBOURG & toute la Province étoient d'ailleurs occupées à préparer d'autres ſpectacles. Tout y étoit dans l'agitation par le grand nombre des Troupes, qui ſe diſpoſoient à paſſer en Allemagne.

Les Alliez craignant que tout le feu de la guerre ne ſe portât au coeur de l'Empire, n'omettoient rien pour empêcher le paſſage dont ils étoient

étoient menacez. Le Prince Eugene le plus heureux & le plus habile de tous leurs Généraux, ſe tenoit à Philisbourg, prêt à s'oppoſer aux entrepriſes des François, en cas qu'ils voulûſſent forcer les lignes de Stolhoffen, qu'on regardoit comme le boulevart de l'Allemagne; & le Général Thünguen cantonné dans la Suabe, où il commandoit 12. mille hommes, prétendoit fermer les paſſages de la Forêt-noire. Le Maréchal de Tallard inquiétoit les ennemis & tâchoit de leur donner le change, en faiſant marcher des Troupes tantôt vers Landau & tantôt vers Huningue, comme s'il eût voulu tenter le paſſage par les Villes foreſtieres. Les Suiſſes en furent allarmez. En vain le Marquis de Puyſieux Ambaſſadeur auprés des Cantons, tâchoit de les raſſûrer, en leur déclarant que le Roy avoit à coeur de ne point troubler leur repos, & de ne violer en rien la foy des traitez faits avec eux; il ajoutoit même de la part de ſa Majeſté, que l'Armée Françoiſe ne feroit aucun mouvement, qui pût donner atteinte à la parfaite intelligence, qu'il

Embarras des Suiſſes au ſujet du paſſage de l'Armée.

qu'il vouloit conſerver avec le Corps Helvetique. L'eſtime qu'ils faiſoient de la droiture du Marquis de Puyſieux, ne les guériſſoit pas de la peur. Voyant d'une part que le Roy avoit réſolu d'envoyer un renfort au Duc de Baviere, & jugeant d'autre part que le paſſage étoit impraticable par Stolhoffen & par la Forêt-noire ; leur politique les faiſoit conclure que la néceſſité obligeroit le Roy de faire couler ſes Troupes le long du Rhin & par le territoire de Schaffhouſen.

A. 1704. Paſſage de Mr. de Tallard en Allemagne.

Leur défiance redoubla le 14. May, lorſque Monſieur de Courtebonne Lieutenant-Général des Armées du Roy, vint prier la Régence de Bâle & de Schafouſen, de permettre le paſſage à l'Armée Françoiſe, avec de grandes aſſûrances qu'elle ne commettroit aucun deſordre ; & ſur le refus qu'on luy en fit, il repliqua que le Roy ne pouvoit ſe diſpenſer de faire entrer ſes Troupes dans la Suabe, qu'il étoit bien informé que le paſſage ſur leurs terres étoit le ſeul praticable, que ſa Majeſté attendoit des Cantons cette marque de

leur

leur amitié ; qu'ils pouvoient du moins fermer les yeux, & qu'aprés que les Troupes seroient passées, ils feroient tout le bruit qu'ils voudroient. Bien loin que les Suisses se laissâssent ébranler par ce discours, à peine la conférence fut-elle finie que les Cantons voisins du Rhin firent allumer les signaux sur les montagnes, pour faire prendre les armes à tout le païs : c'en fut assez pour donner le change aux Imperiaux. Monsieur de Courtebonne se retira pendant la nuit, vint à Huningue & de là à Brisach avec toutes les Troupes qui s'étoient assemblées en Haute-Alsace. Le Maréchal de Tallard se mit en marche à la tête de l'Armée, & ayant passé sous le Canon de Fribourg, il pénétra sans obstacle dans la vallée de-saint Pierre, & se rendit à Donaschin où le Danube prend sa source. Le Duc de Baviere se hâta pour assûrer la jonction, qui se fit heureusement le 18. May sans trouver de résistance, le Général Thünguen ayant abandonné ses postes où il eût pû s'y opposer, soit qu'il se défiât de ses forces, ou que la feinte faite en Suisse luy

eût fait croire qu'il étoit ailleurs plus néceſſaire. Ce ſecours conſiſtoit en 12. mille hommes de piéd & trois mille chevaux, avec les habits & des armes pour l'Armée que Monſieur le Maréchal de Marſin commandoit en Allemagne. Dés qu'elle eut été ainſi renforcée par Monſieur de Tallard, ce Maréchal retourna en Alſace, où les meſures que prenoient les ennemis ne luy permirent pas de faire un long ſéjour,

Monſieur de Villeroy vient en Alſace.

Le puiſſant ſecours que l'Electeur de Baviere & le Maréchal de Marſin avoient reçu, fit juger aux Alliez que l'Empire alloit être en proye, ſi on ne ſe hâtoit de courir à ſa défenſe. Le Duc de Marlboroug ſentit l'extrémité de ce danger, & le grand crédit qu'il avoit auprés de la Reine d'Angleterre & des Etats-Généraux, luy fit obtenir l'ordre de quitter la Flandre pour paſſer en Allemagne. Le Maréchal de Villeroy qui commandoit une Armée deſtinée pour obſerver ſes marches, le ſuivit avec un détachement conſiderable, & vint s'aboucher le 9. Juin avec le Maréchal de Tallard qui étoit à Landau.

Leurs

Leurs Armées ſe joignirent & peu de jours aprés le Maréchal de Tallard ſe ſépara, pour aller mener un ſecond renfort à l'Armée d'Allemagne. Il partit de Lauterbourg le 28. Juin, paſſa le Rhin à STRASBOURG le 1. Juillet & vint camper à Wilſtet. Il en partit le 14. aprés avoir groſſi ſon Armée d'un Régiment détaché d'un camp volant, qui devoit couvrir l'Alſace ſous les ordres de Monſieur de Coignies. Mais au lieu de prendre la route d'Offembourg ſur laquelle le Prince Eugene, qui étoit toûjours à Philisbourg, portoit ſa principale attention, il en prit une autre plus ſûre, mais beaucoup plus rude & plus difficile, & s'enfonça le 9 dans les gorges de Waldkirch qu'il traverſa heureuſement.

Second paſſage de Mr. de Tallard en Allemagne.

Le Maréchal de Villeroy qui avoit toûjours ſuivi de prés Monſieur de Tallard, paſſa luy-même le Rhin le 5. du mois, & occupa le camp pour tenir tête au Prince Eugene, en cas qu'il fît quelque mouvement, ou qu'il entreprît de ſurprendre les gros bagages qui ne ſuivoient que lentement. Mais dés qu'il eut appris

que le Prince Eugene deſeſpérant d'arreter l'Armée Françoiſe dans ſa route, avoit luy-même paſſé la Forêt-noire pour aller renforcer l'Armée Imperiale, le Maréchal de Villeroy envoya ſa Cavallerie camper à Offembourg, pour faciliter aux gros bagages & aux vivres, le paſſage par la vallée de la Kintzig, plus ouvert & moins difficile que les gorges de Waldkirch.

Dés que le Maréchal de Tallard fut ſorti des gorges, il réſolut d'emporter Villingue, croyant qu'il n'avoit rien de mieux à faire en attendant ſes bagages. Mais il trouva plus de réſiſtance devant cette place qu'il ne penſoit; il y perdit même quelques Officiers qu'il regretta. Il n'eut pas le loiſir de vanger la perte qu'il venoit de faire; l'Electeur de Baviere luy envoyant ſans ceſſe couriers ſur couriers, pour le preſſer de venir le joindre à Augsbourg, dont l'Electeur s'étoit rendu maître le 5. Décembre de l'année précédente, le jour même que Monſieur le Comte du Bourg commandoit la tranchée.

L'Hiſtoire d'Alſace ne demande pas

pas que je raconte ce qui ſe paſſa au cœur de l'Allemagne pendant la Campagne, qui ſe termina le 13. d'Août par la ſeconde bataille d'Hochſtet. Trop d'Ecrivains ont pris ſoin de ne pas laiſſer ignorer au public la ſignalée victoire des Alliez. Les Troupes du Roy & de l'Electeur y furent emportées à la droite & au centre; l'Aile gauche de la Cavallerie commandé par Monſieur le Comte du Bourg ſous les ordres de Monſieur le Maréchal de Marſin, ſe ſoutint toûjours avec cinquante-quatre Escadrons, contre quatre-vingt-deux qui avoient à leur tête le Prince Eugene. A la quatriéme charge le Comte renverſa totalement les Imperiaux, & paſſa le ruiſſeau de Bleinheim pour prendre l'Infanterie Imperiale en flanc. Mais la défaite de l'Aile droite & du centre obligea les Généraux, à donner au Comte du Bourg des ordres précis & réitérez de ſonner la retraite. Il fallut obéir; le Comte prit l'Arriere-Garde de tout & fit une retraite en bon ordre pendant deux lieuës en plaine. Tout en chemin faiſant il tomba ſur quinze A. 1704.

Retraite de Mr. le Comte du Bourg.

Eſcadrons Imperiaux qu'il battit & défit entierement; & par un coup ſi heureux, il dégagea trois Bataillons de l'Electeur que les Imperiaux emmenoient priſonniers & deſarmez. De là le Comte pourſuivant ſa retraite ſans que l'ennemy oſât s'y oppoſer, il ſe rendit la nuit avec le Marquis du Bourg ſon fils qui avoit été bleſſé dans le combat, à Lavingen où il trouva les Généraux tres ſatisfaits des ſervices qu'il venoit de rendre. A l'heure même ils le chargerent de raſſembler toute la Cavalerie, & de marcher toute la nuit en effleurant l'ennemy, pour aller paſſer le Danube à Ulm. Cet ordre, qui devoit aſſûrer la retraite & des Généraux & des Troupes, fut exécuté avec toute la ſageſſe d'un Général expérimenté, & par un bonheur auquel on ne s'attendoit pas, le Comte ſauva tous les caiſſons de l'Armée chargez de pain, qu'il fit retourner diligemment à Ulm ſous l'Eſcorte de 500. maîtres. Le hazard & un accident qu'on ne pouvoit prévoir, décide ſouvent du ſuccés d'une Bataille; mais une ſage retraite eſt toûjours l'ouvrage d'un guer-

guerrier conſommé dans le métier de la guerre. L'Alſace s'intereſſe trop à la gloire de ſon Commandant, pour regarder ce que fit dans cette occaſion le Comte du Bourg, à préſent Marêchal de France, comme une affaire étrangere à ſon Hiſtoire.

Retour des Généraux en Alſace.

Le Marêchal de Villeroy ayant appris le triſte état où ſe trouvoient les Troupes du Roy, jugea que celles qui avoient échappé aux ennemis, ne tarderoient pas de reprendre la route de l'Alſace. Il marcha & s'avança dans les gorges de la Forêt-noire pour aller au devant d'elles, & ne s'arrêta pas qu'il n'eût rencontré l'Avant-Garde de l'Armée. Envain le Prince Eugene s'étoit mis à la tête d'un gros détachement, pour venir joindre le Comte de Vehelen, dans l'eſpérance que ſe portant à Rotweil, il pourroit couper l'Armée Françoiſe & luy barrer la retraite. Il n'y vint pas à tems, & l'Electeur de Baviere accompagné des Marêchaux de Villeroy & de Marſin ſe rendit heureuſement à STRASBOURG le dernier jour d'Août.

Il étoit aiſé de juger que les Alliez profitant de leur avantage, ne tarde-

roient pas de ſe porter en Alſace, ou pour livrer un ſecond combat à l'Armée Françoiſe, ou pour réparer la perte qu'ils avoient faite de Landau, & rendre au Roy des Romains une conquête, qui luy avoit coûté ſi cher. Tout paroiſſoit favoriſer ces deſſeins; la conſternation étoit générale dans l'Alſace; ils comptoient qu'ils auroient a faire à des Troupes découragées & extrémement affoiblies par des pertes qu'elles avoient ſouffertes; & qu'enfin une place priſe & repriſe en moins de dix-huit mois, ne pouvoit être en état de leur réſiſter longtems. La mort même de Monſieur de Mélac les raſſûroit, ſe flattant qu'un Gouverneur de ſon expérience & de ſon mérite ne pouvoit être aiſément remplacé.

L'Electeur & les Généraux François ayant penetré les vûes des ennemis, les previnrent, & marcherent à Landau dont ils renforcerent la garniſon, & camperent enſuite ſur la Queich. Le Maréchal de Villeroy avoit ſa droite à Germersheim & ſa gauche à Landau. A peine eut-il diſpoſé ſés quartiers que le Prince

Eugene

Eugene & le Duc de Marlboroug, qui avoient paſſé le Rhin à Philisbourg le 5 & 6 Septembre, parurent à la tête de leur armée, de l'autre côté de la Queich, avec quatre-vingt bataillons & deux cens quatre Eſcadrons, ayant à Spire leur quartier général. Le Prince de Bade arriva le 8, & fit d'abord reconnoître l'armée Françoiſe, à deſſein de donner une ſeconde bataille. Elle étoit encor de ſoixante-cinq mille hommes; mais quoyque beaucoup inferieure en nombre à celles des ennemis, pluſieurs Officiers perſuadez que la bravoure peut ſuppléer à la multitude, s'attendoient à profiter de l'occaſion de reparer en Alſace le malheur que la France avoit eu en Allemagne. Le Conſeil du Roy en jugeoit autrement; il luy parut dangereux de risquer une action, contre une Armée beaucoup plus forte & enflée de ſa victoire. Que ſi nos Troupes venoient à ſuccomber nos frontieres & toute l'Alſace ſeroient en proye à l'ennemy, & que ſi au contraire ils étoient battus, on ne voyoit pas d'autre fruit de leur défaite que la gloire A. 1704.

de

de les avoir vaincu. Qu'enfin le ſiége de Landau occuperoit les Alliez le reſte de la Campagne, & donneroit le loiſir de rétablir une Armée fort fatiguée de ſes pertes & de ſes marches. Ces raiſons ayant prévalu, le Roy donna ordre au Maréchal de Villeroy d'eviter d'en venir aux mains. Ce Général qui aimoit le Roy & qui en étoit aimé, ſacrifia volontiers ſa gloire au plaiſir d'obéir à ſon maître, & quitta les poſtes qu'il avoit occupé ſur la Queich. Le Prince Eugene & le Duc de Marlboroug trouvant le terrain libre paſſerent cette riviere. Le Prince vint camper à Lauterbourg, & le Duc à Weiſſembourg, pour couvrir l'Armée, qui ſous le Prince Loüis de Bade feroit le ſiége de Landau.

Tranchée ouverte devant Landau.

Cette place fut inveſtie le 12. Septembre. La tranchée fut ouverte la nuit du 15. au 16. on ſe hâta pour donner au Roy des Romains le plaiſir de voir l'ouvrage au moins commencé, lorſqu'il arriveroit au camp où on l'attendoit, pour luy laiſſer l'honneur de reprendre une fortereſſe qui luy avoit été enlevée. Il arri-

va

va le 22, & quelques jours aprés le Comte de Thunguen luy amena un nouveau renfort. Mais quoyque toutes les forces de l'Empire vinſſent fondre contre Landau, Monſieur de Laubanie Gouverneur de cette place, n'en parut pas étonné. Les ennemis au contraire aprés un mois de tranchée ouverte ſe láſſoient déjà de ſa longue réſiſtance: & le Roy des Romains impatient de voir que ſa préſence n'ébranloit pas la fermeté du Gouverneur, luy envoya un Trompette le 12. Octobre pour luy repréſenter, que comme il étoit ſans eſperance d'étre ſecouru, il devoit épargner le ſang des braves gens qui compoſoient ſa Garniſon, & ſe procurer luy même une capitulation telle qu'il pouvoit la deſirer. Monſieur de Laubanie reçut ce compliment avec politeſſe, & répondit au Roy des Romains qu'il tácheroit de mériter par une bonne défenſe l'eſtime de ſa Majeſté; que ſa place ne manquoit de rien, que ſa Garniſon étoit pleine de boñe volonté & que ſi elle n'avoit plus pour la commander Monſieur de Mélac, il eſſayeroit

Le Gouverneur ſommé de ſe rendre.

de

de faire voir que la France étoit en état de remplacer les meilleurs Officiers.

Le Roy des Romains ne fut pas ſurpris de cette réponſe : il connoiſſoit par le bruit public le mérite de Monſieur de Laubanie dont on vantoit l'infatigable activité & la longue expérience. Le Roy des Romains témoin de ſa valeur dans les vigoureuſes ſorties qu'il fit toûjours avec avantage, en fit luy-même l'éloge : Il y a de la gloire, dit-il au Prince de Bade, de vaincre de pareils ennemis. Malgré le ſoin que ſa Majeſté prenoit de hâter par ſon exemple & ſes libéralitez, un ſiége qui la fatiguoit, les travaux n'avançoient que lentement ; les pluyes continuelles les retardoient, & chaque jour un grand nombre de malades étoient enlevez aux aſſiégeans, par des maladies cauſées par l'infection des cadavres, qui avoient été entaſſez au tour de la place pendant les deux derniers ſiéges, & qu'on étoit obligé de déterrer à demi-pourris, en remüant les terres. Les Soldats néantmoins étoient encor plus rebutez par les

for-

ſorties que le Gouverneur faiſoit coup ſur coup, réſolu de leur diſputer le terrain à chaque pas.

Le Duc de Marlboroug & le Prince Eugene n'étoient pas d'humeur, d'être de ſimples Spectateurs d'un ſiége qu'ils prévoyoient devoir ne pas finir ſitôt. Le Duc ſe tenoit bien aſſûré que le Maréchal de Villeroy avoit ordre de ne rien entreprendre pour le ſecours de Landau. Cette perſuaſion le détermina à tâcher d'enlever aux François Trêves & Trarbach avant la fin de la campagne. Il fit dans ce deſſein defiler vers la Moſelle un gros détachement de ſon Armée, & partit luy-même le 23. Octobre, confiant au Prince Eugene le commandement des Troupes qu'il luy laiſſoit. Le Maréchal de Villeroy qui ſe tenoit toûjours retranché dans les lignes qu'il avoit faites ſur la Loutre, détacha en même tems un Corps de Troupes ſous le Marquis de Coignies, pour traverſer dans l'occaſion les entrepriſes du Duc de Marlboroug tandis que l'Armée d'Alſace continuëroit d'obſerver les mouvemens du Prince Eugene.

ne. Ce Prince retenu dans ſes poſtes par la longueur du ſiége, toûjours ennuyante pour un Guerrier accoutumé de voler à la gloire, imagina un ſtratagéme qu'il crut propre pour enlever Briſac à la France. La ruſe n'augmente pas le vray mérite d'un Général ; mais quand elle réüſſit le Peuple la regarde comme l'ouvrage d'un grand génie.

L'ennemy tâche de ſurprendre Briſac.

Le Prince profitant de la circonſtance ou les Païſans pour payer leurs contributions, étoient obligez de voitûrer des grains & des fourages au Vieux-Briſac, donna ordre au Gouverneur de Fribourg de faire marcher dans cette place quantité de chariots chargez de mousquets, de grenades & d'autres armes ; qu'il prît ſoin de faire couvrir de maniere qu'il fût aiſé de s'y méprendre. Deux mille hommes ſortirent de Fribourg la nuit du 9. au 10. de Novembre, des Officiers déguiſez en Païſans ſervoient de Charetiers & les Soldats déguiſez de même étoient montez ſur les Chariots ou les ſuivoient de prés. Un broüillard épais avoit dérobé aux Sentinelles la vûë d'une ſi groſſe

groſſe Troupe ; le convoy arriva à huit heures du matin prés de Briſach, ſans qu'on eût le moindre ſoupçon du deſſein des ennemis. Déjà trois Chariots étoient entrez dans la place, lorſqu'un Irlandois nommé Pierne qui avoit inſpection ſur les travaux, voyant une trentaine de Païſans attroupez prés de la porte neuve, qui ne ſe préſentoient pas avec les travailleurs, eut quelque défiance. Un Officier peut ſe couvrir de l'habit d'un Païſan; mais il eſt difficile qu'il en prenne les airs & la contenance. Quoy qu'il en ſoit Pierne luy demanda qui il étoit. Il parut interdit & ſur le refus qu'il fit de ſe retirer il le chargea à coups de canne. Cet Officier étoit Lieutenant-Colonel dans le Régiment d'Osnabruck & chargé de l'expedition : ſe ſentant frappé, il ne put ſe contenir, il courut aux armes, & dégagea du chariot un fuſil dont il ſe ſaiſit pour tirer ſur celuy qui l'avoit maltraité. La Troupe s'arma de méme, pluſieurs coups furent tirez ſur Pierne qui ſe jetta heureuſement dans le foſſé ſans être bleſſé. La demi-lune n'étoit

gardée que par un Sergent & ſix ſoldats, le Sergent arracha le piſtolet à un Officier qui vint l'attaquer & s'en ſervit pour luy caſſer la tête. Le ſergent fut tüé à ſon tour avec les ſix ſoldats qu'il commandoit. Au bruit de ces petits cambats, le Corps de Garde & la Garniſon coururent aux armes : ne pouvant lever le pont levis ſur lequel un chariot étoit arrêté, on fit tomber la porte grillée. Les Officiers & les Soldats accoururent, & le Commandant donnant ſes ordres avec beaucoup de préſence d'eſprit, on fit tirer du haut des remparts ſur les prétendus Païſans, dont une quarantaine reſta ſur la place, le reſte prit la fuite, le Lieutenant-Colonel fut dangereuſement bleſſé & fait priſonnier. C'eſt de luy de qui on apprit que le Prince Eugene avoit concerté cet exploit. La priſe du Vieux-Briſac auroit pû fournir aux Imperiaux le moyen d'entrer en Haute-Alſace; elle auroit du moins hâté le ſuccés du ſiége de Landau, qui à cauſe de la rigueur de la ſaiſon & du dégât que les maladies faiſoient dans l'Armée des aſſiégeans, inquietoit le

Roy

Roy des Romains. Il envoya le 12. Novembre un ſecond Trompette à Monſieur de Laubanie pour luy conſeiller de ſe rendre, s'il ne vouloit pas être enſéveli ſous les rüines de ſa place. Le Gouverneur, à ce qu'on dit, luy répondit en ces termes : "qu'il préféroit à toute autre une pa-"reille ſépulture, mais qu'il ne laiſſe-roit pas de différer autant qu'il pour-"roit à recevoir l'honneur, qu'on "vouloit luy faire craindre."

Le Gouverneur tint parole; s'opiniâtrant toûjours à conteſter aux aſſiégeants le moindre ouvrage, la Lunette de Mélac fut priſe & repriſe jusqu'à trois fois. Mais dans le tems que luy-même donnoit ſes ordres à deux Compagnies de Grenadiers, pour en chaſſer encor les ennemis, une bombe tomba au piéd de la paliſſade. Un jeune homme qui étoit auprés de Monſieur de Laubanie, l'avertit de ſe jetter par terre, mais trop occupé des ordres qu'il donnoit, il négligea cet avis, & les éclats de la bombe jetterent contre ſon viſage une groſſe quantité de gravier qui l'aveugla, en même tems qu'un mor-

Monſieur de Laubanie bleſſé.

ceau de la paliſſade le bleſſa au ventre. Un ſi fatal accident ne luy fit rien perdre de ſon intrépidité & de ſa préſence d'eſprit. Il continüa de donner ſes ordres encore prés de trois ſemaines,& toûjours il fut obéi par ſa Garniſon avec une bravoure que les Imperiaux même ne ſe laſſoient pas d'admirer. Cependant dés qu'il eut appris que Monſieur de Vilmont chef des Ingenieurs, en qui il avoit une pleine confiance avoit été tüé,il deſeſpera de pouvoir tenir plus longtems,ne pouvant plus examiner les attaques par luy-même, & ayant perdu celuy qui luy faiſoit les plus fidéles rapports. Enfin la place étant ouverte de toutes parts, Monſieur de Laubanie tout aveugle qu'il étoit ſe fit mener ſur les brêches pour eſſayer de reconnoître en tatant ſi on luy avoit rapporté vray, il en fut convaincu, & le ſage Gouverneur voulant ſauver le reſte de la Garniſon,demanda le 23. Novembre à capituler aprés 67. jours de tranchée ouverte. Ses propoſitions furent acceptées avec joye & on luy accorda ſans peine les mêmes conditions

Priſe de Landau.

que

que Monſieur de Mélac avoit obtenuës.

On compte que la vigoureuſe & longue défenſe des aſſiégez, jointe à la déſertion & aux maladies, firent perdre aux aſſiégeans prés de dix mille hommes. La Garniſon Françoiſe fut presque réduite à la moitié: elle regreta ſur tout Monſieur de Beaufermé Colonel d'un Régiment dont les Compagnies de Grenadiers furent renouvellées jusqu'à cinq fois pendant le ſiége. Ce Colonel fut tüé; & toutes les rélations en firent de grands éloges. La Garniſon ne ſortit que le 26, les chemins étoient ſi rompus qu'il ne fut pas poſſible de la faire ſuivre par l'Artillerie & les Bagages. Mais le Roy des Romains donna ſa parole que les Canons & les Bagages ſeroient conduits à STRASBOURG à la premiere gelée; & le Prince Loüis de Bade ſe chargea de l'exécution de ces ordres.

Monſieur de Laubanie ne joüit pas longtems de la gloire que luy avoit meritée ſa belle défenſe. Il mourut l'année ſuivante à Paris; toute la France que ſon aveuglement

Mort de Monſieur de Laubanie.

avoit attriſtée, regretta la perte d'un Officier plein de ſageſſe, d'expérience & de bravoure, mais encor plus plein de Chriſtianisme & de Religion, qualitez qui procurent une réputation plus ſolide & une gloire plus durable que celle des Héros & toute l'Alſace eſt encor perſuadée, que ſans l'accident qui luy étoit arrivé, Landau n'auroit jamais été pris, les Aſſiégez n'ayant pas perdu le moindre ouvrage avant qu'il fût bleſſé.

La priſe de Landau expoſa quelques endroits de l'Alſace aux courſes des ennemis : mais les armes imperiales n'y firent pas de grands progrés malgré la forte paſſion qu'avoit le Roy des Romains d'enlever cette Province à la France. Devenu Empereur aprés le décez de l'Empereur LEOPOLD ſon pere qu'une maladie avoit enlevé le 5. May 1705. il fut obligé de ſe contenter de rétablir Landau dans le rang des Villes imperiales ; voulant par cette grace s'attacher ſes nouveaux Sujets, & tenter en même tems les autres Villes d'Alſace en les flattant de l'eſpérance de

de rentrer dans leur ancienne liberté. Cet appas n'étoit pas capable de toucher un Peuple qui avoit heureusement éprouvé que leur ancienne indépendance les avoit souvent livrez à l'avidité de leurs voisins, multiplié chez eux les guerres & proscrit entierement la justice, au lieu que sous la domination de la France ils voyoient régner dans leur Province la paix, la justice & le bon ordre.

---

## LIVRE XXIX.

APrés la conquête de Landau, l'Alsace avoit lieu de craindre que les Alliez ne tournassent contre elle toutes leurs forces. Mais cette Province parut un trop petit objet au Duc de Marlborough qui se regardant comme le liberateur de l'Empire & le vainqueur de la Nation Françoise, forma le vaste dessein de porter la guerre dans le sein de la France, & de l'accabler une bonne fois sans resource. Il luy fut aisé de faire entrer dans ce projet les Anglois, de tout tems ennemis de la France. Les Hollandois respectoient les conseils

A. 1705. Dessein du Duc de Marlborough contre la France.

du Duc de Marlboroug comme les oracles d'un autre Mars, & les Imperiaux comptoient que dés que la déſolation auroit pénétré presque jusqu'au trône de Louis XIV. les routes leur ſeroient applanies pour envahir l'Alſace & s'en rendre maîtres presque ſans combat. Ce grand deſſein eut d'autant plus d'agrément pour le Général Anglois, que le Prince Eugene ne pouvoit partager avec luy la gloire de l'exécution, ce Prince ayant eu ordre d'aller en Italie s'oppoſer aux ſurprenants progrés du Duc de Vendôme.

Dés le mois de May les armées de Hollande & d'Angleterre ſe mettent en mouvement, & le 3. Juin le Duc de Marlboroug paſſe la Sâre à Conſarbrick pour ſe mettre à portée de recevoir le gros détachement que l'Empire devoit luy envoyer ſous le commandement du Prince Loüis de Bade; ſuppoſant que dés que les Troupes Imperiales l'auroient joint, il luy ſeroit aiſé de battre avec une Armée de quatre-vingt mille hommes le Maréchal de Villars, dont les forces étoient inférieures aux ſiennes, pren-

prendre enſuite Thionville où Sârloüis & de-là porter ſes armes juſqu'au cœur du Royaume.

Le Marêchal de Villars déconcerta préſque ſans ſe remuer ce magnifique projet. Il aſſembla du côté de Metz ſon armée qui fut fortifiée par des détachements que Monſieur de Villeroy luy envoya de Flandres, & par un Corps des Troupes que le Marêchal de Marſin qui commandoit en Alſace, fit marcher à ſon ſecours. Il vint camper prés de Sirck ſur la fin du mois de May, pour obſerver les mouvemens de l'ennemy; il ne tarda pas à paroître, le Duc de Marlboroug étant venu camper au commencement de Juin à la vûë de l'Armée Françoiſe, dans l'eſpérance d'en venir à un combat, dés qu'il auroit reçu le renfort du Prince de Bade. Mais le Marêchal de Villars bien informé que l'ennemy poſté dans un païs ſtérile & difficile, manquant bientôt de fourages & de vivres, ſeroit obligé de quitter priſe, bien loin d'aller à luy, ſe tint reſerré dans ſon camp, où on ne pouvoit venir l'attaquer qu'aprés avoir forcé

Son Armée vient camper vers Sirck.

des défilez impraticables. Cette avantageuſe ſituation rallentit tout à coup l'ardeur martiale du Général Anglois, qui déſeſpera dés lors de pouvoir entamer la France du côté de la Moſelle. Heureuſement la priſe de Huy & le ſiége de Liége que l'Electeur de Baviere avoit formé, luy fournirent un ſpécieux prétexte de ſortir du mauvais pas, où il s'étoit engagé. Il s'en tira, & tâcha d'excuſer ſa retraite ſur la lenteur du Prince de Bade, qui avoit trop tardé à luy amener le détachement dont ils étoient convenus. Le Duc chagrin de voir ſes projets s'évanoüir, oſa reprocher au Prince qu'il étoit la cauſe qu'il avoit manqué ſon coup. Ces plaintes mirent la meſintelligence entre les deux Généraux, qui firent éclater leur mécontentement, & commencerent par les divers mémoires qu'ils repandirent, à ſe livrer divers combats qui occuperent longtems les Cours de Vienne & d'Angleterre, & qui ne ſervirent qu'à faire mieux ſentir le peu de précautions que le Duc de Marlboroug avoit priſes, & la gloire du Maréchal de Villars, qui

Il échouë dans ſon entrepriſe.

ſans

ſans coup férir avoit ſçû faire échoüer ſon entrepriſe.

Le Duc prit ſa route du côté de la Flandre, tandis que le Maréchal de Villars marcha en Alſace; il arriva à Haguenau le 18. Juillet & ſon Armée ſe joignit le 3. Août à celle du Maréchal de Marſin. Dés le lendemain ils forcerent les lignes de Weiſſembourg, s'emparerent de cette Ville, & firent en divers poſtes un trés grand nombre de priſonniers. Envain tâcherent-ils d'engager le Général Thünguen d'en venir à une Bataille; le Comte qui attendoit un renfort de douze mille Pruſſiens, ſe tint toûjours renfermé dans ſes retranchemens de Lauterbourg environnez d'eaux & de larges foſſez, qui les rendoient inacceſſibles. Le Maréchal de Villars ne voulut pas ſe roidir à l'attaquer, il ſe contenta de raſer les lignes, de ſe ſaiſir de Seltz, d'enlever tous les poſtes que les ennemis avoient aux environs & de propoſer en ſuite au Comte de Thünguen d'échanger les priſonniers qu'il avoit fait contre les ſoldats du Régiment de Navarre que l'Empire détenoit en pri-

A. 1705. Lignes de Weiſſembourg forcées.

priſon depuis la bataille d'Hochſtet. Le Comte accepta de bonne grace la propoſition, & ſans s'attacher à compter homme pour homme, il renvoya généreuſement tous ceux que le Maréchal demandoit. Il ne ſiéd gueres à un Général de marchander, & les divers événemens de la guerre luy fourniſſent toûjours des occaſions où il peut recüeillir le fruit de ſes politeſſes.

Aprés ces expéditions le Maréchal de Villars fit paſſer un gros détachement au fort de Kell, pour inquieter le Comte de Thünguen, & conſommer les fourages aux environs des lignes de Stolhoffen. Ce mouvement obligea les Imperiaux d'abandonner les poſtes qu'ils occupoient en deçà de leurs lignes. Six cens hommes qu'ils avoient à Wilſtet firent quelques efforts pour réſiſter, mais ils furent contraints de céder le 12. d'Août avec perte de 300. hommes tuez ou faits priſonniers: malgré ces ſuccés le Maréchal ſe défiant que les Troupes qui vivoient au delà du Rhin fuſſent dans une ſituation aſſez ſûre, fit faire un pont qui communiquoit aux lignes

lignes de Haguenau, afin qu'en cas de besoin elles pûssent être secouruës par son armée d'Alsace. Cependant le Maréchal se vit bientôt obligé de reünir toutes ses forces, pour obéir à l'ordre qu'il reçut de faire marcher en Italie un gros detachement & entre autre le Régiment Dauphin & de Lorraine: par là son Armée fut fort affoiblie, dans le tems que le Prince de Bade étoit sur le point d'agir en Alsace. Chaque jour son Armée grossissoit par la jonction des Troupes Palatines, de celles des Cercles & des Prussiens, dont la marche avoit été longtems retardée par les intrigues du Duc de Marlboroug pour se vanger du Prince de Bade, contre lequel il conservoit un vif ressentiment. Lignes de Haguenau.

Ce Prince sentant enfin ses forces supérieures à celles du Maréchal de Villars, prit la résolution de forcer les lignes de Haguenau; entreprise qui luy parut nécessaire pour former le siége ou le blocus du Fort-Loüis. Il entreprit d'entamer ces retranchemens du côté des montagnes, & de se saisir de Pfaffhofen où comandoit le Marquis de Silly qui eut ordre de quit- Elles sont abandonnées.

quitter ce poſte, le Maréchal ne ſe croyant pas en état de défendre ces lignes dans toute leur entenduë. Ce mouvement jetta l'allarme dans toute l'Alſace, qui craignoit que les Allemands ne vinſſent faire le dégât jusqu'au coeur de la Province. Mais le Prince Loüis s'arréta tout court ſur une colline où il établit ſon camp, vis-à-vis duquel le Maréchal fit faire un grand retranchement, pour retarder au moins les entrepriſes des ennemis. L'inégalité de ſes forces & la foibleſſe des lignes le contraignirent enfin de les abandonner aprés avoir canoné le camp des Allemands. Il ſe retira ſous STRASBOURG & fit camper pendant une nuit ſa Cavalerie dans l'Isle de Ruperſau, ſe contentant de laiſſer des Troupes dans Haguenau, dans Druſenheim, & dans Biſchweiller. Bourbonnois, qui occupoit ce dernier poſte eut ordre de le quitter; peu de jours aprés Druſenheim, où il y avoit 400. hommes retranchez par des foſſez & des remparts de terre faits à la hâte, fut aſſiégé dans les formes par le Comte de Frize le 24. Septembre.

Priſe de Druſenheim.

bre. La Garniſon s'y défendit pendant cinq jours, mais prête d'être forcée, elle battit la chamade & 280. hommes y furent faits priſonniers de guerre.

La crainte que celle de Haguenau n'eût un même ſort fit déliberer quelques moments, ſi pour ſauver de bonnes Troupes, on ne devoit pas les retirer d'une place mal fortifiée & d'une trop grande enceinte pour être défendue. Monſieur de Perry qui en étoit commandant ne put goûter ce parti; & donna parole au Maréchal de Villars qu'il ſeroit content de ſa conduite; qu'il connoiſſoit ſa place, & qu'au moins il auroit l'avantage d'arréter les ennemis qui maîtres de Haguenau porteroient plus loin leur vûës. Comme la hardieſſe & la bravoure furent toûjours au gout du Maréchal, il applaudit à la réſolution de Monſieur de Perry & luy confia quatre Bataillons & ſix ou huit piéces de Canon, foible ſecours pour la défenſe d'une ſi grande place. Le Genéral Thünguen ne tarda pas de l'inveſtir avec 20. Eſcadrons & toute l'Infanterie de Brandebourg, de Saxe

Siége de Haguenau.

&

& de Wirtemberg. La tranchée fut
A. 1705. ouverte la nuit du 29. au 30. de Septembre & pouſſée avec beaucoup de diligence. La Garniſon étoit trop foible pour pouvoir inquiéter l'ennemy par des ſorties, & la nombreuſe Armée qui couvroit le ſiége, veilloit ſur tous les mouvemens, que Monſieur de Villars voudroit faire pour y jetter du ſecours. Le Prince de Bade le craignant, détacha le Comte de Mercy à la teſte de trois cens Chevaux & d'un Corps d'Infanterie, avec ordre de s'avancer à la vûë de Biſch; petit Village à une lieuë de STRASBOURG, pour reconnoître la contenance de l'Armée Françoiſe qui y étoit campée. Le Comte ſortit du défilé de Brumpt avec un Eſcadron en ayant laiſſé pluſieurs autres embusqués dans le bois. Dés qu'il fut apperçu, le Maréchal détacha quelques Eſcadrons; mais le Comte ne voyant pas les François diſpoſez à donner dans le piége qu'il avoit préparé, il ſe retira, content d'avoir vû l'Armée dans une diſpoſition, qui faiſoit juger que Haguenau ne devoit pas eſperer de ſecours.

Cette

Cette nouvelle donna toûjours plus de confiance au Comte de Thünguen, de maniere qu'il ne prit pas même ſoin d'inveſtir toute la place. Il y avoit déjà ſept jours qu'elle étoit aſſiégée, lorsque Monſieur de Perry demanda une Capitulation honorable; le Comte de Thünguen luy envoya un projet, dont le premier article étoit que la Garniſon ſeroit priſonniere de guerre. Le Gouverneur répondit qu'il luy falloit huit jours pour examiner ce premier article & du tems à proportion pour tous les autres. Une réponſe ſi fiére indigna les aſſiégeans, qui redoublerent leur feu & ſe hâterent de tout préparer pour emporter la place. Mais pendant qu'ils prenoient ces meſures, Monſieur de Perry bien inſtruit que du côté de la porte de Saverne, il n'y avoit qu'une ſimple garde poſtée à la portée du Canon, donna ſecretement ſes ordres. Il laiſſa dans le chemin couvert Monſieur de Relingue Colonel du Régiment de Guyenne avec deux cens Mouſquetaires pour amuſer l'ennemy par un grand feu, & ſe mit à neuf heures du

ſoir à la tête de toute ſa Garniſon, qu'il fit ſortir ſans bruit ; ſurprit la garde ennemie qu'il enleva, & fut deux heures aprés ſuivi par Monſieur de Relingue. Le ſilence de la place fit croire au Comte de Thünguen que les aſſiégez ſe préparoient à faire une ſortie, & diſpoſa tout pour les bien recevoir. Il les attendit toute la nuit, & ce ne fut qu'à la pointe du jour qu'il s'apperçut que la place étoit vuide. Il détâcha ſeize cens chevaux pour chercher Monſieur de Perry & l'arrêter dans ſa marche. Il s'y prit trop tard, la Garniſon à la faveur des bois arriva heureuſement à Saverne où tout le monde applaudit à une ſi favorable retraite. Il n'en fut pas de même de Monſieur de Thünguen, il entra ſans obſtacle dans Haguenau, mais ſon peu de vigilance donna matiere à bien des railleries. Ce fut par une pareille comédie que finit la Campagne en Alſace ; Monſieur de Perry perdit tres peu de monde pendant le ſiége ; on prétend au contraire que les Imperiaux eurent prés de 1500. hommes tuez ou bleſſez. Le Roy récompenſa une ſi

belle

belle défenſe & une ſi ſage retraite en honorant Monſieur de Perry de la dignité de Lieutenant-Général.

Quoyque le ſiége de Haguenau n'eut pas donné un grand éclat à la campagne du Prince Loüis de Bade, il vint cependant à bout du projet qu'il avoit formé de bloquer Fort-Loüis. Cette fortereſſe donnoit entrée dans ſes Etats, ſes ſujets en étoient fatiguez, & ſa ſituation dans une Isle du Rhin demandoit pour en faire le ſiége des dépenſes extraordinaires, auxquels les Etats de l'Empire éloignez du Rhin ne croyoient pas avoir grand intérêt de contribüer: de maniere que pour ſe délivrer d'un voiſin qui luy étoit tres incommode, il ſe vit réduit à eſſayer de faire tomber cette place par diſette de vivres. Déjà maître de Druſenheim & de Haguenau, il fit faire de fortes lignes le long de la Moutre & ferma le Rhin par un pont, qui aboutiſſoit aux lignes de Stolhoffen. Il poſta enſuite ſes Troupes en divers quartiers, qui de tous côtez reſſerroient de ſi prés la fortereſſe, qu'il ne fut pas poſſible pendant tout l'hyver de la ravi-

A. 1706. Blocus de Fort-Loüis.

tailler. Mais l'année ſuivante luy rendit l'abondance.

A. 1706. Mr de Villars le fait lever.

Le Maréchal de Villars ayant eu ordre du Roy de forcer les lignes de la Moutre, & de faire lever le blocus de Fort Loüis, aſſembla ſon Armée au mois d'Avril, avec un ſi grand ſecret, que le jour même qu'elle défiloit par STRASBOURG pour cette importante expédition, on ignoroit dans cette Ville que les Troupes étoient en mouvement. On s'apperçut ſeulement la veille à Benfeldt où le Maréchal fit paroître une gayeté extraordinaire, qu'il projettoit un grand deſſein, dont le ſuccés luy paroiſſoit bien ſûr. Le Maréchal de Marſin qui devoit joindre l'Armée qu'il commandoit ſur la Moſelle, à celle du Maréchal de Villars ne fut pas moins heureux que luy, pour dérober ſa marche aux ennemis, il paſſa les Vôges & arriva à Brumpt où il joignit le Maréchal de Villars. Les deux Généraux ayant réſolu d'entamer les lignes de la Moutre par Biſchweiller où les ennemis avoient un gros corps, firent prendre l'avant garde au Marquis du Bourg Meſtre de

de camp de Cavalerie. Il marcha avec un détachement de cinq cens chevaux, il tomba ſur huit cens qu'il défit & mit en déroute. Cet évenement fit juger au Prince de Bade que ſon Armée ne ſeroit pas d'humeur de réſiſter à celle des François, & qu'il ne pourroit ſe tirer d'embarras, que par une retraite précipitée. Il abandonna Biſchweiller & marcha à Druſenheim, d'où il fit paſſer le Rhin à une grande partie de ſon Armée, laiſſant cinq Bataillons Saxons dans Haguenau, une Garniſon dans Druſenheim, & des corps de Troupes épars dans divers poſtes entre la Loutre & la Moutre, qu'il n'eut pas le loiſir de retirer.

Alors Monſieur de Villars changea ſans trouver d'obſtacles la Garniſon de Fort-Loüis, où il fit entrer des munitions de guerre & beaucoup de vivres, qu'il enleva des magazins que les Imperiaux avoient abondamment fournis pour leur ſubſiſtance, ſur tout dans la petite Ville de Seltz où ils avoient amaſſé quantité de farines dans une groſſe tour quarrée défenduë par quarante hommes.

Ils furent attaqués & ſe rendirent, dés qu'ils eurent entendu le bruit de quelques piéces de campagne, avant que de céder la place ils jetterent dans le Rhin quelques tonneaux de farines, le reſte fut transporté à Fort-Loüis & la tour fut raſée avec ce qui reſtoit de l'ancien Château de cette petite Ville. On ne voyoit de toutes parts dans la Baſſe-Alſace que des poſtes inſultez & emportez, que retraites, que fuites & que petits combats. Le Marquis de Vieux-Pont ayant eu ordre d'attaquer Druſenheim les ennemis s'y défendirent pendant quelques jours. Mais dés qu'on eut barré la Moutre, ouvrage qui ne coûta que vingt quatre heures, pour faire entrer les eaux de cette riviere dant un vieux Canal qui les déchargeoit prés d'Offendorff, celles qui environnoient de tout côté la place s'écoulerent; les ennemis ne pouvant plus alors ſoutenir le feu du Canon qui ébouloit aiſément les retranchemens faits d'une terre ſablonneuſe, & portoit les boulets contre les maiſons du Village où ils faiſoient de grands dégâts, le Marquis de Vieux-

Vieux-Pont trouva la place vuide & les Impériaux qui s'étoient retirez dans une Isle avec quelques vaches. Les François passerent le Rhin à la nage, chasserent les ennemis & leur enleverent leur butin. Le Comte du Bourg fut plus heureux, il emporta la redoute de l'Isle de Dalhund & fit prisonnier tout ce qui s'y rencontra. Haguenau, que les ennemis avoient rempli de toutes sortes de munitions de guerre, dans le dessein, à ce qu'on disoit, de faire le siége de Phaltzbourg, avoit une Garnison de deux mille cinq-cens hommes. Cent Officiers picquez d'une noble émulation envioient à Monsieur de Perry l'honneur qu'il s'étoit acquis l'année précédente en commandant dans cette place; mais la mémoire toute récente de la maniere avec laquelle il l'avoit défenduë, ne permit pas qu'aucun luy disputa la gloire de l'attaquer. Il en reçut les ordres, & il s'acquitta de cette commission avec tout le succés que son expérience & sa bravoure faisoient esperer. Il fit d'abord ouvrir la tranchée au piéd du glacis & y établit des Batteries,

Siége de Haguenau par Mr. de Perry.

mais les assiégez ayant démasqué leur nombreuse Artillerie, (on compte qu'ils avoient dans la place prés de 40. piéces de 24. & de 36. livres de bâle,) la Batterie des assiégeans fut aisement démontée avec perte de 13. Canoniers. De sorte qu'il fallut se hâter de faire venir de STRASBOURG de nouveaux Canons, dont l'effet fut si grand qu'aprés sept jours de siége, le Commandant se voyant sur le point d'être emporté demanda à capituler; si vous ne voulez pas, luy répondit Monsieur de Perry, vous rendre prisonnier de guerre, tachez d'echapper comme je le fis l'an passé. Il fallut se rendre le 3. May & se soumettre aux conditions que le vainqueur luy avoit préscrites. Ainsi le Prince Loüis vit encor son Armée affoiblie par la perte de plus de deux mille hommes. Le soin que les Imperiaux avoient pris d'environner Lauterbourg de flaques d'eaux & de forts retranchemens, faisoit croire que nôtre Armée y trouveroit plus de résistance: mais tout céda & prit le parti de la retraite au moment que Monsieur de Villars approchoit.

Tou-

Toutes ces expéditions qui délivrerent la Baſſe-Alſace d'une foule d'ennemis qui la ravageoient, couterent à peine cinq-cens hommes à la France. Cette Province eût été cependant peu ſoulagée, ſi délivrée des Impériaux, les François y étoient reſtez pour y vivre. Les ennemis prennent plaiſir à rüiner un païs dont ils ſe ſont emparez: les amis le ruinent malgré eux, par ce qu'il eſt néceſſaire qu'ils y trouvent de quoy ſubſiſter. Le Maréchal de Villars prévint cette dure néceſſité, en étendant ſon Armée jusqu'à la Queich. Il paſſa même cette riviere & s'avança à la hauteur de Spire d'où il fit contribüer tout le Palatinat, forçant ſes ennemis de fournir à ſon Armée des fourages & des vivres.

Landau étoit la ſeule place qui leur reſtoit dans l'Alſace, mais tandis que le bruit couroit que cette place alloit être aſſiégée, Monſieur de Villars entra le 15. Juillet dans Fort-Loüis, & dés le lendemain il attaqua l'Isle du Marquiſat vis-â-vis de cette forteresſe. Deux mille hommes étoient retranchez dans cette Isle, qu'on

Priſe de l'Isle du Marquiſat.

ne pouvoit aborder qu'aprés avoir traverſé le grand bras du Rhin le plus indomptable de tous les fleuves. Une forte redoute élevée à l'autre bord défendoit le petit bras avec une nombreuſe Artillerie, toute l'Armée ſentit la difficulté de l'entrepriſe, mais l'aſcendant que le Maréchal de Villars avoit pris ſur les Imperiaux pendant le cours de la Campagne, répondit du ſuccés, en effet le grand feu de la forteresſe, joint à toute l'Artillerie de l'Armée que Meſſieurs de la Frézeliere & de Quincy faiſoient ſervir avec beaucoup de vivacité, favoriſa les approches des Grenadiers qu'on avoit mis dans des barques pour ſe jetter dans l'Iſle. Monſieur de Streff Maréchal de Camp qui les commandoit fut tüé dans cette occaſion, & le regret qu'on eut d'avoir perdu un Officier de ſon mérite fit qu'on luy reprocha de s'être trop abandonné à ſa valeur. Mais le défaut des braves c'eſt d'ignorer l'art de ſe ménager. Les ennemis firent quelque réſiſtance; elle ne fut pas de durée, les Grenadiers le fer à la main les attaquerent ſi vivement qu'ils ſe débanden

banderent, cherchant avec empreſſement le moyen de paſſer à l'autre bord. Dés que les François eurent établi leur logement dans l'Isle, on y fit paſſer ſur un pont de communication pluſieurs bataillons. Aprés ces expéditions le Marêchal s'étant rendu maître de tout le Rhin, ſe mit en état de rétablir l'ouvrage-à-corne qui avoit été raſé en vertu de l'article XXIV. du traité de Ryswick. Comme les fondemens ſubſiſtoient encor jusqu'au rez-de-chauſſée, le travail ne coûta pas beaûcoup de tems. Cependant les lignes de Stolhoffen étoient menacées de ſi prés que tout le païs en fut allarmé.

Détachemens des Armées d'Alſace.

Mais l'Empereur plus touché de ce qui ſe paſſoit en Hongrie, que des cris des Peuples qui confinoient au Rhin donna ordre au Prince Loüis de Bade, de détacher de ſon Armée quatre ou cinq Régiments pour achever d'accabler les mécontens. Envain le Prince remontra que tous les Cercles alloient étre en proye à un ennemy qui touchoit de ſi prés aux terres de l'Empire; la Cour Imperiale qui avoit ſur tout à coeur de

ſe conſerver la Couronne de Hongrie, ne jugea pas à propos de l'écouter, & crût avoir aſſez fait de luy répondre que c'étoit aux Cercles de Franconie & de Suabe de pourvoir à la ſûreté des lignes de Stolhoffen par la levée de leurs milices. Le Prince de Bade peu ſatisfait de cette réponſe, qui pour le tirer d'un preſſant péril le renvoyoit à un ſecours qui ne pouvoit arriver que lors qu'il auroit eu le malheur & l'affront de ſuccomber, eut égard à ſa mauvaiſe ſanté & ſe retira à Raſtat, laiſſant au Comte de Thünguen le commandement de l'Armée. Ce Général n'auroit pu tenir longtems contre l'activité & la valeur du Maréchal de Villars, ſi elle n'avoit pas été arrêtée par les ordres de la Cour, qui affoiblirent ſon Armée par les divers détachemens qu'il luy fallut faire pour les envoyer au ſecours de la Flandre où les armes du Roy n'avoient pas été heureuſes. Cette conjoncture réduiſit le Maréchal à ne pouvoir rien entreprendre ni de former le ſiége de Landau, ni de forcer les lignes de Stolhoffen. Il fut contraint de différer ces deux exploits

ploits qui mirent dans la ſuite le comble à ſa gloire.

Cependant pour ne pas demeurer dans une entiere inaction le reſte de la Campagne, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire avant que de la finir que de tirer des lignes le long de la Loutre depuis Lauterbourg jusqu'à Weiſſembourg, pour mettre l'Alſace en ſûreté contre les courſes, que la Garniſon de Landau pourroit faire pendant l'hyvrer. Cette précaution fut infiniment utile, comme parle un illuſtre témoin de tout ce qui ſe paſſa en Alſace pendant tout le reſte de la guerre.

Tandis que les Généraux s'occupoient à mettre l'Alſace en défenſe contre les efforts des ennemis, Monſieur de la Houſſaye Intendant d'Alſace & depuis Controleur Général s'appliquoit avec un zéle infatigable à fournir les beſoins à l'Armée & à ſoulager un peuple accablé par une guerre d'une ſi longue durée. Il voyoit que le Canal qu'on avoit conduit depuis Rouffach jusqu'au Neuf-Briſach avoit été d'un grand uſage en fourniſſant les materiaux néceſ-

faires

faires pour bâtir cette forteresse, & que celuy qui venoit de Molsheim jusqu'à STRASBOURG n'étoit pas d'une moindre utilité. Delà il conçut qu'on epargneroit bien des dépenses & bien des fatigues, si pour le transport des munitions & des vivres jusqu'aux extrémitez de la Basse-Alsace on pouvoit se servir de la navigation, depuis la Vantzenau où l'Ill se jette dans le Rhin jusqu'à Drusenheim & delà jusqu'à Seltz. Un Ingenieur qu'un long usage avoit rendu tres habile dans la conduite des eaux, en jugea l'exécution trés aisée par le moyen de l'Ill, de la Sorr & de la Moutre dont il seroit facile de détourner les eaux dans un terrain toûjours plain, & qui n'est en aucun lieu embarassé ni de montagnes, ni de rochers. Le projet en fut proposé à la Cour à qui l'on remontra que ce Canal seroit d'un tres grand avantage, puisqu'au lieu de porter sur le Rhin les munitions & les vivres à Fort-Loüis & aux lignes, toûjours exposez aux ennemis postez ou à l'autre bord ou dans les Isles, le Canal en rendroit le transport plus sûr,

Canal de Drusenheim.

&

& qu'en un jour on rameneroit les bateaux, qui ne pourroient remonter le Rhin en cinq ou ſix jours. Le Roy d'abord ne put goûter ce projet, ſon ſens exquis luy faiſant toûjours démêler le ſpecieux d'avec le vray & le ſolide, & on voit dans une lettre de Mr. de Chamillard Miniſtre d'Etat du 18. Novembre 1706. que la répugnance de ſa Majeſté étoit fondée ſur la crainte que les ennemis pénétrants dans l'Alſace, ne ſe prévaluſſent du Canal, pour la voiture de l'Artillerie, des munitions, des vivres & des fourages, en cas qu'il ſe viſſent en état de faire quelque entrepriſe du côté de STRASBOURG. Le Roy fut dans la ſuite raſſûré par les meſures qu'on prit pour parer aux inconvenients qu'il craignoit, & l'avis de Monſieur de la Houſſaye, dont il eſtimoit la ſageſſe fit enfin conclure qu'on travailleroit au Canal. L'ouvrage réuſſit, & pendant le reſte de la guerre on s'en ſervit pour conduire les gros bateaux deſtinez à faire des ponts, & pour porter à l'Armée les fourages dont le transport eſt toûjours dangereux ſur le Rhin. Mais

la

la paix ayant rendu libre la navigation de ce fleuve, on abandonna le Canal dont l'entretien eût trop couté à la Province, & qui dans les cruës d'eaux faiſoit même ſouffrir de gros Villages dont il inondoit les prairies.

Lignes de Stolhoffen.

Les Allemans ne travailloient pas avec moins d'ardeur au delà du Rhin pour perfectionner leurs lignes de Stolhoffen, qu'ils regardoient comme le rempart de toute l'Allemagne. Les foſſez en étoient d'une largeur & d'une profondeur extraordinaires; & diverſes petites rivieres qui y portoient leurs eaux formoient quand on vouloit par le moyen des écluſes & des digues de maçonnerie, une inondation qui en rendoit les approches impoſſibles. Un gros Corps de Troupes étoit toûjours cantonné aux environs pour veiller à leur défenſe : mais ces Troupes ceſſerent en 1707. d'avoir à leur tête le Prince Loüis de Bade qui mourut d'hydropiſie à Raſtat le 4. Janvier. Ce Prince, qui à une grande valeur joignoit la ſageſſe & l'expérience d'un excellent Capitaine, n'avoit pas été toûjours

Mort du Prince de Bade.

A. 1707.

jours heureux dans ſes entrepriſes : le Peuple même oſa dans l'Empire luy attribüer des intentions indignes de ſon rang. Mais ceux qui jugeoient ſainement le plaignirent de n'avoir pas eu toute la confiance de l'Empereur, ni trouvé dans les Cercles aſſez de docilité & de diligence pour ſeconder ſes grands deſſeins.

Il ne fut pas aiſé de le remplacer par un Général de ſon génie. Le Marquis de Brandebourg-Bareith prétendit que cette place luy étoit dûë en qualité de plus ancien Weld-Maréchal. Le Directoire de Mayence s'y oppoſa, ſoutenant qu'il falloit confier à un Catholique la garde des lignes. Cette conteſtation fut terminée par la concluſion qui régla que le Prince Eugene & le Marquis de Bareith commanderoient alternativement. Le Prince Eugene étoit aſſez occupé en Italie, de ſorte que le commandement reſta au ſeul Marquis de Bareith. On s'en conſola par l'aſſûrance où on étoit que les lignes de Stolhoffen ſe défendroient par elles-mêmes, & que les François qui les avoient déjà reſpectées,

n'oſeroient entreprendre de les forcer.

Attaque des lignes.

Les Cercles furent trompez dans leur conjecture. Le Comte de Broglio qui commandoit pendant l'hyver en Baſſe-Alſace, ayant en homme qui entend ſon métier, ſoigneuſement examiné le Rhin, reconnut qu'à la hauteur d'Haguenbach, il y avoit un Canal par où il ſeroit aiſé de ſe jetter dans l'Isle de Neubourg, que les ennemis gardoient négligemment, ſuppoſant qu'étant éloignée de leurs lignes les François ne penſeroient pas à s'en ſaiſir. Le Comte jugeant qu'on pouvoit profiter de leur peu de précaution, dreſſa ſon mémoire qu'il envoya à Monſieur Voiſin. Il fut communiqué à Monſieur le Maréchal de Villars, qui voulut l'examiner ſur les lieux. Il partit de la Cour au mois de May, & la nouvelle qu'il apprit en chemin de la victoire d'Almanza hâta ſa marche & redoubla ſon ardeur pour ſe ſignaler en Allemagne par quelque exploit digne de luy. Dés qu'il fut arrivé en Alſace, il alla luy-même viſiter les bords du Rhin depuis

puis STRASBOURG jusqu'à Haguenbach. Il profita des premieres idées du Comte de Broglio, résolut d'emporter les lignes, fit le plan des dispositions pour les attaquer ; & en donna copie aux seuls Comte de Broglio & Marquis de Vivant, pour avoir leur avis. Un Général ne perd rien de sa gloire, en souffrant que d'habiles gens ayent celle de luy communiquer leurs lumieres ; comme il ne peut vaincre que par le bras d'autruy ; il n'est pas indigne de luy qu'il se serve du conseil d'autruy pour s'assûrer la victoire.

Rien n'étoit plus important que de cacher aux ennemis son véritable dessein & de les inquieter en différents endroits pour les obliger à partager leurs forces. C'est dans cette vûë qu'il fit descendre un pont de bateaux à Lauterbourg, & qu'il jetta plusieurs Bataillons dans l'Isle du Marquisat & dans celle de Talhund tandis qu'un Corps de Cavalerie avec quelques Bataillons passa le Rhin au dessus de Stolhoffen, comme s'il avoit resolu d'attaquer les lignes par le front. Ces dispositions embar-

raſſoient les Imperiaux, & les tenoient dans l'incertitude de l'endroit où ils devoient porter leurs principales forces. Leur armée étoit compoſée de quarante-quatre bataillons, qui pouvoient ſuffire pour défendre les lignes, mais non pas pour garder les paſſages du Rhin dans l'étenduë de quatre grandes lieuës d'Allemagne. Hors d'état de parer à tout, les uns ſuppoſant qu'il étoit impoſſible de forcer les lignes, ſe perſuadoient que tous les mouvemens des François n'étoient qu'une feinte dont ils ſe ſervoient pour couvrir le deſſein d'aſſiéger Landau ou Philisbourg. D'autres plus ſenſez jugeoient que le Maréchal s'attacheroit à les attaquer par l'Isle du Marquiſat & celle de Talhund, dont il s'étoit emparé l'année précédente. Pendant que dans leur camp chacun raiſonnoit ſur différents ſyſtemes, le Maréchal détacha
A. 1707. le 22. May vingt bataillons & 45. eſcadrons qui s'aſſemblerent ſous Lauterbourg commandez par le Marquis de Vivant & le Comte de Broglio.

Le Comte chargé du débarquement

ment remplit ſoixante bateaux de Grenadiers, qui ſe jetterent ſans réſiſtance dans l'Iſle de Neubourg; ils s'y logerent, pendant qu'avec les mêmes bateaux il envoya chercher l'Infanterie, qui attendoit ſur le bord. Nul ennemi ne ſe préſenta pour empêcher le paſſage, & ſans trouver de réſiſtance on travailla à dreſſer le pont. Quelques ſoldats impatiens ſe jetterent à l'eau, le Rhin étant fort bas, pour gâgner l'autre bord. Le bruit d'un tambour & de quelques haut-bois leur ayant fait croire que l'ennemi ſe préparoit à venir les attaquer, on tira quelques volées de canon ſur le Village voiſin, qui diſſiperent non pas les ennemis, mais des païſans qui au bruit du tambour & de leurs inſtruments danſoient & ſe réjoüiſoient dans une nopce. Dés que le pont fut établi, l'armée paſſa & reſta tout un jour ſans étre inquietée dans ſon poſte. En même tems quatre bataillons poſtez dans l'Iſle de Talhund ſous les ordres de Monſieur de Lée tenoient les ennemis en échec. Ils n'étoient pas moins menacez du côté de l'Iſle du Marquiſat,

où Monſieur de Perry avec neuf bataillons tâchoit de ſe faire un paſſage à la faveur d'une groſſe artillerie. Enfin le Maréchal qui s'étoit avancé jusqu'à Bihl avec un gros corps de Cavalerie & peu d'Infanterie, contenoit en reſpect quatre gros corps poſtez derriere les lignes.

Priſe des Lignes. Cependant le Marquis de Bareith ayant eu avis au moment qu'il étoit à table que le Comte de Broglio étoit maître du rivage, rejetta d'abord cette nouvelle ; mais le Comte ayant fait avancer quelques partis pour aller à la découverte, ils jetterent l'allarme & la confuſion dans le camp des ennemis, qui ne ſe croyant pas aſſez forts pour ſe défendre contre les François qui les prenoient en queuë, tandis que Monſieur de Perry devoit les attaquer en flanc, & que le Maréchal de Villars étoit ſur le point de fondre ſur eux par le front, la terreur les ſaiſit & leur fit prendre brusquement la réſolution d'éviter le péril par une prompte retraite; tous les quartiers ſe débanderent, le Marquis de Bareith ne fut plus obéi. Chacun cherchant à ſe ſauver, couroit

roit ça & là craignant à chaque pas de tomber ſous les coups des vainqueurs. L'obſcurité de la nuit favoriſa une retraite ſi précipitée. Les François même ignoroient encor à cinq heures du matin du 23. que le ennemis avoient abandonné leurs retranchemens. Ils n'imaginoient pas que la valeur des Troupes imperiales eût dû ſitôt céder à l'épouvante dont elles avoient été ſaiſies, à l'approche du ſeul Comte de Broglio. Un broüillard épais avoit dérobé la vûë de ce qui s'étoit paſſé dans le Camp, de ſorte qu'au moment que le Maréchal de Villars ſe diſpoſoit à mettre en oeuvre les faſcines & les échelles préparées pour attaquer les lignes, le broüillard s'étant diſſipé, on s'apperçut que les Imperiaux avoient quitté la partie. Ils laiſſerent dans leur camp leurs tentes toutes dreſſées, un pont de bateaux tout entier, des pontons de cuivre, des habits pour pluſieurs Régiments, cent milliers de poudre, une grande quantité de Canons, la pluspart de fer & de petit calibre, quatre-vingt mille ſacs de bléd & d'avoine, & un prodigieux

amas de fourages. Le Maréchal fit transporter ces munitions & ces vivres en Alſace & particulierement à Fort-Loüis ; & ſans donner aux ennemis le loiſir de ſe reconnoître, il s'avança dans le païs pour exiger des contributions.

La Princeſſe de Bade effrayée au moment qu'elle eut appris un ſi triſte evénement, ſortit à la hâte de Raſtat avec ſes enfants. Mais Monſieur de Villars plein de reſpect pour cette Princeſſe & d'eſtime pour feû le Prince de Bade ſon époux, la fit prier de retourner dans ſon palais de Bade, l'aſſûrant de ſes ſervices & de la protection du Roy. La Princeſſe ſe rendit à cette politeſſe : le petit Prince ſon fils qui n'avoit pas quatre ans, vint préſenter ſon épée au Maréchal, il en fut attendri, & laiſſa la Princeſſe maitreſſe de régler les contributions de ſes Etats. Il reſta quatre jours à Raſtat & n'en ſortit que le 28. May pour marcher à Ettlingen, à Dourlac, à Pfortzheim où les ennemis, qui s'étoient ralliez, n'oſerent l'attendre; ils ſe retirerent à Heilbron, tandis que l'Armée Françoiſe s'avança juſqu'à

A. 1707. Exploits de Mr. de Villars en Allemagne.

qu'à Conſtat. Tout le païs allarmé s'empreſſa de demander des Sauvegardes & de ſe mettre ſous contribution. Le Marquiſat de Dourlac, la Duché de Wirtemberg, la Ville Imperiale d'Eslingue accepterent la loy du vainqueur, & ſacrifierent de tres groſſes ſommes à leur propre ſûreté. Le Neckre n'arrêta pas les progrés de cette opulente expédition. Un détachement de Cavalerie & de Dragons ſous les ordres de Meſſieurs de Perry & d'Imécourt paſſa le Danube au deſſus d'Ulm & porta l'effroy juſqu'au Lac de Conſtance, d'où ils emmenerent un grand nombre d'otages. Le Comte de Broglio ſe jetta dans la Franconie, où il fit contribuer les environs d'Heilbron. Le Maréchal s'attachant toûjours à pourſuivre les ennemis qui fuyoient devant luy, paſſa le Neckre. Schorendorf qui avoit occupé Monſieur de Turenne pendant huit jours, ouvrit dés le premier jour ſes portes à Monſieur de Villars, qui ſans arrêter alla chercher les ennemis juſqu'à Gemund. Il falloit pour y arriver ſuivre toûjours la riviere de Rems, &

forcer un défilé prés de Lorch, que le Colonel Janus avoit fortement retranché : il fut emporté le 20. Juin & Janus avec le corps qu'il commandoit fait priſonnier, vint apprendre à STRASBOURG que la conſternation étoit repanduë dans tout l'Empire. L'attaque du défilé, donna le loiſir au Prince Alexandre de Wirtemberg de décamper. Dés qu'il s'apperçût que les François approchoient il ſe retira pendant la nuit avec les Troupes qu'il commandoit, ſans faire d'autre perte que celle de quelques hommes de ſon Arriere-Garde.

Les Peuples déſolez reprochoient au Marquis de Bareith ſa lacheté. Ces ſortes d'accuſations ſont toûjours le langage des malheureux. En vain le Marquis s'en prenoit à la foibleſſe de ſon Armée diminüée de douze mille hommes par ordre de l'Empereur, qui avoit voulu fortifier les Garniſons de Landau, de Philisbourg & de Fribourg qu'on croyoit menacées d'un ſiége. Ces excuſes ne firent pas ceſſer les clameurs des Peuples ou ruinez, ou qui ſe voyoient ſur le point de l'être. Ils ne s'appaiſerent

que

que lorsque le Marquis de Bareith ſous prétexte de ſon grand âge & de ſa mauvaiſe ſanté, eut cédé le commandement de ſon Armée à l'Electeur d'Hannover. Mais ils furent ſur tout conſolez quand ils ſçûrent que le Général Heiſter s'avançoit à grandes journées avec de gros détachemens des Troupes de Saxe & de Weſtphalie, pour tâcher de couper le retour à l'Armée de France, faire une diverſion en Alſace & venger les pertes que l'Allemagne avoit ſouffertes.

Retour de Mr. de Villars.

Le Maréchal le prévint, & détacha le Comte du Bourg pour aller veiller à la ſûreté des lignes de Lauterbourg, qui n'étoient gardées que par quatre mille hommes. Le Comte arriva à Raſtatt le 1. Juillet, & dés le lendemain il paſſa en Alſace, & ſe mit en diſpoſition de s'oppoſer aux ennemis, en cas qu'ils entrepriſſent d'inſulter les lignes. Monſieur le Maréchal le ſuivit de prés ne jugeant pas à propos de reſter dans le coeur de l'Empire, au peril de laiſſer l'Alſace en proye. Une ſage précaution doit moderer l'ardeur d'un Général;

&

& ſa gloire ne peut ſouffrir d'un mouvement néceſſaire pour mettre en ſûreté ſon armée & des païs qu'il eſt chargé de défendre. Aprés avoir pris des otages & pourvû au payement des contributions, il retourna ſur le Rhin; & l'Alſace n'ayant plus rien à craindre, le Comte du Bourg repaſſa ce fleuve pour aller joindre l'armée du camp de Bruſchal prés de Philisbourg. Les Etats de l'Electeur Palatin eurent le même ſort que ceux que l'Armée Françoiſe venoit de quitter. Manheim même ne fut pas épargnée, le Maréchal campé à Waldorff à la hauteur de Spire entre le Neckre & la petite riviere d'Elzatz, ayant contraint les ennemis de luy céder cette place. Il les forca même de repaſſer le Rhin à Philisbourg & de luy laiſſer une pleine liberté d'établir des contributions dans le Bergſtras, à Nuremberg & jusqu'à Ulm.

Plaintes des Cercles.

Les Cercles de Franconie & de Suabe conſternez de ſe voir toûjours en proye, continuoient de porter leurs plaintes à la Diéte, où ils remontroient que l'épuiſement où ils étoient ne leur permettoit pas de fournir

nit leur contingent, & qu'ils seroient même obligez d'accepter la neutralité qu'on leur offroit. Nul parti n'eut été plus propre pour mettre fin à leurs malheurs : mais ils avoient laissé échapper le moment, & depuis que l'Empereur avoit engagé dans ses intérêts les Electeurs & les Princes, les Cercles ne pouvoient plus être maîtres de leur destinée. Abandonnez à leur mauvaise fortune, ils se virent réduits à former d'inutiles repentirs de s'être déclarés contre la France pour la maison d'Autriche.

Le Marquis de Vivant surpris.

Enfin le Duc de Hannover fortement sollicité par la Reine d'Angleterre, se mit le 15. Septembre à la tête de l'Armée Imperiale. Toutes ses expéditions se terminerent à surprendre le Marquis de Vivant qui commandoit quinze Escadrons tant Cavalerie que Dragons, dans un petit village nommé Ortemberg entre Offembourg & Gengenbach. Le Duc comptant sur la valeur & l'activité du Comte de Mercy, le choisit pour brusquer cette expédition. Ce Général partagea ses troupes en plusieurs petits corps, qui aprés avoir marché

marché pendant vingt-cinq lieuës, & avoir par différentes routes traverſé la Forét-Noire, ſe réünirent prés d'Offembourg le 24. Septembre, & fondirent au point du jour ſur le camp des François. Les Carabiniers & les Dragons ſe préparant pour aller au fourage, ſe mirent comme ils purent en défenſe, & ſoutinrent le premier feu des ennemis : les Carabiniers étant les plus expoſez ſouffrirent le plus. Les Bavarois qui étoient à l'extremité eurent le tems de monter à cheval & firent une bonne contenance. Les Dragons combattoient à pié, tandis que d'un autre côté les ennemis enlevoient leurs chevaux; la plus part des Cavaliers qui étoient encor couchez, monterent à cheval à demi habillez, aprés avoir pris leurs ſabres & leur mousquetons, & mirent la Kintzig entre eux & les Imperiaux. Le Comte de Mercy qui craignit luy-méme d'être ſurpris par les Troupes campées au voiſinage, laiſſa les François ſe retirer ſous le canon de Kell. Ils perdirent dans cette action environ quatre cens chevaux & trés peu de bagages, les en-

ennemis n'ayant pas eu le tems de s'arrêter à piller. On vit retourner à STRASBOURG les blessez, les équipages & tout le butin qui avoit echappé aux rapines des Païsans. L'un d'entre eux se faisant scrupule de retenir une partie de l'argenterie, qu'il reconnut appartenir à Mr. le Marquis de Vivant la luy rapporta quelques jours aprés à STRASBOURG, où le Marquis luy donna dequoy récompenser sa probité. Le Comte retournant par les gorges se présenta devant Gengenbach où il n'y avoit que cinquante hommes & un Officier nommé la Graviere; aprés quelques coups de mousquets tirez de part & d'autre, sommez de se rendre, ils le refuserent, à moins qu'on ne leur accordât de sortir avec armes & bagages. Tandis qu'on parlementoit la Graviere sortit par une autre porte avec son monde, & échappa par les vignes. Le Comte de Mercy pressé luy-même de se retirer, ne les poursuivit pas, & se contenta d'entrer dans la Ville où il n'eut le loisir que de prendre quelques legers rafraichissements. C'est ainsi que l'Abbé de Gengen-

genbach temoin de cequi s'étoit paſſé, raconte cet exploit.

Ce petit avantage n'enhardit pas le Duc de Hannover à venir inquieter le Marêchal dans ſon camp. Il prit au contraire le parti de ſe retrancher devant un ennemy qui s'étoit rendu redoutable dans toute l'Allemagne. Cette précaution luy fut ſalutaire; Monſieur de Villars n'ayant pas jugé à propos de l'attaquer, raſſembla les detachemens qui s'étoient répandus dans la Forêt-noire, & ne trouvant plus de fourages & presque plus de vivres, il fit repaſſer le 3. d'Octobre ſon armée en Alſace, chargé de riches dépoüilles des Imperiaux. Il fut reçu dans la Province avec une joye générale. Presqu'en même tems ſa Majeſté honora de la charge de Commandant en Alſace, Monſieur le Comte du Bourg moins pour récompenſer les importants ſervices qu'il venoit de rendre, que pour maintenir l'ordre dans la Province, & la mettre toûjours plus en ſûreté contre les entrepriſes de ſes ennemis.

Le Comte du Bourg Commandant en Alſace.

A. 1708. L'année ſuivante, le fort de la guerre

re s'étant porté en Flandres, où Monsieur le Duc de Bourgogne commandoit, ayant sous luy le Duc de Vandôme, l'Electeur de Baviere prià le Roy de luy confier l'armée du Rhin. Le Roy se rendit à ses desirs, & avec le titre de Généralissime il luy accorda Monsieur le Duc de Berwick pour le seconder dans ses desseins. Peu de jour aprés que l'armée fut assemblé, tous deux marcherent sur la Moselle laissant à Monsieur le Comte du Bourg le commandement d'un corps & des lignes de la Loutre. Il n'avoit pas cessé de faire travailler tout l'hyver à raser les lignes de Stolhoffen & au mois de Février 1708. il ne restoit plus que deux flancs des retranchemens des ennemis dans l'Isle de Talhund. La Cour jugea qu'il falloit détruire celuy qui regardoit l'Alsace dont les Imperiaux pourroient se prévaloir. Mais qu'on devoit conserver le flanc qui regardoit l'Allemagne pouvant dans l'occasion étre de quelque utilité. A cela prés à peine au mois de Mars restat'il quelques vestiges de ces lignes qui avoient coûté tant de travaux &

tant de dépenſes. Au défaut de ces retranchemens, le Duc de Hannover en fit d'autres au deſſous de Raſtat depuis Ettlingue jusqu'à Pforzheim ; qui fermoient comme ceux de Stolhoffē la plus facile route pour entrer dans le Wirtemberg. Monſieur le Comte de Broglio imagina le deſſein de conſtruire un pont dans l'Isle de Neubourg, comme on en avoit établi un l'année précédente pour l'expédition de Stolhoffen. L'Electeur de Baviere goûta ce projet & le fit exêcuter ſur la fin du mois de Juillet. Ce pont donna de l'inquietude aux ennemis, & ſervit à les contenir dans leurs lignes d'Ettlingue. On crut même que, ſi incontinent aprés l'établiſſement de ce pont, on avoit entrepris de les forcer dans leurs retranchemens, on en ſeroit venu à bout, vû que l'Armée du Duc d'Hanover avoit été fort affoiblie par le gros détachement qui avoit été fait ſous les ordres du Général Mercy.

Lignes d'Ettlinguen.

Envain ce Duc ſe plaignoit qu'on l'eût reduit dans la dure néceſſité de demeurer dans l'inaction, tandis que d'autres Généraux ſe ſervoient de ſes pro-

propres Troupes pour ſe ſignaler en Flandres. Les Etats de l'Empire ſourds à ſes remonſtrances négligerent toûjours de luy fournir des troupes & de l'argent pour pouvoir avec honneur ſe preſenter à l'ennemy, s'excuſant ſur l'épuiſement où la derniere campagne avoit réduit les Provinces. Un pareil prétexte ne ſatisfit pas un Général qui avoit à cœur ſa propre gloire, & l'Electeur dégoûté du peu d'égard qu'on avoit pour luy, abandonna l'Armée & ſe retira dans ſa Capitale.

L'Electeur de Baviere voyant de ſon côté que l'Alſace n'avoit rien à craindre des ennemis, & que les forces n'étoient pas ſuffiſantes pour entreprendre rien de conſiderable au delà du Rhin, jugea que ce n'étoit pas aſſez pour luy d'arrêter les courſes de la Garniſon de Landau dont il avoit taillé en piéces un gros parti; il quitta l'Armée le 1. Septembre pour aller prendre les eaux, laiſſant le Comte du Bourg toûjours chargé de commander l'Armée dans la Province & de veiller ſur les mouvements des ennemis. Le Comte s'acquitta

de ce devoir avec ſon attention ordinaire & ne ſépara ſon Armée qu'au 10. Décembre lorsqu'il n'étoit plus poſſible de tenir la campagne.

Lignes de la Loutre.

L'hyver ne l'empêcha pas de donner ſes ſoins pour perfectionner les lignes de la Louter & de veiller à leur défenſe. Elles s'étendoient en deçà de cette riviere, depuis Weiſſembourg jusqu'à Lauterbourg; & on avoit coupé le Canal de la riviere par pluſieurs écluſes, faites d'eſpace en eſpace, pour arrêter les eaux & donner lieu d'inonder tout le terrain jusqu'au pié des lignes. On ne ſe contenta pas de prendre cette précaution pour mettre l'Alſace à couvert, on continüa les lignes de montagnes en montagnes, depuis Weiſſembourg jusqu'à Uttingen, Village ſitué ſur la Sâre tout prés de Boucquenom. Cet ouvrage prolongé pendant prés de quatorze lieuës ne conſiſtoit pas tant dans des remparts de terre que dans de grands abatis d'arbres, qui poſez dans toute leur longueur les uns ſur les autres mettoient à couvert les compagnies franches deſtinées à obſerver les mouvements

des

des ennemis. Ces gros arbres étoient disposez de sorte qu'ils formoient d'espace en espace des redans & des especes de ravelins; & comme ils étoient couchez de toute leur longueur, & que leurs branchages entrelassez rempliſſoient les endroits vuides, ils présentoient à ceux qui auroient voulu approcher les lignes, un glacis si embarrassé qu'il desesperoit également & la Cavalerie & l'Infanterie de pouvoir franchir un pareil obstacle. Jusqu'alors la Province n'avoit jamais veu d'ouvrage qui luy eût mieux fait connoître & l'habileté des ingenieurs, & la prévoyance des Généraux chargez de veiller à la conservation.

---

## LIVRE XXX.

LE Maréchal de Harcourt qui vint commander en 1709. sur le Rhin, fit passer ce fleuve à la plus grande partie de son Armée, dés le commencement du mois de Juin, n'ayant réservé dans les lignes d'Lauterbourg, que les Troupes nécessaires pour les mettre hors d'insulte. A. 1709. Le Maréchal d'Harcourt commande sur le Rhin.

Il ne prétendoit pas faire quelque entrepriſe au delà du Rhin ; tout le païs étoit ſans défenſe, & les ennemis ſe tenoient bien loin de-là retranchez dans leurs lignes d'Ettlingue : il vouloit ſeulement faire ſubſiſter la Cavalerie à leurs dépens & conſerver en même tems les fourages & les moiſſons d'Alſace. Tout fut pendant deux mois tranquille dans cette Province, & à peine y vit-on paroître les Houſſards. Enfin le Duc d'Hanover ſe rendant aux preſſantes ſollicitation des Cours de Vienne & d'Angleterre, vint le 8. Août ſe mettre à la tête de l'Armée Imperiale ſupérieure de dix mille hommes à celles des François. Elle s'aſſembla ſous Philisbourg & paſſa le Rhin à Schreck vis-à-vis de Rhinzabern. Ce mouvement ayant fait croire au Maréchal d'Harcourt qu'on en vouloit aux lignes, il y rentra le 11, & ſe mit en état de bien recevoir les ennemis. Sa bonne contenance arrêta l'Electeur, qui n'avança pas, attendant le ſuccés d'un grand deſſein qu'il ſçavoit être ſur le point d'éclorre.

Le Comte de Dhaun s'étant emparé

paré en Savoye de la petite Ville d'Annecy, où il n'y avoit que quarante-cinq hommes pour la défendre, avoit eu ordre de passer le Rhone & de se jetter dans la Franche-Comté, où l'Empereur prétendoit avoir grand nombre de partisans prêts à se déclarer. Le Comte de Mercy devoit en même tems entrer dans la Haute-Alsace, faire un pont sur le Rhin, & s'établir dans l'assûrance que de nouvelles forces ne tarderoient pas à le suivre, & à le mettre en état d'aller joindre le Comte de Dhaun, pour entamer la France par des endroits où ils n'étoient pas attendus. Suivant ce projet secretement concerté, tandis que l'approche du Duc d'Hanover tenoit en respect le Maréchal d'Harcourt renfermé dans ses lignes, le Général Mercy marchoit au delà du Rhin à la tête de trois mille Imperiaux la pluspart cuirassiers. L'avis de ce mouvement fit juger au Maréchal d'Harcourt que la Haute-Alsace étoit menacée d'une invasion; pour prévenir ce coup, il ordonna au Comte du Bourg d'aller chercher les ennemis

Le Comte de Mercy entre en Haute-Alsace.

avec un Corps de Troupes qui le ſuivroit de prés, & de les attaquer forts ou foibles, répondant de tout à la Cour. Le Comte reçût cet ordre, partit ſeul, & arriva le 21. Août dés le grand matin au Vieux-Briſach. Il apprit une demie-heure aprés que le Général Mercy ayant paſſé ſur les terres de Bâle avec un gros corps, étoit entré en Alſace ; qu'a ſon approche, le Sieur des Roſeaux Brigadier qui commandoit vis-à-vis de l'Iſle de Neubourg un petit corps compoſé de deux Bataillons, des Dragons de Lautreck & de deux Escadrons de Cavalerie s'étoit prudemment retiré à Bieſſen vers le Neuf-Briſach, & que l'Infanterie ennemie avec un train d'Artillerie partie de Fribourg, marchoit à Neubourg pour y établir un pont, dont le Comte de Mercy aſſûreroit la tête. Il ſçut peu aprés que le pont avoit été conſtruit ſans aucune difficulté. Bien informé de ces événemens il en rendit compte au Maréchal d'Harcourt qui hâta la marche du ſecours qu'il avoit promis. Comme l'amour de l'ordre & une ponctuelle

elle exactitude a toûjours fait le caractere du Comte du Bourg, perſuadé qu'en fait de guerre il faut étre prêt pour tous les momens & qu'un moment échappé eſt ſouvent une victoire perduë, il s'empreſſa, avant ſon départ de STRASBOURG de faire tenir ſur la route de Briſach des chariots préparez pour porter l'Infanterie qui luy étoit deſtinée, & dont il vouloit par ce ſecours hâter la marche. Ses amis & ſur tout Monſieur de la-Baſtie Lieutenant-de-Roy de STRASBOURG toûjours attentif au bien de l'Etat & à la gloire de ceux qui pouvoient y contribüer, voulut donner au Comte du Bourg une marque de ſon affection, en luy envoyant cent-cinquante hommes de choix, ſur leſquels il comptoit, & preſſant les Magiſtrats de STRASBOURG de ſignaler leur zéle à tenir les chariots prêts. Les Villages de la Province n'en eurent pas un moindre pour obéïr aux ordres de celuy, de qui ils attendoient la conſervation de l'Alſace. Malgré une précaution ſi néceſſaire, l'Infanterie ne put arriver au Neuf-Briſach que le 25. au ſoir.

Le Comte du Bourg y étoit depuis quatre jours, & pendant cet intervalle, ſans ceſſe il ſe vit aſſailli par les Baillys de la Province, ou curieux de deviner les deſſeins du Général, ou inquiets ſur le parti qu'ils avoient à prendre au ſujet des contributions. Comme le Comte jugeoit qu'il étoit important de tenir ſon deſſein ſecret, & que la vraye ſageſſe ne compatit pas avec une folle confiance qui mépriſe un ennemy & qui avant le tems compte ſur le ſuccés de ſon entrepriſe ; payez, repondit-il aux Baillys. La renommée porta bientôt cette réponſe aux oreilles du Comte de Mercy, qui s'en prévalut & s'imagina qu'on ne penſoit pas même à luy réſiſter. De ſorte qu'un déſerteur luy ayant rapporté que le Comte du Bourg ſe diſpoſoit à le combattre, il prit ce déſerteur pour un eſpion & fut ſur le point de le faire pendre ; tant - il ſe tenoit aſſûré que le Duc d'Hannover occupant toute l'Armée du Maréchal d'Harcourt, il ne reſtoit au Comte du Bourg qu'une poignée de gens foibles & intimidez, qui bien loin de s'oppoſer à ſes deſſeins ne pen-

penſeroient qu'à éviter de paroître en ſa préſence.

En effet à peine ſe vit-il en l'Alſace maître du terrain où il étoit campé, qu'il donna avis au Duc d'Hannover de ſon entrée dans cette Province. Je vous félicite, luy repondit l'Electeur; mais ne précipitez rien, & tenez ferme dans vôtre poſte, jusqu'à ce que j'aye pû vous joindre avec mon armée. Cependant le Comte envoyoit de toutes parts des mandements pour ordonner aux villages & aux Villes d'Alſace, d'apporter les contributions ſous peine d'exécution militaire. Tout fut pendant cinq ou ſix jours en allarme dans la Province; les Houſſards paroiſſoient de tous côtez, & les Habitans effrayez, accouroient au camp ennemi, pour acheter des Sauvegardes & éviter le pillage dont ils étoient menacez. Pendant ces agitations, le Comte du Bourg prenoit ſes meſures, en attendant les Troupes ſans lesquelles il ne pouvoit agir. Pour obliger l'ennemy à partager ſes forces & à en retirer une partie au-delà du Rhin, il écrivit à Monſieur des Robert Commandant

Le Comte du Bourg s'oppoſe au Comte de Mercy.

mandant dans Huningue, de ne réſerver dans la place qu'un ſeul bataillon faiſant marcher tout le reſte de ſa Garniſon au-delà du Rhin, pour ſe rendre maître de la tête du pont de bateaux que les Imperiaux avoient fait à Neubourg. Ces lettres furent portées par des perſonnes de confiance, à qui on fit entendre qu'on ne ſeroit pas faché qu'elles tombaſſent entre les mains du Comte de Mercy. Elles luy furent en effet remiſes; il donna dans le piége, & détacha deux bataillons de treize qu'il avoit, pour aller au-delà du Rhin défendre le pont, qui luy étoit abſolument néceſſaire ou pour aſſûrer une retraite en cas d'accident, ou pour recevoir de nouvelles forces qu'on luy faiſoit eſpérer.

Bataille de Rumersheim.

Le 26. le Comte du Bourg ſe mit en marche à 3. heures du matin avec dix-huit Eſcadrons tant Cavalerie que Dragons, ſix Bataillons, & un ſeptiéme compoſé des 150. hommes de la Garniſon de STRASBOURG & de cinq compagnies de Grenadiers de la Garniſon du vieux-Briſach. Le Général Mercy ſe ſentant beaucoup ſu-

ſupérieur en nombre, crut qu'il étoit de ſon honneur de ne pas attendre un ennemy plus foible que luy. L'événement fit juger qu'il eût pris un plus ſage parti, s'il s'étoit maintenu dans ſon poſte à la tête de ſon pont, en attendant les renforts qui venoient à luy. Ce Général ne penſa pas de même, trop plein de confiance & entrainé par ſa forte paſſion de ſe ſignaler dans un combat contre un ennemy, dont il comptoit la defaite certaine, il monte à cheval, & marche à la rencontre du Comte, s'avance vers le village de Rumersheim à une petite lieuë de l'Isle de Neubourg. Le Comte du Bourg marchoit de ſon côté en ordre de bataille ſur trois colomnes vers la Cenſe d'Hermſtat, entre laquelle & Rumersheim eſt une plaine d'environ un quart de lieuë, bordée à l'Orient par le Rhin & à l'Occident par la forêt de la Hartt, & traverſée par un rideau qui touche à la Cenſe, ſur lequel eſt le grand chemin & une petite chapelle. Au moment que le Comte du Bourg approchoit, les Houſſards ennemis parurent, le Comte ne permit pas qu'on

ſe

ſe détachât pour les repouſſer. Il contint ſes Troupes auxquelles dés le ſoir précedent il avoit eu la ſage précaution d'ordonner de ne point tirer, de peur qu'en s'amuſant à eſcarmoucher on ne donnât le loiſir au Comte de Mercy, de faire venir l'Infanterie, qui étoit au delà du Rhin ſous les ordres de Monſieur de Wittersheim Gentilhomme d'Alſace trés eſtimé dans les Armées de l'Empire.

Les Houſſards voltigeant par groſſes Troupes annonçoient que les ennemis étoient proches. Ils parurent en effet en deçà de Rumersheim au nombre de huit mille hommes. Le Comte du Bourg rangea ſon Armée, & mit à la tête de ſon Infanterie la compagnie des Dragons de Reinac Commandant dans Briſach, & à la tête des deux colomnes de Cavalerie, cinquante Maîtres. Monſieur de Quadt Maréchal de Camp, qui commandoit l'aile gauche, jetta dans la Cenſe d'Hermſtat un bataillon de nouvelle levée & peu accoutumé au feu. Le Comte de Mercy en fit avancer deux pour s'em-

s'emparer de ce poſte, dont il avoit trop tard reconnu l'importance: Le Comte du Bourg ordonna à Monſieur des Roſeaux de le prévenir & de s'y jetter luy-même avec les Dragons de Lautrech à qui il fit mettre pié à terre. Le Comte d'Anlezy Marêchal de Camp qui commandoit la droite fit remplacer le vuide qu'avoient laiſſé les Dragons, par le Régiment de Renepont qui presqu'avant qu'il pût ſe mettre en bataille fut chargé par les trois Eſcadrons de Cuiraſſiers du Comte Brenner. Ce Comte vint fondre ſur luy avec furie & le mit en deſordre; mais il y fut tué. Ses Cuiraſſiers cependant ne ceſſerent pas de pourſuivre les fuyards jusqu'à Feſſenheim. Le Comte de Mercy n'eut pas le tems de profiter de ce petit avantage; car des que ſon Infanterie eut fait ſa décharge à quinze pas, le premier rang le genoüil à terre, le ſecond baiſſé le troiſiéme par deſſus le ſecond, elle vit le Régiment de Bretagne faire un mouvement. Elle en fut effrayée, croyant qu'elle étoit priſe en flanc; & au même moment le Comte du

Bourg

Bourg qui avoit ordonné de ne point tirer, la fit charger la bayonnette au bout du fusil, si brusquement qu'à peine eut-elle le loisir de se relever, elle fut aussitôt renversée & mise en fuite. Les Dragons de Lautreck en firent un horrible carnage dans le tems qu'elle tâchoit de monter le rideau pour échapper dans la Hartt. La Cavalerie ennemie fut de même enfoncée aprés la premiere décharge, & poursuivie avec tant d'ardeur qu'elle ne put se rallier. Elle espéroit pouvoir se sauver par le pont de Neubourg; mais pour comble de disgrace, le pont se rompit sous la foule, & la pluspart furent engloutis dans les eaux. Plusieurs se précipiterent dans le Rhin, dans l'espérance de pouvoir gagner l'Isle; le plus grand nombre y périt, & ceux qui resterent dans l'Isle demanderent quartier. Les Cuirassiers de Brenner eurent un plus heureux sort, car au retour de Fessenheim où ils avoient poussé Renepont, ils trouverent leur Armée battuë & le Régiment de Bretagne prêt à tomber sur eux, ils echapperent à la faveur de la forêt

forêt de la Hartt & prirent la fuite du côté d'Habſen pour repaſſer par la Suiſſe.

Les Impériaux perdirent dans cette journée deux mille hommes tuez ſur la place, & deux mille ſix cens priſonniers, quatre piéces de canon, en quoy conſiſtoit toute leur Artillerie, tous leurs Bagages, leur pont de bateaux, pluſieurs drapeaux, étendarts & tabliers de Timbales que le Comte du Bourg envoya au Roy. On remonta des Régimens entiers avec les chevaux pris dans cette action. Le Comte de Mercy échappa ſans chapeau luy dixiéme, & s'enfuit par Bâle ayant abſolument perdu tous ſes équipages, & laiſſé les otages qu'il avoit retenu dans ſon camp ſans en avoir encor reçu aucun argent, la grande confiance que la victoire luy étoit aſſûrée l'ayant empêché de prendre la précaution de leur faire paſſer le Rhin. Il regretta ſur tout ſa caſſette, qui découvrit le projet dont j'ay parlé & qui en entrainoit d'autres plus conſiderables dont le ſecret fut réſervé à ſa Majeſté. Mais on ne craignit pas

Défaite du Comte de Mercy.

de rendre publique la lettre que le Comte de Mercy avoit laiſſée dans ſa tente, & qu'un Soldat de Tallard apporta au Général François. Elle étoit du Baron d'Arnan Gentilhomme de la Franche-Comté, qui écrivoit de Vienne au Comte de Mercy en ces termes: "Jay enfin obtenu "qu'on nous laiſſât l'exécution de "nôtre projet & on m'a aſſûré que "nous ne manquerions ni de Trou-"pes ni d'argent; avec ce ſecours "nous porterons à Louis XIV. un "coup plus ſenſible que la perte de "dix l'Isle." Mais par la Bataille de Rumersheim tous ces vaſtes deſſeins aboutirent à faire pendre quatre hommes dans Beſançon. Enfin jamais victoire ne fut plus complete ni remportée avec moins de perte, les François n'ayant eu que trois cens douze hommes tuez entre lesquels le plus conſiderable fut le fils du Marquis de St. Aulaire Colonel du Régiment d'Anghien. Le Comte d'Anlezy qui s'étoit ſignalé dans le combat en porta la nouvelle au Roy, & fut gratifié d'une Commanderie de St. Loüis. Sa Majeſté honora du Cordon-

Cordon-Bleu le Comte du Bourg, & le public en fit de grands éloges, dont on voit un précis dans les nouvelles publiques qui annoncerent cette victoire à toute la France. Le Comte du Bourg, disoient-elles, s'est fait remarquer par sa diligence, sa conduite, sa valeur, ayant essuyé la décharge de toute l'Infanterie ennemie, & ayant donné dans toute l'action ses ordres avec autant de vivacité que de sangfroid.

Le combat ne dura qu'une demie-heure, mais l'Alsace continüa longtems à ressentir les fruits de la victoire. Les fuyards qui s'étoient jettez dans les bois manquant de vivres, vinrent par bandes se rendre au Comte du Bourg, on vit dans un seul jour trois cens cinquante Cavaliers poser leurs armes au piéd de leur vainqueur. La foule ne fut pas moindre les jours suivants, de sorte qu'on compte que les ennemis laisserent en Alsace environ cinq mille hommes. Pendant que le Comte du Bourg battoit les Imperiaux en Haute-Alsace, l'Electeur d'Hañover qui jusqu'alors avoit fait quelque mouvement du

côté des lignes, ſans ébranler le Maréchal d'Harcourt, crut qu'il étoit tems d'aller joindre le Comte de Mercy. Il fit dans ce deſſein repaſſer brusquement le Rhin à ſon Armée. Au moment que le Maréchal en eut avis, il ſe mit luy-même en marche en deçà de ce fleuve pour aller joindre ſes forces à celles du Comte du Bourg. Mais l'Armée avoit à peine paſſé la Ville de Seltz, que le Maréchal reçut un courier qui luy apprit, l'entiere défaite du Comte de Mercy. Il en informa ſur le champ le Chevalier de Verceil Colonel de Houſſards qui étoit à Fort-Loüis, avec ordre d'obſerver la marche des ennemis. Le Chevalier obéit & partit ſans délay pour aller à la guerre. Mais s'étant avancé jusqu'à l'avant-garde de l'Armée ennemie, qui étoit en pleine marche, il fut battu & pris. On le conduiſit à Raſtatt où le Duc d'Hannover mangeoit, là le Duc ne put douter de la victoire du Comte du Bourg, dés qu'il eut lû le billet que le Maréchal d'Harcourt venoit d'écrire & qu'on avoit trouvé dans la poche du Chevalier. Cette nou-

nouvelle jetta l'Electeur dans un extréme embarras. Il tint conſeil de guerre & ſans perdre un moment de tems, il donna ordre à ſon Armée de marcher en arriere & de revenir ſur ſes pas, pour aller prendre des quartiers en Allemagne.

Le Comte de Dhaun inſtruit de ces mauvais ſuccés ne penſa plus à pénétrer dans la Franche-Comté ; il repaſſa les Alpes avec le chagrin de voir ſes grands projets s'évanoüir. Le Maréchal au contraire profitant de la retraite des ennemis retourna du côté des lignes, il les paſſa, prit Haguenbach vint camper à Langcandel & enleva généralement les grains & les fourages, qui reſtoient aux environs de Landau. S'il avoit été averti plutôt de la victoire de Rumersheim, peut-être auroit-il dû tomber ſur l'Arriere-Garde de l'Armée ennemie au moment qu'elle paſſoit le Rhin à Haguenbach ; mais le Courier dépêché par le Comte du Bourg ne fit pas aſſez de diligence, s'étant laiſſé trop longtems amuſer à STRASBOURG pour ſatisfaire la curioſité de mille gens empreſſez d'appren-

dre le détail d'une Bataille qui venoit de repandre la joye dans toute la Province.

Le Comte du Luc ſe plaint des Suiſſes.

Aprés une victoire ſi ſignalée, la Haute-Alſace ne devoit plus apprehender de nouvelles allarmes. Cependant le Comte du Luc Ambaſſadeur en Suiſſe ſe ſentit picqué de ce que malgré les aſſûrances que le Corps Helvetique luy avoit données par écrit le 17. d'Août, que leurs frontieres ſeroient exactement gardées, un Colonel de Zurich avoit ſervi de guide au Comte de Mercy, & que la Ville de Bâle luy avoit donné la liberté du paſſage. Ce Comte dont le grand génie répond à la grandeur de ſa naiſſance, s'en plaignit à la diéte de Bade par une lettre qu'il luy écrivit deux jours aprés la Bataille : "Vous ſerez ſans doute, leur diſoit-"il, trés ſurpris d'apprendre que la "Ville de Bâle continüant ſon indi-"digne partialité a laiſſé repaſſer par "ſon territoire quatre ou cinq cens "fuyards avec la même facilité qu'ils "y étoient entrez : Que cette Ville "eſt en deüil de l'événement qui s'eſt "paſſé presque ſous ſes yeux. Con-"noîtrez-

"noîtrez-vous, leur ajoute-t'il, à cette "conduite un membre du fidéle "corps Helvetique ; & le Roy mon "maître y trouvera-t'il des marques "de l'Alliance, que ce Canton a "l'honneur d'avoir avec luy. Je "m'aſſûre que vous ne laiſſerez rien à "deſirer ſur la différence de vos ſen- "timents de ceux de cette Ville." Huit jours aprés le Comte alla luy-même à Bade où il parla en pleine diéte avec toute la dignité qui convenoit à ſon caractere & à ſon zéle pour la gloire du Roy. Aprés avoir fait ſouvenir la diéte que c'étoit au louable corps Helvetique que ſa Majeſté avoit accordé que les quatre Villes foreſtieres fuſſent compriſes dans le traité de neutralité, auquel le Roy n'avoit jamais permis que ſes Troupes donnaſſent la moindre atteinte ; & qu'au contraire quelques-uns de leurs membres & la Ville de Bâle l'avoient ouvertement violé. Il demanda quelles meſures ils avoient priſes pour donner au Roy une ſatisfaction convenable & pour mieux garder leurs paſſages à l'avenir. Le Comte obtint ce qu'il deſiroit, &

peu de jours aprés, tandis que Monſieur le Comte du Bourg étoit vers Briſach pour exiger les contributions dans le Brisgau, & contenir le Comte de Mercy qui tâchoit de former un nouveau Corps des débris de ſon Armée, les Cantons Suiſſes envoyerent des Troupes dans le Canton de Bâle pour fermer les paſſages & empêcher que les Imperiaux ne violaſſent une ſeconde fois la neutralité de leur territoire. Par là la Haute-Alſace fut toûjours pendant tout le reſte de la guerre en ſûreté contre les courſes des Houſſards & les entrepriſes des ennemis. Il ne ſe paſſa même rien de conſiderable en fait de guerre dans la Baſſe-Alſace les trois années ſuivantes. Mais il fut ſouvent queſtion de cette Province dans les négociations qui avoient pour objet de donner la paix à toute l'Europe.

Négociations pour la paix.

Il n'eſt pas de mon ſujet d'entrer dans le détail des meſures qu'on prit pour y parvenir: ce récit ſeroit étranger à l'Hiſtoire d'Alſace: il me ſuffit de dire que le Roy touché de l'épuiſement de ſes Peuples, & deſirant

rant avec ardeur de finir une guerre qui les accabloit, fit faire aux Alliez des propoſitions dont la France même parut étonnée ; il fit remettre au mois de Février 1710. par Monſieur A. 1710.
de Torcy à Monſieur Pettecum Miniſtre du Duc de Holſtein-Gottorp, qui faiſoit l'office de médiateur, un projet de paix, par lequel ſa Majeſté s'offroit de reconnoître aprés la concluſion de la paix, l'Archiduc Charles d'Autriche en qualité de Roy d'Espagne & généralemeut de tous les Etats dépendants de cette Monarchie ; promettant méme de ne donner aucun ſecours à ſon petit-fils pour ſe maintenir ſur le Trône. Qu'à l'égard de l'Empereur & de l'Empire, le Roy offroit de rendre la Ville & la Citadelle de STRASBOURG, le Fort de Kell & Briſach : qu'il céderoit Landau, & feroit démolir toutes les Forteresſes qu'il avoit fait bâtir ſur le Rhin depuis Bâle jusqu'à Philisbourg, telles que ſont Huningue, le Neuf-Briſach & Fort-Loüis. Il fut en outre propoſé que le Roy reconnoîtroit la Princeſſe Anne pour Reine de la Grande-Bretagne, que l'Isle

de Terre-Neuve ſeroit cédée à cette Couronne, & que les Fortifications de Dunkerque ſeroient raſées, & ſon port comblé avec promeſſe de ne le rétablir jamais. Le Roy ne faiſoit pas de moins favorables conditions aux Hollandois & aux autres Alliez. Toutes ces offres furent rejettées à la Haye, les Alliez ſe flattant que la ſupériorité que leurs armes avoient priſe ſur la France, forceroit enfin le Roy de ſe ſoumettre à des conditions encore plus dures. Mais pour ébloüir le Peuple fatigué d'une ſi longue guerre, & luy faire croire qu'ils penſoient ſérieuſement à la paix, ils voulurent bien conſentir que le Roy envoya des Plénipotentiaires pour traiter avec ceux des Alliez.

Congrés de Gertruydemberg.

Gertruydemberg fut choiſi pour y tenir les conférences. Monſieur le Maréchal d'Huxelles & Monſieur l'Abbé de Polignac que le Roy avoit choiſis pour une ſi importante négociation, partirent le 5. Mars 1710, & ſe rendirent au lieu du Congrés avec les Députez de Hollande. Mais à meſure que les Plénipotentiaires de France ſe relâchoient, les prétentions

tions des Alliez groſſiſſoient toûjours. Le Prince Eugene & le Duc de Marlboroug toûjours préſents aux raports que les Députez alloient faire à la Haye ſe rendoient maîtres des déliberations. Il eſt dur à des Généraux, qui ont eu à leurs ordres des Armées entieres, de voir que le crédit que leurs glorieux ſervices leur ont merité auprés de leurs Souverains, va ſe reduire à les faire entrer dans des affaires de finance ou de palais, ou tout au plus dans la diſtribution des charges de la guerre. La paix leur paroit une eſpéce de décadence ou de revers de fortune. Quoy qu'il en ſoit ces deux Généraux que leur rare mérite faiſoit regarder comme les arbitres de la paix & de la guerre, mépriſoient avec hauteur les avances de la France, conclüant toûjours qu'il falloit humilier ſa fierté, & & l'abbattre de maniere qu'elle ne pût ſe relever jamais. C'eſt dans cet eſprit qu'on propoſa qu'il ne ſuffiſoit pas que le Roy fournît même de l'argent pour détrôner ſon petit-fils, mais qu'il falloit encor qu'il luy arrachât luy même ſa Couronne & cela dans

dans deux mois ; faute dequoy les hoſtilitez recommenceroient contre la France. Ce fut le 13. Juillet que les Députez firent cette propoſition. Elle indigna tous ceux dans qui il reſtoit quelque ſentiment d'humanité, & elle fit comprendre aux Plénipotentiaires de France que les Alliez avoient réſolu de perpetüer la guerre, puiſqu'on ne vouloit accorder la paix qu'à des conditions, dont l'exécution ne pouvoit dépendre de ſa Majeſté & qui d'ailleurs étoient ſi contraires & à ſon honneur & aux loix même de la nature. Ils en écrivirent le 20. Juillet au Penſionaire Heinſius, pour ſe plaindre de l'indigne procédé, qu'on avoit tenu à leur égard, & quitterent enfin Gertruydemberg. Leur départ donna de la joye à tous les François, inſtruits de ce qui s'étoit paſſé, & qui depuis longtems ſouffroient avec peine que le Roy eût voulu ſacrifier ſa propre gloire à la tranquillité & ſoulagement de ſon Peuple.

La Reine d'Angleterre fut elle-même touchée que pour ſatisfaire la paſſion de ſes Alliez, il luy fallût accab-

ler

ler d'impôts ſes propres ſujets; elle avoit d'autre part peine à ſupporter les hauteurs du Duc de Marlboroug, qui vouloit la dominer & qui agiſſoit en maître. Sentant enfin qu'elle étoit maîtreſſe, elle donna ſa confiance à d'autres Miniſtres, qui luy firent aiſément comprendre que les conditions que la France luy offroit contribueroient également & à ſa propre gloire & au bonheur de ſes Etats. La mort de l'Empereur Joſeph que la petite-verole enleva le 17. Avril 1711, acheva de la diſpoſer à traiter avec la France: & dés le 8. Octobre les articles préliminaires furent convenus à Londres. Les Etats Généraux ſuivirent l'impreſſion de l'Angleterre. Utrecht fut choiſi au mois de Novembre pour le lieu du Congrés & le 12. Janvier pour en faire l'ouverture.

Mort de l'Empereur JOSEPH. A. 1711.

Les offres de la France ſignées par le Maréchal d'Huxelles Plénipotentiaires du Roy, étoient dans les Articles qui regardent l'Alſace concûs en ces termes; "Les Frontieres de part "& d'autres ſur le Rhin ſeront remi-"ſes au même état qu'elles étoient "avant

"avant la préſente guerre," On n'y parloit plus de rendre STRASBOURG, ni de démolir les places d'Alſace. Chaque Allié propoſa de ſon côté des demandes ſpécifiques. Les Cercles de l'Empire adjacents de la France, renfermerent les leurs dans un long écrit daté du 5. Mars 1712. Ils ne ſe contenterent pas de demander que le Roy les indemniſât de toutes les pertes que la France leur avoit cauſées pendant la guerre ; ils prétendoient même qu'on leur reſtituât tout ce qui avoit autre fois appartenu aux Cercles & qui avoit été cédé à la France, tant par la paix de Munſter & par les autres traitez ſubſequents, que par la maiſon d'Autriche. Ils appuyerent leurs prétenſions d'un trés long diſcours, où ils rappellerent tout ce qui avoit été répété cent fois à Ryswick, à Nimégue, & dans tous les Congrés où on avoit traité de la paix. Les Plénipotentiaires de France ne s'arrêterent pas à oppoſer à ces discours de longs écrits, & la Reine d'Angleterre comprit quon ne pourroit parvenir à la paix, s'il falloit rentrer dans des diſcuſſions de cequi avoit

avoit été réglé par les traitez les plus ſolemnels. Laſſée de l'opiniâtre retardement de quelques-uns de ſes Alliez, elle donna ordre au Duc d'Ormont Général des Troupes de la Grande-Bretagne, de ſe ſéparer de l'Armée des Alliez & de faire publier une ſuſpenſion d'armes avec la France pour deux mois. Ce que l'amour de la paix & le deſir de faire reſpirer ſon Peuple inſpirerent à la Reine d'Angleterre, déconcerta ceux qui mettoient leur gloire à voir, la France opprimée.

17. Juillet A. 1712.

Suſpenſion d'armes avec l'Angleterre.

Jusqu'alors les conférences avoient langui dans Utrecht, & on y entendoit encor quelque fois le fier langage qu'on avoit tenu à Gertruydemberg. Les Plénipotentiaires de France toûjours dans les termes de la modération & de la ſageſſe, oppoſoient de fortes raiſons aux mémoires dont on les accabloit ſans ceſſe. Mais la raiſon ne ſuffit pas pour convaincre un adverſaire que les ſuccés animent & que la force rend ſupérieur. Enfin arriva le moment que le Seigneur avoit marqué pour rendre à Louis XIV toute ſa gloire, & à ſon

ſon Royaume une heureuſe paix. Le Maréchal de Villars ayant ſurpris le 24. Juillet au camp de Dénain, le Prince Eugene qui s'occupoit au ſiége de Landrecids, multiplia coup ſur coup ſes conquêtes & força les Plénipotentiaires des Alliez de changer à Utrecht de ſentimens & de langage ; & de là on vit chaque jour avancer le grand ouvrage de la paix. L'Angleterre, les Etats Généraux, le Duc de Savoye, le Roy de Portugal & le Roy de Pruſſe, s'accorderent ſucceſſivement avec la France & l'Eſpagne, & ſignerent enfin le traité d'Utrecht le 11 Avril 1713. Par ces traitez Louis XIV. céda la moindre partie de ſes conquêtes, & en aſſûrant à ſon petit-fils la Couronne d'Eſpagne & des Indes, objet principal qui avoit mis en armes toute l'Europe, il ſe vit glorieuſement dédommagé par la paix, de tout ce qu'une longue guerre luy avoit fait ſouffrir.

Combat de Dénain.

Paix conclue à Utrecht.

Le même jour que la paix fut ſignée avec toutes ces autres puiſſances, l'Empereur dédaigna d'accepter les conditions que la France luy avoit offertes. Ceux qui connoiſ-

ſoient

ſoient mieux les vrays intérêts de l'Empire, ne purent approuver ce refus qui alloit replonger le corps Germanique déjà trop épuiſé d'argent, dans toutes les horreurs de la guerre. Ils deſeſperoient même que la ſuite en fût heureuſe pour l'Empereur, dés que la bourſe des Hollandois luy ſeroit fermée, & que les Anglois auroient ceſſé de luy prêter ſecours. Ces réfléxions toucherent moins l'Empereur que l'intérêt de ſa grandeur qu'il croyoit bleſſé en recevant la loy, ou de ſes ennemis, ou de ſes Alliez. Ses Miniſtres ſe plaignoient hautement du peu d'égard qu'avoient eu les Alliez pour ſa Majeſté Imperiale, en faiſant leur paix ſéparément, contre la convention des traitez, & peu s'en fallut qu'ils ne traitaſſent cette démarche de mauvaiſe foy. Les Alliez de leur côté ſoutenoient en avoir aſſez fait; que nul traité ne les avoit engagez à ne terminer la guerre, que lorſqu'il plairoit à l'Empereur de la finir; que la raiſon & la juſtice devoit luy ſervir de régle, en ſe contentant des conditions avantageuſes que la France luy offroit,

qu'elles leur paroiſſoient juſtes & mériter d'être acceptées avec empreſſement.

A. 1713. Offres faites à l'Empereur.

Le Roy avoit en effet fait déclarer par ſes Plénipotentiaires le 11. Avril 1713. qu'il étoit prêt d'accorder à l'Empereur & à l'Empire que le traité de Ryswick fût rétabli & que le Rhin ſervît de barriere entre la France & l'Empire. Qu'il remettroit à la Maiſon d'Autriche le Vieux-Briſach avec ſes dépendances qui ſont à la droite du Rhin, & à l'Empereur & à l'Empire le fort de Kell. Qu'il feroit démolir l'ouvrage-à-corne vis-à-vis Huningue, ſitué ſur la rive droite du Rhin, de même qu'un autre ouvrage ſitué dans un Isle devant Huningue. Qu'il feroit pareillement démolir ſous STRASBOURG le fort du Rhin ſitué dans une Isle à la droite du pont en allant au fort de Kell & le fort de la Pile. Que le Fort-Loüis ſeroit raſé, auſſibien que le fort de Selingue & celuy de l'Isle du Marquiſat, & qu'enfin Landau demeureroit à la maiſon d'Autriche. Tel eſt le plan ſur lequel l'Alſace devoit reſter à la France.

Le

Le Roy consentoit en outre qu'on cédât à la maison d'Autriche, le Royaume de Naples, le Duché de Milan, les quatres places appartenantes à l'Espagne sur les côtes de Toscane, les Païs-Bas Espagnols à la réserve de quelques places spécifiées dans le projet, que je ne dois pas rapporter plus au long. Quelque avantageuses que fussent ces conditions, le Comte de Zinzendorff les rejetta, & quitta Utrecht en disant que la gloire de son maître seroit blessée, s'il se contentoit d'une si petite portion des grands Etats, qui luy appartenoient. Le zéle de ce Ministre luy faisoit compter pour peu, toute l'Italie, les Païs-bas, & deux places d'Alsace, dont la perte affoibliroit dans cette Province la puissance du Roy. L'Empereur d'ailleurs maître du Corps Germanique & des grands Etats qui le rendoient plus puissant que tous ses prédecesseurs, si on excepte CHARLES-QUINT, se flattoit que la France ne pourroit luy résister, dés qu'il seroit secondé par le Prince Eugene, qui étant accoutumé à vaincre en Flandres & en Italie se feroit bien-

La diéte conclut à la guerre.

tôt redouter ſur le Rhin. La diéte de Ratisbonne ſouſcrivit à tout ce que l'Empereur luy propoſa & conſentit de fournir outre le reſtant du million d'écus qu'elle avoit accordé, quatre autre millions d'écus qui devoient être portez à la Caiſſe militaire. L'Empereur de ſon côté emprunta à Amſterdam deux millions de florins, ſous le cautionnement des Etats Généraux. L'Appas d'une pareille avance pour la guerre flattoit le jeune Empereur; mais ce n'étoit pas des ſommes touchées; & les membres de l'Empire ne ſont pas toûjours des débiteurs empreſſez de ſe libérer. La neutralité de l'Italie que la politique luy fit accepter, étoit une voye plus ſûre pour épargner de groſſes dépenſes & en tirer grand nombre de Troupes qui y étoient inutiles. Toutes ces meſures ſi ſagement priſes luy firent déclarer au mois de May qu'il vouloit continüer la guerre.

A. 1713. Le Prince Eugene vient ſur le Rhin.

Dés le 24. de ce mois le Prince Eugene aſſembla ſon Armée au camp de Mulberg au delà du Rhin, à la hauteur d'Haguenbach & derriére les

les lignes d'Ettlingue. Il comptoit ſuivant le dénombrement rendu public dans l'Empire, qu'elle monteroit à cent quatre-vingt mille hommes, auxquels il vouloit joindre quinze mille hommes, qu'il demanda à la République de Pologne. Sa négociation ne réüſſit pas en Pologne, & l'Empire ſe vit dans la néceſſité de meſurer ſes forces ſeul à ſeul avec la France. Son Armée groſſiſſoit tous les jours, mais il ſe vit d'abord obligé de la partager pour mettre en ſûreté une grande étenduë de païs contre l'activité du Maréchal de Villars. Il détacha le Général Vaubonne pour garder les paſſages de la Forêt-noire, & d'autres Troupes pour couvrir d'un autre côté le Wirtemberg & une partie de la Suabe. Ces précautions étoient néceſſaires.

Déjà le Maréchal de Villars nommé Généraliſſime de l'Armée du Rhin, s'étoit rendu à STRASBOURG où les Troupes comme un torrent venoient de toutes parts aborder dans l'Alſace; jamais elle ne fit mieux voir qu'elle étoit une Province de reſſource. La pluſpart des Officiers

Le Maréchal de Villars aſſemble ſon Armée.

perſuadez que la paix ſe concluroit à Utrecht s'étoient défaits de leurs équipages, ou avoient négligé de ſe pourvoir pour une Campagne; ils vinrent cependant en foule aux ordres du Général, manquant de tout; & deſeſpérant presque de pouvoir trouver le néceſſaire. Mais la Ville de STRASBOURG & les autres à proportion mirent bientôt & les Officiers & les Soldats en état de ne ſe plaindre pas de leurs beſoins. Jamais dans les plus célébres foires on ne vit un commerce plus vif; les boutiques des Artiſans & des Marchands étoient jour & nuit aſſiégées; & on vit ſortir en moins de quinze jours, habits, tentes, meubles, batterie de cuiſine, uſtenſiles pour toute une Armée. Les Magaſins de vivres & de fourages, qui étoient presque vuides, furent par les ſoins de Monſieur de la Houſſaye remplis de tout ce qui devoit fournir à la ſubſiſtance de prés de deux cens mille hommes. Au défaut des Chevaux d'Artillerie & des vivres, dont un grand nombre étoient péris, & qu'on n'avoit pas eu le loiſir de remplacer, on trouva chez

chez les Païſans de quoy réparer leur perte.

Le Généraliſſime s'étant aſſûré de ce ſecours, fit marcher ſon Armée entre Haguenau & Lauterbourg, & au jour deſtiné pour ouvrir la Campagne, il fit paſſer le Rhin à un gros Corps de Troupes & ſe rendit luy-même à Fort-Loüis, d'où il s'avança pret de Raſtat, pour faire croire aux ennemis qu'il en vouloit aux lignes d'Ettlingue. Mais tandis que tout étoit en mouvement au delà du Rhin, & que le Prince Eugene ſe diſpoſoit ſérieuſement à bien défendre ſes lignes. Le Comte de Broglio à la tête de vingt-deux Eſcadrons, de quinze Bataillons & de mille Grenadiers marchoit en deçà du Rhin ſur la route de Spire. Dés que le Comte en fut proche, le Maréchal de Villars ſe dérobant tout à coup repaſſa le Rhin, & s'étant mis à la tête de ſon Armée, il força ſa marche, de maniere que les Troupes n'eurent en un jour que trois heures de halte, & qu'il y eut des Bataillons qui firent ſeize lieuës en vingt heures. Le Soldat ſoutenoit avec ardeur ces fatigues,

Mouvements de l'Armée Françoiſe.

ſçachant qu'ils avoient un Général que la fortune ſuivoit par tout. Le Comte de Broglio qui avoit pris les devants, n'avoit pas fait une moindre diligence, & quand le Maréchal arriva il trouva que le Comte s'étoit déjà emparé le 4. Juin de la chauſſée de Philisbourg. L'Armée campa entre cette place & Landau dans un païs ou tout étoit en abondance. Par toutes ces marches Landau commença d'être inveſti, avant que le Prince Eugene ſpectateur des mouvemens de l'Armée Françoiſe, eût imaginé qu'on en vouloit à cette place. Il n'en douta plus dés qu'il eut appris que le Maréchal de Bezons avoit fait paſſer en Alſace l'Armée qu'il commandoit ſur la Sâre.

Landau inveſtie.

Landau fut en effet inveſti de toutes parts, le onziéme Juin & dés lors le Maréchal de Villars attentif à empêcher que cette fortereſſe ne pût recevoir de ſecours, & aſſûrer au Camp qui formeroit le ſiége la ſûreté des convoys, fit camper l'Armée d'obſervation par cantonnement depuis Luterbourg jusqu'au deſſous de Manheim. Il plaça le Comte du

Armée d'obſervation.

Bourg

Bourg à Luterbourg avec un Corps conſiderable, pour aſſûrer les bords du Rhin & la navigation de ce fleuve abſolument néceſſaire pour la ſubſiſtance des Armées. Le Comte garda toûjours ce poſte important pendant tout le ſiége, la proximité des lieux luy permettant de partager ainſi ſes ſoins. Le Pont de Philisbourg pouvoit mieux que tout autre endroit faciliter le ſecours. Mais le Maréchal fit emporter un ouvrage qui étoit à la tête de ce pont & masqua cette place par un retranchement de douze cens toiſes, & par là il fit perdre au Prince Eugene l'eſpérance de déboucher par cette Ville. Monſieur d'Albergothi attaqua en même tems l'ouvrage-à-Corne qui couvroit le pont-volant de Manheim. Les Imperiaux s'y défendirent avec vigueur; & le Maréchal ayant reconnu par luy-même que cet ouvrage étoit meurtrier, & que d'ailleurs il étoit peu néceſſaire de s'y attacher, on abandonna cette entrepriſe. Les Imperiaux de leur côté ne s'obſtinerent pas à conſerver le paſſage, & jugerent à propos de reti-

rer dans le Neckre leur pont-volant qui avoit été trop maltraité ſur le Rhin. Pour aſſûrer toûjours plus le ſiége & préparer à ſes Troupes en cas de beſoin des quartiers d'hyver dans le Palatinat, Monſieur de Villars fit aſſiéger Kayſersloutre, Linange & quelques Châteaux : toutes ces places ſe rendirent, & les Garniſons y furent faites priſonnieres de guerre. Celle de Kayſersloutre étoit compoſée de ſept cens hommes & de quarante Officiers, avec huit piéces de Canon. Linange n'étoit défenduë que par deux cens cinquante hommes. Tous ces poſtes enlevez aux Imperiaux au deſſous de Landau formoient une eſpéce de Circonvallation qui mettoit le ſiége à l'abry de toutes ſurpriſes, & facilitoit aux François le moyen de porter les contributions au loin dans les Electorats de Tréves & de Mayence. Les ſoins du Maréchal ne s'étendoient pas avec moins de vigilance ſur l'Alſace. Car outre que le Comte du Bourg ne perdoit pas de vûë Luterbourg, le Marquis de Coignies avec un gros corps campé du côté d'Yoche-

d'Yochenum entre Luterbourg & Germersheim, veilloit ſur la Baſſe-Alſace, prêt à voler dans tous les endroits où les ennemis voudroient ſe préſenter; tandis qu'un autre gros corps de Cavalerie & d'Infanterie campé aux environs de Briſach étoit en état de défendre les paſſages du Rhin, en cas que les Imperiaux épars dans la Forêt-noire vouluſſent aborder ce fleuve.

Inaction du Prince Eugene.

Pendant que le Maréchal de Villars campé à Effingen à portée du ſiége & au centre de toutes ſes armées, donnoit ſes ordres depuis Briſach juſqu'à Mayence, le Prince Eugene demeuroit au delà du Rhin dans une entiere inaction, ſe contentant d'expedier couriers ſur couriers pour demander des Troupes & de l'argent. Il alla luy même à Heidelberg, conferer avec le Duc de Marlboroug, qui paſſa par cette Ville allant à Bruxelles, & avec le Général Cadogan. Ce n'étoit pas pour demander conſeil à ces deux Généraux, le Prince étoit trop habile pour avoir beſoin des lumieres d'autruy; il vouloit ſuivant les apparances les engager

ger de l'aider à reveiller la lenteur des Etats de l'Empire, qui voyoient ſans ſe remüer l'Armée Françoiſe déſoler les terres de leurs Confederez, & enlever à l'Empereur une conquête qui alloit reduire le Palatinat dans une eſpéce de ſervitude. Le Duc de Marlboroug plaignit le Prince, mais il ne luy fit pas eſpérer que ſes bons offices dûſſent produire de bons effets auprés des Princes de l'Empire. Il ſçavoit qu'on eſt peu touché du malheur d'autruy, quand on eſt trop attentif à ſon interêt propre. Parmi ceux qui ne voyoient que de loin les maux qui menaçoient les Etats voiſins du Rhin, les uns s'excuſoient de payer leur contingent ſur ce quils s'étoient épuiſez dans la derniere guerre, les autres demandoient que leur cotte part fût compenſée, parce qu'ils avoient fourni au delà des ſommes, auxquelles ils avoient été impoſez pour la précédente campagne. Ces prétentions demandoient un calcul & l'argent comptant eſt le ſeul mobile qui peut mettre les troupes en mouvement. La Diéte fidéle organe de l'Empereur oppoſoit à toutes

tes ces excuſes des réſultats, par leſquels l'Empereur étoit ſupplié d'exiger les contingents par exécution militaire. Mais ſa Majeſté ne voyoit gueres qu'il fût poſſible de preſſer par les voyes de fait, les Membres de l'Empire qu'il avoit intérêt de ménager.

Il paroît même que ces exécutions en diſpoſant mal pluſieurs Membres de l'Empire, auroient été fort inutiles, s'il eſt vray, comme l'aſſûre l'Auteur de l'Hiſtoire du Congrés, qu'une grande partie de la Cavalerie de quelques Princes, avoit ordre de leurs maîtres de ne point agir, avant que pour prix de leurs ſecours, ſa Majeſté Imperiale leur eût accordé les graces qu'ils luy demandoient. C'eſt le deſtin, ajoute-t'il, de ce grand corps de l'Empire d'ailleurs ſi redoutable, d'être deſuni & broüillé dans les beſoins les plus preſſants, par des interéts & des vûës différentes de ſes membres, qui ſouvent à contretems ſe prévalant de leur indépendance & immunité particuliere, font les difficiles à fournir leur contigent & retardent ainſi le bien & l'interêt public. Je

Hiſtoire du Congrés p. 465. apud Struvium diſſ. 38.

ne

ne dis rien, continue-t'il, des ordres que les Troupes particulieres des Cercles, reçoivent ſouvent immédiatement, de ne point ſe laiſſer ſéparer, ou de ne point avancer au delà de tel ou tel diſtrict, quelque beſoin ou quelque convenance qu'il y ait d'agir autrement. Un tel manége rompt ou retarde ſouvent les meſures des Généraux, au grand préjudice de la cauſe commune. Ces obſervations paroiſſent être des réflexions d'un homme inſtruit : au fond le Prince Eugene n'avoit pas beſoin d'une pareille apologie; toute l'Europe qui a tant de fois admiré & ſa valeur & ſa capacité dans le métier de la guerre n'attribuera jamais l'inaction où il languiſſoit prés de Landau, qu'à l'impoſſibilité où il étoit d'agir, ſoit que les Etats de l'Empire ne luy euſſent pas fourni les ſecours néceſſaires, ſoit que les ſages précautions que Monſieur de Villars avoit priſes, l'euſſent réduit dans un état à ne pouvoir remuer.

Ce Prince déſespera de trouver pendant tout le cours du ſiége, l'occaſion de ſe ſignaler ; de ſorte que quoy-

quoyque l'Empereur eût une forte envie de venir à l'exemple de l'Empereur JOSEPH, se mettre à la tête de l'armée Imperiale, pour sauver une place que son frere avoit jusqu'à deux fois retirée des mains des François, il en fut détourné par les instantes priéres du Prince Eugene, qui conçut qu'il ne convenoit pas à la Majesté Imperiale de vouloir être temoin d'une entrepriſe, qui ſuivant les apparences ne contribuëroit pas à ſa gloire, tout conſpirant à promettre aux François un heureux ſuccés du ſiége.

Le Maréchal de Bezons qui en étoit chargé, avoit fait ouvrir la tranchée la nuit du 24. au 25. Juin par le Comte du Bourg Lieutenant-Général & le Marquis de Mimeur Maréchal-de-Champ. Elle fut ouverte à la droite de l'ouvrage-à-corne de la porte de France; & dés la premiere nuit elle fut pouſſée à la demi-portée du fuſil des premiers ouvrages, bien loin cependant du corps de la place. Car outre que ſept lunettes bordoient le glacis, qui faiſoit face aux aſſiégeants, le Prince Alexandre de Wirtem- Siége de Landau.

temberg Gouverneur de la place avoit ajouté un autre ouvrage qu'on nomma le Fort-Alexandre couvert d'une grande tenaille revêtüe à douze piéds de hauteur & qu'on nomma le fort de la justice. Cette enfilade de forteresses entassées les unes sur les autres demandoit plusieurs siéges; la pluspart de ces ouvrages étant revêtus & tous ayant leurs fossez, des palissades & leur glacis, avec des mines & des fourneaux sans nombre. Il falloit cependant rompre ce long enchaînement de boulevarts avant que de toucher même au chemin-couvert de la place. On se donna le loisir de les emporter l'un aprés l'autre. Les François en eurent tout le tems; car comme les ennemis n'étoient pas en état de donner beaucoup d'inquiétude au siége, les Maréchaux ne le presserent pas, jugeant à propos de n'avancer qu'à la sape pour ménager les Troupes.

Prise du Fort de la justice. A. 1713.

Ils s'attacherent d'abord au fort de la justice qu'ils embrasserent à droite & à gauche par deux grands boyaux qui en se rapprochant l'un de l'autre devoient couper la communi-

cation

cation du fort avec la Ville. Le Prince Alexandre voyant ce projet ſur le point d'être exécuté, fit ſortir le 2. Juillet cent Chevaux à toute bride, ſoutenus par cent autres & quatre cens Grenadiers appuyez par cinq Bataillons. La Cavalerie ennemie ayant pris les travailleurs par derriere en tüa pluſieurs. Mais deux Bataillons de Navarre & d'Auxerrois marcherent aux ennemis avec tant d'intrépidité & tant de diligence, qu'ils les repouſſerent ſans leur permettre de renverſer un ſeul gabion. Navarre s'abandonnant à ſon ardeur, recoigna les aſſiégez, en s'avançant avec audace jusque dans leurs paliſſades, ſans craindre le feu d'une furieuſe Artillerie. Le Maréchal de Villars toûjours déclaré pour la valeur, loüa la bravoure de ce Régiment ; le Maréchal de Bezons traita au contraire d'emportement une valeur, qui ne ſuit pas les régles de la diſcipline; mais dans le ſecret du coeur, il fut ravi de voir tant de courage dans ſes Soldats. Cette ſortie ſecondée par le Canon & la mousqueterie de tous les ouvrages, coûta aux aſſiégeans

quatre cens hommes & le bras au Marquis de Biron. Enfin les travaux continuant toûjours avec succés, les assiégez qui se voyoient sur le point d'être coupez, abandonnerent le fort de la justice qu'ils firent sauter par quatre ou cinq fourneaux qui ne blesserent personne. Tel fut le premier prélude du siége qui fut long; mais toûjours sagement conduit.

## LIVRE XXXI.

A. 1713. Siége de Landau.

DEs que les assiégeans furent maîtres de la tête des fortifications de Landau par la prise du fort de la justice, suivant toûjours la méthode de cheminer à la sappe, ils allongerent leur tranchée pour attaquer le fort Alexandre. Le Gouverneur jaloux de bien défendre un ouvrage, qu'il regardoit comme son chef-d'oeuvre, en renforça la Garnison de trois cens hommes d'élite, entre lesquels il y avoit cent Grenadiers. Il comptoit sur tout sur une grosse redoute posée entre le fort & la lunette de Mélac, pour favoriser la commu-

munication avec la place & tirer à revers ſur ceux qui attaqueroient le fort, prétendant par cette diſpoſition les mettre entre deux feux. La ſappe cependant ayant avancé la tranchée juſqu'à quinze pas du chemin couvert du fort, les Grenadiers de la droite & de la gauche impatients ou de la fatigue ou de la lenteur du travail, perſuaderent leurs Officiers que ſans remüer tant de terres, ils emporteroient l'ouvrage à la pointe de l'epée: ils obtinrent la permiſſion de l'attaquer, & en moins d'une demie-heure ils enleverent le 11. Juillet le fort Alexandre, la communication & la redoute, paſſant au fil de l'épée tout ce qui ſe rencontra devant eux; de maniere que de trois cens hommes qui défendoient l'ouvrage, tous périrent à la réſerve de quarante-cinq tant Officiers que Soldats qui furent faits priſonniers de guerre. Le Régiment d'Alſace s'acquit ſurtout beaucoup d'honneur dans cette attaque; le Roy qui en fut informé le loüa, le fit remercier, & par une grace ſinguliere luy marqua par une let-

tre qu'il luy écrivit à quel point il étoit content de ſes ſervices.

Les Généraux que ce ſuccés aſſûroit toûjours de l'intrépidité des Soldats, ne ſe relâcherent cependant en rien du deſſein qu'ils avoient pris de les ménager. Pourſuivant toûjours leurs pointes ils firent conduire les ſappes à droite & à gauche pour envelopper la lunette de Mélac, ouvrage qui s'étoit fait ſi fort reſpecter dans les ſiéges précédents. Mais pour ne pas trop ennuyer le Soldat, ils réſolurent d'embraſſer en même tems la lunette de Laubanie, que les Allemands nommoient la lunette d'Heſſy, & les deux autres qui touchoient au glacis de la place. C'étoit vouloir attaquer tout à la fois quatre lunettes. Les trois qui étoient à la gauche de l'attaque furent négligées par ce qu'on prétendoit emporter la place du côté du réduit. Les aſſiégeans s'attacherent à celle de Laubanie. Elle fut attaquée & priſe le 23. Juillet par cinq Compagnies du Régiment de Navarre, ſous les yeux des deux Généraux, du Duc de Bourbon & du Prince de Conti. Ces deux jeunes

Priſe de quatre lunettes.

jeunes Princes étoient venus au ſiége apprendre ſous de ſi habiles maîtres l'art de prendre des Villes. La crainte des fourneaux obligea les Officiers de contenir les Grenadiers ſur les Angles ſaillants, où ils ſe logérent, mais aprés qu'on eut fouillé les mines, les aſſiégez céderent tout l'ouvrage. La lunette de Mélac & les deux autres qu'on avoit embraſſées avec elle firent encor moins de réſiſtance & coûterent moins de ſang. Au lieu de les brusquer on y attacha le mineur qui les fit ſauter, ayant mis le 31. le feu aux contre-mines. Les aſſiégeans s'y logerent, mais en même tems ceux qui les défendoient ſe retrancherent dans les gorges. On les y laiſſa ſans les inquiéter, jusqu'à ce que les ſappes euſſent coupé la communication par où on pouvoit leur porter des proviſions & du ſecours. Alors manquant de tout & ſe voyant ſans reſſource, ils ſe livrerent à la diſcrétion du vainqueur & devinrent ſes priſonniers.

La priſe de ces ſix ouvrages facilita les approches de l'Artillerie, avec laquelle en peu de jours on foudroya le

demies-lunes, tandis qu'on pouſſoit la ſappe toûjours à droite du côté de la riviere. Elle étoit bordée par deux ouvrages qu'on nommoit les Patez, dont l'un étoit en deçà de la riviere, l'autre au delà, l'un & l'autre deſtinez pour défendre le cours de la Queich, & couvrir une digue qui barre cette riviere & remplit d'eau le foſſé de la contre-garde, poſée devant le réduit. Déjà les Mineurs des aſſiégeans travailloient à tous les angles ſaillants du chemin couvert, depuis la porte de France jusqu'à la ſortie de la riviere. Ils mirent le feu à une mine; à la yûë de ſon effet, les aſſiégez ſe preſſerent de mettre le feu à quatre ou cinq fourneaux, qui n'ayant pas réüſſi comme ils le prétendoient, ouvrirent le chemin-couvert & épargnerent bien du travail aux François. Il n'étoit pas tems de s'y loger; il falloit auparavant ſe ſaiſir des deux Patez: quatre Compagnies de Grenadiers emporterent avec peu de réſiſtance celuy qui étoit en deçà de la riviere. Pendant qu'ils s'empreſſoient à y faire les logements, ils furent inquiétez par une ſortie des aſſié-

assiégez qui furent repoussez avec vigueur ; & en même tems les Grenadiers ne suivant que l'impétuosité de leur valeur, & sans avoir reçu aucun ordre passerent la riviere à la nage l'épée entre les dents & allerent attaquer le second Paté : ils en chasserent les ennemis presque sans combat ; & sans que les assiégez se missent en devoir de leur faire quitter prise, il s'y maintinrent trente six heures, en attendant qu'on eût fait le pont de communication par-où ils pouvoient recevoir des provisions & du secours.

Aprés ces expéditions du 5. Août, on établit l'Artillerie sur le paté pour battre les Contre-gardes & pour rompre les écluses. On en vint à bout & on se rendit sans peine maître du chemin-couvert. Mais on fut arrêté par un ouvrage posé entre les deux Contre-gardes, où il y avoit une place d'armes & un Tambour, c'est-à-dire un grand quâré fait de madriers de quatre pouces d'épaisseur où les Fuseliers étoient à couvert du feu des assiégeans : un Capitaine du Régiment Dauphin suivi de trente

Grenadiers traverſa ſans bruit la nuit de 12. au 13. le foſſé, ayant l'eau juſqu'à la ceinture ; il jetta l'allarme dans cet ouvrage. Les ennemis épouvantés s'étant retirez à la hâte, donnerent le tems à deux cens hommes des Régimens de Broſſe & d'Alſace, de venir au ſecours des trente Grenadiers ; ils s'y logerent & s'y maintinrent contre les efforts des aſſiégez qui s'étoient avancez pour les chaſſer.

Priſe des Contre-gardes.

Plus les aſſiégeans approchoient du corps de la place, plus leur ardeur ſe ranimoit. Tout étoit en abondance dans le camp ; le pain, le vin, l'argent, rien n'y manquoit ; mais ils ſe laſſoient de voir qu'on tardât de forcer une place, qui avoit perdu tous ſes dehors. Leur impatience fut bientôt ſatisfaite ; car en moins de cinq jours les deux Contre-gardes furent en état d'être attaquées. L'une de terre avoit été ouverte pas une batterie. Le mineur avoit fait une large bréche dans celle de maçonnerie. Le foſſé étoit presque comblé, & la rampe préparée pour l'aſſaut. Enfin le 18. les Grenadiers furent com-

commandez ; ils grimperent d'un pas intrépide ſur la brêche de la Contre-garde maçonnée & forcerent juſque dans les traverſes les aſſiégez qui ſe tenoient couverts de leurs retranchemens. Les ennemis ne firent pas de réſiſtance dans la Contregarde de terre ; dés qu'ils virent les Grenadiers avancer, ils s'enfuirent & furent ſi vivement pourſuivis que de trois cens hommes, qui défendoient cet ouvrage tous furent tüez à la reſerve d'un Capitaine & de ſoixante ſoldats à qui on fit la grace de les recevoir priſonniers de guerre.

Le Prince Alexandre voyant les François logez ſur ces deux importants ouvrages, & que le feu des batteries avoit déjà beaucoup élargi la bréche du réduit, crût ſagement qu'aprés avoir attendu prés de deux mois le ſecours dont on l'avoit flatté, il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'une bonne capitulation étoit la ſeule reſource qui luy reſtoit. Il battit la chamade ; les ôtages furent envoyez de part & d'autre. Mais à peine ceux des aſſiégez eurent propoſé, que le Gouverneur demandoit

Landau capitule.

doit une capitulation ſemblable à celle qui avoit été accordée dans les ſiéges précédents, que le Maréchal de Villars leur déclara qu'il les vouloit priſonniers de guerre. Conſternez d'une réponſe ſi peu attenduë, ils ſe turent, & retournerent dans la place. St. Martin Capitaine des Mineurs homme tres eſtimé dans l'Empire fut auſſitôt renvoyé, pour obtenir du Maréchal qu'au moins ils fuſſent priſonniers de guerre en Allemagne. Cette grace luy fut refuſée, la négociation fut rompuë, & Monſieur de Villars retourna dans ſon quartier, aprés avoir prié le Maréchal de Bezons de ne point ſe relâcher, & donné ſes ordres pour recommencer à tirer. Le feu du canon, des bombes & de la mousqueterie redoubla, & continua toute la nuit. Elle fut tres inquiéte pour le Gouverneur, qui balançoit entre la néceſſité de ſe rendre & la confuſion d'étre priſonnier en France. Cette triſte condition luy paroiſſoit plus dure que la mort. Les principaux Officiers en qui il avoit plus de confiance luy remontroient ſans ceſſe

que

que le véritable honneur ne permettoit pas de se roidir contre l'impossible; que c'étoit férocité que de s'obstiner à faire périr toute une Garnison; que l'humanité ne se plait pas dans les horreurs d'un carnage que la prudence veut qu'on évite; que la sagesse n'est pas une vertu indigne des héros; que l'Empereur luy sçauroit gré de luy avoir conservé de bonnes troupes, & que l'Empire au contraire le blâmeroit, si contre le sentiment de toute sa garnison, il les sacrifioit dans une défense tout à la fois & inutile & très meurtriére. Allez vous-mêmes, luy dirent-ils, trouver le Maréchal; vôtre nom & cette confiance addouciront sans doute les conditions qu'il propose: un Vainqueur qui a le coeur noble ne résiste pas à de pareilles démarches.

Le Prince Alexandre se sentit obligé de suivre ce conseil & dés le lendemain 20. d'Août il vint luy-même avec le Maréchal de Bezons se rendre à Impfling auprés du Maréchal de Villars & prendre de luy la loy. La Capitulation fut signée, & le Prince de Wirtemberg consentit que

que la Garniſon fût priſonniere de guerre & conduite à Haguenau ſans être ſéparée. Mais par un tempérament que l'honnêteté ſuggéra à Monſieur le Maréchal & qu'il crut devoir accorder à la priére d'un Prince digne par luy-même d'une conſideration ſinguliere, il promit d'écrire au Roy pour obtenir de ſa Majeſté que la Garniſon fût envoyée priſonniere au delà du Rhin. Ainſi le Maréchal ſçut allier les égards qu'il devoit avoir pour un Prince dont il connoiſſoit le mérite & dont il reſpectoit le ſang, avec la fermeté d'un Général jaloux de la gloire de ſon maître & qui ſent la ſupériorité de ſes armes. La Garniſon ſortit de Laudau le 21. & ſuivant ce qui étoit réglé par la capitulation, le Prince, les principaux Officiers & les Capitaines ſortirent à cheval avec leurs épées, leurs piſtolets & leurs équipages, qu'ils eurent la liberté d'envoyer au delà du Rhin. Les ſubalternes étoient à pié, ayant ſimplement leurs épées & leurs bagages ; les Soldats ſans armes, mais ſans pouvoir être dépouillez, ni débauchez, ni même dé-

Landau évacüée.

détachez de leurs Régiments. Le Prince & les principaux Officiers eurent la permiſſion de paſſer le Rhin, pour aller rendre compte de leur conduite au Prince Eugene, & vacquer à leurs affaires pendant trois mois. Ainſi finit ce fameux ſiége aprés cinquante-ſix jours de tranchée ouverte ; & l'Alſace par la conquête de cette importante place, recouvra ſes anciennes limites, & la France ſa gloire qui avoit été un peu obſcurcie pendant les campagnes paſſées. Landau fut en même tems rétabli dans la joüiſſance des privileges, tels qu'ils avoient été ſous la domination du Roy, & cette Ville fut obligée de ne plus compter ſur la grace que l'Empereur JOSEPH luy avoit faite, en la remettant au nombre des Villes Imperiales.

La Garniſon qui au commencement du ſiége étoit de huit mille cinq cens hommes, ſe trouva réduite à quatre mille cinq cens, avec quatre cens Officiers & environ onze cens bleſſez ou malades. Les François de leur côté compterent douze cens quatre-vingt-ſix hommes tuez, ou morts

morts de leurs bleſſures, & ſeize cens quatre-vingt-quatorze bleſſez. Ils trouverent peu de munitions dans les Magazins, l'incendie ſurvenu pendant le ſiége en ayant conſumé une tres grande quantité. Quinze mille mousquets furent en même tems réduits en cendres dans les Arcenaux où on ne trouva que ſoixante piéces de canons, mais les boulets & les bombes y étoient en grand nombre. Le Marquis de Biron reçut de ſa Majeſté le gouvernement de cette place. La perte de ſon bras, qui ne fut pas cependant l'unique preuve qu'il avoit donné de ſa valeur & de ſon zéle pour le ſervice du Roy, méritoit bien une ſi glorieuſe diſtinction.

Il ſembloit qu'aprés un ſiége de prés de deux mois, le Maréchal de Villars laiſſeroit pendant quelque tems repoſer ſon Armée, & qu'il goûteroit luy-même un peu à loiſir les douceurs inſéparables de la gloire qu'un Conquérant s'eſt acquiſe. Mais ſon zéle pour forcer les ennemis à demander la paix, le preſſa de former une nouvelle entrepriſe. Son activité plus animée par ſes derniers ſuc-

ſuccez, jettoit l'allarme dans l'Empire, incertain de l'endroit où le Généraliſſime porteroit ſes armes. On parloit du ſiége de Fribourg: le Prince Eugene ne pouvoit s'imaginer, qu'on eût deſſein ſur cette place, qui coûteroit, à ce qu'il diſoit, à la France plus de la moitié de ſes Armées: il ſe raſſûroit ſur la ſaiſon fort avancée, ſur une Garniſon tres nombreuſe & ſur le Gouverneur de Fribourg, homme réſolu & d'une grande expérience. Tout cela faiſoit croire au Prince Eugene qu'on n'oſeroit penſer à en faire le ſiége. Monſieur de Villars qui avoit intérêt de cacher ſon deſſein, bienloin de deſabuſer le Prince, n'omit rien pour le confirmer dans ſa penſée. Il prenoit plaiſir d'entendre dire dans les conſeils qu'il tenoit avec les Généraux, que le ſiége de Fribourg étoit impoſſible, & les mouvemens qu'il fit faire à ſon Armée acheverent de perſuader le Prince Eugene qu'on en vouloit aux lignes d'Ettlingue, & que Fribourg ne ſeroit pas même inſulté.

Mouvemens de l'Armée Françoiſe.

Sous prétexte d'eſcorter la Garniſon de Landau qu'on conduiſoit à Ha-

Haguenau, il fit approcher de STRASBOURG pluſieurs bataillons, qu'il vouloit joindre à ceux que le Chevalier d'Haſsfeldt commandoit ſous Briſach & à ceux que le Comte du Bourg avoit poſtez ſous Fort-Loüis : ces trois corps réünis pouvoient aiſément faire une tête d'Infanterie capable d'une grande expédition. Le Maréchal de Villars vint luy-même avec trente bataillons, paſſer le Rhin à Fort-Loüis, & ſans perdre de tems il fit commander un tres grand nombre de Pionniers, pour réparer les chemins qui alloient aux lignes d'Ettlingue. Le Marquis d'Alégre campé ſur la Kintzig entre Offembourg & Wilſtet, donna de ſemblables ordres, pour rétablir les routes du côté du Marquiſat de Bade-Dourlac. Le Prince Eugene prit le change & ſe félicita d'avoir bien deviné que les François n'en vouloient pas à Fribourg. Il ſe prépara à les bien recevoir dans les lignes, où il ne doutoit pas qu'il ne dût être attaqué. Il rappella toutes les Troupes qu'il avoit ſur le Rhin depuis Mayence juſqu'à Philisbourg, & donna toute

toute ſon attention pour bien défendre ſes retranchemens.

Pendant que le Prince Eugene s'appliquoit à les fortifier toûjours plus, le Maréchal diſpoſoit ſes Troupes de maniere que les corps poſtez en différents endroits pûſſent être réünis au premier ordre. Tout étant prêt, il vint à STRASBOURG, où pour annoncer qu'il ne s'agiſſoit que de ſe réjoüir, il donna la nuit du 17. Septembre une fête aux Dames, ſuivie d'un bal qui dura toute la nuit. Tous les Officiers Généraux s'y trouverent, on permit même à ceux, qui étoient poſtez au delà du Rhin à trois lieuës de STRASBOURG de venir prendre part à cette joye. Il y eut ordre qu'on tint ouvertes toute la nuit les portes qui alloient à Kell, afin que les Officiers puſſent avec liberté ſortir & venir dans cette Ville. Bientôt il ne fut plus queſtion de fête, & le bruit du tambour fit taire la ſymphonie. Parmi les Officiers les uns laſſez du plaiſir dormoient dans leurs tentes, les autres danſoient encor, lorsqu'à la premiere pointe du jour on entendit battre la générale. La

ſurpriſe fut univerſelle & tout ſe mit en mouvement comme ſi l'ennemy avoit été aux portes. Officiers & ſoldats tous avec empreſſement s'équipoient & couroient aux armes, chacun demandant où on marchoit. Tous avoüoient ſur ce point leur parfaite ignorance.

L'Armée marche à Fribourg.

Le ſecret étoit confié au Comte du Bourg qui avoit pris les devants avec un corps de Troupes, pour préparer les voyes au Maréchal qui le joignit le 20. Septembre. On ne douta plus du ſiége de Fribourg, mais avant que de le former, il falloit emporter les lignes où les ennemis ſe tenoient renfermez, pour empêcher qu'on ne perçat dans la Suabe & que Fribourg ne pût être inveſti. Il y avoit prés de quatre ans que les Imperiaux pour mettre la Suabe à couvert, avoient travaillé à faire des lignes depuis le château d'Hornberg jusqu'aux ouvrages exterieurs de Fribourg. Tout cet eſpace contenoit une longue chaine de montagnes, la pluspart inacceſſibles & couvertes d'éſpaiſes forêts. Les vallées étoient fermées par de larges & profonds

fonds retranchemens, prolongez du côté de Fribourg jusqu'à la cime des montagnes. Celle de Roſſcopff ſéparée de celle de Fribourg par un vallon fort étroit, avoit été fortifiée avec plus de ſoin, & le Général Vaubonne y avoit un camp. Ce Général employoit depuis quatre ans force pionniers pour mettre ces lignes dans leur perfection. A trois lieuës de là il y en avoit d'autres, qui tombant dans le Holgraben, c'eſt-à-dire ſe foſſé creux, embraſſoient peu de terrain, mais pouvoient aiſément avec deux ou trois mille hommes arrêter toute une armée.

Tous ces remparts n'étonnerent pas celuy, à qui Landau n'avoit pû réſiſter. Ce fut aſſez pour les attaquer, qu'il jugeât qu'il étoit néceſſaire de s'en ſaiſir, pour inveſtir Fribourg plus à l'aiſe & fermer les approches aux ſecours que cette place pouvoit eſpérer. Le Comte du Bourg étant arrivé le premier dans la plaine de Langendentzlingue gros village ſitüé ſur la riviere de Bloter, fit ſes diſpoſitions pour attaquer les retranchemens par trois endroits. Lignes forcées.

Mais pour reconnoître la route par où on pouvoit grimper ſur le Roſſ-copff, il luy fallut s'en fier à un nommé Richard, qui avoit été longtems partiſan dans Fribourg. La valeur ne ſuffit pas à un Général; ſouvent ſon ſort dépend d'un guide, mais il en faudroit un qui eût l'œil & le génie du Général. Ce ne fut qu'aprés l'action qu'on s'apperçut que Richard avoit conduit l'Armée par les routes les plus difficiles : le courage des Troupes ſuppléa à l'ignorance du conducteur. Au moment que le Généraliſſime arriva, il reconnut que tout avoit été diſpoſé par un habile maître; il donna ſes ordres & les trois colomnes s'ébranlerent. Celle du centre avoit pour chef le Chevalier d'Hasfeldt & Monſieur de Guerchois. La gauche étoit commandée par le Comte d'Eſtrade & le Duc de Mortemar. Le Comte du Bourg étoit à la tête de la droite avec le Marquis de Silly. Le Duc de Bourbon & le Prince de Conti vinrent comme volontaires ſe ranger dans cette Colomne chargée de cequ'il y avoit de plus difficile dans l'entrepriſe,

ſe. Il s'agiſſoit d'emporter le camp poſé ſur la montagne de Roſſcopff, ſa roideur fut le plus grand obſtacle que la Colomne commandée par le Comte du Bourg eut à ſurmonter. Parvenuë à ſept heures du ſoir à la portée du mouſquet, dés la premiere deſcharge les ennemis céderent le terrain & furent mis en déroute, fuyant de montagnes en montagnes & s'enfonçant dans les forêts. Les autres Colomnes n'eurent pas un ſuccés moins heureux. Cette action ne coûta aux François que cinquante hommes & ſept ou huit Officiers tuez ou bleſſez. La nuit favoriſa la retraite des Imperiaux, qui s'étant ralliez vinrent au nombre de douze bataillons groſſir la Garniſon de Fribourg, où ils eſpéroient trouver des remparts plus forts que ceux qu'ils avoient ſi promptement abandonnez.

Tandis que l'Armée s'établiſſoit au tour de Fribourg, le Maréchal traverſa avec deux mille Grenadiers & quatre mille chevaux la Vallée de ſaint Pierre, pour chaſſer les ennemis bien au delà de leurs retranchemens

d'Holgraben. Ils ne l'attendirent pas; ils s'échaperent & quitterent ſans réſiſtance leurs retranchemens, où le Maréchal campa. De là perçant toûjours la Forêt noire, il s'avança juſqu'à Ferenbach à une lieuë de Wilingue où le Danube a une de ſes ſources. Son approche répandit la terreur dans tout le païs & y fit redoubler les clameurs des Peuples, qui d'un côté craignoient la peſte qui infeſtoit les Provinces voiſines, & de l'autre voyoient les François répandre de toutes parts des mandemens pour exiger des contributions. Une ſi déſolante ſituation leur fit faire mille voeux pour la paix. Ils furent plus vifs quand ils virent le Général Vaubonne ſe retirer ſous Rottweil & le Prince Eugene, qui avoit laiſſé au Duc de Wirtemberg le ſoin des lignes d'Ettlingue ſe contenter de couvrir la Suabe; laiſſant la garniſon de Fribourg chargée ſeule de la défenſe de cette redoutable fortereſſe.

Siég. de Fribourg. La tranchée fut ouverte devant cette place par le Comte du Bourg la nuit du 1. Octobre. Peu de jours aprés on établit des batteries à mi-côte

côte de la montagne oppoſée au fort-ſaint Pierre, pour rüiner ce Château plutôt que pour le battre en brêche, la montagne étant trop eſcarpée pour y monter à l'aſſaut. Il étoit ſupérieur à pluſieurs autres forts qui occupoient toute la montagne depuis la Ville jusqu'à la pointe, Outre le Château, le fort de l'Aigle, le fort de l'Etoile & le fort ſaint Pierre qui forment une chaine de fortifications; les aſſiégez avoient encor ajouté récemment deux groſſes redoutes & des coupures. Ces nouveaux ouvrages quoyque faits à la hâte, arrêterent le progrés du ſiége. La nuit du 12 au 13 le Chevalier de Peſeux eut ordre d'attaquer le chemin-couvert de la redoute, qu'on nommoit l'Escargot. Il en chaſſa les ennemis & déjà on y étoit logé, lors qu'une mine enterra cinquante Grenadiers & deux Capitaines. Les ennemis profitant du dégât que la mine avoit fait, ſe hâterent de venir prendre la place des François & ſe logerent dans l'Entonnoir. Le Chevalier de Peſeux eut bientôt ſa revanche, il chaſſa les aſſiégez du logement

dont ils s'étoient saisis. Ils revinrent à la charge au nombre de mille & repoussèrent les assiégeans jusqu'à la tête de la tranchée. Le Chevalier ne fut pas moins opiniâtre qu'eux, & les contraignit de se retirer aprés une forte résistance. Ce fut jusqu'à six heures du matin un flux & reflux de combats, les Imperiaux & les François se poussant & se repoussant tour-à-tour, comme les ondes d'une mer agitée, laissant sur le terrain fort escarpé couler beaucoup de sang, & donnant à toute l'armée le spectacle d'une bravoure réciproque. Mais comme les assiégez avoit pour eux l'avantage du terrain, combattant du haut-en bas, les assiégeans furent enfin obligez de se désister de leur entrepriſe.

L'action du 14. fut encor plus vive & plus meurtriere le Baron d'Arsch Gouverneur de la place avoit déjà fait de grandes sorties, dans lesquelles les assiégez avoient toûjours été battus & repoussez avec beaucoup de perte. Comme sa Garnison étoit trés nombreuse, il ne craignoit pas de la prodiguer; & pourvû qu'il fatiguât

guât ſon ennemy il luy coûtoit peu de ſacrifier des Troupes qu'il pouvoit aiſément remplacer. Il réſolut de faire ſortir douze cens hommes conduits par le Géréral de Vittersheim Commandant en ſecond dans la place. Le méme jour & la même heure, par un hazard que l'humaine prudence n'auroit pû prévoir, quatre Bataillons furent commendez par le Marêchal de Villars, pour attaquer le chemin couvert, & emporter une Lunette défenduë par deux cens hommes chargez de s'y maintenir jusqu'à l'extrémité. Déjà elle étoit embraſſée à la droite & à la gauche par la ſappe, & la communication étoit coupée, ſans qu'on pût réſoudre les aſſiégez à l'abandonner ni à demander quartier. On ne voulut pas s'arrêter d'abord à la forcer, par ce qu'on ſuppoſoit que n'ayant plus de communication avec la place, elle tomberoit d'elle-méme, dés qu'on ſeroit maître du chemin couvert.

Déjà les douze cens hommes commandez pour la ſortie, étoient en Bataille dans les places d'armes & défiloient dans le chemin couvert,

lorsque les quatre Bataillons du Régiment d'Alſace commandez pour attaquer la gauche, déboucherent de la tranchée en bon ordre; & malgré le grand feu des ennemis les Grenadiers entrerent ſur la Contre-eſcarpe que les Allemands diſputerent pié à pié. Mais forcez de céder ils ſe replierent de la droite à la gauche dans une place d'armes pour regâgner le pont de retraite. Ils y furent ſi preſſez qu'ils ne purent ni agir ni tirer. On en fit une ſi grande boucherie que les corps morts entaſſez de ſix piéds de haut pouvoient ſervir de retranchemens aux aſſiégeants qui ſe logerent ſur la contre-eſcarpe & eurent même le loiſir de perfectionner leur travail.

Les Grenadiers de la droite ne trouverent pas une moindre réſiſtance à l'attaque du chemins couvert; ils l'emporterent cependant & s'y logerent. Alors Monſieur de Charmont Brigadier des Ingenieurs, qui m'a dit plus d'une fois qu'outre la ſcience & l'expérience, un bon Ingenieur devoit avoir l'oeil ſûr & les piéds agiles, s'apperçut que le feu de la

la lunette incommodoit cruellement les travailleurs de la gauche, & courut en donner avis à Monſieur de Vivant, qui ſe mit à la tête du Régiment de Poitou, pour attaquer cet ouvrage par la gorge. Les aſſiégez armez de faulx & de halebardes ſoutinrent l'aſſaut avec une étonnante intrépidité : mais cent-cinquante Dragons s'étant avancez en paſſant ſur le glacis, donnerent avec tant de furie que les aſſiégez furent forcez & presque tous taillez en piéces. De ſi glorieuſes actions coûterent cher aux aſſiégeans; car dans la revûe que le Généraliſſime fit faire aprés la priſe de la lunette & du chemin-couvert, on compta que les François y avoient perdu quinze cens hommes & dix huit Officiers. Le Régiment d'Alſace ſouffrit le plus, par ce qu'il ſoutint tout le feu de la droite, & ſurtout de la lunette: Il y perdit quatre Capitaines Grenadiers, vingt-quatre Officiers tant tuez que bleſſez, & ſix cens quarante-trois hommes. Ces pertes porterent Monſieur de Villars à offrir au Régiment de le diſpenſer de fournir le ſervice pendant le

le ſiége. Le refus d'accepter cette offre donna toûjours plus d'éclat à ſa gloire.

Les François maîtres de la Contre-eſcarpe & de tous les dehors ne penſoient plus qu'à la deſcente du foſſé. On comptoit qu'étant à ſec on trouveroit de la facilité à le combler. Mais le Baron d'Arſch ayant rompu la porte d'une Ecluſe, qui communiquoit à la riviere de Thrifam vers la porte de Suabe, en moins de trois jours le foſſé fut rempli d'eau préſque jusqu'à la hauteur du terre-plein de la Contre-eſcarpe. Il fallut travailler à des ſeignées pour les faire écouler du côté du Château de Zeringue, & en ſuite dans la vallée de St. Pierre; cet ouvrage occupa longtems deux à drois mille travailleurs. Le Maréchal n'attendit pas qu'il fût parfait, pour commencer à faire les ponts. On établit le 20. pluſieurs piéces de Canons ſur le chemin couvert pour battre en brêche. Au bout de deux jours elles furent ſi grandes aux deux baſtions, qu'on fut en état de faire quatre ponts de trente piéds de large, à force de clayes & de faſcines

nes liées enſemble & qu'on chargeoit de groſſes pierres pour les affermir contre l'eau qui les ſoulevoit.

Reddition de Fribourg.

Les ponts étant fort avancez, le Maréchel fit avertir le Baron d'Arſch que s'il attendoit qu'ils fûſſent achevez il n'y auroit plus de quartier. Le Baron n'en fut pas étonné & fit juger par la fierté de ſa réponſe qu'il étoit bien réſolu de continüer à ſe défendre. Toute la Ville en fut allarmée: les Magiſtrats & le Peuple éplorez joignant leurs voeux à ceux du Clergé, ſupplierent le Gouverneur de regarder avec compaſſion l'affreux péril où ſa fermeté les expoſoit; il fut inflexible. Cependant le grand feu d'Artillerie que fit faire le Comte du Bourg étant le 27. à la tranchée, fit taire celuy de la place & facilita la conſtruction des ponts, de maniere qu'on fut bientôt en état d'attaquer la demi-lune, qui fut emportée aprés une médiocre réſiſtance. Alors les clameurs des Habitans redoublerent, voyant que tout ſe diſpoſoit à donner l'aſſaut aux deux baſtions. Le Baron d'Arſch jugea enfin qu'il étoit tems de céder & ſe retira dans

les

les Châteaux avec une grande partie de ſa Garniſon, abandonnant la Ville à la diſcrétion du vainqueur. Les Magiſtrats vinrent en préſenter les clefs au Maréchal de Villars, qui fut moins touché de la gloire qu'il venoit d'acquerir que du plaiſir épargner le ſang de mille & mille malheureux, qu'il voyoit ſur le point d'être livrez à la fureur du Soldat.

Pendant que le Maréchal preſſoit le ſiége avec tant de vigueur, il étoit encor plus occupé de la paix à laquelle il étoit chargé de travailler. Le Roy la ſouhaittoit par un ſentiment d'affection pour ſon Peuple, qu'une longue guerre avoit épuiſé. On a peine à croire que l'Empereur en fût au fond fort éloigné dans les triſtes conjonctures où l'Empire étoit réduit, & ſon extréme humanité fait préſumer qu'il n'étoit pas fâché que tout l'Empire luy ſçut gré de ce qu'en conſentant à la paix, il achettoit le repos du Corps Germanique aux prix des Couronnes que ſa maiſon céderoit à celle de France. Le Cercle de Suabe le ſupplia de finir une guerre qui le déſoloit : les Electeurs

teurs qui ont leurs terres le long du Rhin joignirent leurs humbles remontrances aux priéres des Peuples. L'Electeur Palatin oncle de ſa Majeſté Imperiale s'entremit ſur tout pour procurer un ſi grand bien, auquel il étoit intêreſſé de ſi prés. Delà les fréquents pourparlers qu'eurent ſes Miniſtres avec ceux que le Roy avoit nommez pour les écouter à Metz & à STRASBOURG. Enfin pendant le ſiége de Fribourg le Baron de Hondeheim l'un des premiers Miniſtres de l'Electeur vint à Bieſſen vis-à-vis de Briſach s'abboucher avec le Marêchal de Villars qui s'y rendit avec Monſieur de la Houſſaye Intendant d'Alſace. Le Marêchal écouta les propoſitions du Baron de Hondeheim, & en fit ſon rapport au Roy par un courier qu'il dépêcha, la ceſſion de toute l'Alſace ne fit alors aucune difficulté. Bien loin d'inſiſter ſur les propoſitions outrées que les Cercles avoient fait propoſer à Gertruydemberg & à Utrecht, comme nous l'avons dit, on conſentit que cette Province demeurât à la France dans toute ſon étenduë & que Landau

Démarches pour la paix.

dau en fixat comme auparavant les bornes. Les intérêts du Roy d'Espagne & du Duc de Baviere demandoient de plus longues discussions. Il falloit un Congrés pour les régler, Rastat fut proposé pour y tenir les conferences entre le Prince Eugene & le Maréchal de Villars, qui s'y rendroient en qualité de Plénipotentiaires. Ces deux Généraux qui venoient de soutenir une longue guerre, furent heureux de se voir destinez à la terminer par une bonne paix.

Ces négociations pacifiques rallentirent le siége de Fribourg. Le Baron d'Arsch demanda jusqu'à deux fois du tems pour informer le Prince Eugene de la situation de sa place. Le Maréchal qui avoit le secret de la paix prochaine, accorda sans peine la grace qu'on luy demandoit. Enfin la capitulation fut signée le 16. Novembre, par laquelle on accorda au Baron d'Arsch que sa Garnison sortiroit avec armes & Bagages, quatre piéces de Canon de quatre & de six livres de Bâle & deux Mortiers. Le Gouverneur avoit

avoit demandé qu'il ne sortît de sa place que le 20, le Maréchal fixa le 18. mais il promit que s'il falloit un jour de plus il ne luy seroit pas refusé, à condition que le fort de saint Pierre seroit dés le lendemain occupé par les François avec une partie du Fort de l'Etoile. La Garnison n'evacüa cependant la place que le 21, réduite à sept mille hommes, s'étant trouvé au commencement du siége composée de treize mille. Le Roy fit l'honneur à Monsieur de Villars de reconnoître dans la lettre qu'il écrivit pour le *Te Deum*, que c'étoit à la sage vigilance de ce Maréchal que la réduction de Fribourg étoit duë; jamais Province ne le servit mieux que l'Alsace; son camp étoit comme une grande Ville où les Soldats mémes avoient souvent au lieu de tentes des cazernes vitrées; les vivres y furent toûjours en abondance, & on vit aprés le siége des monceaux de foin entassez dans tous les quartiers en si grand nombre que l'Armée auroit pû y trouver de quoy nourrir la Cavalerie pendant une grande partie de l'hyver.

Congrés de Raſtat.

Incontinent aprés l'évacuation de Fribourg, le Marêchal laiſſa au Comte du Bourg le ſoin de l'Armée & des réparations de la place, & ſe rendit à STRASBOURG, où il reçût un Gentilhomme de la part du Prince Eugene, qui luy mandoit qu'il avoit reçu les pleins-pouvoirs pour traiter de la paix avec luy au Château de Raſtat. Le Marêchal s'y rendit le 26. Novembre, & le Prince Eugene y arriva le même jour. L'un & l'autre s'y donnerent des marques d'une eſtime & même d'une amitié réciproque; & dés le même jour ils entamerent les conférences de la paix. Le Prince de Rohan Soubiſe qui avoit accompagné Monſieur de Villars à Raſtat fut chargé d'en porter la nouvelle au Roy. Ce Prince frere du Cardinal Evêque de STRASBOURG, eut un extréme plaiſir d'annoncer que tout ſe diſpoſoit à rendre une parfaite tranquillité à cette Province, & à l'aſſûrer toûjours plus à la domination de ſa Majeſté.

Tout ſe traita à Raſtat avec un ſecret qui tint en ſuſpens toute l'Europe. On aſſûre que l'article de l'Alſa-

ce

ce y fut bientôt réglé, le Prince Eugene ayant remontré que ſi on vouloit faire quelque changement ſur ce point dans les diſpoſitions preſcrites au ſujet de l'Alſace par le traité de Ryswick, il ſeroit néceſſaire d'appeller au Congrés les Députez de tout l'Empire, cequi retarderoit une paix dont on s'empreſſoit de voir la concluſion ; & le Maréchal de Villars jugeant de ſon côté que Landau étant rendu au Roy, ſans qu'on exigeât qu'il reſtituât rien de tous les lieux d'en deçà de la riviere de Queich, dont ſa Majeſté s'étoit miſe en poſſeſſion incontinent aprés la paix de Nimegue; les limites de cette Province étoient ſuffiſamment fixées à Landau & à cette riviere. Envain, diſoit-il, s'appliqueroit-on à éplucher les termes, il ne faut qu'un ptétexte pour faire la guerre quand on la veut. Il ſeroit infini de diſputer ſur quelques villages. Landau eſt à la France & ſitüé en Alſace. Ce ſont les Villes & les rivieres qui entre les Nations réglent les limites d'une Province. Le Prince Eugene conçut toutes ces raiſons; mais il ſentit

que l'Empire n'applaudiroit pas à ſa négociation ſi Landau demeuroit à la France. Il ſçavoit que toute l'Allemagne ſe flattoit que les priſes de Fribourg & de Landau devoient être comptées pour rien, & que la France épuiſée par une ſi longue guerre ſeroit trop heureuſe de parvenir à la paix ſur le plan que le Roy avoit offert à Utrecht, où il avoit propoſé de céder Landau à l'Empereur & de faire raſer Fort-Loüis. Le ſecret même qu'on gardoit à Raſtat donnoit de l'ombrage à la Diéte où quelques Députez ne craignirent pas de dire qu'on n'y traitoit que des interêts particuliers de l'Empereur, & qu'on y faiſoit peu d'attention à ceux de l'Empire. Pour diſſiper ces ſoupçons, & calmer les mécontents, le Prince Eugene écrivit pluſieurs fois au Prince de Löwenſtein principal Commiſſaire de l'Empereur à la Diéte aſſemblée à Augsbourg.

Il luy manda le 1 Décembre qu'on devoit attendre peu de fruit des propoſitions fiéres & inacceptables faites jusqu'alors de la part de la France. Il ajouta le 4. que l'unique moyen de pour-

pouvoir eſpérer des conditions de paix plus favorables, étoit de ſe mettre en état de continuer la guerre avec plus de vigueur qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Il écrivit le 30. que la France continuoit à faire des offres encor plus dures que celles qu'elle avoit faites à Utrecht, ne voulant rendre Fribourg & Briſach qu'à condition que ces places ſeroit démolies, & prétendant l'entier rétabliſſement du Duc de Baviere avec des dédomagemens &c. Ses lettres du 7 Février ne furent pas plus conſolantes; elles furent communiquées à la Diéte à qui ce Prince faiſoit entendre, qu'il ſeroit obligé de rompre une négociation, qui duroit infructueuſement depuis deux mois, ſans espérance d'un meilleur ſuccés, à cauſe de la mauvaiſe & non attenduë réponſe de la Cour de France, & d'un nouveau projet de paix ſi peu convenable. C'eſt pourquoy, ajoutoit-il, il eſt indiſpenſablement néceſſaire que l'on faſſe de la part de l'Empire tous les efforts poſſibles pour porter cette fiére Couronne à des conditions plus modérées à moins qu'on ne veüille

s'attendre à la ruine totale de la liberté Germanique. "L'Auteur moderne, qui parle de ces lettres, ose avancer qu'il y a bien de l'apparence "qu'on étoit convenu de toutes choses entre les deux Cours, & que les "feintes longueurs qu'on apporta à "la signature du traité n'étoit que l'effet d'une politique rafinée pour y "faire entrevoir plus de difficultez." Je n'ay garde d'attribüer à un Prince si respectable par toutes sortes d'endroits une conduite aussi fausse. Les avis qu'il donnoit à la Diéte, paroissent être l'ouvrage de sa sagesse & de son zéle pour les interêts de l'Empire. Rien n'étoit plus sage que de ne pas s'avancer avant le traité conclu, que de paroître même se défier & de proposer à la Diéte, ou de trouver moyen de soutenir la guerre avec vigueur, ou de se résoudre à souscrire aux conditions, dont la France ne vouloit pas se relacher. Si l'Empire se croyoit hors d'état de continüer la guerre, il luy sçauroit du moins gré d'avoir cherché avec fermeté & avec patience le moyen de luy procurer une paix telle qu'il pouvoit l'espérer.

D'autre

D'autre part les réponſes de la Diéte pouvoient luy être de quelque uſage pour addoucir les projets de la France & l'amener à des propoſitions plus favorables. Le Maréchal de Villars n'avoit pas tant d'eſprits à ménager, il recevoit les ordres du Roy & ſçavoit les ſoutenir avec une politeſſe qui ne les affoibliſſoit en rien. Enfin l'Empire même fut obligé de ſe déſiſter de ſes prétentions touchant l'Alſace. Les interêts du Duc de Baviere occuperent ſur tout les Conférences de Raſtat. On crût même qu'elles étoient rompuës, quand on vit le Prince Eugene partir pour Stutgard & le Maréchal de Villars revenir à STRASBOURG le 6. Février 1714. Ce retour jetta cette Ville dans l'inquiétude; mais Monſieur le Maréchal donnant ordre à une perſonne qui m'eſt bien connuë de le ſuivre à Raſtat, luy fit l'honneur de luy confier qu'il n'étoit revenu que pour attendre les ordres de la Cour ſur un terme qui regardoit une place d'Italie. Enfin le 6. Mars la paix fut concluë & le traité dreſſé en François fut ſigné par le Prince Eu-

gene au nom de l'Empereur, & en qualité de Plénipotentiaire du Roy par le tres Haut & tres Excellent Seigneur Loüis-Hector Duc de Villars Pair & Maréchal de France.

## LIVRE XXXII.

A. 1714. Congrés de Bade.

LA paix ayant été concluë à Raſtat le 6. Mars entre l'Empereur & le Roy Trés-Chrétien, dés le 23. Avril ſuivant, la Diéte de l'Empire aſſemblée à Augsbourg donna plein-pouvoir à ſa Majeſté Imperiale, pour con-"clure la paix au nom de l'Empire "ſur le plan des conditions dont on "étoit convenu à Raſtat, & de faire "tout ce qui ſeroit poſſible pour ob-"tenir quelque choſe de plus." Avant ce jour, la Ville de Bade en Suiſſe avoit été choiſie pour y tenir les conférences. Les Plénipotentiaires de l'Empereur furent le tres Illuſtre Prince Eugene de Savoye Conſeiller d'Etat, Préſident du Conſeil Aulique de la guerre, Lieutenant-Général & Maréchal du ſaint-Empire. Les Illuſtres & Magnifiques Comtes, le Comte de Göes de Carlsberg, & le Comte Seilern

lern Aſſeſſeur de la Chancellerie d'Autriche. Les Plénipotentiaires du Roy furent le Duc de Villars Maréchal de France & Général des Armées de ſa Majeſté en Allemagne. Le Comte du Luc Ambaſſadeur auprés des Cantons Suiſſes, & Monſieur Barberie de Saint-Conteſt Intendant des trois Evéchez. Le Prince Eugene & le Duc de Villars ne vinrent à Bade que ſur la fin du Congrés pour y ſigner le traité. Les Conférences furent ouvertes le 5. Juin, & chaque ſemaine on s'aſſembloit cinq fois à la Maiſon de Ville. Les Plénipotentiaires de France firent paroître pendant tout le tems une magnificence, une politeſſe & un génie bien ſupérieur à l'ouvrage qui reſtoit à faire : car à la réſerve de quelques points qui regardoient les Electeurs de Cologne & de Baviere, on ſuivit presque ſans s'écarter en rien, les diſpoſitions du traité de Raſtat. Il y fut réglé par rapport à l'Alſace que les paix de Weſtphalie, de Nimegue & de Ryswick ſerviroient de baſe & de fondement au traité de paix & en conſéquence que Briſach & Fribourg ſeroient

Paix de Bade.

roient rendus à l'Empereur & à la maiſon d'Autriche, & le Fort de Kell à l'Empereur & à l'Empire. Que le Fort bâti vis-à-vis d'Huningue ſur la rive droite du Rhin, ſeroit démoli, auſſi bien que le fort de Selingue & les autres forts qui ſont dans les Isles entre le fort de Selingue & le Fort-Loüis. Que ſa Majeſté Tres-Chrétienne fera raſer généralement & à ſes dépens tous les forts, retranchemens, lignes, redoutes, remparts, ponts, tant ceux qui ont été ſpecifiez à cette fin dans le traité de Ryswick, que ceux que ſa Majeſté Tres-Chrétienne aura fait conſtruire depuis la dite paix de Ryswick, ſoit le long du Rhin, ou ailleurs dans l'Empire, ou dans les terres dépendantes de l'Empire en quelque maniere que ce ſoit, ſans qu'ils puiſſent être rétablis. Mais le Fort-Loüis & l'Isle demeureront au pouvoir de ſa Majeſté Tres-Chrétienne.

ART. XIV. "Réciproquement ſa Majeſté Imperiale & l'Empire en vertu de la "paix de Ryswick rétablie par le "préſent traité, conſentent que la "Ville de Landau avec ſes dépendan-

„dances, consistant dans les Villages
"de Nusdorf, Danheim & Quiecheim
"avec leurs bans ainsi que le Roy
"Tres-Chrétien en joüissoit avant la
"guerre, demeure fortifiée à sa Maje-
"sté Tres-Chrétienne.

Quoy qu'on ne jugeât pas à propos de répéter expressément dans le traité ce que la paix de Ryswick, avoit réglé touchant la cession de STRASBOURG & des autres Villes d'Alsace, il parut nécessaire de faire une expresse mention de Landau, non pas parceque cette Ville avoit été prise & reprise pendant la guerre ; car sur le même tître il auroit fallu de même parler de la cession de Haguenau. Le Roy étoit en possession de Landau, le traité de Ryswick étoit rétabli à cet égard. Cependant on voulut que l'Empereur & l'Empire consentissent nommément à la cession de cette Ville & que pour faire taire diverses contestations formées au sujet de l'Alsace, ils reconnussent qu'en vertu du traité de Ryswick *vigore pacis Ryswicensis*, Landau devoit demeurer à la France. L'Empereur & l'Empire cédant positivement en vertu de ce

ce traité Landau ſitüée à lextrémité de l'Alſace, on ne peut plut méconnoitre le veritable ſens du traité à l'égard des autres Villes, & des Seigneuries de cette Province, ſur les quelles on s'expliqua à Ryswick comme on s'y expliqua à l'égard de Landau.

Divers Princes & Etats de l'Empire ſe donnerent à Bade beaucoup de mouvemens pour y faire régler dans des termes plus déciſifs certains points qui les intéreſſoient : mais toûjours on les renvoya au traité de Rysvvick. Cette réponſe fit dire a ceux qui s'étoient flattez pendant la guerre de voir enfin la France abbatuë, que l'Empire avoit manqué ſon moment, que le tems où les armes ſont ſupérieures, eſt la ſaiſon de faire la paix, & qu'on avoit eu tort d'attendre que le Roy eût repris l'aſcendant pour entrer en compoſition avec luy. On loüa tout à la fois & ſon bonheur & la ſageſſe de ſes conſeils.

Le Comte de Goës prêt à ſigner le traité fut embarraſſé du tître de treshaut Seigneur, que le traité de Raſtatt avoit donné au Duc de Villars, préten-

tendant que le tres-haut ou le *Celſiſſimus* ne s'accordoit qu'aux Princes. Cette difficulté arrêta en chemin le Duc de Villars, lorsqu'il venoit à Bade. Le Prince Eugene qui ſuivant le cérémonial concerté, ne devoit arriver qu'aprés luy, ſe rendit à Bade le premier & décida d'abord qu'on ne devoit pas conteſter au Duc de Villars un tître que le traité de Raſtat luy avoit donné. Le Duc en eut avis, & vint à l'inſtant à Bade où le traité fut enfin ſigné le 7. Septembre 1714.

Cette paix rendit une pleine tranquillité à l'Alſace, & donna au Roy une joye complette, en méme tems qu'elle mit le comble à ſa gloire. L'Empereur & le Roy ne délibererent pas ſur la ratification du traité; mais quelques membres des Etats Proteſtans qui ſe trouvoient à la Diéte toûjours aſſemblée à Augsbourg, héſiterent pendant quelques jours, ſous prétexte que leurs pouvoirs n'étoient pas eſſez étendus, pour oſer donner leur conſentement à la ratification d'un traité, dont à leur avis les Etats Proteſtans n'avoient pas lieu d'être contents. Ils

Ils avoient principalement chargé l'Envoyé du Landgrave de Heſſe de veiller à leurs interéts pendant le Congrés de Bade. Cet Envoyé homme vif & plein de zéle pour ſa Réligion s'étoit donné de grands mouvemens pour engager les Plénipotentiaires de l'Empereur & ceux du Roy, à réformer l'article 4. de Rysvvick, qui avoit acquis à la Religion Catholique & Romaine tant d'Égliſes, tant de Bénéfices & tant de droits par le ſecours du zéle & l'autorité du Roy Tres-Chrétien. Monſieur Paſſionei Nonce du Pape agiſſoit fortement de ſon côté à Bade pour empêcher que la puiſſante intrigue des Proteſtans ne prévalût. Mais il n'avoit pas beſoin de mettre en oeuvre toute la dextérité & toute la force de ſon eſprit, pour diſpoſer les Plénipotentiaires du Roy à ſe conformer en ce point aux intentions du Pape. Ils ſçavoient trop que Louis XIV. regardoit l'article 4. comme ſon ouvrage le plus cheri, & que ce Prince étoit perſuadé qu'il étoit de ſa Religion & de ſa gloire, de ne pas ſouffrir qu'on y donnât aucune atteinte. Envain leur

leur disoit-on, que le Roy étant souverain en Alsace, il pourroit suivant son bon plaisir maintenir les droits de l'Eglise Romaine, & que les Protestans ne luy feroient jamais querelle sur les ordres qu'il donneroit dans ses Etats. Mais qu'il devoit peu s'interesser à la réforme qu'on feroit par rapport à l'Empire aux dispositions de l'article 4. Les Plénipotentiaires de France toûjours d'intelligence sur ce point avec ceux de l'Empereur, répondoient à tout, qu'il avoit été convenu à Rastatt que le traité de Rysvvick serviroit de base au traité de paix, & que bien loin de faire aucun changement dans l'article 4. il y avoit été expressément conclu que le traité de Rysvvick seroit pleinement exécuté & inviolablement observé à l'avenir, tant à l'égard des affaires profanes que de celles de la Religion. Il fallut que le Député des Protestans se contentât de cette réponse; & les membres qu'ils avoient à la Diéte se sentirent de même obligez d'y acquiescer. De sorte qu'aprés quinze jours de déliberation, ils consen- Art. 4.

ſentirent à la ratification du traité de Bade. Elles furent échangées à Bade le 28. Octobre par les Secretaires de l'Empereur & du Roy, & dés le mois de Novembre ſuivant tout ſe mit en mouvement pour l'exécution du traité.

L'Article qui regardoit les intérêts du Duc de Baviere, donnoit plus d'embarras qu'aucun autre, l'Electeur ne devant pas être ſeulement reſtitué dans tous ſes Etats, ſa dignité Electorale, ſes biens & ſes droits, dont il avoit joüi ou pû jouir avant la guerre. On devoit encor luy rendre tous ſes meubles, pierreries, bijoux & autres effets de quelque nature qu'ils pûſſent être; comme auſſi toute l'Artillerie, attirail & munitions de guerre dont on s'étoit emparé; avec cette clauſe expreſſe, qui ce qui manqueroit, qui auroit changé de forme, ou qu'il ſeroit difficile de raſſembler ſeroit payé argent comptant au juſte prix.

Déjà l'Empereur avoit fait faire une recherche des effets qui avoient été enlevez des Palais & des Etats de l'Electeur. Cet ordre faiſoit connoître

tre l'Equité de l'Empereur, mais il ne levoit pas toutes les difficultez, qui pouvoient arrêter la réſtitution. D'autre part la Ville de Donawert avoit peine de rentrer ſous la domination de l'Electeur, dont elle avoit été affranchie à la perſuaſion de quelques Princes Proteſtans par un decret de l'Empereur JOSEPH. Enfin l'Electeur Palatin inſiſtoit ſur le dédomagement qui luy avoit été promis pour le Haut-Palatinat que le traité l'obligeoit de rendre à l'Electeur de Baviere. Toutes ces difficultez retardoient la pleine réſtitution que le Duc avoit droit d'exiger, & formoient des obſtacles que ſes Miniſtres avoient peine à ſurmonter. Il paroit même qu'en certaines circonſtances leur empreſſement à revoir leur Prince dans ſes Etats les rendoit trop faciles à ſe relâcher ſur quelques points. En fait de négociation on doit ſe défier d'une paſſion qui veut trop fortement ce qu'elle ſouhaitte. Comme c'eſt un mal de ſe roidir avec obſtination, ce n'en eſt pas un moindre d'avoir une condescendance qui applaniſſe trop les voyes, elle doit ſe

fixer à ſoutenir les droits & les vrays interêts de ſon maître. Le Roy à qui ceux de ſon Allié étoient auſſi chers que les ſiens, prit un moyen bien efficace pour faire rendre à l'Electeur une prompte & entiere juſtice, en chargeant Monſieur le Comte du Bourg de ne pas rendre les places de guerre & en particulier Briſach à l'Empereur, que le Haut-Palatinat & généralement tous les Etats de Baviere n'euſſent été reſtituez à l'Electeur. Cet ordre qui faiſoit tant d'honneur au Comte du Bourg luy donna un vray plaiſir, puiſqu'en même tems qu'il obeiroit aux ordres du Roy, il auroit lieu de veiller aux interêts d'un Prince dont il honoroit infiniment le rang, la grandeur d'ame, & l'inviolable fidelité à garder les paroles qu'il avoit données.

L'Empereur qui de ſon côté ſouhaitoit avec impatience de ſe voir maître de Briſach, avoit nommé pour Gouverneur de cette place Monſieur Hubert-Dominique de Saix Baron d'Arnan, dont nous avons parlé; à qui il avoit même donné le tître de Lieutenant-Général pour être en état

tat de traiter de l'évacuation de cette place avec Monſieur le Comte du Bourg revétu d'une ſemblable dignité. Mais envain le Baron faiſoit continuellement de preſſantes instances que Briſach luy fût remiſe; le Comte toûjours ferme & délicat jusqu'au ſcrupule quand il s'agit d'exécuter les ordres du Roy, ne put jamais être ébranlé. A toute heure le Baron d'Arnan luy faiſoit ſçavoir que la reſtitution faite au Duc de Baviere étoit complette. La Cour même avoit déjà donné ordre au Comte du Bourg de céder Briſach, & Monſieur de Reignac qui commandoit dans cette place avoit avertit les Imperiaux qu'il étoit prêt d'en permettre l'entrée à leurs Troupes, lorsque le Comte du Bourg apprit que les Imperiaux chicanoient encor ſur la restitution d'Ingolſtat. Cette nouvelle l'obligea de donner un contre-ordre à Monſieur de Reignac, & d'écrire à la Cour. Ce ne fut qu'aprés avoir reçu un nouvel ordre du Roy, & s'être aſſûré que le Duc de Baviere étoit enfin maître d'Ingolſtat, qu'il con-

ſentit que Briſach ouvrit ſes portes au Baron d'Arnan.

Un zéle ſi attentif & ſi ferme toucha vivement l'Electeur de Baviere, de ſorte que ce Prince venant à STRASBOURG pour paſſer dans ſes Etats, & le Comte du Bourg étant allé au devant de luy jusqu'à Stitzen, ſon Alteſſe Electorale luy fit ſentir toute ſa reconnoiſſance, en luy diſant de la maniere la plus gracieuſe qu'il avoit ſçu ménager ſes interéts avec plus de fermeté & plus de zéle que ſes propres Miniſtres. Le rétabliſſement de l'Electeur de Baviere dans tous ſes Etats donna une véritable joye à LOUIS LE GRAND. Il n'avoit pas un moindre plaiſir de penſer que la paix luy alloit enfin fournir les moyens de faire reſpirer ſon Peuple, aprés une ſi longue & ſi fatiguante guerre. Tandis que l'Alſace commençoit à en goûter les douceurs, elle eut le regret de perdre Conrad de Roſen Maréchal de France, qui mourut dans ſon Château de Bollweiller le 3. Août 1715. âgé de 87. ans, n'ayant laiſſé qu'un fils à préſent Lieutenant-Général des Armées du Roy.

Con-

Conrad fils de Fabion Roſen de Kleinropp, comme nous l'avons dit, fût mis au College de Riga à l'âge de treize ans. Mais l'étude n'étant pas de ſon goût, il s'échappa & s'alla jetter dans un Corps de Troupes d'un Prince de Saxe; il y fut reconnu & le Prince charmé de la réſolution de cet enfant, qui ne reſpiroit que pour le métier des armes, le mit au nombre de ſes pages. Ses parents l'en tirerent pour l'envoyer à Stockolm au Lieutenant-Général de Roſen Chambellan & Colonel des Gardes de la Reyne Chriſtine. Conrad ſervit environ trois ans dans le Regiment des Gardes en qualité de cadet; mais ayant tüé en duel un jeune Seigneur qui étoit Capitaine, il fut arrêté & condamné à avoir la tête coupée. La Reyne Chriſtine qui n'oſa luy faire grace, luy facilita le moyen de s'évader. Ses parents l'envoyerent en France au Général Reinold de Roſen couſin iſſû de-germain de ſon pere. Conrad vint à Francfort où ayant perdu tout ſon argent au jeu, le deſeſpoir luy fit prendre le party de s'engager pour Cavalier à des Officiers du

Régiment de Brinon qui faiſoient leur remonte à Francfort. Il n'avoit que dix-ſept ans : mais comme il étoit grand & bienfait, ils l'amenerent en France en 1651. Il ſervit comme Cavalier pendant trois ans ſans ſe faire connoître. La perte de ſon cheval le forca de ſe joindre à quelques camarades pour aller en parti-bleu; ils firent quelque butin qui leur coûta cher: car étant tombé entre les mains du Grand-Prevôt de l'Armée, on le fit tirer au ſort, & le ſort tomba ſur un malheureux qui fut pendu ſur le champ. Ce ſpectacle étonna Conrad & craignant pour luy-même une ſi triſte avanture, il alla déclarer à ſon Colonel le Comte de Brinon, qu'il étoit proche parent du Général de Roſen. Le Comte fort ami du Général luy donna ſur le champ une Cornette, puis il fut fait Lieutenant & deux ans aprés Capitaine. Le Général le fit enſuite paſſer dans ſon Régiment, & ayant connu par luy-même que Conrad avoit beaucoup de valeur & de grands talents pour la guerre, il luy donna en 1660. ſa fille aînée en mariage, & le fit

Lieu-

Lieutenant-Colonel de ſon Régiment, dont il devint Colonel aprés la mort de ſon Beau-pere. Mais aprés la paix d'Aix-la-Chapelle, il eut le chagrin de ſe voir licentié. La guerre ayant recommencé en 1671, envain la Cour ſollicita le Colonel Roſen de rentrer dans le ſervice, il s'obſtina à refuſer jusqu'à ce qu'ayant reçû ordre de ſe rendre à la Cour, le Roy & Monſieur de Louvois luy firent de ſi grandes promeſſes qu'il ſe ſentit engagé de lever un nouveau Regiment, à la tête duquel il vint ſervir en Alſace ſous le Vicomte de Turenne. Le Colonel Roſen fut inquiet de ſe trouver aux ordres de celuy, dont le Général Roſen s'étoit ſi hautement déclaré l'ennemy. Il eut la confiance de s'aller préſenter à Monſieur de Turenne, qui aprés l'avoir écouté, luy répondit avec bonté, il eſt vray que je n'étois pas des amis du feû Général Roſen vôtre Beau-pere; mais neantmoins je l'eſtimois: je ſçay que vous étes un homme de mérite & vous pouvez compter ſur mon amitié. Monſieur de Turenne luy en donna des mar-

ques en toutes occaſions. Delà ſa reputation croiſſant tous les jours, il ſe diſtingua dans la Bataille de Seneff & au ſiége de Cambray. Toûjours prêt à donner des marques de ſa bravoure & de ſa conduite, le Roy l'envoya commander en chef dans le Languedoc, le Rouſſillon & les Cévennes: Il paſſa en Irlande en qualité de Lieutenant-Général pour aller au ſecours du Roy d'Angleterre. Il fut enſuite fait Meſtre de camp Général de la Cavalerie Françoiſe & etrangere, Grand-croix de l'Ordre de St. Loüis, Marêchal de France en 1703. & enfin Cordon-bleu en 1705. Comblé de dignitez & d'honneurs, mais plus heureux encore pour avoir embraſſé la Religion Catholique dés l'année 1681. il paſſa les dix dernieres années de ſa vie dans ſon Château de Bollweiller qu'il avoit acheté des Comtes Fugger, où toûjours dans la retraite il travailloit dans les exercices d'une pieté édifiante à meriter une gloire que le tems & la mort ne pourroient luy enlever. L'Alſace me ſçauroit mauvais gré, ſi je n'avois pas parlé dans ſon Hiſtoire d'un Seig-

Seigneur qui par ſes bontez mérita l'affection de toute la Province, & par ſes rares qualitez ſon eſtime & ſa vénération.

Louis XIV. qui luy avoit rendu tant de juſtice en le comblant de ſes graces, ne luy ſurvéquit qu'environ un mois. Le Ciel l'ayant enlevé à la France le 1. Sept. 1715. à l'âge de 78. ans; Monarque qui ſçut toûjours ſe faire craindre de ſes voiſins, obéir de ſes ſujets, aimer de ceux qui avoient le bonheur de l'approcher & de le ſervir, admirer dans ſes ſuccés heureux & plus encor dans les malheurs qui affligerent ſa famille, ou qui ſuſpendirent ſes victoires. Tout fut grand en luy, grandeur d'ame, grande étenduë de genie; grand amour de la juſtice, grande pieté envers Dieu, qualitez qui pendant ſa vie luy mériterent encor mieux que la multitude de ſes conquêtes le ſurnom de Grand. L'Alſace ſe ſentit plus obligée que toutes les autres Provinces de France de regretter un ſi grand Roy, qui l'avoit toûjours conſiderée comme ſa conquête la plus chérie. Il l'avoit comblée de ſes graces & ſes

A. 1705. Mort du Roy Louis le Grand.

Miniſtres croyoient luy faire leur cour, lorsqu'ils luy propoſoient le moyen de la favoriſer de ſes bienfaits. Quel zéle n'eut-il pas pour y rétablir ou pour y affermir la Réligion, le plus grand de tous les biens? on a vû dans le cours de cette Hiſtoire des Bourgades & des Villes entiéres invitées par ſes ſoins, à reprendre les voyes que leurs peres avoient abandonnées. On a vû de nouveaux Temples s'élever & de nouveaux paſteurs ſe ſoutenir par le ſecours de ſes libéralitez. Envain tâcha-t'on à Ryswick & à Bade de luy arracher par un traité les conquêtes de ſon zéle: ce Prince plus ſenſible aux interêts de la Réligion qu'à l'avantage de ſon Etat céda de redoutables Forteresſes; il voulut que la paix mit le ſceau à tous les droits que ſa piété avoit acquis à l'Egliſe. Les Catholiques multipliés dans STRASBOURG à la faveur de ſa protection, les dons faits au Séminaire, le College & les Miſſions fondées ſeront d'éternels monumens de ſon zéle & de ſa magnificence toute chrétienne. Les Ornements precieux où l'or brille avec

Graces accordées à l'Alſace par LOUIS XIV.

avec une eſpéce de profuſion & la ſuperbe argenterie où l'art à réuni tout cequ'il ſçait faire de plus exquis ; ces preſents magnifiques dont il enrichit la Cathedrale, feront benir à jamais ſa mémoire dans le lieu ſaint. A toutes ces graces il en ajouta de plus ſingulieres, telles furent les bénéfices & les liberalitez que le Grand-Chapître a reçus de ſa bonté, pour contribuer à élever dans la piété & dans les lettres de jeunes Seigneurs, qui ſeroient admis dans cet illuſtre Corps ; telles furent les ſages Statuts qu'il autoriſat pour le maintenir dans ſon ancienne ſplendeur, en le prémuniſſant contre cequi pourroit dans la ſuite s'y gliſſer de peu convenable à ſa haute nobleſſe & troubler la diſcipline & l'ordre qui y doivent régner. Quelle fut l'attention de ce Grand Roy pour ſoutenir dans la Province la juſtice & les loix. Le Peuple autrefois opprimé par la violence des Grands, & qui expoſoit en gémiſſant ſes droits, ſans pouvoir être écouté, trouve dans le Conſeil Souverain établi à Colmar par ſon autorité, une prompte & exacte juſtice, éclairée contre

contre les ruſes de la chicane & pleine de reſpect pour la puiſſance des Grands, mais qui ne flechit pas à leur gré. Quel ſoin ce Monarque n'eut-il pas pour veiller à la défenſe de l'Alſace & y maintenir l'ordre & la diſcipline. Le ſeul nom des fortereſſes qu'il y a bâties, eſt ſuffiſant pour la faire reſpecter ou craindre de ſes ennemis, & les Gouverneurs auxquels il l'a confiée, toûjours attentifs à y contenir les Troupes & à veiller à ſes interêts, ont ſçu tout à la fois pendant la guerre & pendant la paix, gâgner l'affection de la Province, la confiance du Souverain, & l'eſtime des Etrangers. Ce court récit des vertus de Louis le Grand & de cequ'il a fait en faveur de l'Alſace, eſt un ſimple précis de ſon éloge qui fut prononcé dans la Cathedrale de Strasbourg durant la pompe funébre conſacrée à ſa mémoire. L'Hiſtoire & le Prédicateur qui doivent l'un & l'autre prendre la vérité pour régle, peuvent aiſément ſur un ſi grand ſujet tenir le même langage.

Cet incomparable Monarque mourut à Verſailles avec une fermeté

&

& dans les ſentimens d'un Héros véritablement chrétien, ayant auparavant aſſûré la Couronne d'Eſpagne à ſon petit-fils le Roy PHILIPPE. Il laiſſa celle de France à ſon arriere-petit-fils le Roy LOUIS XV qui n'étoit encor que dans ſa ſixiéme année. On a de ſûrs préſages que comme ce jeune Roy a hérité du Trône de LOUIS LE GRAND, il héritera de même de ſes vertus & de ſon affection pour la Province d'Alſace. Déjà il a donné à la Ville de STRASBOURG de grands témoignages d'une diſtinction particuliere, ſoit en confirmant ſes privileges, ſoit en ne ſouffrant pas qu'elle fût aſſujettie à certaines charges impoſées à tout le reſte de l'Etat. Les Catholiques de Colmar ont applaudi à ſa Réligion & à ſa juſtice lorſqu'il leur a conſervé le Chœur de l'Egliſe de l'Hopital, que les Lutheriens oſoient leur disputer. Toute la Nobleſſe de la Province a ſur tout reſſenti avec une extreme reconnoiſſance la grace dont LOUIS XV l'a favoriſée de l'avis & par le miniſtere de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Bourbon, ſur la propoſition de

A. 1715. LOUIS XV.

de Monſieur le Maréchal du Bourg. Monſieur de Breteüil Secretaire d'Etat répondit en ces termes à cet Illustre Commandant d'Alſace : "j'ay "rendu compte à Monſeigneur le "Duc, du mémoire par lequel vous "avez propoſé de donner des ap-"pointemens aux Gentilshommes "d'Alſace qui n'en ont point, & qui "ſont entretenus Capitaines & Lieu-"tenants réformez dans les Régimens "Royal Allemand & d'Helmſtat; & "S. A. S. a bien voulu leur en accor-"der, quoyqu'elle ſe fût propoſée de "ne plus donner aucune réforme : "elle voudra neantmoins en faire ex-"pédier deux de Lieutenants par an, "à commencer de l'année prochaine, "à deux Gentilshommes de la dite "Province, & elle donnera de même "chaque année un bénéfice ou une "penſion ſur les bénéfices à un des "Gentilshommes, qui voudront "prendre le parti de l'Egliſe. S. A. S. "s'eſt portée volontiers ſur vôtre té-"moignage à donner à la Nobleſſe "d'Alſace, cette marque de la ſatisfac-"tion que le Roy a de ſon zéle & de "ſon attachement pour ſon ſervice.

Et

"Et afin que ces graces ſe trouvent "bien placées, l'intention de S. A. S. "eſt que les Gentilshommes qui ſe- "ront propoſez tous les ans pour en- "trer dans l'Egliſe ou dans les trou- "pes, prouvent leur nobleſſe par des "certificats ſignez de vous, de Mon- "ſieur l'Intendant & du Directeur "du Corps de la Nobleſſe d'Alſace, "par lesquels il ſoit porté qu'ils ſont "d'une trés bonne nobleſſe du moins "du côté des peres &c. à Fontaine- "bleau le 26. Septembre 1724."

Louis XV. eſt ſurtout entré dans l'eſprit & dans les veües de Louis LE GRAND en ſignalant ſon inſigne affection pour le Grand-Chapître de STRASBOURG, par le choix qu'il a fait de pluſieurs de ſes Chanoines pour occuper dans l'Egliſe de France les plus grands Siéges. C'eſt luy qui a nommé le Prince Henri-Oswald d'Auvergne Grand-Prévôt de STRASBOUGR, Abbé Général du Clugny à l'Archevêché de Tours, & depuis à celuy de Vienne. Ce Prince que les trois Etats de cette Province avoient inſtamment demandé à Louis XIV. à la vacance précéden-

te,

te, fut enfin heureuſement accordé par Louis XV. à leurs priéres reitérées. Le Prince Armand-Jules de Rohan Ecolatre de la Cathedrale fut fait peu de tems aprés Archevêque de Reims, & c'eſt luy qui a eu l'honneur de ſacrer le Roy.

C'eſt par la faveur du même Monarque que la Ville de Langres a pour Evêque & pour Duc Pierre de Pardaillan de Gondrin Comte d'Antin Chanoine de STRASBOURG, que le Clergé de France aſſemblé en 1725. choiſit pour porter la parole au Roy, qui luy applaudit de concert avec tout le Clergé & toute la Cour.

Tandis que le Roy de France répandoit ſes graces ſur les Chanoines de cette tres noble Egliſe, l'Empereur en même tems voulut à l'envy l'honorer en confiant l'Evêché de Neuſtat à Jean-Maurice-Guſtave Comte de Manderſcheidt-Blanckenheim. Avant luy le Prince de Stavelo Jean-Erneſt Comte de Löwenſtein, Doyen de la Cathedrale de STRASBOURG, avoit été élevé ſur le ſiége de Tournay. Joſeph-Clement de Baviere Archevêque de Cologne & Electeur

Electeur de l'Empire a été de même Chanoine de STRASBOURG.

Ainſi les plus grandes Puiſſances de l'Europe ont concouru à combler de graces le Chapître de STRASBOURG, qui dans le tems que j'écris, eſt compoſé de Chanoines diſtinguez dans l'Empire & dans la France par la grandeur de leurs Maiſons. J'en inſere icy la liſte, pour donner plus de luſtre à l'Hiſtoire d'Alſace. On voit au nombre des Capitulaires.

Le Prince Henry-Osvvald d'Auvergne Duc de Boüillon Archevêque de Vienne, Abbé de Clugny, Grand-Prévôt de STRASBOURG.

Le Prince Frideric-Conſtantin d'Auvergne Duc de Boüillon, Doyen.

Maximillien Philippe Comte de Manderſcheidt-Falkenſtein Camerier & Senior.

Jean-Maurice-Guſtave Comte de Manderſcheidt-Blanckenheim & Geroldſtein Evêque de Neuſtat.

Frederic Comte de Manderſcheidt-Blankenheim & Geroldſtein Cuſtos.

Leopold-Jean Truchſés Comte de Zeil Baron de Waldbourg.

François-Erneſt Comte de Salm & Rifferſcheidt.

Pierre de Pardaillan, de Gondrin Comte d'Antin & Evêque Duc de Langres.

Joſeph-Sigismond Comte de Kœnigsegg & Rothenfels.

Le Prince Armand-Jules de Rohan Archevêque Duc de Reims, Ecolatre de STRASBOURG.

Charles-Erneſt-Joſeph Truchſés Comte de Zeil Baron de Waldbourg.

Ferdinand-Leopold Comte de Hohenzolleren-Sigmarigen.

Les Chanoines Domiciliaires ſont.

Loüis-François Comte de Bentheim, Teclenbourg, Steinfurt & Limbourg.

Charles-Philippe-François Comte d'Hohenlohe.

Michel-Ferdinand d'Albert d'Ally Comte de Chaulnes.

Le Prince Armand de Rohan-Soubize Comte de Tournon.

François-Joſeph Comte de Manderſcheidt-Blanckenheim.

Fri-

Frideric-Erneſt Comte de Salm & de Rifferſcheidt.

Maximilien Comte de Kœnigsegg & Rothenfels.

Joſeph-Charles Truchſés Comte de Zeil de Waldbourg.

Le Prince François-Auguſte de Rohan-Soubize Comte de Vantadour.

Philippe-Erneſt Prince de Löwenſtein.

Joſeph-Antoine Comte de Hohenlohe.

Le Canonicat du Prince Charles-Godefroy d'Auvergne Duc de Boüillon marié depuis peu eſt encor vaquant.

Cette liſte de Princes, de Ducs & de Comtes fait aſſez remarquer que c'eſt improprement que quelques-uns appellent généralement Grands-Comtes les Chanoines de la Cathedrale de STRASBOURG.

Les dignités de Prévôt & de Doyen mettent à la tête de cet Illuſtre Corps, les Princes Henry & Frederic d'Auvergne neveux de feû le Cardinal de Boüillon Doyen du Sacré College & autrefois Chanoine de

STRASBOURG. Les deux Princes ſignalent en toute occaſion leur zéle pour la gloire & les interêts de leur Chapître. C'eſt ſur tout par l'entremiſe du Prince Henry que furent appaiſées les conteſtations ſurvenües entre le Chapître de la Cathedrale & la Chambre du Chœur; ainſi comme nous l'avons remarqué ailleurs, nomme-t'on le Corps des Prébendés de la Cathedrale: on parleroit improprement ſi on le nommoit Chapître, comme on peut le voir dans la transaction, qui termina les differens qui commencoient à troubler cette Égliſe & que nous avons inſerée à la fin de cet ouvrage dans le recüeil des piéces.

C'eſt à STRASBOURG où ſe fit le mariage du Prince de Turenne neveu des deux Princes dont nous venons de parler & fils du Duc de Boüillon, Grand-Chambellan de France, avec la Princeſſe MARIE CHARLOTTE Sobieski petite-fille du Roy de Pologne. Il fut célébré par l'Archevêque de Vienne le 20. Septembre 1723. Mais la petite-verole interrompit bientôt la joye d'une ſi auguſte cérémonie.

monie. Ce Prince étant mort le 1. Octobre ſuivant, il fut enterré dans la Cathedrale, laiſſant de vifs regrêts de ſa perte au Roy même & à tous ceux qui l'avoient connu. Ce funeſte accident fut réparé ſix mois aprés, le Pape BENOIT XIII ayant accordé une diſpenſe, par laquelle quoyque le mariage eut été conſommé, il fut permis au Prince Charles-Godefroy d'Auvergne Duc de Boüillon frere du défunt, d'épouſer ſa belle-ſœur la Princeſſe MARIE CHARLOTTE Sobieski : de pareilles diſpenſes n'ont coutûme d'être accordées qu'à des Maiſons, dont la Grandeur intereſſe tout à la fois & l'Etat & l'Egliſe.

STANISLAS Roy de Pologne vient en Alſace.

Le court récit que nous venons de faire des faveurs & des graces faites à la Ville, à la Nobleſſe & au Grand-Chapître de STRASBOURG ne permet pas de douter de l'affection de ſa Majeſté pour toute l'Alſace. Mais rien ne flatte plus cette Province & ne doit plus relever ſes eſpérances que le choix que ſa Majeſté a fait en prenant pour ſon Epouſe la Princeſſe MARIE fille du Roy de Pologne STANISLAS I. qui aprés ſes diſgraces

étoit venu chercher un azyle en Alsace. Nicolas Lesczinski Comte de Lesno & Palatin de Posnanie ayant été choisi Roy de Pologne par la République, lors même qu'il étoit absent de le Diéte, fût Couronné sous le nom de STANISLAS I. à Warsovie le 4. Octobre 1705. & reconnu par le Roy de Prusse & le Roy AUGUSTE en 1708. & les années suivantes par la pluspart des Potentats de l'Europe. Se trouvant engagé dans les interêts & dans les desseins du feû Roy de Suede, STANISLAS donna par tout pendant la guerre d'insignes marques d'un génie supérieur d'une sagesse, d'une bravoure & d'une fermeté d'ame, qui persuaderent toûjours plus toute l'Europe qu'il étoit bien digne du Trône qu'il occupoit. Les derniers évenemens de ces guerres n'ayant pas été heureux, le Roy STANISLAS fut obligé de quitter la Pologne, & aprés avoir infructueusement séjourné en Turquie pendant dix huit mois, il vint en Transilvanie. Il en sortit dans l'impatience de rejoindre sa famille Royale, & traversa la Hongrie, l'Autriche, & une partie de

de l'Allemagne.toûjours conduit par un Lieutenant-Colonel que l'Empereur luy avoit envoyé, & ſuivi d'un petit nombre d'Officiers Polonois & Suedois. Il arriva enfin le 4. Juillet 1714. à Deux-ponts petite Ville appartenante au Roy de Suede dans le voiſinage de l'Alſace,il y fut reçû avec toutes les marques d'honneur dûës à un Prince de ſon rang. Les Souverains des environs s'empreſſerent de l'envoyer complimenter, & tous ceux qui furent chargez d'une ſi honorable commiſſion, charmez de ſes manieres gracieuſes & de la beauté de ſon eſprit, dont les agréments n'avoient pas été amortis ſous le poids d'une longue adverſité,retournerent pleins d'eſtime & de vénération pour ſa Majeſté. STANISLAS fut ſenſible à tous ces honneurs qu'on luy rendoit; mais il fut ſur tout touché de la permiſſion que le Roy donna au Commandant de Landau de le recevoir dans cette place d'une maniére convenable à une Tête couronnée. Le Roy de Pologne s'y rendit le 4. Octobre 1714. Monſieur de Savines qui commandoit dans

cette Forteresse, & Monsieur de Chastenet Lieutenant-de-Roy allerent au devant de luy avec un Escadron de Houssards; en entrant dans la Ville, ils mirent pié à terre pour recevoir le Roy à la tête de la Garnison rangée en haye depuis la porte jusqu'au Gouvernement. Au moment qu'il entra il fut salüé par toute l'Artillerie de la place, qui luy fit le même honneur à sa sortie. STANISLAS regarda ces marques de distinction comme une faveur de LOUIS XIV. elle luy fut d'autant plus précieuse qu'il l'honoroit comme le plus grand des Roys & qu'il y entrevit une assûrance anticipée que dans le besoin la France luy donneroit un heureux azyle.

Il ne tarda pas à se voir dans la nécessité de luy demander une retraite. Le Roy de Suede son intime amy étant mort, Adolphe Prince Palatin dernier mâle de la branche de Deux-ponts & l'héritier le plus prochain du Roy de Suede, alla prendre possession de ce Duché, aprés s'être assûré de la protection de la France. La Suede s'interessant peu à tout ce qui

le

le regardoit depuis qu'il avoit embraſſé la Religion Catholique. Ce Prince depuis longtems vivoit à STRASBOURG avec peu de bien mais avec un tres grand nom & des manieres qui engageoient ceux qui l'approchoient de compatir à ſes diſgraces & d'honorer ſon attachement à la vraye Religion. Enfin la mort du Roy de Suede luy fit trouver une riche reſſource dans la Duché de Deux-ponts.

Le Roy STANISLAS jugeant qu'il ne luy convenoit pas de demeurer dans la même Ville avec ce Prince, qui peut-être ſeroit inquiété du ſéjour que ſa Majeſté y feroit; il eut recours à la France. LOUIS XIV. étoit mort, & la minorité de LOUIS XV. rendoit ſes Miniſtres attentifs à éviter tout ce qui pouvoit donner ombrage aux Souverains. La crainte que le Roy AUGUSTE, qui occupoit le Trône de Pologne, ne ſe ſentit bleſſé d'une grace faite à ſon Competiteur, tint quelque tems en ſuſpens les Miniſtres de France. Mais enfin la Cour permit au Roy STANISLAS de ſe retirer à Landau. Et delà à Weiſſembourg où

il luy fût libre de tenir ſa Cour. Ainſi à travers les disgraces & une longue ſuite de malheurs qui trainoient d'exil en exil ce Roy ſi digne d'un autre ſort, la providence amenoit pas-à-pas la Princeſſe ſa fille à la haute fortune que le Ciel luy deſtinoit. Le Roy STANISLAS ſe rendit à Weiſſembourg au commencement de 1719. avec ſon Alteſſe Royale ſa mere, la Reine ſon Epouſe & la Princeſſe MARIE ſa fille, unique enfant qui luy reſtoit. Tandis que toute l'Europe parloit de la valeur & des exploits du pere, & qu'elle plaignoit ſon malheur, la piété & les vertus de ce Prince & de ſon auguſte Famille firent bientôt l'admiration de toute l'Alſace. L'éloge que la Province en publioit parvint jusqu'à la Cour: LOUIS XV. en fut touché, & épris du vray mérite de la Princeſſe MARIE, il jetta les yeux ſur elle pour la placer avec luy ſur le Trône de France. Monſieur le Maréchal du Bourg reçut le 30. May 1725. la nouvelle d'un choix ſi peu attendu, mais qui eût été ardemment deſiré de toutes les Provinces, ſi comme l'Alſace elles avoient connu

les

les rares vertus de la Princeſſe qu'elle élevoit dans ſon ſein. Le Roy, la Reine de Pologne, Madame Royale Mere du Roy & la Princeſſe leur fille arriverent à STRASBOURG le 4. Juillet & y furent reçues avec les empreſſemens de la joye la plus vive & la plus ſincere. Pendant tout le reſte du mois ils continüerent à donner à tous ceux qui avoient l'honneur de les approcher des marques d'une bonté & d'une affabilité qui les charmoient & à toute la Ville de nouveaux ſujets d'admirer la pieté & la Religion de cette auguſte Cour.

Mariage de Louis XV. avec la Princeſſe MARIE fille du Roy de Pologne.

Le 31. Juillet Monſieur le Duc d'Antin & le Marquis de Beauveau Ambaſſadeurs du Roy, firent leur entrée publique dans STRASBOURG, ſuivis d'un grand cortége de caroſſes & précédés d'une livrée magnifique. Ils eurent le 4. Août leur audiance publique, & firent la demande de la Princeſſe d'abord au Roy, enſuite à la Reine, Monſieur le Duc d'Antin portant la parole : les reponſes du Roy & de la Reine furent telles qu'on eſpéroit & qu'on pouvoit les deſirer. Le Duc d'Antin parla enſuite à la

à la Princeſſe en ces termes : "Il ne "manquoit à tous les dons dont le "Ciel a comblé vôtre Alteſſe Royale "qu'un Trône proportionné, pour "faire l'admiration du reſte de l'uni- "vers. Nous venons, Madame, vous "l'offrir avec le coeur & la main du "plus grand Roy du monde. Nous "venons d'en obtenir le conſente- "ment du Roy & de la Reyne de Po- "logne. Nous nous flattons que V. "A. R. ne nous refuſera pas celuy que "nous avons l'honneur de luy de- "mander. Le Roy vous attend, Ma- "dame, pour faire le bonheur de ſa "vie & la felicité de ſes ſujets. "Aprés qu'il eut exprimé dans le reſte de ſon diſcours tout ce que la joye & le plus profond reſpect pouvoit luy ſuggé- rer ; la Princeſſe luy repondit ces mots. "A la déclaration de leurs "Majeſtez le Roy & la Reyne de "Pologne, je n'ay rien à ajouter, ſinon "que je prie le Seigneur que je faſſe le "bonheur du Roy comme il fait le "mien, & que ſon choix produiſe la "proſperité du Royaume & réponde "aux voeux de ſes ſujets.

Le 6. d'Août Mr. le Duc d'Orle-

ans

ans qui devoit épouſer la Princeſſe au nom du Roy, arriva à STRASBOURG *incognitò*. Mais dés qu'on eut jetté les yeux ſur luy, on apperçut dans ce Prince des graces qui ſaiſiſſent l'eſprit & le coeur, au moment qu'on à l'honneur de l'approcher. Il viſita leurs Majeſtés & la Princeſſe, & dina avec le Roy, la Reyne de Pologne & pluſieurs Dames, tandis que la Princeſſe mangeoit ſeule. Le ſoir il partit pour aller viſiter les places de la Baſſe-Alſace & ſe rendre à Raſtatt auprés de Madame la Princeſſe de Bade ſa belle-mere. Il fit le 12. ſon entrée publique dans STRASBOURG avec tous les honneurs dûs à ſon rang. Le 13. la Reine & la Princeſſe ſe retirerent dans le Monaſtere des Religieuſes de ſainte-Barbe pour y vacquer à la priére & implorer les bénédictions du Ciel ſur un mariage qu'elles regardoient comme l'ouvrage de Dieu. Le 14. elles en ſortirent pour ſe rendre au Gouvernement où elles étoient attenduës par le Roy de Pologne, Monſieur le Duc d'Orleans, & Monſieur le Cardinal de Rohan & aprés que Monſieur le Duc d'Or-

d'Orleans eut remis ſa procuration à Monſieur le Cardinal de Rohan qui la remit à Mr. de Dreux Grand-maître des cérémonies pour en faire la lecture tout haut, les Fiançailles furent faites avec les cérémonies ordinaires.

Le lendemain 15. d'Août, jour de l'Aſſomption le Mariage ſe fit dans la Cathedrale, dont la néf & le choeur étoient ornez des tapiſſéries de la Couronne. La cérémonie fut annoncée par tous le canons des remparts. Vers les onze heures Monſieur le Duc d'Orleans alla prendre la Princeſſe, toute la Cour les ſuivit de prés. Mr. le Cardinal de Rohan reçut leurs Majeſtez, Mr. le Duc d'Orleans & la Princeſſe à la porte de l'Egliſe Cathedrale, leur préſenta l'eau benite & les conduiſit jusqu'au Dais qui avoit été ſuspendu au milieu du Choeur. Dés que leurs Majeſtez & la Princeſſe eurent fait leur priére ſous le Dais, le Duc d'Orleans ſe mit à la droite de la Princeſſe. Le Cardinal revêtu de ſes habits pontificaux s'étant avancé fit un diſcours à la Princeſſe : l'ayant fini le Duc d'Or-

d'Orleans & la Princeſſe ſe donnerent la main, & le Cardinal les maria ſelon les formes préſcrites par l'Egliſe. Le Cardinal célébra enſuite pontificalement la Meſſe ; vers la fin la Reyne de France & le Duc d'Orleans s'avancerent vers l'Autel, & s'étant mis à genoux ils reçurent la bénédiction du Cardinal, pendant laquelle Monſieur d'Antin Evêque Duc de Langrés & Monſieur le Comte de Truchſés tous deux Chanoines de la Cathedrale, tinrent le poele ſur la tête de la Reyne & du Duc d'Orleans. La Meſſe étant finie Monſieur le Cardinal fit ſigner la Reyne, le Roy, & la Reyne de Pologne, le Duc d'Orleans, Monſieur le Duc d'Antin, & Monſieur le Marquis de Beauveau Ambaſſadeurs du Roy & témoins de la part de ſa Majeſté, le Prince de Pont & le Comte du Bourg Maréchal de France comme témoins de la part de la Reyne, dans les Regiſtres de la Paroiſſe de St. Laurent & de celle de St. Loüis. Le Cardinal ſigna enſuite & aprés luy les Curés de St. Laurent & de St. Loüis. La Cérémonie fut terminée par le *Te Deum* chanté

chanté par la Muſique; au ſortir de l'Egliſe le Cardinal fit un ſecond diſcours à la Reyne.

Je ne m'arrête point icy à parler des illuminations, des feux de joye, des fontaines de vin, des combats & des joûtes que les Bateliers repréſenterent ſur la riviere, de la marche des Troupes, de l'ordre qui ſe maintint toûjours dans la Garniſon & dans la Ville, des piéces de théatre repréſentées dans le College des Jeſuites en préſence de leurs Majeſtez & des Princeſſes, ni de la fineſſe & de l'élégance de diverſes poëſies qu'ils donnerent au public ſur un ſi grand ſujet. On ſçait aſſez ceque la joye inſpire dans de pareilles cérémonies. Mais j'ay crû ne devoir pas oublier, ni pouvoir mieux finir l'Hiſtoire d'Alſace qu'en y inſerant les diſcours que Monſieur le Cardinal de Rohan fit à la Reyne; diſcours qui renferment avec autant de délicateſſe que d'éloquence tout cequ'on peut penſer & dire de plus beau, de plus touchant & de plus grand ſur l'auguſte cérémonie où il eut l'honneur de faire les fonctions d'un Miniſtre de Dieu.

Mon

Mon Lecteur me ſçaura gré de luy faire part de cette piéce & de finir par là mon ouvrage.

## Avant la Célébration du Mariage.

*Madame.*

QUand je vous vois dans ce ſaint Temple, & que vous approchez de nos Autels, pour y contracter l'auguſte alliance qui va vous unir au plus grand des Roys & au plus aimable des Princes, j'adore les deſſeins de Dieu ſur vous, & j'admire avec tranſport par quelle route ſa Providence vous conduit au Trône ſur lequel vous allez monter. Vous êtes, Madame, d'une Maiſon illuſtre par ſon ancienneté, par ſes alliances, & par les emplois éclatans que les grands hommes, qu'elle a donnés à la Pologne, ont ſucceſſivement rempli avec tant de gloire. Vous êtes Fille d'un Pere qui dans les différens évenemens d'une vie agitée par

la bonne & par la mauvaiſe fortune, a toûjours réuni en lui l'honnéte Homme, le Heros & le Chrêtien. Vous avez pour Mere & pour Ayeule des Princeſſes qui ſemblables à Judith, & à cette Femme forte dont l'Ecriture fait le portrait, ſe ſont attiré la vénération & le reſpect de tout le Monde par la fidélité avec laquelle elles ont toûjours marché dans la crainte du Seigneur. On voit en Vôtre Perſonne, Madame, tout ce qu'une naiſſance heureuſe & une éducation admirable ſoutenuë par des exemples également forts & touchans ont pû former de plus accompli; en Vous regnent cette bonté, cette douceur & ces graces, qui font aimer ceque l'on eſt obligé de reſpecter, cette droiture de cœur à laquelle rien ne reſiſte, cette ſupériorité d'eſprit & de connoiſſance qui ſe fait ſentir malgré Vous, pour ainſi dire, & malgré la modeſtie & la noble ſimplicité qui Vous ſont naturelles; enfin & c'eſt cequi met le combl à tant de mérites, ce goût pour la piété &

cet

cet attachement aux vrais principes de Religion qui animent vos actions & qui ſont la régle de vôtre conduite. Ornée de toutes ces vertus, à quelle Couronne n'auriez Vous pas eû droit d'aſpirer, ſans l'uſage qui aſſujettit en quelque façon les Roys à ne prendre qu'au tour du Trône les Princeſſes qu'ils veulent faire regner avec eux. Celuy qui donne les Empires, met le Sceptre de Pologne entre les mains du Prince de qui vous tenez la vie, & par là en décorant le Pere, il conduit inſenſiblement la Fille aux hautes deſtinées qu'il luy prépare ; mais ô mon Dieu ! que vos deſſeins ſont impénétrables, & que les voyes dont vous vous ſervez pour faire reüſſir les conſeils de vôtre Sageſſe, ſont au deſſus de la prudence humaine ! à peine ce Prince eſt-il ſur le Trône où le choix des Grands & l'amour du Peuple l'avoient placé, qu'il ſe voit forcé de le quitter, il eſt abandonné, trahy, perſécuté, un coup fatal luy enléve un Heros ſon Amy & le prin-

cipal fondement de ſes eſpérances; il céde aux circonſtances ſans que ſon courage en ſoit ébranlé ; il cherche un azile dans la Patrie commune des Roys infortunés; il vient en France; Vous l'y ſuivez, Madame. Tout ce qui vous y voit, ſenſible à vos malheurs, admire vôtre vertu; l'odeur s'en répand juſqu'au Trône d'un jeune Monarque qui par l'éclat de ſa Couronne, par l'étenduë de ſa puiſſance & plus encore par les charmes de ſa Perſonne pouvoit choiſir entre toutes les Princeſſes du monde; guidé par de ſages conſeils, il fixe ſon choix ſur Vous, & c'eſt icy que le doigt de Dieu ſe manifeſte ; il ſe ſert du malheur même qui ſépare le Roy vôtre Pere de ſes Sujets & qui Vous enleve à la Pologne, pour nous donner en Vous une Reyne qui ſera la gloire d'un Pere & d'une Mere dont elle fait la conſolation & les délices ; une Reyne qui rendra heureuſe la Nation la plus digne de l'être, au moins par ſon reſpect & par ſa fidélité pour ſes Souverains; une Reyne qui inviolable-

lablement attachée à ſes devoirs, pleine de tendreſſe & de reſpect pour ſon Epoux & pour ſon Roy, & ſagement occupée de ce qui peut luy procurer le ſolide bonheur, rappellera les tems de l'Imperatrice Flaccile, dont l'Hiſtoire nous apprend que n'ayant jamais perdu de vuë les préceptes de la Loy divine, elle en entretenoit aſſiduëment le grand Theodoſe, & que ſes paroles comme une pluye féconde arroſoient avec ſuccez les ſemences de vertu, que Dieu avoit miſes dans le cœur de ſon Epoux. Venez donc, Madame, venez à l'Autel; que les engagemens que vous allez prendre, ſaints par eux mêmes (puiſque ſelon l'Apôtre ils ſont le Simbole de l'Union de JESUS-CHRIST avec ſon Egliſe) ſoient encore ſanctifiez par vos diſpoſitions; pénétrée de ce que Vous devez à Dieu, faites luy hommage de ce que vous êtes & de ce que Vous allez être; reconnoiſſez qu'en couronnant vos mérites, il couronne ſes dons. Et vous, Chrêtiens qui m'écoutez, en voyant les récom-

penſes élatantes qui ſont données dés ce monde à la vraye vertu apprenez à la reſpecter & à l'aimer.

## Aprés la Célébration du Mariage.

*Madame.*

PErmettez moy à la fin de l'Auguſte Cérémonie, qui comble nos eſpérances & nos vœux, de demander à Vôtre Majeſté ſa protection Royale pour l'Egliſe de STRASBOURG. Cette Egliſe n'a point oublié & n'oublie & n'oubliera jamais les bienfaits ſignalez qu'elle a reçû de nos premiers Rois; mais que ne doit elle pas à nôtre dernier Monarque? Livrée par le malheur des tems aux fureurs du ſchiſme & de l'héréſie elle auroit peut-être péri comme bien d'autres, ſi ce grand Prince en rentrant dans les droits de ces Ancêtres n'avoit pris ſa défence & ne l'avoit ſoutenuë de tout ſon pouvoir. Elle luy doit l'avantage de ſe voir rétablië dans la poſſeſ-

ſeſſion de ce ſaint Temple dont elle avoit été bannie. Tout nous rappelle-icy ſa pieuſe & royale Magnificence; les Temples ornés, les Paſteurs liberalement entrenus, les Miſſions fondées, les nouveaux Convertis protégez & ſecourus, ſont autant de monumens du zéle & de la piété d'un Roy dont la mémoire ne finira jamais. Il n'a pas eû la conſolation d'achever l'ouvrage qu'il avoit entrepris, c'eſt-à-dire, la réunion de toutes les brebis de cet illuſtre troupeau dans un même bercail: elle étoit réſervée au digne héritier de ſon zéle & de ſa Couronne; ce ſera Vous, Madame, qui repréſenterez à Vôtre Auguſte Epoux ce qu'éxigent de luy le ſouvenir de ſon Biſayeul, ſa propre gloire & nos beſoins qui ſont ceux de la Religion; Vous ne demanderez point que l'on ait recours à ces voyes qui aigriſſent ſans perſuader, elles ne ſeroient point du goût de Vôtre Majeſté, & à Dieu ne plaiſe que nous vouluſſions les luy ſuggérer; ils ſont vos Sujets, Madame, ces enfans qui nous méconnoiſ-

ſent;

ſent : & l'Egliſe de STRASBOURG pleine de confiance dans la Miſericorde de Dieu ſe regarde toûjours comme leur Mere. Nous Vous conjurons donc par les entrailles de JESUS-CHRIST d'employer, pour procurer leur réunion, tout ce qu'une Charité active, mais compatiſſante pourra Vous inſpirer, Dieu benira les ſoins de Vôtre Majeſté & nos deſirs, & il ſe ſervira des exemples de Vôtre Piété & de Vôtre Foy pour confondre enfin l'erreur & pour faire triompher la vérité.

Régnez longtems ſur nous Madame, pour le bonheur du Roy & pour la félicité de ce grand Royaume ; que Dieu exauce les priéres que l'Egliſe vient de luy offrir pour Vôtre Majeſté, & daignez nous mettre au rang de vos Sujets les plus zélés & les plus fidéles.

FIN

DU 4. TOME DE LA II. PART.

TABLE

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

# TABLE

## DES MATIERES CONTENUES DANS LA SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE D'ALSACE

TOME 4.

A.

ALſace. groſſe armée en Alſace. p. 15. conférences au ſujet de l'Alſace. p. 54. limites de l'Alſace. p. 56. Déclaration préciſe que le Roy ne veut rien céder de l'Alſace. p. 66. 86. & 91. Sentiment de Monſieur Obrecht ſur les limites d'Alſace. p. 104. Projet d'enlever l'Alſace à la France. p. 123. Imperiaux dans la Baſſe-Alſace. p. 124. graces conferées à l'Alſace par Loüis XIV. p. 346. Loüis XV. ſon Succeſſeur luy fait auſſi des graces. 349. ce Roy choiſit une Epouſe en Alſace. p. 357. la cérémonie du mariage ſe fait à Strasbourg. p. 363.

Augsbourg. ligue d'Augsbourg. p. 5. l'Electeur de Baviere s'en empare. p. 182.

Auvergne. Henry-Oswald d'Auvergne Duc de

Boüillon Grand-Prévôt de la Cathedrale de Strasbourg, Abbé-Général de Clugny eſt nommé à l'Archevêché de Tours & enſuite à celuy de Vienne. p. 351. par ſon entremiſe les conteſtations ſurvenuës dans ſon chapître ſont appaiſées. p. 359. Frideric-Conſtantin d'Auvergne Duc de Boüillon Doyen de la Cathedrale de Strasbourg. p. 355.

B.

Bade. le Prince Loüis de Bade Général de l'Empereur paſſe le Rhin, & entre dans la Baſſe-Alſace. p. 124. bloque Landau, & l'aſſiége. ibid. & 127. le prend. p. 134. il repaſſe le Rhin. p. 137. eſt battu à Fridelingue. p. 143. fait le blocus de Fort-Loüis. p. 211. ſe retire de l'armée. p. 220. ſa mort. p. 224.

Bade Ville en Suiſſe où ſe tient le Congrés entre la France & l'Empire. p. 328. ce qui y eſt reglé par rapport à l'Alſace, la paix y eſt ſignée. p. 333.

Bâle Ville alliée aux Suiſſes, cette ville donne paſſage aux Imperiaux. p. 248. & 257. le Comte du Luc s'en plaint à la Diéte de Bade. p. 262.

Batailles. de Fridelingue. p. 143. de Spirbach. p. 171. de Rumersheim. p. 252.

Baviere. le Prince Electoral de Baviere déclaré le

le plus prochain Héritier de la Monarchie d'Eſpagne. p. 113. & 114. l'Electeur de Baviere prend le parti de la France & de l'Eſpagne. p, 120. fait diverſion dans l'Empire en faveur de la France. p. 135. ſe rend maître d'Ulm. p. 136. s'empare d'Augsbourg. p. 182. paſſe en France & commande ſur le Rhin. p. 241. eſt retabli dans ſes Etats. p. 340.

Briſach. elle eſt renduë à l'Empereur. p. 111. eſt aſſiégée & priſe par le Duc de Bourgogne p. 164. Tentative des Imperiaux pour la ſurprendre. p. 192. elle eſt renduë à l'Empereur par la paix. p. 338.

C.

Chanoines. liſte des Chanoines du Grand-Chapitre de Strasbourg. p. 353.

Chapitre, Grand-Chapitre de la Cathedrale de Strasbourg, Remonſtrances des Proteſtants au ſujet des Canonicats qu'ils poſſedoient dans le Grand-Chapitre. p. 12. proteſtations ſur cela. p. 85.

Charles V. Prince de Lorraine, prend Mayence. p. 25.

Cologne. le Cardinal de Furſtemberg eſt poſtulé pour Coadjuteur de l'Electeur de Cologne. p. 18. refuſé par le Pape. 19.

## D.

Deux-Ponts Ville & Duché au voiſinage d'Alſace. p. 359. le Roy Stanislas s'y rend. ib. en ſort. 361.

d'Huxelles. le Marquis d'Huxelles défend Mayence. p. 25. garentit l'Alſace. p. 29. eſt fait Maréchal de France & Gouverneur d'Alſace. p. 30. eſt envoyé au Congrés de Gertruydemberg. p. 266. enſuite à celuy d'Utrecht. p. 269.

Druſenheim Ville de la Baſſe-Alſace, aſſiégée & priſe. p. 214. le Canal de Druſenheim conſtruit. p. 222.

Du Bourg. Belle retraite du Comte du Bourg. p. 183. il eſt fait Commandant en Alſace. p. 240. défait le Comte de Mercy à Rumersheim. p. 252. eſt fait Cordon-bleu p. 258. eſt Maréchal de France. p. 349.

Du Luc. le Comte du Luc Ambaſſadeur de France auprés des Cantons-Suiſſes ſe plaint de la Ville de Bâle. p. 262. eſt Plenipotentiare au Congrés de Bade. p. 329.

## E.

Empire. entre dans la ligue d'Augusbourg. p. 4. & 5. fait la paix à Rysvvick p. 76. balance longtemps pour déclarer la guerre à la France. p. 121. s'engage dans la grande Alliance

liance contre la France. p. 122. fait la paix à Bade. p. 329.
Eſpagne. Projet de partage de la Monarchie d'Eſpagne. p. 113. & 115. rejettez par l'Eſpagne & par l'Empereur. p. 117. Teſtament du Roy d'Eſpagne. p. 118. mort du Roy d'Eſpagne. ib. & 119. Philippe V. déclaré Héritier de la Monarchie d'Eſpagne, y eſt couronné p. 120. cette Monarchie reſte à Philippe V. p. 272.
Ettlingue. Lignes d'Ettlingue. p. 242.
Eugéne. Le Prince Eugene de Savoye vient ſur le Rhin. p. 187. & 276. ſe rend à Raſtat pour traiter de la paix au nom de l'Empereur. p. 320. va à Bade au nom de l'Empereur. p. 322. ſigne ces deux paix. p. 333.

F.

Fort-Loüis Ville d'Alſace dans une iſle du Rhin fortifiée par les François. p. 28. ſon ouvrage au de-là du Rhin démoli. p. 111. eſt bloquée par les Imperiaux. p. 205. & 211. délivrée. p. 212. l'ouvrage au de là du Rhin rétabli. p. 219. encore démoli. p. 330.
France. Guerre entre la France & l'Empereur. p. 5. 122. entre la France & l'Empereur & l'Empire. 30. 328.
Francfort. Conférences de Francfort. p. 87
Franckendal. elle eſt priſe par les François. p. 24.

Fribourg renduë à l'Empereur. p. 110. aſſiégée par les François. p. 310. priſe. p. 217. renduë à l'Empereur par la paix. p. 328.
Furſtemberg. Francois Egon de Furſtemberg, eſt poſtulé pour être Coadjuteur de l'Electeur de Cologne. p. 18. & 19. ſa mort. p. 174.

G.

Germersheim. Eclairciſſements touchant la ceſſion du Baillage de Germersheim. p. 89. lignes de Germersheim. p. 123.
Gertruydemberg. Congrés qui s'y tient pour la paix. p. 266.

H.

Haguenau. Lignes de Haguenau abandonnées. p. 205. elle eſt priſe par les Imperiaux. p. 207. repriſe par les François. p. 215.
Hollandois. s'allient avec l'Empereur contre la France. p. 20. font la paix. p. 65. entrent dans la Grande-Alliance contre la France. p. 120. font la paix à Utrecht. p. 272.
Huningue. le Roy Fortifie Huningue & en fait une place forte. Avec un pont ſur le Rhin. p. 7.

I.

Innocent XI. ſe plaint à Vienne de la ligue d'Augsbourg. p. 14.

Joſeph Roy des Romains arrive au ſiége de Landau. p. 131. prend cette ville. p. 134. l'aſſiége une ſeconde fois. p. 188. & la prend. p. 196. ſa mort. p. 269.

K.

Kell. eſt rendu à l'Empereur par le traité de Ryswick. p. 110. eſt pris par les François. p. 154. rendu à l'Empereur & à l'Empire. par le traité de Bade. p. 328.

Kentzingen. priſe par les François. p. 159.

L.

Landau. elle eſt fortifiée par les François. p. 29. eſt priſe par les Imperiaux. p. 127. repriſe par les François. p. 168. aſſiegée par les Imperiaux. p. 188. priſe. p. 196. attaquée par les François. p. 287. priſe. p. 297. reſte à la France par la paix de Bade. p. 328.

Leopold & Empereur. fait la ligue d'Augsbourg contre la France. p. 5. s'allie avec les Hollandois. pag. 20. déclare la guerre à la France. pag. 24. fait la paix, p. 78. rejette les projets de partage de la Monarchie d'Espagne. p. 117. envoye une armée en Italie. p. 120. fait une grande alliance contre la France. ib. & 122. envoye une armée ſur le Rhin. p. 124.

Loüis XIV. fortifie Huningue. p. 7. prend Philisbourg & d'autres places. p. 23. fait la paix à Ryswick, p. 78. ſes intentions touchant

chant l'Alſace. p. 87. il accepte les projets de partage de la Monarchie d'Eſpagne. p. 119. déclare la guerre à l'Empereur, aux Hollandois & à l'Angleterre. p. 121. fait la paix à Utrecht. p. 272. avec l'Empereur à Raſtat. p. 328. avec l'Empire à Bade. p. 329. ſa mort. p. 345, ſon Eloge. ib.

Loüis XV. Roy de France monte ſur le Trône. p. 349. accorde des graces à l'Alſace. ibid. choiſit une Epouſe élevée en Alſace. p. 357. la célébration de ſon mariage ſe fait à Strasbourg. p. 363.

Loutre Riviere de la Baſſe-Alſace. Lignes de la Loutre. p. 244.

M.

Mariage. La Princeſſe Marie Lesczinska épouſe Loüis XV. p. 363. ſes vertus. la cérémonie de ſon mariage ſe fait à Strasbourg. ibid.

Mayence Ville d'Allemagne reçoit Garniſon Françoiſe. p. 24. eſt priſe par les Imperiaux. p. 25. 26. 27.

Mercy. le Comte de Mercy ſurprend Monſieur de Vivant. p. 237. entre dans la Haute-Alſace. p. 247. eſt défait par Monſieur le Comte du Bourg. p. 257.

N.

Neuf-Briſach. eſt démolië & transportée ailleurs. p. 111.

P.

Paix. à Ryswick. p. 78. à Utrecht. p. 272. à Raſtat. p. 322. à Bade. p. 328.
Philisbourg. eſt aſſiegée & priſe par les François. p. 23. rendue à l'Empereur. p. 110.
Pierre de Pardaillan de Gondrin Comte d'Antin Chanoine de la Cathedrale de Strasbourg eſt nommé Evêque & Duc de Langres. p. 352. eſt choiſi par l'aſſemblée du Clergé de France pour porter la parole au Roy. ib.
Prébendez de la Cathédrale de Strasbourg. Chambre du Chœur. p. 356.
Proteſtants. mouvements des Proteſtants. p. 80. réſultat des Proteſtants. p. 83. ils font une nouvelle tentative à Bade. p, 332.

R.

Raſtat Ville au-delà du Rhin où ſe tiennent les conférences pour la paix. p. 320.
Ratisbonne. la diete de Ratisbonne conclut à la guerre contre la France. p. 276.
Rohan. Armand-Gaſton de Rohan Soubize Chanoine de la Cathedrale de Strasbourg eſt choiſi Coadjuteur de l'Evêque de Strasbourg, ſon caractere. p. 175. entre en poſſeſſion de cet Evêché, eſt Cardinal, Grand-Aumonier de France. ib. fait dans ſa Cathédrale la cérémonie du Mariage de Loüis XV. avec la Princeſſe Marie Lesczinka. p. 366. beaux diſcours qu'il prononça à ce ſujet. p. 369.

Armand-Jules de Rohan Ecolatre de la Cathédrale de Strasbourg nommé à l'Archevêché de Reims, ſacre le Roy Loüis XV. p. 352.

Roſe ou Roſen. Avantures & mort de Conrad de Roſen Maréchal de France. p. 340.

Ryswick Ville choiſie pour les conférences de la paix. p. 39. conditions propoſées par la France. p. 44. réponſe des Imperiaux. p. 49. Conférences au ſujet de l'Alſace. p. 54. le traité eſt ſigné. p. 78.

S.

Spire. priſe par les François. p. 24.

Stanislas I. Roy de Pologne aprés bien des evénements arrive en Alſace. p. 357. ſa fille la Princeſſe Marie épouſe Loüis XV. Roy de France. p. 363.

Stolhoffen. lignes de Stolhoffen. p. 157. leurs forces. p. 158. elles ſont attaquées & emportées par les François. p. 226. 230.

Strasbourg. aprés bien des conteſtations reſte à la France par le traité de Ryswick. p. 59. les forts du Rhin prés de Strasbourg démolis. p. 110. la cérémonie du Mariage de Loüis XV. ſe célébre à Strasbourg. p. 363.

Suede. le Roy de Suede eſt médiateur au Congrés de Ryswick. p. 35.

T.

Tallard. Le Maréchal de Tallard vient en Alſace.

ce. p. 159. oblige Cologne d'accepter la neutralité. p. 162. ſe rend maître de Trêves. p. 136. aſſiége Landau. p. 168. bat les ennemis. p. 171. prend Landau. p. 174. paſſe en Allemagne. p. 178.

Trêves. Les François s'en emparent. p. 163.

V.

Villars. Le Marquis de Villars entre en Alſace. p. 135. paſſe le Rhin & prend Neubourg. p. 138. bat les Imperiaux à Fridelingue. p. 143. 144. 145. 146. eſt fait Maréchal de France. p. 148. met en déroute le Général Bibrack, s'empare de pluſieurs petites places & aſſiége le Fort de Kell. p. 153. le prend p. 155. fait échoüer le deſſein de Marlboroug. p. 201. force les lignes de Weiſſembourg. p. 203. ſe retire ſous Strasbourg. p. 206. force les lignes de la Moutre & fait lever le blocus de Fort-Loüis. p. 212. prend Seltz, Druſenheim & Haguenau. p. 212. attaque l'Isle du Marquiſat & s'en empare. p. 217. attaque les lignes de Stolhoffen & les emporte. p. 226. paſſe en Allemagne, ſes exploits. p. 232. inveſtit Landau. p. 280. l'aſſiége. p. 287. le prend. p. 297. force les lignes prés de Fribourg. p. 307 fait le ſiége de Fribourg. p. 310. le prend. p. 317. ſe rend à Raſtat pour traiter de la paix. p. 322. y ſigne la paix. p. 327. va à Bade pour le même ſujet. p. 328. y ſigne la paix. p. 333. Ulric

Ulric Obrecht. eſt Plénipotentiaire du Roy aux conférences de Francfort. p. 88. ſon ſentiment ſur les limites d'Alſace. p. 104.
Utrecht Ville choiſie pour le Congrés de la paix. p. 269. la paix y eſt ſignée. p. 272.

## W.

Weiſſembourg. lignes de Weiſſembourg forcées. p. 203.
Worms. eſt priſe par les François. p. 24.

FIN

DE LA TABLE DU 4. TOME. II. P.

## ERRATA.
### Du 4. Tome de la Seconde Partie.

P. 179. lig. 22. Donaſchin. liſ. Doneſchingen.
P. 233. lig. 1. Conſtet. liſ. Kanſtatt.
P. 356. lig. 12. nommot. liſ. nommoit.
P. 360. lig. 23. Adolphe. liſ. Guſtave-Leopold.

MAG 2023929